LA VIE DU CARDINAL DUC DE RICHELIEU. PRINCIPAL MINISTRE...

Jean Le Clerc

Digitized by Google

9 M
13 d
17
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
10
9 A
47
Digitized by Google

VIE

D'ARMAND IEAN CARDINAL DE RICHELIEU.

Principal Ministre d'Etat de LOUIS XIII.
Roi de France & de Navarre.

TOME TROISIEME.

A COLOGNE.

Chez * * * *.

M. DC. XCV.

BIBLIOTECA NAZIONALE ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

19. 9. A. 47

Digitized by Google

VIE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

LIVRE CINQIE'ME.

Contenant ce qui luy eſt arrivé, pendant les années 1636. & ſuivantes, juſqu'à l'an 1638.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE 16,6.

LE Chancelier d'Aligre étant mort, le Roi revêtit de cette Dignité *Pierre Seguier*, cõme on le lui avoit promis, en lui donnant les Seaux. Ses Lettres furent preſentée au Parlement, le 10. de Janvier, & enregiſtrées. Le célebre *Antoine le Maître* fit, en cette oc-

Digitized by Google

1636. caſion, le Panegyrique du Chancelier & de ſes Ayeux, qui avoient été Membres du Parlement de Paris, comme lui, avant qu'il devint Garde des Seaux.

Il fut reçû avec grand applaudiſſement, mais bien-tôt aprés il ſervit à mortifier cette même Compagnie, de laquelle il étoit ſorti. * Pour ſubvenir aux frais de la guerre, le Roi fut obligé de créer quantité de nouveaux Officiers, & chaque Parlement, ſelon l'étenduë de ſon reſſort, fut contraint de recevoir un certain nombre de Préſidens & de Conſeillers, qui acheterent ces Charges du Roi. Le Parlement de Paris s'aſſembla là-deſſus, & voulut faire des remontrances au Roi, ſur cette augmentation; mais au lieu de les écouter, le Roi fit releguer quelques Conſeillers à Angers & à Amboiſe, pour avoir parlé trop hardiment. Le nouveau Chancelier ſe tranſporta auſſi au Parlement, pour lui apprendre que ce n'étoit pas à lui à trouver à redire à la conduite du Roi, & que ſon autorité ne s'étendoit qu'à fai-

* *Voyez Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 433. Vie du Duc d'Eſper. non p. 536.*

Digitized by Google

re observer les Loix, & à rendre 1636.
justice au Peuple. Le Roi y envoya aussi la Ville-aux-Clercs, pour défendre aux Chambres de s'assembler, & leur déclarer que l'on n'écouteroit point leurs remontrances, qu'ils n'eussent reçû les nouveaux Conseillers. Elles obeïrent, & le 17. de Mars, elles obtinrent le retour de ceux qui avoient été relegüez, à condition d'être plus sages à l'avenir.

En même temps, le Roi ferma son Epargne, pour toutes sortes de dépenses, excepté pour celles de la guerre, de sorte que les Gouverneurs des Provinces, & les Officiers de la Couronne auroient été obligez, de se passer de leurs gages & de leurs pensions, si l'on n'avoit trouvé moyen de les leur faire payer par le Royaume, que l'on chargea pour cela de nouvelles impositions. Quelques-uns aimerent mieux s'en passer, que de ruïner les Peuples mais la plûpart se servirent de ce moyen pour se faire payer de tout ce qui leur pouvoit être dû, ce qui excita de grands mécontentemens.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

1636. Le Miniſtre ſe mettoit peu en peine de ce qu'on pouvoit penſer des exactions, pourvû que l'on obéït. Il fut bien plus fâché d'apprendre que le Pape étoit dans le deſſein de rappeller Mazarin, qu'il avoit envoyé en qualité de Nonce Extraordinaire, pour travailler à la Paix générale, & en particulier à obtenir le rétabliſſement de la Maiſon de Lorraine. Mazarin, au lieu de s'aquitter de ſa Commiſſion, ne penſoit qu'à gagner la faveur du Cardinal Duc, & depuis l'affaire de Caſal, il avoit toûjours paru ſi partial pour la France, que les Eſpagnols ne le pouvoient ſouffrir. Ainſi à force d'importuner le Pape, * ils obtinrent qu'il le rappelleroit de la Cour de France, & lui ordonneroit d'aller faire à Avignon ſa Charge de Vicelegat. Le Cardinal fit ce qu'il put pour obtenir que Mazarin demeurât en France, ou que s'il n'y demeuroit pas, il allât en Eſpagne, pour porter cette Couronne à la paix, comme il le diſoit; mais comme les Eſpagnols le croyoient, pour lui ſervir

* *Au commencement de l'année* 1636. *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 375.

Digitized by Google

servir d'Espion & d'Agent, dans cette Cour. Le Roi auroit aussi volontiers consenti, que le Pape le donnât pour Ajoint au Cardinal *Ginetti*, que l'on parloit d'envoyer à Cologne, pour y traiter la Paix. * Mais le Pape ne voulut consentir à rien de semblable, & Mazarin se disposa à aller demeurer à Avignon le moins de temps qu'il pourroit. 1636.

* *Id ibid.* [b] 386.

La Cour de Romme donna encore un-autre chagrin cette année au Cardinal, c'est que les Moines de Cisteaux & de Prémontré l'ayant élû chacun pour leur Abbé Général, elle refusa de lui en accorder les Bulles. Il étoit déja Abbé de Cluny, qui est Chef d'Ordre, & par conséquent Abbé Général des Bénédictins; en sorte qu'il se seroit trouvé Chef des trois plus riches Ordres du Royaume. On disoit en sa faveur, que ces Ordres avoient besoin de réforme, & qu'il falloit pour cela une personne de grande autorité, comme étoit le Cardinal; mais on étoit persuadé à Rome que c'étoit l'envie de dominer, & non de réformer, qui le portoit à

Digitized by Google

demander ces Bénéfices. Par là, ou-
1636. tre les revenus, il auroit eu un grãd nombre de Moines dépendans de lui, & prêts à soûtenir ce qu'il voudroit, ou pour obtenir les Bénéfices, qui sont à la collation du Général de ces Ordres, ou pour lui témoigner leur reconnoissance, aprés les avoir obtenus. On craignoit aussi, qu'il ne pensât à se faire déclarer *Patriarche en France*, ou au moins *Légat à Latere*, pour toute sa vie, à l'exemple du *Cardinal d'Amboise*; & que dans cette vûë, il ne tâchât de s'assujettir les Moines: comme il avoit assujetti les Evêques & les Prêtres Séculiers, par le moyen des Bénéfices, que le Roi ne donnoit qu'à sa recommandation.

Si la Cour de Rome n'avoit pas pour lui la complaisance qu'il souhaitoit, il ne lui donnoit pas non plus la satisfaction qu'elle desiroit de lui. Dés l'année précédente il avoit résolu d'envoyer à Rome, pour Ambassadeur Extraordinaire, le Maréchal d'Estrées, quoi que le Pape eût une trés-grande répu-

gnance

gnance à le recevoir, & l'eût fait témoigner à la Cour de France. Le Maréchal partit, malgré ces oppositions, au commencement * de celle-ci, pour porter le Pape à traiter le Duc de Parme, avec plus de douceur qu'il ne faisoit. Il avoit écrit deux Brefs à ce Prince, par lesquels il desapprouvoit son union avec la France, pour attaquer le Milanés, parce qu'il exposoit un Fief de l'Eglise aux ressentimens des Espagnols. Il avoit encore fait entendre au Duc, que si le S. Siége étoit obligé d'armer, pour la défense des Etats de ce Prince, il entendoit qu'il fût dédommagé de ses frais. C'étoit là le sujet principal de l'Ambassade du Maréchal d'Estrées, avec qui le Pape refusa longtemps de traiter, parce qu'il sembloit avoir méprisé son autorité, lors qu'il s'étoit saisi de la Valteline, comme je l'ai dit ailleurs. On disoit encore que par ses bruſqueries, il avoit été cause de la mort de Paul. V. Mais enfin le Cardinal, qui n'avoit pas accoûtumé de reculer, le soûtint si fortement,

1636.

* *Le 24. de Janvier*

1636. qu'il fallut que le Pape s'accoûtumât à traiter avec lui.

* *Siri Mem. Rec. T. VIII.* 416.

Il eut ordre * de continuer à recommander à *Sa* Sainteté le P. Joſeph de la part du Roi, pour le Chapeau de Cardinal. Mais outre que la perſonne de ce Capucin déplaiſoit à la Cour de Rome, le Pape faiſoit difficulté de donner le Chapeau à un Capucin, parce que *le Cardinal de S. Honofrio* ſon Frere, qui avoit été Capucin, prétendoit qu'il n'y eût que lui, dans ſon Ordre, qui eût cet honneur. Le Pape ſe défendoit ſur ce qu'aprés avoir donné le Chapeau à un Capucin, on le demanderoit pour d'autres du même Ordre, comme on le faiſoit déja, & que cet Ordre, qui étoit ſi bien réglé, ſe corromproit par les penſées ambitieuſes, que l'on inſpireroit à beaucoup de Capucins, qui commenceroient à prétendre aux Dignitez de l'Egliſe. Le Maréchal fit plus d'une fois l'éloge du P. Joſeph, ſans pouvoir rien obtenir du Pape, qui ſe ſervoit toûjours des mêmes raiſons, quoi qu'on lui pût dire pour les affoiblir.

Digitized by Google

Avant que les Armées puſſent ſe mettre en campagne, le Duc de Parme réſolut de venir à Paris, pour ſe recommander lui même au Roi & au Cardinal. Il y fut * parfaitement bien reçû, & on le logea au Louvre, dans l'Appartement de la Reine Mere. Le Duc §. de Vvymar y vint auſſi, & fut logé à l'Arcenal; & quoi qu'on lui fit beaucoup d'honneur, on ne le traita pas comme le Duc de Parme, qui fut reçu en Prince Souverain. Cela cauſa quelque jalouſie, mais qui s'appaiſa bien tôt, le Duc de Vvymar ayant d'ailleurs ſujet d'être ſatisfait du Cardinal. 1637.

* *Le 16. de Fevrier. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 389.* §. *Ibid. p. 394.*

Le Duc de Parme obtint du Roi le Pouvoir de commander un Corps d'Armée, que le Duc de Savoye devoit lui donner, en qualité de Lieutenant du Roi. Pendant ſon abſence, les Eſpagnols & le Duc de Modene firent des courſes dans ſes Etats, & ſe rendirent maîtres de quelques petites Places. Les Troupes, que le Duc de Parme avoit ſur pied, ſoûtenuës de quelques-unes des François & du

1636. Duc de Savoye, ne les purent pas
† *Le 18. de Mars, Siri Ib. p. 396.* mettre à couvert. † Il partit donc promptement de Paris, pour mettre ordre à leur défense; & dés qu'il fut arrivé en Italie, il auroit voulu que le Duc de Savoye lui
1636. remit à l'instant un détachement considerable, pour chasser les Ennemis de ses Etats, & pour se venger du Duc de Modene; mais les Troupes, qu'on attendoit de France, n'ayant pas encore passé les Monts, il ne fut pas possible de le satisfaire. Dés-lors, on commença à blâmer le Duc de Parme, de s'être déclaré témerairement contre l'Espagne, sur des esperances chimeriques que le Cardinal lui avoit fait donner, de le mettre en possession de quelque partie du Milanés, dés qu'il seroit conquis. Il éprouva, en cette occasion, qu'un ennemi voisin est infiniment plus rédoutable qu'un ami éloigné n'est utile, quoi que sa puissance ne soit nullement inferieure à celle de l'ennemi.

Néanmoins le Roi, sur les instances du Duc de Parme, envoya

* prier le Duc de Savoye de se mettre promptement en campagne, pour l'aller secourir; puis que sans cela aucun Prince d'Italie ne voudroit favoriser une Ligue, dont il verroit les Membres s'abandonner les uns les autres. Le Duc de Savoye se résolut de satisfaire le Roi, & voulut mener avec lui le Maréchal de Thoiras, pour qui il avoit conçû une amitié particuliére, quoi que le Cardinal le tînt comme relegué à Casal, sans lui donner aucun Emploi. Il y eut là-dessus de la difficulté entre Crequi & lui, que le Roi vuida en donnant l'avantage à Crequi, qui étoit comme son Lieutenant, au lieu que Thoiras ne l'étoit que du Duc de Savoye. 1636. * Le 19. d'Avril. 1636.

Cependant les Espagnols & le Duc de Modene se fortifierent dans les lieux, qu'ils avoient pris dans les Etats du Duc de Parme. Le *Marquis de Leganés*, à qui le Roi d'Espagne venoit de donner le Gouvernement du Milanés, plaça les principales Troupes d'Espagne à *Novare*, à *Pavie*, à *Alexandrie*,

1636. & dans le voiſſinage, & jetta un Pont ſur le Pau à *Girola*, par lequel les trois Corps, dans leſquels elles étoient diviſées, pouvoient ſe communiquer; afin d'empêcher que le Duc de Savoye ne pût entrer dans les Etats du Duc de Parme. De l'autre côté, aprés de grandes conteſtations entre les Chefs, qui ne s'accordoient pas mieux, que la Campagne précédente, on conclut d'accompagner le Duc de Parme juſques ſur les Frontiéres de ſes Etats, avec toute l'Armée, & de lui donner ſix mille Fantaſſins, & huit cens Chevaux, pour en chaſſer les Ennemis, & en même temps de ſe fortifier ſur le *Teſin*, & de ſe rendre maître d'*Oleggio*, pour être en état d'avoir communication avec les Troupes de la Valteline. Il y eut encore de grandes difficultez, dans l'execution de ce deſſein, par la meſintelligence des Chefs, & par le peu d'ordre que le Duc de Savoye donna, pour faire trouver à l'Armée le nombre des batteaux néceſſaires pour paſſer les Rivieres qu'il falloit paſſer; de ſorte que

Digitized by Google

si les Espagnols eussent entendu le mêtier de la guerre, ils auroient eû plus d'une fois occasion de ruïner l'Armée des Confederez. Mais ils prirent les irrésolutions & les fausses démarches des François, pour des stratagémes. 1636.

Elle prit enfin le chemin d'Oleggio, le 14. de Juin, & le lendemain Crequi se rendit Maistre de cette Place, qui se rendit à l'instant. Trois cens Cavaliers qu'il avoit envoyez vers le Tesin, pour se saisir des batteaux, qui devoient être au passage, trouverent qu'ils étoient à l'autre bord; mais le Commandant François ayant fait prendre des écharpes rouges aux Carabiniers Montferrins, il fit accroire au Batteliers, que c'étoient des Troupes au service de l'Espagne, qui étoient poursuivies par les François, & ainsi les ayant obligez de venir de son côté, il se rendit maître des batteaux. Par ce stratagême, & par le moyen de quelques autres batteaux, que le Duc de Savoye y avoit fait conduire, ils passerent; & le Marêchal de

1636. Crequi y étant venu, on se mit à faire un retranchement, pour couvrir le Pont, qu'on avoit dessein de faire en cet endroit.

Le Duc de Savoye marcha en même temps à *Fontanet*, qu'il trouva plus fort qu'il n'avoit cru. Thoiras l'investit, & fit dresser une batterie de quatre piéces de Canon pour le battre. Comme il étoit prés de cette batterie, * une mousquetade lui perça la poitrine, & l'abattit sur la place. Il fut beaucoup regreté de tout le monde, à cause de ses belles qualitez, & des grands services qu'il avoit rendus au Royaume. Le Cardinal ne l'avoit jamais aimé, parce que le Roi avoit eu du penchant à le faire son Favori, & aprés l'avoir envoyé en Italie, il le rendit suspect au Roi, parce que deux de ses Freres s'étoient trouvez dans l'Armée de Monsieur, à la Bataille de Castelnaudarry. Il lui fit même ôter ses Gouvernemens, & ses pensions, & en fit au Roi tel portrait qu'il lui plût, sans que le Maréchal eût le moyen de se défendre.

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 411. Hist. du Maréchal de Thoiras Liv. III à la fin.*

Fontanet se rendit peu de temps aprés, & le Maréchal de Crequi se joignit au Duc de Savoye, sans aucun empêchement, parce que les Espagnols avoient entiérement abandonné les environs du Tesin; dans l'opinion que les François avoient dessein de passer le Tanare, & ensuite le Pau. Le Duc & le Maréchal demeurerent ensemble sur les bords du Tesin, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, jusqu'au 20. du mois, en consultant s'ils renverroient le Duc de Parme dans ses Etats. Ce dernier ne sçavoit lui-même quel parti prendre, mais enfin de peur qu'une Armée amie ne le ruinât, aussi bien que celle de l'ennemi, il se résolut à partir incognito, lui cinquiéme, pour se rendre par l'Etat de Genes sur ses Terres. N'ayant aucune experience dans la guerre, il avoit d'abord esperé que dans peu de mois, & sans grande dépense, l'Armée Confédérée seroit maîtresse de tout le Milanés; mais ayant vû arriver tout le contraire, & ses Etats en danger de devenir le 1636.

Digitized by Google

1636. théatre de la guerre, il changea entiérement de penſée, & devint timide hors de propos, comme il avoit été auparavant plein d'eſperances mal fondées.

Enſuite l'Armée Confédérée marcha ſur les deux bords du Teſin, pour y fortifier le poſte, que l'on jugeroit le plus avantageux pour être maîtres du cours de cette Riviére, & pour y faire un Pont. Pendant qu'elle marchoit, elle eut avis que le Marquis de Leganés venoit à elle, du côté où étoit Crequi, de ſorte que le Duc de Savoye fit travailler inceſſamment, pendant la nuit, à un Pont qui fut fait* dés le matin, pour ſe joindre au Maréchal. Les Eſpagnol avoient quatorze mille hommes de pied, quatre mille chevaux, & quatre Canons. Ils chargerent les François dés le matin, qui ſoûtinrent le choc juſqu'à ce que le Duc de Savoye fût paſſé. Le combat fut ſi opiniâtre, qu'il dura juſqu'à la nuit, la victoire ayant été incertaine pendant tout le jour, & les deux Armées étant pluſieurs fois

*Le 23 de Juin.

revenuës à la charge, ſans vouloir reculer. Mais les Eſpagnols ſe retirerent, pendant la nuit, & ce fut en vain que le Duc de Savoye & le Maréchal voulurent recommencer le combat, dés le lendemain matin. Ils n'eurent aucun avantage, que le Champ de bataille, & un peu moins de morts & de bleſſez de leur côté. Cependant le Duc de Rohan força divers paſſages autour du Lac de Come, mais quand il fut à *Lech*, il envoya dire au Duc de Savoye, qu'il ne pouvoit s'avancer que juſqu'à *Gravedonne*, parce que les chemins étoient trop difficiles. Ainſi il fut obligé de s'en retourner dans la Valteline, & le Duc de Savoye abandonna le Teſin, * & retourna en Piémont. L'Armée de France commença dés-lors à diminuer conſiderablement, par les déſertions perpetuelles, & au contraire les nouvelles levées du Milanés & du Royaume de Naples, augmentoient tous les jours celles des Eſpagnols. 1636.

* *Le 23 de Juillet.*

Le Duc de Parme étant de retour

1636. dans ſes Etats, y vit bien tôt un Corps conſiderable de Troupes Eſpagnoles ſous *D. Martin d'Arragon*, qui en ſaccagea une grande partie. Il ſe repentit alors de n'avoir pas accepté les Troupes qu'on lui avoit voulu donner, pour la conſervation de ſes Etats, qu'il craignit de charger trop, en les recevant, & il envoya les redemander avec beaucoup d'empreſſement. Mais les Eſpagnols étant alors maîtres de la Campagne, il n'étoit pas facile de le ſecourir. Pour comble de malheur, le Pape publia un Monitoire contre le Duc; par lequel il le citoit à Rome, & lui ordonnoit de retirer les Troupes qu'il avoit ſur les Etats d'autrui. Le Pape pretendoit encore avoir par écrit des ſûretez qu'il ſeroit obéï, dans l'eſpace de trente jours; ſans quoi il menaçoit d'excommunier le Duc, & de donner ſes Terres au premier occupant. On fut d'autant plus ſurpris de cette rigueur, que le Duc n'avoit alors aucun Soldat hors de chez lui, & que les Eſpagnols couroient ſes

Terres impunément, & tenoient même Plaisance bloquée. On ne sçavoit pas encore qu'il y avoit un Traité secret entre les Espagnols & les Barberins, qui souhaitoient de se rendre maîtres, sous quelque prétexte, des Etats de ce Prince, & d'en mettre en possession. *D. Tadeo Barberini*, Préfet de Rome. Le Roi envoya ordre au Maréchal d'Estrées, de se plaindre fortement du procedé du Pape, & cela l'empêcha de pousser plus ouvertement son dessein. Il ordonna aussi au Maréchal de Crequi, d'aller secourir incessamment le Duc de Parme, mais les passages lui étant fermez, tant par l'Etat de Genes, que par le Milanés, ou par des Troupes, que l'on y avoit postées, ou par les pluyes & le mauvais temps, le Maréchal ne pouvoit executer cet ordre. Ainsi le meilleur parti que le Duc de Parme pût prendre, étoit de s'acocmmoder avec les Espagnols, qui satisfaits de l'avoir humilié, lui offroient des conditions assez raisonnables, dont le Pape & le 1636.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

1636. Grand Duc de Toscane devoient être Garands. Mais le chagrin d'être si-tôt réduit a demander pardon à la Couronne d'Espagne, & les grandes promesses de la France, firent que ce Prince refusa d'écouter ceux qui lui conseilloient de s'accommoder avec les Espagnols; quoi qu'il fût bloqué dans Plaisance, & que l'on parlât d'assiéger cette Place, dans les formes.

Ainsi cette Campagne ne finit pas en Italie, aussi avantageusement pour les François, qu'elle avoit commencé, & leurs victoires servirent à peine à conserver leurs Alliez. Le Roi avoit formé le dessein de secourir les Places d'Alsace qu'il tenoit, contre les Impériaux, qui cherchoient les moyens de les reprendre, & qui esperoient de les réduire bien-tôt, à cause de l'éloignement des François. Le Cardinal de la Valette, qui venoit de faire l'année précédente son apprentissage en Allemagne, * se chargea de cette expédition. On lui donna trois mille Chevaux, &

* Le 2. de Janvier. *Aubery Vie du Card. Liv. V. c. 24. Siri Mem Rec. T. VIII.* 457.

trois mille Fantaſſins d'élite, & avec cela il ravitailla heureuſement *Slechtadt, Colmar*, & *Haguenavv*. 1636.

Aprés cela il s'oppoſa, avec le Duc de Vvymar, * aux entrepriſes des Impériaux en Alſace, pour les empêcher d'y entrer, & de paſſer encore plus loin.

* *Au mois de Mai.*

Dans le même temps, le Cardinal avoit fait donner une Armée au Prince de Condé, dont le Marquis de la Meilleraye étoit Lieutenant, pour entrer dans la Franche-Comté, & tâcher de la ſoumettre. La Cour de France ſe plaignoit des Comtois, qui étant obligez de garder la neutralité dans les guerres qu'elle pourroit avoir avec la Couronne d'Eſpagne, avoient néanmoins fourni des vivres aux Ennemis, & les avoient reçus chez eux, auſſi bien que les François Mécontens. On les accuſoit encore de diverſes autres infractions, que l'on fit beaucoup valoir dans la Dietté des Suiſſes; de peur qu'ils ne ſecouruſſent la Franche-Comté, étant Garands des Traitez de la Couronne avec cette Province. Le Prince

1636. Prince de Condé y étant entré, & ayant * assiégé Dole, les Suisses envoyerent un Député au Roi, pour le prier de faire discontinuer ce siége; mais on lui répondit la même chose que l'on avoit fait dire dans la Diette, & on lui dit que s'il venoit des Députez de chaque Canton, on verroit ce que l'on auroit à faire. Cependant quelque peu d'argent appaisa ceux d'entre-eux, qui crioient le plus, & cette Députation s'en alla en fumée. Mais ceux de Dole, quoi qu'attaquez avec beaucoup de vigueur, se défendirent mieux qu'on n'avoit crû, & la Place se trouva en état d'attendre le secours des Imperiaux & des Espagnols. Le Prince, aprés avoir gagné les dehors pied à pied, & avec beaucoup de peine, y fit donner un violant assaut, le 14. de Juin, commandé par le Marquis de Villeroi Maréchal de Camp, mais les François furent repoussez avec perte. Cependant le Duc de Lorraine & *Lamboi* entrerent dans la Franche-Comté avec huit mille Fantassins, & autant de Chevaux,

* *Le 28. de Mai.*

&

& se vinrent camper à une lieuë des Lignes des François, à dessein de les attaquer le lendemain. Mais le Prince ne les attendit pas, ayant levé promptement le siege, & s'étant retiré dans la Duché de Bourgogne. Les Impériaux le suivirent, & firent de grands ravages dans la Bourgogne, & dans la Bresse. 1636.

* Le 31. d'Août. § Le 2. de Novembre. *Aubery Vie du Card. Liv. V. c. 44.*

Le Duc de Lorraine fut ensuite assiéger *S. Jean de Lône*, pendant que Galas, qui s'étoit joint à lui ravageoit la Province, sans que ni le Prince de Condé, ni le Duc de Vvymar, ni le Cardinal de la Valette le pussent empêcher. Mais cette Place ayant fait d'abord une vigoureuse résistance, & ensuite reçû du secours, commandé par le Colonel *Ranzau*, §. le Duc de Lorraine fut aussi obligé de lever ce siége, & Galas se retira en Franche-Comté, & de là en Allemagne. Sõ Armée avoit été d'abord de plus de trente mille hommes, & elle se trouva réduite à dix-huit mille, sans avoir rien fait que piller quelques Châteaux & quelques Villa-

1636. ges. Le peu d'ordre dans les deſſeins, l'irréſolution des Généraux, & l'envie de piller, firent perdre aux Impériaux la plus belle occaſion du monde de ruïner la France, qui avoit auſſi été extrémement embarraſſée ailleurs, & qui ſe tira auſſi heureuſement d'affaire, par la malhabilité des ennemis.

Les Eſpagnols formerent auſſi un deſſein ſur Bayone, qui ne reüſſit pas mieux. Il n'y avoit preſque aucunes Troupes ſur la Frontiére, * & ils entrerent dans le Païs de *Labourt* ſi à l'improviſte, que la peur s'étant miſe parmi les Communes, tout fuyoit devant eux, malgré le Duc de la Valette, qui y étoit arrivé en poſte, pour aider ſon Pere, qui étoit tombé malade à Bayonne. L'*Amiral de Caſtille*, qui commandoit un Corps de ſix mille Fantaſſins, & de deux mille Chevaux, ſe rendit ainſi maître de la Campagne, & en même temps de *S. Jean de Luz*, & du Fort de *Socoa*, à trois lieuës de Bayonne. Mais au lieu de s'avancer promptement, pour attaquer cette Ville,

* *En Octobre. Voyez la vie du Duc d'Eſpernon & Siri. T. VIII. p. 460.*

qui manquoit de tout, & qui n'auroit pû tenir que trés-peu de jours, il s'arrêta tout court, se contentant de garder ce qu'il avoit pris d'abord. Cette faute donna le temps au Duc de la Valette de faire fortifier Bayonne, d'y faire entrer des vivres, & de mettre le reste de la Province en état de défense. 1636.

La France de son côté * tenta vainement cette année, de chasser les Espagnols des Isles d'Hieres, par le moyen d'une Flote de trente-huit Vaisseaux, qu'elle fit venir de l'Ocean, sous la Conduite du *Comte de Harcourt*, de *l'Archevêque de Bourdeaux*, & de l'*Evêque de Nantes*. Cette Flotte arriva heureusement le 12. d'Août sur les Côtes de Provence. Mais au lieu d'agir d'abord, le Maréchal de Vitry, Gouverneur de la Province, fit perdre un mois de temps à cette Armée, irrité de ce qu'on ne s'étoit pas adressé à lui pour cette effaire. Cependant la Flotte, mal équippée, & mal pourvûë par l'Evêque de Nantes, qui avoit été chargé de cette commission, ne put

* *Siri Ibid. p. 434. § Siri Mem. Rec. T. VII. p. 434.*

1636. plus tenir la Mer ; & celle des Eſpagnols, forte de cinquante Galeres, parut, & jetta trois mille hommes, avec des vivres, & des munitions, dans ces Iſles, ce qui rompit entiérement le deſſein.

Dés le commencement de l'année, les Etats Généraux des Provinces-Unies, fatiguez de la longueur de la guerre qu'ils avoient depuis tant d'années avec l'Eſpagne, renoüérent avec eux la négociation qu'ils avoient interrompuë. La France s'en étant apperçûë, on envoya ordre au Maréchal de Brezé, & au Baron de Charnacé, de tâcher de rompre les Conferences, que l'on avoit commencées en Brabant, concernant cette affaire. Ils en vinrent heureuſement à bout, & les Etats déclarerent aux Agens des Eſpagnols, qu'ils ne concluroient rien, ſans le conſentement de la France. Ils en donnerent encore des aſſurances par écrit au Marechal de Brezé, & ils ſe diſpoſerent effectivement à continuer la guerre. Ils offroient à la France, ſi elle vouloit la faire à l'Eſpagne

par mer d'entretenir le tiers de la 1366.
Flotte, & de prêter au Roi trente Vaisseaux de guerre, en leur donnant deux mille livres par mois pour chacun. Le Prince d'Orange demandoit aussi dix mille hommes de pied, & douze Compagnies de Cavalerie, pour cette Campagne. Au lieu d'écouter ces offres, les autres desseins que le Cardinal avoit, & dont j'ai raconté les bons & les mauvais succés, firent apparemment négliger de ce côté-là les préparatifs necessaires, pour resister aux Espagnols. Ainsi les Etats Généraux n'étant pas secourus de la France, comme ils l'auroient dû être, le Cardinal Infant se vit hors d'inquiétude à l'égard de ce qu'ils pourroient entreprendre; & pensa à rendre à la France ce qu'elle lui avoit fait l'année précedente. D'ailleurs voyant les principales forces de la France occupées en Italie & en Bourgogne, il se contenta d'opposer le Comte de Feria au Prince d'Orange, avec un petit Corps d'Armée.

Il avoit eu dessein de se rendre

1636. maître * de la Ville de Liége, qui avoit été neutre depuis la déclaration de la guerre & Jean de Vverth l'étoit allé assiéger, mais les Liégeois s'étant accommodez, pour une somme d'argent, le Cardinal-Infant donna ordre à ce Général de se joindre au Prince Thomas & à Picolomini, pour entrer ensemble en Picardie. * Ils assiégerent d'abord la Cappelle, qui ne tint que § sept jours, & que le *Baron du Bec* rendit par capitulation. Aprés avoir pris quelques autres petites Places, ils allerent attaquer le *Catelet*, que *S. Leger*, qui en étoit Gouverneur, rendit aussi, sans attendre qu'on y fit brêche. On étoit surpris du peu de resistance des Gouverneurs de ces Places, & le Cardinal s'échauffoit extraordinairement contre-eux, quoi que ce fût par sa faute; la Frontiére de la Picardie étant demeurée, aprés la déclaration de la guerre, comme dans le milieu de la paix, sans défense & sans munitions. Pour détourner les yeux de-

* *Aubery Vie du Cardinal Liv. V. c. 35.*

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 436.*

§ *Elle se rendit le 10. de Juillet.*

tout le monde de dessus lui, il fit 1636.
condamner, par un Conseil composé des Officiers de la Couronne, qui se trouverent à Paris, & de quelques Conseillers d'Etat, les Gouverneurs des Places renduës à être écartelez, comme Traîtres. Il † maltraita même de paroles le Duc de la Valette, qui n'avoit pas voulu condamner le Baron du Bec à mort, comme les interêts du Ministre le demandoient.

† *Vie du Duc d'Esper-non p.* 548.

Tout ce que l'on put faire, ce fut d'opposer aux Espagnols un petit Corps d'Armée, commandé par le Comte de Soissons, & composé des Troupes du Maréchal de Brezé, qu'il avoit ramenées de Hollande, & de celles du Maréchal *de Chaunes*, qui avoient agi l'Eté précedent sur la Frontiere de l'Artois. Mais cette Armée n'étant nullement capable de faire tête aux Espagnols, & se diminuant encore par les détachemens qu'il en falloit faire, pour défendre les Places, qui étoient en danger d'être attaquées;

1636. elle se réduisit à leur disputer le passage de la Riviére de *Somme*, & à incommoder leur marche. Le 1. d'Août l'Armée Espagnole se présenta sur le bord de cette Riviére, & feignant de vouloir passer en un certain endroit, à la faveur de douze piéces de Canon mises en batterie, sur le bord de la Somme, elle la passa dans un autre lieu, où les François ne l'attendoient pas. Le Comte voulut attaquer leur Infanterie, qui s'étoit promptement couverte de gabions, mais il y fit tant de pertes sans pouvoir la faire deloger, qu'il fut obligé de céder la Campagne aux Espagnols, & de se retirer à Compiegne. Cela jetta l'allarme dans tout le Païs; & l'on étoit étonné que l'Armée du Comte fuît devant huit ou dix mille Chevaux, que Picolomini & Jean de Vverth commandoient. Aussi *Roye* ouvrit le lendemain les portes à l'Armée d'Espagne, & les Troupes Françoises commençoient même à s'épouventer. On craignoit que s'approchant de Paris, l'Armée Espag-

Digitized by Google

nole ne les suivît, au lieu que si elles avoient pris quelque poste plus prés de la Frontiére, les Ennemis n'auroient pas osé s'avancer trop avant dans le Royaume. Peu de jours aprés *Corbie*, qui passoit pour une Place forte, fut prise, aprés huit jours de siége, quoi qu'il y eut dix-huit cens hommes de garnison. *Soyecourt*, Lieutenant-Général de la Province, la rendit, sans attendre d'assaut, & sans craindre la peine à laquelle on avoit condamné les autres Gouverneurs. 1636.

Dés-lors une peur excessive commença à prendre les Parisiens, malgré la présence du Roi, & l'arrivée perpetuelle de nouvelles Troupes, qui grossissoient tous les jours l'Armée. On déchiroit par tout le Cardinal de Richelieu, qui avoit engagé le Royaume dans cette guerre, sans avoir pourvû à la sûreté des Frontiéres, & sur tout de celles de Picardie, si peu éloignées de Paris. Comme il n'étoit aimé que de ses Creatures, on prenoit occasion de là de dire tout le mal que l'on en sçavoit. * On ne

* *Aubery ib. c. 40. Siri ib. 438.*

1636. disoit pas seulement que la guerre n'étoit pas son métier, mais encore qu'il vouloit livrer Paris aux Espagnols, & que c'étoit pour cela qu'il avoit fait abattre les murailles du Fauxbourg de S. Honoré, sous prétexte d'agrandir la Ville de ce côté-là. Cependant * malgré tous ces murmures, le Cardinal étant venu à Paris, alloit dans la Ville, sans ses Gardes ordinaires, comme pour rassurer le Peuple, & pour faire voir la confiance que lui donnoit son innocence.

* *Aubery Vie du Card Liv. V. c.38.*

Tous les Corps de Paris allerent offrir, en cette occasion, leurs services au Roi, & ils se cottiserent pour faire promptement de nouvelles levées. On envoya chercher, dans tous les environs, tous les jeunes gens capables de porter les armes. On obligea ceux qui avoient plusieurs Laquais d'en donner un, aussi bien que les Ouvriers, qui avoient trop d'Apprentis; & l'on fit cesser de travailler à quantité de bâtimens à Paris, pour enrôller les Charpentiers & les Maçons. Le Roi ordonna encore que tous

ceux qui avoient plus d'une paire 1636.
de Chevaux de Carrosse en donneroient un, pour servir à l'Artillerie, ou à la Cavalerie; & que tous les Gentilshommes, tous ceux qui étoient exempts de la Taille, & tous les Officiers de sa Maison, se trouveroient en armes à S. Denys, dans six jours. Cependant le siége de Dole fut levé, comme je l'ai dit, & le Roi se trouva le 1. de Septembre à la tête de quarante mille hommes de pied, & de douze mille chevaux, & avec un attirail de quarante piéces de Canon.

L'Armée étant assemblée, le Roi s'y rendit accompagné de Monsieur, du Cardinal Duc, du Duc d'Angoulême, & des Maréchaux de la Force & de Châtillon, outre quantité d'autres Officiers. Monsieur fut declaré Généralissime de cette Armée, & le Comte de Soissons Lieutenant Genéral; ce que l'on fit plûtôt de peur de mécontenter ces Princes, que pour les favoriser. Le Cardinal avoit souhaité d'en être Généralissime, & que le Comte de Soissons commandât

1636. ſous lui, mais le Comte l'avoit refuſé, ce qui l'obligea de donner à Monſieur la qualité qu'il avoit ſouhaitée pour lui même. Quoique l'on fût en état de chaſſer bien-tôt les Ennemis de Picardie, le danger où l'on avoit été, & les affaires d'Italie & de Bourgogne jetterent le Roi dans une profonde mélancholie, qui faiſoit qu'il ſe chagrinoit de tout. Il étoit auſſi fâché que ſon Frere eût le Commandement de l'Armée, & vêcût en bonne intelligence avec le Comte de Soiſſons. Il témoignoit même une trés-grande froideur au Cardinal, qui avoit oſé cenſurer ſon humeur chagrine, & ſon peu de fermeté. A peine le vouloit-il voir, & il le rebutoit lors qu'il lui parloit de quelque choſe, de ſorte que le Cardinal perdoit preſque courage, & négligeoit de donner les ordres néceſſaires. On remarqua que, contre ſa coûtume, il faiſoit beaucoup de civilitez à des gens, qu'il mépriſoit auparavant. Un jour même * il demanda en public à *St. Val*, qu'il haïſſoit extrémement,

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 441.*

parce qu'il étoit attaché au parti du Comte de Soiſſons, ſon ſentiment, ſur une choſe de conſéquence. Il l'invita encore à ſouper, & S. Yval étoit ravi de voir cet eſprit fier humilié par la crainte où il étoit que les progrés des Ennemis ne fuſſent cauſe de ſa ruine. * Il ſe trouva enfin ſi abattu de corps & d'eſprit, que ſi le P. Joſeph, à qui il découvroit ſes plus ſecretes foibleſſes, ne l'eût encouragé, il étoit prêt à abandonner le Miniſtere, & à ſe mettre ainſi en danger de périr, au gré de ſes Ennemis. Mais le Capucin lui ayant rendu le courage, par ſes diſcours, il réſolut de s'appliquer plus que jamais aux affaires. 1636.

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 439.

La premiére choſe qu'il conſeilla au Roi, dans cette conjoncture, fut de porter les Etats Généraux à entreprendre quelque choſe ſur les Terres d'Eſpagne. Le Prince d'Orange étoit trés-bien diſpoſé, mais ceux qui ſouhaittoient la Trêve, empêchoient qu'il n'agît avec la vigueur néceſſaire. Il l'emporta néanmoins ſur eux, en cette rencontre, & fit défendre à un Agent

1636. des Etats à Vienne, d'y parler plus de Trêve. Il se mit en campagne, avec une Armée considerable, & prête à entreprendre quelque chose dans les Païs Bas Espagnols, en cas que le Comte de Feria s'approchât des Frontiéres de France. Ce fut alors que Frideric-Henri reçut le titre d'*Altesse*, que le Cardinal lui fit donner desormais, au lieu de celui d'*Excellence*, qu'il avoit eu jusqu'alors. Le Roi conclut encore un nouveau Traité avec les Etats, par lequel il leur promit un million & demi de livres, payable en trois termes, dans l'espace d'un an, à condition que tout cet argent seroit employé à faire la guerre aux Espagnols.

Pour encourager l'Armée par sa présence, le Roi s'y étoit rendu, comme je l'ai dit, au commencement de Septembre, & s'étoit avancé jusqu'à Senlis; d'où voyant une nuit la flamme de quelques Villages, où les Croates avoient mis le feu en se retirant, il se mit à pleurer à chaudes larmes, la ruine de ses Peuples. Cependant l'Armée d'Es-

Digitized by Google

pagne n'étant nullement capable 1636.
d'arrêter la ſienne, elle ne penſa plus qu'à ſe retirer dans les Païs-Bas, ſans avoir eu le temps de mettre ſes conquêtes à couvert. Ainſi l'Armée de France s'étant avancée devant Roye, cette Place apres avoir été battuë, pendant quelques jours, de douze piéces de Canon, ſe rendit à Monſieur par compoſition. Enſuite elle alla bloquer Corbie, car on n'eſperoit pas de la prendre par force. Pour cela l'on entreprit de l'environner de Forts & de retranchemens, de peur que les Eſpagnols ne la ſecouruſſent, & l'on ſçut bien-tôt aprés, que les Aſſiégez manquoient de farine & d'autres proviſions. Cela fit réſoudre le Cardinal à propoſer d'attaquer la Place, par force, dans la penſée que la Garniſon affoiblie, par la diſette, ſeroit contrainte de capituler. Le Maréchal de Châtillon le propoſa le premier, dans le Conſeil de Guerre, & cet avis appuyé de l'autorité du Miniſtre, l'emporta ſur celui du Comte de Soiſſons, qui croyoit qu'il étoit impoſſible de prendre

1636. cette Place par force, dans la saison où l'on étoit. On fit trois attaques, & la Garnison se voyant destituée de vivres, & sans apparence d'être secouruë, capitula le 19. de Novembre.

Ce bon succés rendit entiérement le courage au Cardinal, & rétablit glorieusement sa reputation, à laquelle les progrés des Espagnols avoient fait une trés-grande breſche. On blama néanmoins * sa conduite, en ce qu'il avoit uni le Duc d'Orleans & le Comte de Soissons, dans le commandement d'une mesme Armée, parce qu'étant tous deux ses ennemis, ils pouvoient se réünir pour le perdre. Le Ministre avoit cru que la fierté du Comte de Soissons le broüilleroit avec Monsieur, & que leurs Domestiques, dont les intérests étoient différens, les irriteroient l'un contre l'autre. Tout le contraire arriva, & ces deux Princes, ennemis depuis long-temps de Son Eminence, se réünirent plus que jamais pour le perdre. On leur fit accroire que s'ils demeuroient

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p.* 442.

Digitized by Google

étroitement unis contre le Miniſtre, ils attireroient à leur parti les Maiſons de Guiſe, de Vendôme, de Boüillon, d'Eſpernon, & de Rets, qu'il avoit mal-traitées, & qui paroiſſoient trés-mécontentes de lui. Ainſi Monſieur & le Comte étant à *Peronne*, ils tinrent conſeil pour chercher les voyes de perdre le Cardinal. Les uns vouloient que par adreſſe on fit entendre au Roi la mauvaiſe conduite de ce Miniſtre, qui étoit cauſe de tous les malheurs du Royaume, & qui l'avoit engagé dans une guerre qu'il s'imaginoit vainement pouvoir conduire lui ſeul; quoi qu'il fût plus propre à cauſer des guerres civiles dans l'Etat, qu'à repouſſer les Etrangers. L'autre ſentiment étoit de ſe défaire du Cardinal par un coup de main, qui mettroit fin à toutes ces broüilleries. Cet expédient parut le meilleur, & les deux Princes s'étant déterminez à le ſuivre, ils en firent confidence à quatre perſonnes, dont l'un étoit un des Domeſtiques de Monſieur, & les trois autres de ceux du Comte de Soiſſons. 1636.

1636. Pendant le siége de Corbie, le Roi logeoit dans un Château prés d'Amiens, & n'entroit dans la Ville, où le Cardinal-Duc étoit logé, que pour y tenir Conseil, aprés quoi il retournoit dans ce Château. Ainsi Monsieur, & le Comte résolurent, qu'un jour qu'ils viendroient au Conseil, ils ameneroient un bon nombre d'Officiers de l'Armée avec eux, & que dés que le Roi seroit rétourné en son quartier, ils s'arrêteroient avec le Cardinal, qu'ils feroient tuer, par les quatre hommes, qui avoient le secret. Ils se rendirent donc à ce dessein dans la Ville, & le Conseil s'étant tenu, le Roi se retira, selon sa coûtume. L'un des quatre Conjurez s'étant approché, comme pour dire quelque chose au Duc & au Comte, leur demanda à l'oreille s'ils persistoient toûjours dans la même resolution. Ils répondirent qu'oüi, & cet homme fit signe aux autres de s'approcher, dans le temps que les deux Princes entretenoient le Cardinal au bas du degré du lieu où

Digitized by Google

l'on avoit tenu Conseil. Il ne restoit 1636.
plus rien à faire au Duc, que de faire signe à ces gens-là, & le Cardinal étoit tué, sans qu'il pût en échapper. Mais en ce moment le Duc ayant laissé le Cardinal avec le Comte, se mit à remonter tout troublé dans la Salle, où l'un des Conjurez le suivit à l'instant, & voulut le retenir, mais le Duc ne s'arrêta point qu'il ne fut en haut. Cet homme eut beau lui représenter qu'il perdoit la plus belle occasion du monde, & qu'il n'étoit rien de si facile que d'executer le projet que l'on avoit fait, le Duc étoit si fort hors de lui-même, qu'il ne lui répondit rien que d'ambigu & que de confus, sans pouvoir se déterminer. Le Comte entretint encore quelque temps le Cardinal, l'un des Conjurez étant derriére lui, & les deux autres un peu plus éloignez; mais Monsieur ne revenant point, le Cardinal craignit qu'il n'y eût quelque dessein contre sa personne, & dit adieu au Comte, pour entrer dans son Carrosse, & se retirer chez lui. Il ne

1636. ſçut que quelque temps aprés, les circonſtances du danger, dans lequel il avoit été ; mais il ne ſe remit jamais plus entre les mains de ſes ennemis. Les Princes dirent depuis, que ſur le point de le faire aſſaſſiner, ils avoient été retenus, par la conſideration que le Cardinal étoit Prétre ; foible raiſon, pour empêcher d'executer un deſſein légitime, ſi-celui-là l'eût été ; & qui ne rendoit le crime guere plus atroce, s'ils regardoient cette action comme un crime, comme elle l'étoit en effet. D'ailleurs ce ne fut pas ſur le point de faire tuer le Cardinal, qu'ils apprirent qu'il étoit Prêtre ; & ſi cette raiſon étoit bonne, elle devoit les empêcher dés le commencement de former un ſemblable deſſein. Auſſi ceux qui avoient engagé ces Princes dans ce deſſein, attribuerent ce changement de Monſieur à ſa foibleſſe naturelle, qui le rendoit également incapable de bonnes & de mauvaiſes actions, lors qu'elles demandoient de la fermeté.

Ce coup ayant manqué de la

sorte, le Duc & le Comte prirent 1635.
l'autre voye, que l'on avoit proposée, pour perdre le Cardinal dans l'esprit du Roi. Pour en venir plus facilement à bout, ils voulurent engager dans leur dessein les Ducs d'Espernon, de la Valette, de Boüillon, & de Rets, & ils leur envoyerent des gens pour cela, mais ils ne firent par là que découvrir ce qu'ils pensoient, sans fortifier leur parti. Le Cardinal, qui s'en apperçut, jugea que le meilleur moyen de se soûtenir contre-eux, & de s'en venger, étoit de les empêcher de demeurer à la Cour, en leur faisant donner un faux avis le Roi avoit dessein de les faire arrêter. Ainsi étant allez à Paris, par ordre du Roi, le 18. de Novembre, pendant que le Cardinal étoit encore en Picardie, il leur fit donner cet avis, avec tant d'adresse, que la nuit du 20. au 21. de Novembre, ils prirent tous deux la fuite. Monsieur se retira à Blois sans avoir vû le Roi, & le Comte de Soissons à Sedan, sans lui avoir dit adieu.

Digitized by Google

1636. Dés qu'ils ne furent plus à la Cour, il ne fut pas difficile au Cardinal de persuader au Roi ce qu'il voulut, & comme le Roi apprit que ces Princes publioient qu'ils s'étoient retirez, parce qu'on vouloit les arrêter, il s'en choqua extrémement, & en effet il n'y avoit pas pensé. Monsieur envoya le lendemain au Roi [9] une Lettre fort soumise, à quoi le Roi répondit en des termes pleins d'amitié. Le Cardinal lui écrivit aussi, avec de grandes offres de services, & lui reprochoit en même temps la facilité qu'il avoit à recevoir également bien les bons & les mauvais avis.

[9] *Voyez le II. T. des Mem. d'Auberi. p. 13. & suiv.*

Pour le Comte de Soissons, qui étoit d'une humeur plus fiére, il écrivit au Roi une Lettre de reproches, où il se plaignoit que pour récompense des services qu'il lui avoit rendus, il se voyoit contraint de se réfugier chez un de ses amis, pour éviter la prison. Le Roi néanmoins ne reçut pas fort mal ses plaintes, & lui envoya dire qu'il n'avoit eu aucune pensée de

Digitized by Google

le faire arrêter, & que si la seule peur l'avoit fait sortir du Royaume, il consentoit qu'il y demeurât, & qu'il jouït de toutes ses rentes & de toutes ses pensions; pourvû qu'il y vêcut en bon Sujet. 1636.

Le Duc d'Orleans parut assez satisfait de la manière dont on traitoit le Comte, avec qui il disoit qu'il vouloit demeurer uni; & la douceur, avec laquelle on en usoit envers lui-même, sembloit l'avoir appaisé. Enfin aprés lui avoir envoyé plusieurs personnes, pour sçavoir les sujets qu'il avoit de se plaindre, & pour voir ce qu'on pourroit faire pour lui, afin de le rassurer entiérement, * Chavigni tira promesse de lui, qu'il ne se conduiroit plus, selon les avis du Comte de Soissons §, & un Ecrit signé de sa main, par lequel il supplioit le Roi de trouver bon que l'on mit fin à tout ce qui lui pouvoit donner sujet de soupçon, ou de défiance. Cela se pouvoit faire, si le Roi consentoit à son mariage, ou s'il l'en faisoit Juge lui-même. Si le Roi se déterminoit au second,

* *Siri Mem. Rec. T. VIII p.* 451.

§ *Daté du* 11. *de Decembre* 1636.

1636. il demandoit une Place de ſureté, pour pouvoir ſe déclarer ſans riſque. Le Duc ajoûtoit encore, qu'il ſouhaitoit que l'on traitât, avec la même douceur le Comte de Soiſſons.

* *Le 16. de Decembre.* Chavigni revenu à la Cour fut * bien-tôt aprés renvoyé à Blois, avec un Ecrit du Roi, par lequel il approuvoit le mariage de Monſieur, s'il le ſouhaitoit abſolument; à condition qu'il n'épouſeroit pas en même temps les interêts du Duc de Lorraine, & qu'il n'entretiendroit aucun commerce préjudiciable au bien du Royaume. Le Roi ſouhaitoit que Monſieur s'obligeât à cela, en ſignant une promeſſe qu'il lui envoyoit. A l'égard du Comte de Soiſſons, Chavigni lui dit ce que le Roi avoit fait dire à ce Prince. Le Duc d'Orleans parut ſatisfait, & dit qu'il étoit prêt de ſigner la promeſſe qu'on lui propoſoit; mais il ne voulut pas conclurre entiérement, ſans en écrire au Comte de Soiſſons, au moins par forme. Il ſouhaitoit auſſi, que l'on tirât de priſon Du

Fargis,

Fargis, Coudrai-Montpenſier, & 1636.
l'Abbé de la Riviére, qui y avoit été mis depuis peu. On ne le lui refuſa pas entiérement, mais on lui dit qu'il ſeroit plus à propos de demander ces graces au Roi, quand il ſe ſeroit entiérement raccommodé, & peu de temps aprés on rendit la liberté à l'Abbé de la Riviére, parce qu'il promit de ſe joindre à Goulas, Secretaire du Duc, & qui étoit dans les intereſts du Cardinal, pour porter Monſieur à ce que le Miniſtre ſouhaiteroit. Pour une Place de ſûreté, on ne vouloit point lui en accorder, & ſans cela le Duc craignoit qu'on ne ſe moquât de lui. Quelques-uns de ſes Domeſtiques le pouſſoient à cela, auſſi bien qu'à demeurer joint au Comte de Soiſſons, des intéreſts duquel on tâchoit de le détacher. Comme il étoit naturellement inconſtant, & irréſolu, il paroiſſoit quelquefois diſpoſé à faire ſon accord en particulier, & écrivoit en méme temps au Comte, qui l'invitoit d'aller à Sedan, qu'il avoit deſſein de l'aller joindre.

1636. Mais enfin les offres de la Cour, & les avis de ceux qui la favoriſoient auprés de lui, le déterminerent, pour quelque temps, à s'accommoder ſans le Comte, & à feindre d'avoir la goutte, pour ne pas aller à Sedan.

Cependant pluſieurs de ceux qui avoient été dans le parti de Puilaurens, ſe rendirent à Blois, & la Cour de Monſieur s'augmentoit tous les jours. Les Ducs de Vendôme & de Beaufort y allerent ſecretement, pour lui offrir leurs ſervices, & le Duc de Beaufort ſe chargeoit de le conduire ſûrement, où qu'il lui plût d'aller. Le Cardinal craignant que ce Prince ne changeât encore de ſentiment, par les ſuggeſtions de quelques-uns de ceux qui étoient auprés de lui, conſeilla au Roi de donner ordre à tous les Gouverneurs des Provinces & des Places d'autour des Blois, de veiller ſur tous les paſſages, & de l'arrêter en cas qu'il voulût aller plus loin, juſqu'à nouvel ordre. On mit des Troupes en divers lieux, à cauſe de cela, & l'on

Digitized by Google

plaça des gens à Blois, pour prendre garde à toutes les démarches de Monsieur, & en donner avis. 1636.

Dés le commencement de l'année suivante, on sçut à la Cour par le retour de Chavigni, & du *Comte de Guiche*, que l'on avoit envoyez à Blois, que le Duc d'Orleans continuoit à demander une Place de sûreté, comme Blaye, Blavet, ou Nantes. Le Comte de Soissons en demandoit autant, pour retourner à la Cour, & nommoit Verdun, ou Stenay. Le Duc appuyoit aussi cette demande du Comte, qu'il avoit paru vouloir abandonner, & il envoya *Chaudebonne* à Paris pour demander de plus, pour lui-même, l'élargissement de ses Domestiques; qu'aprés la Paix générale, on payât toutes ses dettes; que pour le présent on lui fit toucher toutes les sommes qui lui avoient été promises, & outre cela cent mille écus, pour quelques bâtimens qu'il faisoit faire; qu'on ne fît aucune recherche contre ses gens, ni contre ceux du 1637.

1637. Comte de Soiſſons ; qu'il pût demeurer, où il voudroit : & qu'on lui aſſignât ſur l'Epargne une penſion pour l'entretien de Madame, dés qu'elle ſeroit en France.

Ces prétentions de Monſieur parurent exceſſives au Roi, & au Cardinal, ſur tout en ce qui regardoit les Places de ſureté, que ces Princes ne ſembloient demander, que pour être en état, au premier mécontentement qu'ils croiroient avoir reçu, d'introduire en France les Ennemis de la Couronne. Auſſi furent-elles rejettées, & le Roi fit ſortir de la Baſtile *le Chevalier de Grignan*, qui avoit grand aſcendant ſur l'eſprit de Monſieur, dans l'eſperance qu'étant auprés de lui, il contre-balanceroit le crédit de ceux, qui le portoient à demander une Place de ſureté. On ſe perſuadoit à la Cour, que Monſieur agiſſoit ſi fort par l'inſtigation d'autrui, que l'on ne doutoit pas que ſi ceux qui étoient auprés de lui lui conſeilloient de ſe venir mettre, entre les mains du Roi, ſans rien ſtipuler, il ne le fît d'abord.

Digitized by Google

On lui envoya dire, sur le milieu de Janvier, que le Roi lui donneroit toutes les suretez qu'il souhaitoit, mais qu'il vouloit voir la fin de cette affaire. Là-dessus, Monsieur envoya à la Cour *le P. Gondran* son Confesseur, pour faire des demandes semblables à celles qu'il avoit déja faites. On comprit par là qu'il cherchoit à gagner du temps, pour se retirer à Sedan, où le Comte de Soissons tâchoit de l'attirer, par toutes sortes de moyens, & que peut-être ils attendoient que les Espagnols & les Impériaux fussent en état d'agir en leur faveur. Ainsi le Cardinal conseilla au Roi, d'aller lui même à Orleans, avec ses Gardes, pour finir cette affaire : mais il crut devoir envoyer auparavant á Sedan, au Comte de Soissons, * un Ecrit à signer, par lequel il déclaroit que le Roi lui permettant de demeurer à *Mouzon*, petite Ville de Champagne, il y vivroit en bon Sujet, & que si le Duc d'Orleans venoit à s'éloigner de l'obéïssance qu'il devoit au Roi, il ne l'assisteroit en aucune 1637.

* *Voyez le dans Aubery Mem. T. II p. 17.*

1637. maniére. Le Comte répondit qu'il s'en remettoit à ce que le Duc d'Orleans feroit; & refusa de signer cet Ecrit, par lequel il s'engageroit à demeurer dans la plus méchante Ville du Royaume. C'étoit apparemment aussi, pour en avoir le refus, que le Cardinal lui avoit fait offrir cette Ville, afin d'empêcher qu'il ne se raccommodât sitôt avec le Roi; car il le haïssoit autant; qu'il mépriſoit le Duc d'Orleans, lors qu'il n'étoit conseillé de personne. Le Ministre qui inspiroit, pour les deux Princes, les mêmes sentimens au Roi, le porta sur cette réponse à finir promptement par autorité avec Monsieur, & à laisser quelque temps le Comte hors du Royaume. Ainsi le départ du Roi pour Orleans fut fixé au 25. de Janvier, & il devoit mener avec lui les Régimens des Gardes Françoises & Suisses, avec douze cens Chevaux.

Aprés quelques négociations, Monsieur obtint que le Roi ne passeroit point Orleans, & le Cardinal * s'y étant rendu, le Duc prit

*Le 31 de Janvier.

si fort l'épouvante, qu'il se contenta 1637.
de stipuler qu'on ne l'arrêteroit pas, lors qu'il viendroit à Orleans. Le Roi lui* écrivit, pour l'inviter de l'y venir trouver, & lui engagea sa parole non seulement de ne le faire point arrêter mais encore *que si étant auprés de lui, il persistoit à vouloir sortir du Royaume, il le lui permettroit, avec toute la sûreté qu'il desireroit.* Le Cardinal y joignit un Billet, par lequel il lui disoit, *qu'il engageoit sa vie & son honneur, à l'execution de ce qu'il plaisoit au Roi de lui mander.* Le Duc signa de son côté à Blois une espece de nouveau serment de fidélité, dans lequel il demandoit aussi pardon pour le Comte de Soissons, & promettoit de se détacher de ses interêts, en cas qu'il se rendît indigne de la grace que le Roi lui auroit faite de le laisser joüir de ses biens, de ses pensions, & de ses Charges, pourvû qu'il demeurât dans les devoirs d'un bon Sujet. Le Roi fit là dessus une espece de Déclaration, où il promettoit au Duc & au Comte, de les laisser dans la

* *Aubery Mem. T. II. p. 19.*

1636. jouïſſance, que je viens de dire, à condition qu'ils ne feroient rien de préjudiciable à ſon ſervice.

* *Le 8 de Fevrier. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 474.*

Aprés cela, * le Duc vint à Orleans, accompagné du Cardinal de la Valette, ſoupa avec le Roi, vit le Cardinal-Duc, & fut tres-bien reçu dans tout le reſte, quoi que tout le monde mépriſat ſa foibleſſe. Le Cardinal Duc ne pût même s'empêcher de le railler, quoi qu'il lui fît d'ailleurs force complimens. Ce Prince envoya donner avis au Comte de Soiſſons de ce qui s'étoit paſſé entre le Roi & lui, & lui dire que s'il vouloit être compris dans ce Traité, il avoit un mois de terme pour l'accepter, & qu'en ce cas-là il pourroit demeurer dans ſon Gouvernement de Champagne, en toute ſûreté, ou revenir à la Cour.

* *Recuëil des Mem. d'Aubery T. II. p. 18.*

Le même jour que le Duc d'Orleans vit le Roi, * Sa Majeſté envoya ordre à la Comteſſe de Soiſſons, qui étoit à Paris, de ſe retirer à *Creil*, petite Ville de l'Iſle de France, de peur qu'elle ne fît quelque cabale à Paris, en faveur de ſon

Fils. Cependant ce Prince reçut 1637.
l'avis de Monsieur & aprés s'être plaint de son inconstance, il répondit, * qu'il étoit bien-aise que le Duc d'Orleans eût donné contentement au Roi; mais que pour lui, comme il n'étoit sorti de la Cour, que pour les interêts du Duc, & pour sa propre sûreté, il n'avoit plus rien à souhaiter, que de demeurer sûrement à Sedan, comme le Roi lui avoit promis qu'il le pourroit faire : Que s'il lui étoit permis de se plaindre, il se plaindroit de ce que la Déclaration du Roi, en faveur de Monsieur, lui pardonnoit une faute, qu'il n'avoit pas commise, puis que le Roi n'avoit pas desapprouvé sa retraite à Sedan : Qu'il pourroit joindre à cela le mauvais traitement qu'on avoit fait à la Comtesse sa Mere, & ce qu'on prétendoit lui ôter la jouïssance de ses pensions, & de ses Gouvernemens.

* *Mem. d'Aubery T. II. p. 20.*

Quoi que cette réponse témoignât plus de fermeté, qu'en avoit eu le Duc d'Orleans, le Comte de

1637. Soiſſons n'en fut pas plus mal-traité pour cela. Au contraire le Cardinal, craignant que s'il arrivoit que les Ennemis fiſſent une Campagne, comme celle de l'année paſſée, & le Comte étant joint avec eux, ils ne cauſaſſent beaucoup plus de deſordres dans l'Etat, fit en ſorte que le Roi envoya *le Comte de Brion* à Sedan, pour empêcher ce Prince de faire quelque démarche, dont il ne lui fût pas facile de revenir. Le Roi & le Cardinal lui écrivirent meſme quelque temps aprés, * en des termes aſſez obligeans, & il répondit * avec beaucoup de ſoumiſſion au Roi, & de civilité au Miniſtre, ſans avouër néanmoins qu'il eût commis aucune faute.

* *Le 27. de Mars*

* *Le 6. d'Avril.*

Mem. d'Aubery T. II. c. 21.

Cependant le Cardinal apprit que ce Prince, qui étoit fort aimé des gens de guerre, avoit envoyé pluſieurs * Emiſſaires dans les Armées du Roi, pour tâcher de débaucher pour lui divers Officiers. * Outre cela on découvrit, par le moyen du *P. Hilarion* Capucin, qu'on lui envoya, pour le porter à

* *Aubery Vie du Card. Liv. V. c. 49.*

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 474.*

ſe réconcilier avec le Roi, ou pour ſçavoir ſa derniere réſolution, qu'il étoit ſur le point de conclurre un Traité avec l'Empereur & le Cardinal-Infant, par l'intervention de la Reine-Mere. Le Cardinal-Infant offroit de lui donner de l'argent, pour lever un nouveau Corps d'Armée, & l'Empereur lui accordoit la qualité de Général, pour commander les Troupes de Picolomini, auſquelles le Duc de Boüillon en devoit joindre d'autres. Le Cardinal ayant été averti de cela, craignit les ſuites de ce Traité, & envoya à Sedan *la Croiſette*, Gentilhomme du Duc de Longueville, comme au nom de la Comteſſe de Soiſſons; ne jugeant pas que le Roi y pût envoyer perſonne en ſon nom, avec honneur, aprés ce qu'il venoit d'apprendre. La Croiſette ſçut ſi bien ménager l'eſprit du Comte, qu'il retarda de ſigner le Traité que St. Yval lui apportoit des Païs-Bas, & donna parole qu'il ne s'engageroit point, qu'il ne ſçut ſi le Roi voudroit lui accorder ce qu'il lui demandoit. 1367.

Digitized by Google

1637. La Croiſette étant retourné en poſte à la Cour, en obtint à peu prés ce que le Comte prétendoit, & fut * lui porter inceſſamment cette nouvelle à Sedan. Le Roi lui permettoit * de demeurer à Sedan, ou en telle Ville qu'il lui plairoit de ſon Gouvernement de Champagne, en cas qu'il ne voulut pas venir à la Cour, ou en quélque Ville étrangere qui ne fût pas ſuſpecte, pendant quatre années entiéres; ſans qu'encore qu'il fût mandé par le Roi, pour des affaires importantes à ſon ſervice, le Comte fut obligé de venir, ni que l'on put pour cela l'accuſer de crime d'Etat, ni de deſobéïſſance. Les memes Articles portoient, que le Roi lui fourniroit, pendant le temps de quatre années, vingt-cinq mille écus par an, pour étre employez au payement de la Garniſon de Sedan: Que le Duc de Boüillon ſeroit payé de ce qui lui étoit dû du paſſé, & que le Roi lui témoigneroit qu'il avoit eu pour trés agréable l'aſſiſtance qu'il avoit donnée au Comte, & qu'il augmenteroit ſes Etats de quinze mille écus, à cauſe

*Le 14 de Juillet.

*Voyez les Mem p. Aubery T. II. p. 22

de l'Alliãce: Que le Comte jouïroit 1637.
de ſes Etats, Fonctions, Charges, Bénéfices, & Emolumens : Que le Roi donneroit déclaration à tous ceux qui l'avoient ſuivi, qu'ils ne pourroient être repris de cette faute : Que le Comte ſigneroit ces Articles, & jureroit fidélité au Roi, entre les mains d'un de ſes Aumôniers, & que la Comteſſe de Soiſſons reviendroit à Paris.

Le Comte ſigna ces Articles, & prêta ſerment de fidelité au Roi, comme le portoit le Traité, aprés quoi il s'excuſa, comme il put, à la Reine-Mere & au Prince-Thomas, de ce qu'il ne concluoit pas celui qu'il avoit commencé avec le Cardinal-Infant. Sa fermeté fit qu'il obtint plus que le Duc d'Orleans, & ſans faire de baſſeſſes, comme lui. Le Cardinal, qui étoit de la derniére fierté envers ceux qu'il ne craignoit pas, plioit ainſi à l'égard de ceux qui ſçavoient ſe faire craindre.

Il n'en fut pas de même de la Reine-Mere, * pour qui le Roi & la Reine d'Angleterre eſſayerent

* *Siri Mem. Rec. T. II. p. 519.*

1637. d'intercedér auprés de ſon Fils, ſur la fin de cette année. Elle envoya Monſigot à Londres, avec une inſtruction, par laquelle § elle demandoit d'être rétablie, comme auparavant, & la même choſe pour ſes Domeſtiques, & pour tous ceux qui avoient ſuivi ſon parti. Comme on ne craignoit nullement Charles I. en France, & encore moins Marie de Medicis, ils ne purent rien obtenir.

§ *Daté du 11. de Septembre.*

Pour venir préſentement aux affaires étrangeres, † le Duc de Parme aſſiégé par les Eſpagnols dans Plaiſance, & en danger éminent d'y être forcé, imploroit depuis long-temps le ſecours de la France, lors qu'on réſolut de lui en envoyer, par le moyen de la Flotte qui étoit venuë en Provence, pour recouvrer les Iſles de St. Honorat & de Ste. Marguerite. Mais lors que ce ſecours étoit prét à partir, le Duc de Parme, craignant qu'il n'arrivât pas aſſez à temps, fit ſon accommodement avec les Eſpagnols, par le moyen de *Pandolfibi*, Miniſtre du Grand Duc, qui faiſoit

† *Siri Ibid. p. 476.*

Digitized by Google

les fonctions de Médiateur. Il s'excusa au Roi de France, sur la nécessité où il s'étoit trouvé, & l'on ne parut pas fort irrité à la Cour contre lui ; parce qu'on ne sçavoit par quel endroit entrer dans ses Etats, ni comment y faire subsister les Troupes, que l'on avoit dessein d'y envoyer. Le Duc de Parme fit sortir le peu de ses Troupes Françoises, qu'il avoit dans ses Etats, & aprés cela il fut obligé de remettre *Sabioneta* aux Espagnols, sous prétexte de rendre cette petite Principauté à la Niéce de la Princesse de *Stigliano*, morte depuis peu. Il s'accommoda aussi bien tôt aprés, avec le Duc de Modene, & ainsi la Ligue d'Italie, & les esperances, que l'on avoit fondées là-dessus, s'évanouïrent. 1637.

Le Marquis de Leganés entra ensuite dans le Montferrat, où il prit Castel-Ponzone, & Nice de la Paille ; mais s'étant voulu avancer vers *Final*, dans le dessein de le couvrir ; parce le Maréchal de Crequi sembloit vouloir attaquer cette Place, il fut obligé de se reti-

Digitized by Google

1673. rer en desordre, aprés avoir perdu cinq ou six cens hommes.

* *Siri Ibid. p. 499.*

Cependant la Flotte de France, * pour ne pas être tout à fait inutile, fut attaquer l'Isle de Sardaigne, quoi qu'il n'y eût presque pas un Pilote sur la Flotte, qui eût quelque connoissance de ses Ports & de ses rades. Elle ne laissa pas d'y arriver fort heureusement, & de faire descente dans la Baye d'*Oristan*, sans que personne s'y opposât. Les François prirent ensuite la Ville de ce nom, qu'ils trouverent pleine de vivres. Les Chefs résolurent d'abord d'épargner les maisons particuliéres, mais d'enlever tous les vivres, pour les mener à leur Flotte. Mais cet ordre ayant été mal executé, & les maisons de la campagne pillées, toute l'Isle prit l'allarme; & les Habitans s'étant apperçus du petit nombre des François, destituez de Cavalerie, résolurent de les chasser par force. Les François, qui n'étoient que quatre mille hommes d'Infanterie, avec quelques piéces de campagne, craignirent d'être accablez par la

Cavalerie de l'Iſle, qui étoit en auſſi grand nombre qu'eux, & qui étoit encore ſuivie d'un Corps conſiderable de Fantaſſins. Ils penſerent donc à la retraite, qu'ils firent fort heureuſement, à cauſe de la mal-habilité des Milices ennemies. Dans cette précipitation, ils n'emporterent preſque rien, que la gloire d'avoir montré à la Nobleſſe & aux Peuples de l'Iſle, qu'ils entendoient mieux la guerre qu'eux.

Cette Armée Navale * étant de retour en Provence, eut ordre d'attaquer les Iſles, occupées par les Eſpagnols. Elle le fit avec tant de vigueur, qu'en peu de jours § le Roi fut maître de l'Iſle de Ste. Marguerite, malgré toute la réſiſtance des Eſpagnols; aprés quoi on contraignit la Garniſon de St. Honorat de capituler, pour avoir la liberté de ſe retirer ſans Canon, ſans Munitions, & ſans Drapeaux. Le Comte de Harcourt, qui commandoit la Flotte, aquit beaucoup de réputation en cette occaſion, auſſi bien que *Caſtelan*, qui comman-

* *Siri. Mem. Rec. T. VIII p.* 502.

§ *Le* 12. *de Mai. Voyez auſſi Charles, Bernard, ſuite année.*

1637. doit ces Troupes en qualité de Maréchal de Camp. L'Archêveque de Bourdeaux, qui y étoit auſſi, s'attribua une partie de l'honneur de cette entrepriſe, quoi que d'autres ayent voulu dire qu'il n'entendoit ni ſon métier d'Evêque, ni celui de Général, dont il vouloit ſe mêler.

Ainſi les Eſpagnols furent chaſſez des Iſles de St. Honorat & de Ste. Marguerite, qui leur avoient beaucoup coûté, ſans en tirer preſque aucun avantage, pendant qu'ils les eurent. Le Duc de la Valette les chaſſa * encore plus facilement de Guienne, ſans faire autre choſe que leur couper les vivres. Ils ſe trouverent réduits à une ſi grande extrémité, que ſans attendre qu'on les attaquât, ils embarquerent d'abord à Socoa leur artillerie & leurs malades, aprés quoi le reſte de l'Armée partit. Cependant le Duc de la Valette n'avoit été que tres-foiblement aſſiſté de la Cour, où il n'étoit pas bien ? parce que ni lui, ni ſon Pere n'avoient jamais pû plier ſous l'autorité du

* *Vie du Duc d'Eſpernon. p. 534.*

Digitized by Google

Cardinal, quoique le Fils se fût allié au Ministre. 1637.

L'entreprise que les Espagnols * firent sur le Languedoc, à la fin du même Eté, ne leur réüssit pas mieux, quoi que les François ne fussent pas fort en état de les recevoir. Le Comte Serbellon, à la tête de quatorze mille Fantassins, & de quinze cens Chevaux, alla assiéger *Leucat*, le dernier d'Août. Il l'attaqua avec beaucoup de vigueur, mais la Place étant assez forte, & par sa situation naturelle, & par les fortifications, *De Barry*, qui en étoit Gouverneur, la défendit si bien, que le Duc d'Halluin, Gouverneur de la Province, eut le temps de la venir secourir. Ayant promptement ramassé dix mille hommes des Milices du Languedoc, aguerries par les guerres civiles, avec sept ou huit cens Chevaux, dont il fit la revuë à Narbonne, le 22. de Septembre, il marcha quatre jours aprés, en ordre de bataille, vers le Camp des Ennemis. Aprés l'avoir fait reconnoître, il résolut de l'ataquer le 28.

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 513. Voyez aussi Ch. Roc. n. ad Liv. XVIII. §. X.*

1637. du même mois, à l'entrée de la nuit. Les Eſpagnols ſurpris d'entendre l'Ennemi, ſans, le voir, & ne ſçachant où courir, ſe mirent en deſordre, aprés avoir réſiſté pendant quelques heures. Ils ne trouverent point d'autre moyen de ſe ſauver, que d'abandonner leur Camp, avec toute leur artillerie, toutes leurs munitions & tout leur bagage; & la nuit qui donna moyen aux Ennemis de les vaincre, favoriſa leur fuite. En récompenſe de cette belle action, & de pluſieurs autres ſervices, le Duc d'Halluin reçut, le 27. d'Octobre, le Bâton de Maréchal de France, & on le nomma dés-lors *le Maréchal de Schomberg*, comme ſon Pere.

Le même jour le Maréchal de Vitry, Gouverneur de Provence, dont la Cour étoit mal ſatisfaite, parce qu'il avoit fait manquer la premiere entrepriſe ſur les Iſles de St. Honorat & de Ste. Marguerite, fut arrêté par le Marquis de Gévres, & conduit à la Baſtille. Son Gouvernement de Provence fut donné, en même temps, au *Comte d'Alets*.

Digitized by Google

La France ne se defendit pas seulement avec beaucoup de bonheur, en Guienne, & en Languedoc, outre qu'elle ôta aux Espagnols ce qu'ils lui avoient pris; mais elles attaqua dans les Païs-Bas, avec assez d'avantage. Le Cardinal de la Vallette, & le *Duc de Candalle* son Frere, qui avoit commandé long-temps les Troupes des Venitiens, & qui étoit revenu en France, assiégerent *Landreci*, Ville du Hainaut, * qui capitula bientôt aprés. Ils attaquerent ensuite la Capelle, & la prirent, par la lâcheté du Gouverneur, qui ne donna pas le tems au Cardinal-Infant de la secourir; quoi qu'il s'avançât à grandes journées, avec quinze mille hommes. Il n'en étoit pas loin, lors qu'il apprit que la Place étoit entre les mains des François. Le Roi avoit [9] souhaitté dés l'année précédente de faire le siége de cette Place, pour ôter aux Espagnols tout ce qu'ils lui avoient pris; mais la saison se trouva trop avancée, lors que Corbie fut prise pour s'engager

1637.

* *Le 23. de Iuillet. Mem. Rec. T. VII. p. 511.*

* *Bernard L. v XVIII. §. VI.*

* *Aubery Vie du Cardinal Liv. VI. c. 13.*

dans un nouveau siege. Il voulut
1637. qu'on le fit cette année, & s'y trouver ; mais il s'y rencontra d'abord des difficultez, qui firent que le Cardinal le détourna de cette entrepriſe, & qu'on forma le deſſein d'aſſiéger *Aveſne*:. Cependant comme on ſe mit en état de l'executer, on crut, qu'on n'y réüſſiroit pas, & qu'il valoit encore mieux attaquer la Capelle, comme on le fit. Le Roi fut extrémement irrité de ce que l'on avoit fait ce ſiége, aprés l'en avoir détourné, comme d'un deſſein dangereux, & comme ſi on lui eût envié l'honneur de prendre cette Place. Il ſe fâcha même contre le Cardinal, comme ſi ce Miniſtre l'eût voulu tromper; mais le Miniſtre l'appaiſa, en faiſant venir une Atteſtation ſignée des Chefs de l'Armée, dans laquelle ils diſoient avoir réſolu cette entrepriſe, dans les formes ordinaires, ayant trouvé l'occaſion favorable, & nullement par l'ordre du Cardinal.

En ce temps-là, le Miniſtre s'ap-

Digitized by Google

perçut de la liaiſon que la Reine 1637.
avoit avec la Ducheſſe de Chevreuſe, Maîtreſſe, comme l'on diſoit, diſgraciée de Son Eminence, & fit arrêter un homme, par le moyen duquel elle entretenoit ce commerce; comme ſi la Reine eût dû lui rendre compte de ceux, avec qui elle avoit des liaiſons! La Superieure du *Val de Grace*, que l'on accuſoit d'être de l'intrigue, fut auſſi transferée dans un autre Couvent. Tout ce qui regardoit le Miniſtere, étoit crime d'Etat, & on le puniſſoit plus ſeverement, que ce qui concernoit la perſonne du Roi. Mais revenons aux affaires de la guerre.

D'un autre côté, le Maréchal de Châtillon attaqua *Yvoix*, dans le Païs de Luxembourg, & quoi qu'il fût bien défendu par le Colonel *Bronz*, il fut contraint de ſe rendre, ſur la fin d'Août. Mais les François ne jouïrent pas longtemps de cette conquête, puis que cette Place retomba, au commencement de Septembre, entre les mains des Eſpagnols, qui s'en ren-

Digitized by Google

1637. dirent maîtres par surprise. Cette perte donna beaucoup de chagrin au Roi, & pour la réparer le Maréchal de Châtillon, que le Cardinal de la Valette, & le Marquis la Meilleraye avoient joint, avec les Corps qu'ils commandoient, alla assiéger *Danvilliers*; pendant que le Duc de Candale, qui étoit avec un autre Corps à *Maubeuge*, tenoit le Cardinal Infant en inquietude. Ce prince, aprés avoir manqué le secours de la Capelle, essaya aussi vainement de faire lever le siége de *Breda* au Prince d'Orange, dont il ne put pas seulement enlever un quartier. Frideric. Henri entra dans cette Place, le 9. d'Octobre, & tout ce que put faire le Cardinal-Infant, fut de se rendre maître de Venlo & de Ruremonde, en Gueldre. Il eut peu de jours aprés le chagrin d'apprendre que Danvilliers, l'une des meilleures Places du Païs de Luxembourg, * s'étoit renduë au Maréchal de Châtillon. Les François prirent encore diverses autres petites Places, pendant cette Campagne,

* *Le 23. d'Octobre.*

pagne, dans les Païs-Bas, & dans 1637.
la Franche-Comté, où leur Armée étoit commandée par le *Duc de Longueville.*

Si les Eſpagnols n'euſſent pas mieux réüſſi en Italie, qu'en France, & dans les Païs-Bas, le Cardinal auroit eu lieu de ſe feliciter de leur avoir fait décalarer la guerre. Mais la perte, que les François firent de la Valteline, qui leur avoit coûté tant de peine & tant de dépenſe, diminua beaucoup la joye qu'il auroit euë, à cauſe de ce qui ſe paſſoit ailleurs. Comme il étoit tout occupé des intrigues du dedans du Royaume, par le moyen deſquelles il ſe conſervoit dans le poſte qu'il occupoit, il étoit ſouvent obligé de négliger les affaires étrangeres, & il le faiſoit d'autant plus facilement, qu'il ſe rencontroit ſouvent que ceux, que le Roi y employoit, n'étoient pas dans la faveur du Miniſtre. Il ſe déchargeoit d'une grande partie de ces ſoins ſur le P. Joſeph, qui étoit plus propre à trâmer quelque fourberie, qu'à bien conduire de gran-

1637. des affaires. C'eſt ce qui fit que les Griſons ſe ſouleverent, en faveur des Eſpagnols. Ils n'avoient jamais été contens, de la maniére dont on les avoir accommodez avec les Habitans de la Valteline, * & d'ailleurs on négligeoit de payer à leurs Troupes, ce qu'on leur avoit promis. On ſe trouvoit alors dans l'impoſſibilité de le faire, à cauſe des grandes dépenſes qu'il falloit faire ailleurs, & dont quelques-unes avoient été entiérement ſuperfluës, comme celle que l'on avoit faite dans la Flotte, pendant l'année 1636. à cauſe de la diſcorde des Chefs avec le Maréchal de Vitry. Ainſi il ſe trouva que l'on devoit plus d'un million aux Troupes des Griſons, ſans qu'ils viſſent aucune apparence d'être ſatisfairs; ce qui les diſpoſa à écouter les ſollicitations de la Maiſon d'Autriche. Il arriva encore, par malheur, que le Duc de Rohan, qui avoit beaucoup d'autorité parmi eux, tomba dangereuſement malade. Pendant ſa maladie, les Griſons réſolurent de rompre avec

Siri Mem. Rec. T. VIII. P. 497.

la France, & s'engagerent les uns aux autres par ſerment à prendre les armes, pour chaſſer les François de leurs Terres. Les trois Ligues firent un Traité à *Inſpruck*, avec le Marquis de Leganés, & l'Archiduc Leopold, pour l'execution de ce deſſein. 1637.

Au jour qui fut marqué pour cela, les Troupes des Griſons abandonnetent les poſtes, que le Duc de Rohan leur avoit donnez à garder. Il en entra une partie dans Coïre, pour aſſurer la Ville contre les François, & le reſte refuſa d'obeïr à qui que ce fût, qu'aux Chefs nommez par les Ligues. Le Duc de Rohan ſe trouvãt un peu mieux, alla par tout pour les appaiſer, & à force de priéres il obtint d'eux qu'ils attendroient deux mois, pour donner le temps au Roi de les ſatisfaire. Cependant les Eſpagnols ſe diſpoſerent à aider les Griſons, s'ils en avoient beſoin; & ces deux mois ſe paſſerent, & encore deux autres aprés, par la négligence du Cardinal, ſans qu'il vînt aucun argent de

1637. France, malgré les instances du Duc de Rohan, qui représenta vainement le danger auquel il se trouvoit, si on ne payoit aux Grisons ce qui leur étoit dû. Il sembloit que le Cardinal cherchoit à perdre le Duc de Rohan, en laissant perdre la Valteline, pour lui en donner ensuite la faute, en cas qu'il n'y périt pas. Enfin tout le Païs se mit en armes, le 18. de Mars, & quelques-uns coururent au lieu, où étoit le Duc, pour l'arrêter. Il se retira promptement dans le Fort du Rhin, non qu'il fût en état de défense, mais pour éviter la furie de ce Peuple irrité, de voir qu'on ne le payoit que de paroles. Quand même ce Fort auroit pû être défendu, le Duc de Rohan n'avoit pas la liberté de déliberer là-dessus, parce que c'étoient les Suisses qui le gardoient, & qui voulurent absolument le rendre. Les Grisons entendoient que le Duc donnât incessamment les ordres, pour faire sortir les Troupes Françoises de leur Païs, mais comme il n'en avoit aucun pouvoir de

la Cour, il craignoit de se perdre, 1637.
s'il consentoit à cela. Cependant il falloit promptement se résoudre, ou voir égorger les François, qui étoient dispersez en divers endroits de ce Païs-là. Dans cette extrémité, il s'avisa d'un expedient, qui sauva en même temps son honneur, & la vie de ses Soldats. Ce fut de promettre que dans vingt jours, à compter depuis celui auquel le Traité seroit signé, il les feroit sortir de la Valteline; mais les Grisons ne se contentant pas de cela; il offrit d'aller à Coire, & d'y demeurer pour ôtage, jusqu'à l'entier accomplissement du Traité. En hazardant de la sorte sa personne, le Duc sauvoit son Armée, & donnoit le temps au Roi d'envoyer un autre Général dans la Valteline, par l'Etat de Venise, s'il le trouvoit à propos; ou si la Cour vouloit abandonner ce Païs-là, elle le pouvoit faire alors avec plus d'honeur, que si le Duc eût donné ordre de faire sortir ses Troupes, dés que les Grisons le voulurent.

1637. Les Eſpagnols, dans cette conjoncture, eſſayerent de perſuader aux Griſons de leur remettre le Duc, de peur qu'il ne s'échappât; mais les Griſons n'y voulurent jamais conſentir, & aimerent mieux le garder, comme un Priſonnier de guerre, ſans lui permettre d'avoir communication avec perſonne. Le terme de vingt jours étant expiré, ſans qu'il vînt aucun ordre de la Cour, le Cardinal étant obſtiné au ſilence, les Troupes Françoiſes * ſortirent, les Forts furent conſignez aux Griſons, & le Duc mis en liberté. Les principaux du Païs l'accompagnerent même ſur les Frontiéres, comme pour excuſer la violence, dont ils s'étoient ſervis. Aprés avoir traverſé la Suiſſe, & mené ſes Troupes dans le Païs de Gex, il les laiſſa entre les mains du *Comte de Guebriant* Marêchal de Camp, pour ſe retirer à Geneve, & y aller attendre les ordres du Roi. On cenſura extraordinairement à la Cour cette conduite du Duc de Rohan, comme s'il n'eût pas averti que ce Païs ſe perdroit, ſi on ne

* *Le 5. de Mai.*

Digitized by Google

lui envoyoit incessamment de l'argent, & s'il n'eût pas donné avis de tout ce qui se passoit. Le Cardinal fit envoyer d'abord deux cens mille livres au Comte de Guebriant, avec défense d'obéïr au Duc, & ordre de tâcher de rentrer dans le Païs d'où il venoit avec ses Troupes, en cas que les Venitiens les voulussent secourir. Mais c'étoit trop tard, & tous les passages étoient trop bien gardez; de sorte qu'on donna ordre à ces Troupes, qui étoient environ six mille hommes d'Infanterie, & sept cens Chevaux, d'aller une partie en Italie, & l'autre en Bourgogne, pour y joindre le Duc de Longueville. Dés lors la guerre qne la France pouvoit faire en Italie, n'étoit qu'une legere diversion des forces de la Maison d'Autriche, & il parut par la suite, que le Cardinal n'avoit d'autre dessein que celui-là. 1637.

Cette année il mourut trois Princes dans l'Europe, dont il étoit à craindre que la mort ne causât de grands desordres. Le premier fut *Ferdinand II.* Empereur, qui mou-

1637. rut le 14. de Février Son Fils Ferdinand III. qui avoit déja été elû Roi des Romains, lui ſucceda. Le Cardinal, par je ne ſçai quelle raiſon, ne voulut pas que la France le reconnût, ni pour Roi des Romains, ni pour Empereur; quoique tout ſe fût paſſé dans les formes, & que tous les Princes Catholiques, & la plûpart des Proteſtans, le reconnuſſent ſans difficulté. Auſſi fallut-il que la France, qui offenſa ainſi extrémement les Electeurs, & pluſieurs autres Princes, ſans néceſſité, & ſans qu'il y eût d'apparence que cela ſervît à quoi que ce ſoit, reconnût peu de temps aprés Ferdinand III. comme tous les autres. Les affaires des Suedois alloient aſſez mal cette année en Allemagne, & Banier ſe contenta de ſe mettre en poſſeſſion de la Pomeranie, aprés la mort du Duc *Bogiſlas XIV.* ſans être en état d'inquieter les Impériaux.

* Le 15 de Septembre

* Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 478.

Le ſecond Prince, qui mourut cette année, * fut Charles Gonzague, Duc de Mantouë Pendant qu'il vêcut en France, comme Vaſ-

Digitized by Google

sal, il eut beaucoup de réputation, & passa pour un Prince également brave & prudent. Etant devenu Souverain, il parut succomber sous le poids des affaires, & ne put trouver le moyen d'empêcher la désolation de ses Etats, ni par la voye des armes, ni par celle de la négociation. Il laissa ses Etats à *Charles* son Petit-fils, né du Duc de Rethel, & de Marie de Mantouë, qui en fut Tutrice. Elle étoit Fille de Vincent Duc de Mantouë & de Marguerite de Savoye, Fille de Charles Emanuel. 1637.

Enfin le troisiéme fut Victor-Amedée Duc de Savoye, qui mourut le 7. d'Octobre. Il fut autant estimé qu'aucun Prince de son temps, pour sa conduite, dans la paix & dans la guerre. On ne reprit rien en lui, que la foiblesse qu'il eut de se laisser porter par Mazarin, à mettre ses Etats de delà les Monts à la discretion de la France, en lui remettant Pignerol. Il trompa à la verité l'Espagne en cela, mais celui qui y fut le plus trompé fut lui-même, qui ne garda

1637. ainſi que le Titre de Prince Souverain, à moins que de vouloir donner des marques de Souveraineté, en faiſant ruiner ſes Etats par les François, dont il étoit obligé autrement de ſuivre les volontez. *François Hyacinthe* ſon Fils lui ſucceda, mais étant mort bien-tôt aprés, *Charles-Emanuel* prit ſa place à l'âge de quatre ans. Le Duc ſon Pere avoit laiſſé Tutrice & Régente, Chriſtine de France, qui fut reconnuë, en cette qualité, par les Senats de Turin & de Chambery, & par tous les Ordres de Piémont & de Savoye.

* *Siri ib.* p. 481. La mort * de ce Prince fut fatale à ſes Etats, parce qu'il étoit engagé dans une guerre ouverte avec l'Eſpagne, qui avoit occaſion de les envahir, & qui y étoit d'autant plus portée, que la Regente étant Sœur du Roi de France, il étoit vrai-ſemblable qu'elle dépendroit entiérement de lui. D'un autre côté Maurice Cardinal de Savoye, & le Prince Thomas, favoriſoient ouvertement l'Eſpagne, & elle avoit un prétexte plauſible d'en-

Digitized by Google

trer en Piémont, pour les mettre en poſſeſſion de la Tutelle & de la Régence, auſquelles ils pouvoient prétendre, quand on le trouveroit à propos. Ces conſiderations porterent Madame de Savoye & ſon Conſeil, à tâcher de faire la paix au plûtôt avec l'Eſpagne, pour ne pas entiérement ruiner ſes Etats. Outre cela elle découvrit, peu de temps aprés la mort de ſon Epoux, le peu de confiance qu'elle pouvoit prendre dans les Miniſtres du Roi ſon Frere. L'Emery, Ambaſſadeur de France à Turin, forma le deſſein de ſe ſervir des Troupes Françoiſes, qui étoient autour de Verceil, où le Duc étoit mort, pour ſe ſaiſir de la perſonne de la Ducheſſe, & des Prînces, ſes fils ſous prétexte de prévenir les deſſeins des Eſpagnols, qui tacheroient d'engager cette Princeſſe dans leur parti, ou au moins à demeurer dans la neutralité. L'Ambaſſadeur propoſa cette entrepriſe au Maréchal de Crequi, mais le Maréchal ne voulut pas conſentir à être l'inſtrument d'une violence 1637.

1637. de cette nature, contre une Fille de France, & contre des Princes qui étoient sous la protection du Roi. Cependant l'Ambassadeur, qui connoissoit le Cardinal-Duc à fonds, & qui sçavoit qu'en matiéres d'Etat, on approuvoit beaucoup de choses, quand elles sont faites, que l'on défendroit si l'on demandoit la permission de les faire, ne désista pas pour cela de son dessein. Mais la Duchesse en ayant été avertie, fit entrer de nuit le Marquis de Ville, dans Verceil avec des Troupes Piémontoises, & fit fermer les Portes de la Ville à quantité d'Officiers François qui s'y presenterent, sous prétexte de vouloir acheter des vivres, pour leurs Soldats. Par là elle rompit ce dessein, & les Troupes de France eurent ordre de s'éloigner de Verceil.

Le Marquis de S. Maurice, Ambassadeur de Savoye en France, ayant reçu la nouvelle du Duc son Maître, la fut porter au Roi & au Cardinal, qui promirent de proteger le jeune Duc & la Duchesse,

Digitized by Google

avec toutes les forces de l'Etat. Le Cardinal fit entendre à l'Ambaſſadeur, qui ſe plaignit du deſſein de l'Emery, que le Roi n'avoit eu aucune part en tout cela, & qu'il iroit ſecourir ſa Sœur en perſonne, s'il étoit néceſſaire. Il donna en même temps deux avis à la Ducheſſe, dont l'un étoit de mettre dans les Places de Piémont & de Savoye des Sujets du Duc, & dont elle fût aſſurée; & l'autre de traiter ſes Béaux-freres, avec toute la civilité qu'elle pourroit, mais de ne leur permettre pas d'entrer dans les Etats du Duc ſon Fils. L'Ambaſſadeur lui dit là-deſſus, que le meilleur moyen que la Ducheſſe auroit de tenir tout le monde dans le devoir, ſeroit de faire la paix avec l'Eſpagne; & le Cardinal lui répondit qu'elle devoit attendre du Roi ſon Frere, tout ce qui pourroit être avantageux à la Maiſon de Savoye, quand même cela ſeroit contre l'interêt de la Couronne, mais qu'il ne voyoit pas de ſûreté dans une paix particuliére. 1637.

Le Cardinal rendit enſuite une

1637. visite solemnelle à l'Ambassadeur, dans laquelle, aprés les premiers complimens, il lui dit, „ qu'il „ étoit surpris que Madame de Sa„ voye eût eu quelque soupçon des „ Troupes Françoises, puis que le „ Maréchal de Crequi les avoit fait „ d'abord retirer d'autour de Ver„ ceil, & les avoit conduites à Ca„ sal : Que l'on avoit découvert en „ cette occasion le panchant de „ quelques-uns de ses Conseillers, „ qui lui avoient conseillé d'envo„ yer promptement en Espagne, ce „ qui tendoit à la détacher de la „ France : Qu'il esperoit au plû„ tôt une Paix générale, mais que „ si la Duchesse & son Conseil s'im„ patientoient trop, le Roi ne l'em„ pêcheroit pas de faire son accom„ modement particulier, mais que „ son honneur ne lui permettoit „ pas d'abandonner ses autres Alliez.

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p.* 485.

Le Cardinal de * Savoye voulut en même temps venir en Piémont, pour y offrir de Bouche ses services au jeune Duc & à la Régente; mais elle le pria de n'y point

venir, de peur de donner de la jalousie à la France, avec laquelle il sçavoit bien qu'elle devoit se ménager, puis que ni son Beaupere, ni son Epoux, n'avoient pû s'attirer son indignation, sans faire des pertes considerables. Elles reçut aussi les complimens du Prince Thomas, par le Marquis Palavicini. Ce Prince lui représentoit que les François, sous prétexte de protection, pourroient bien se saisir de tout le Piémont, & de toute la Savoye, & que si l'Espagne venoit, à cause de cela, à y porter la guerre, les Etats de la Maison de Savoye seroient entiérement ruinez : Qu'elle devoit donc empêcher que les François ne se rendissent maîtres des Places fortes, pour ne pas attirer cette tépête chez elle; & que pour lui, il étoit prêt de se rendre, où il seroit nécessaire qu'il fût, pour empêcher les François de se saisir de tout: Que plus elle étoit interessée dans la conservation des Princes ses Fils, plus elle devoit se hâter de prendre les mesures nécessaires pour cela ; 1637.

1638. d'autant plus qu'il étoit visible que la guerre ne se faisoit point, pour l'agrandissement du Roi son Frere, ni du Royaume, mais pour la conservation du Cardinal, dans le poste où il étoit.

Sur la fin de cette année, le Cardinal s'étant apperçu que le Roi étoit extraordinairement mélancholique, fit ce qu'il put pour en pénetrer la cause. Comme le Roi ne lui pouvoit rien cacher, & que tous ceux qui approchoient de Sa Majesté étoient à lui, excepté le Confesseur, il sçut qu'il se sentoit des remords de conscience, de laisser si long temps la Reine sa Mere hors du Royaume, aprés toutes les soumissions qu'elle avoit faites. Ce Prince qui n'avoit de bonnes & de mauvaises pensées, que par l'instigation d'autrui, n'étoit pas capable d'avoir un scrupule comme celui-là, tout d'un coup, & le Cardinal découvrit bien-tôt que c'étoit le Confesseur qui le lui avoit mis dans l'esprit.

* *Siri Mem. Rec. T. VIII.* * Ce Jesuite s'imaginoit alors d'en être tout à fait le maistre, & de

pouvoir détruire en peu de temps le Miniſtre, contre qui il avoit dit pluſieurs choſes au Roi, comme en paſſant. C'étoit une entrepriſe dangereuſe, & à cauſe de l'humeur implacable du Cardinal, ſi elle ne réüſſiſſoit pas, & à cauſe de la foibleſſe du Roi, qui lui alloit tout redire. Cependant le *P. Cauſſin*, aprés avoir long-temps déliberé & attendu l'occaſion favorable, pour parler ouvertement au Roi, contre la conduite de ſon Miniſtre, crut l'avoir trouvée, & commença à lui repréſenter le plus fortement qu'il put ce qu'il y trouvoit à redire. Il concluoit à le congedier pour quatre raiſons principales. La premiére étoit l'exil de la Reine-Mere, où on la laiſſoit dans une indigence ſi grande, qu'elle étoit deſtituée des choſes les plus néceſſaires à la vie; & cette raiſon parut toucher le Roi. La ſeconde étoit que le Cardinal uſurpoit toute l'autorité Royale; qu'il ne demeuroit à Sa Majeſté, que le nom de Roi, & que tout le Royaume avoit recours à lui, comme à l'Arbitre ſuprême 1937.

1637. de toutes les faveurs. La troiſiéme étoit l'oppreſſion des Peuples réduits à la derniére miſére, par les impoſitions exorbitantes. La quatriéme étoit l'interêt de la Religion, que le Cardinal-Duc vouloit anéantir, comme il paroiſſoit par les ſecours qu'il avoit donnez aux Suedois & aux Proteſtans d'Allemagne qu'il avoit rendus plus formidables, que jamais ils n'avoient été.

Quand le P. Cauſſin eut achevé de parler, le Roi parut émû de ſon diſcours, qui ne contenoit en effet que des choſes de notoriété publique, & dont perſonne ne doutoit, excepté le Roi. Il ſembloit diſpoſé à éloigner le Cardinal du Miniſtere, ſi ſon Confeſſeur eût ſçû nommer quelqu'un, qui fût capable de lui ſucceder; mais c'eſt à quoi il n'avoit ſeulement pas penſé, tant il étoit peu capable de conduire une affaire de cette conſequence! Le Roi lui demanda enſuite, s'il ſoûtiendroit bien en face au Cardinal tout ce qu'il avoit avancé contre lui? Le Jeſuite fut embar-

Digitized by Google

raſſé à cette queſtion, ſçachant à qui il avoit à faire; mais s'étant raſſuré, il répondit qu'il en convaincroit le Cardinal, puis qu'il n'avoit rien dit qui ne fût trés-veritable. Le Roi repliqua qu'il le vînt voir un jour qu'il lui marqua, qui fut le 8. de Decembre. 1637.

En attendant que ce jour vint, le P. Cauſſin ſe trouva étrangement embarraſſé, ſur tout lors qu'il penſoit qu'il n'y avoit aucun fonds à faire ſur la fermeté du Roi, & tout à craindre du côté du Miniſtre. Aprés avoir balancé long-temps, ſur ce qu'il devoit faire, il réſolut de faire confidence de ce qui s'étoit paſſé au Duc d'Angoulême, & de lui propoſer d'occuper la place de premier Miniſtre. Le Duc l'étant allé voir dans la Maiſon de *S. Loüis*, il lui fit la propoſition, qui lui donna plus d'étonnement pour la hardieſſe du P. Cauſſin, que d'envie de l'accepter. Cependant feignant de ſe rendre à ſes raiſons, il le remplit d'eſperance, & lui promit de le ſoûtenir de toutes ſes forces.

Digitized by Google

1637. Le Jesuite s'impatientoit que le jour marqué fût venu ; pour soûtenir en présence du Cardinal, les accusations qu'il avoit faites contre lui. Il s'attendoit bien à voir monter le Cardinal à une colere démesurée, mais il étoit résolu de le pousser, à quelque prix que ce fût.

Mais à peine le Duc d'Angoulême étoit sorti de chez le P. Caussin, que choisissant le plus sûr parti, il courut en poste à Ruel, redire au Cardinal ce qu'il venoit d'apprendre. On blâma généralement cette lâcheté, mais le Duc s'excusoit, sur ce que ne pouvant prendre aucune assurance sur la fermeté du Roi, & voyant bien que cette affaire ne pouvoit réüssir, si le Cardinal venoit à sçavoir, par une autre voye, la confidence que le P. Caussin lui avoit faite, il ne le lui auroit jamais pardonné. Le Cardinal le remercia de son avis, & promit d'en avoir de la reconnoissance, après quoi il alla à S. Germain, trouver le Roi. Là il lui raconta tout ce qui s'étoit passé, & lui

prouva que les quatre chefs d'accusation étoient faux, par des raisons que le Roi tout seul avoit accoutumé de trouver bonnes. Il lui remontra le danger qu'il y avoit à prêter l'oreille à des esprits broüillons, & conclut à éloigner le Pere Confesseur. Pour lui il dit, qu'il souhaitoit passionnément de se retirer, & qu'il le feroit, si cela n'étoit pas desavantageux aux affaires de Sa Majesté. 1637.

Le Confesseur se rendit à S. Germain, au jour marqué, & entra dans l'Antichambre, à son ordinaire, où il apprit que le Roi étoit enfermé seul avec le Cardinal. La Conférence étant trés longue, fut de mauvais augure pour le P. Caussin, & dés qu'elle fut finie, *Des Noyers* lui vint dire, de la part du Roi, que pour ce jour-là Sa Majesté ne feroit pas ses dévotions, & qu'il pouvoit s'en retourner à Paris. Il comprit par là qu'il étoit perdu, & dés le même soir, un Exempt des Gardes fut saisir ses papiers, & sa personne, qui fut conduite à *Quimpercorentin* en Bretagne, où il demeura jusqu'à la mort du Roi.

Digitized by Google

1638. Quoi que le Cardinal-Duc dît qu'il eſperoit qu'on en viendroit bien-tôt à une paix générale, il n'y avoit encore aucun projet de Traité pour cela; & la Cour de Rome, dont les démarches ſont toûjours extrémement lentes, ne ſe hâtoit pas plus qu'à ſon ordinaire, pour porter les Couronnes à la paix. La fantaiſie que le Cardinal-Duc avoit euë, de ne vouloir pas reconnoiſtre Ferdinand III. pour Empereur, empêchoit même qu'on ne pût entrer dans aucune négociation. Auſſi entre divers ordres, * que l'on envoya au Maréchal d'Eſtrées, touchant la maniére dont on pourroit traiter la paix, ou une ſuſpenſion d'armes à Rome, on lui ordonna de chercher les moyens de faire ſçavoir à l'Ambaſſadeur de l'Empereur, ſans qu'il ſçut que cet avis vint de lui, que ſi l'on venoit à entrer en négociation, la France reconnoiſtroit Ferdinand III. L'Ambaſſadeur devoit ſur tout faire en ſorte, que les Miniſtres de la Maiſon d'Autriche ne s'apperçuſſent nullement, que le Roi

* *Le 1. de Janvier. Siri T. VIII. p. 542.*

eût la moindre envie de paix, ou de trêve, de peur qu'ils n'en tirassent avantage. On témoigna beaucoup de mécontentement contre le Comte *Ludovico*, Ambassadeur de Savoye à Rome, de ce qu'ayant proposé de faire une suspension d'armes en Italie, il avoit témoigné sçavoir de bonne part, que la France ne s'y opposeroit pas. 1637.

La Duchesse de Savoye * avoit un Jesuite pour Confesseur, nommé le *P. Monod*, qui avoit du pouvoir sur l'esprit de cette Princesse. Il témoignoit beaucoup de zele pour la Maison de Savoye, & il avoit été consideré de Victor-Amedée, de sorte qu'il se mêloit autant d'affaires d'Etat, que de celles qui concernoient la conscience. Cet homme se mit dans la tête, ou de son propre mouvement, ou par les ordres de Madame de Savoye, de chercher les moyens de faire rappeller la Reine-Mere en France. Pour cela, dans un voyage qu'il fit à Paris, il fit amitié avec le *P. Canssin* Jesuite, Confesseur du

* *Aubery Vie du Card. Liv. VI. c. 17. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 574.*

1638. Roi, & comme il avoit beaucoup plus d'adreſſe que lui, il l'engagea facilement dans ce deſſein. Mais comme on regardoit le retour de la Reine-Mere, comme une choſe impoſſible, pendant que le Cardinal-Duc ſeroit en faveur, ils prirent enſemble des meſures pour ruiner le Miniſtre, dans l'eſprit du Roi. Pour cela, le P. Cauſſin commença, comme je l'ai dit, à faire entẽdre au Roi, qu'il y alloit de ſa conſcience, de laiſſer ſi longtemps la Reine ſa Mere hors du Royaume. Le Cardinal ayant ſçû que c'étoit par le conſeil du P. Monod, que le P. Cauſſin avoit entrepris cette affaire, aprés avoir fait releguer le premier, il travailla à éloigner le P. Monod d'auprés de la Ducheſſe de Savoye, ſous prétexte qu'il favoriſoit les Eſpagnols. Le Cardinal le fit dire à Madame de Savoye, par d'Emery, de la part du Roi, que Sa Majeſté ayant ſujet de ſe défier du P. Monod, elle la prioit de l'éloigner de la Cour. La Ducheſſe ne voyant pas de ſujet de chaſſer ſon Confeſſeur, quoi qu'on en pût dire,

dire, ne voulut pas y consentir, & tâcha de desabuser le Cardinal. Mais ce dernier, qui ne haïssoit pas à demi, pressa avec plus d'obstination que jamais l'éloignement du P. Monod, comme s'il eût été impossible au Roi de bien vivre avec sa Sœur, & de la proteger, pendant qu'elle avoit ce Jesuite auprés d'elle. 1638.

Il étoit si irrité contre lui, qu'il en parloit même hors de propos à l'Ambassadeur de Savoye. Ce dernier * l'entretenant un jour du zele que Madame de Savoye avoit pour les interêts de la Couronne & du soin qu'elle prenoit que les Espagnols ne pussent faire aucune entrepriseconsiderable, qui leur réüssit. Il disoit que s'il étoit arrivé quelque chose de desavantageux à la Couronne, comme la prise de Ponzone, c'étoit par la faute des Ministres du Roi en Italie; & le Cardinal répondit, „ que la négligence du Maréchal de Crequi & de « l'Emery n'étoit pas excusable, « mais que tant que la Duchesse « auroit le P. Monod auprés d'elle, «

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 577.

1638. „ il ne falloit s'attendre qu'à de „ ſemblables deſordres, puis que „ le Roi ſe défiant alors de lui, ſes „ Miniſtres ne pouvoient parler de „ rien confidemment à Son Alteſ- „ ſe. L'Ambaſſadeur repliqua, que la demeure du P. Monod dans Turin, n'avoit pas empêché les Miniſtres du Roi d'executer les ordres de Sa Majeſté. Le Cardinal redit encore „ qu'il lui diſoit la verité, „ & que le Roi ne pouvoit commu- „ niquer ſes deſſeins à Madame de „ Savoye, de peur qu'elle ne les lui redit. Enfin ſous prétexte que le P. Monod favoriſoit le Cardinal Maurice, & Le Prince Thomas, quoi que la Ducheſſe eût des preuves du contraire, elle fut contrainte de conſentir * qu'il fut arrêté. Le Jeſuite l'ayant ſçû, tâcha de prévenir ce coup, mais on le prit ſur la Frontiére, & il fut mis en priſon à Montmeillan.

* *Sur la fin de l'année*

Cependant les Eſpagnols, & les Princes de Savoye faiſoient entendre à la Ducheſſe, que ſi elle demeuroit dans la neutralité, l'Armée d'Eſpagne ne feroit aucune en-

treprise sur le Piémont. D'un autre côté, la France la faisoit presser de renouveller le Traité de la Ligue offensive & défensive, fait avec Victor-Amedée, en 1638. & qui devoit expirer au mois de Juillet en 1638. On jugeoit même que ce Traité étoit rompu, par la mort du Duc qui l'avoit fait; aussi bien que par celle du Duc de Mantouë, & par l'accord que le Duc de Parme avoit fait avec les Espagnols. La Ducheſſe auroit bien voulu faire une Ligue défensive, comme avoit été le Traité de Pignerol, par lequel la France s'obligeoit à défendre le Piémont, en cas qu'il fût envahi par les Espagnols. Il y eut de longues contestations là-dessus, & tout ce que la Ducheſſe disoit pouvoir accorder, touchant la guerre qu'on vouloit qu'elle continuât contre les Espagnols, se réduisoit à attaquer les Places qu'ils avoient prises dans le Montferrat. Pour tout le reste, le Conseil de Savoye jugeoit qu'elle devoit se tenir dans la neutralité, pour conserver ses Etats, sans se 1638.

1638. détacher néanmoins de la France, ni faire aucun nouveau Traité avec d'autres Puiſſances. Mais on vouloit abſolument en France, qu'elle renouvellât le Traité de Rivoli, ſans avoir aucun égard aux biens de ſes Etats, ni au pouvoir d'une Régente, qui ne va pas juſqu'à déclarer une guerre de gayeté de cœur. Quoi qu'elle fît répréſenter tout cela, par ſon Ambaſſadeur, on ne l'écouta pas, & l'on parla toûjours d'envoyer une Armée conſiderable en Piémont, pour attaquer le Milanés, & défendre le Piémont contre les deſſeins du Cardinal de Savoye, & du Prince Thomas. Il étoit à craindre, que ſous pretexte de cette défenſe, le Cardinal ne ſe rendît maître abſolu de tout le Piémont, & le Conſeil de la Ducheſſe qui voyoit cet inconvenient, ne ſçavoit comment y remedier. Sans parler des exemples anciens, ils avoient devant les yeux celui de Ceſal, d'où les François n'étoient point ſortis, dés qu'ils y étoient entrez pour le garder. Quand on leur

avoit parlé de le remettre au Duc de Mantouë, ils avoient demandé à être rembourſez de la dépenſe qu'ils avoient faite pour le garder; ce qui ſe montoit à une ſi grande ſomme, que le Duc de Mantouë étoit hors d'état de la trouver. 1638.

Cependant le Marquis de Leganés * mit le ſiége devant le Fort de *Breme*, ſur le Pau, & au déla de la Riviére de *Seſia*, pour délivrer le Milanés des courſes de la Garniſon. On n'avoit pas eu ſoin de fortifier ce poſte comme il faut, & *Montgaillard*, Gouverneur de la Place, n'entretenoit pas bien la Garniſon; de ſorte que l'on jugea qu'elle alloit être perduë, ſi on ne la ſecouroit. Le Maréchal de Crequi y fut en perſonne, & comme il s'approchoit du Camp des Eſpagnols, avec deux ou trois cens chevaux, pour le reconnoître de plus prés, il mit pied à terre, avec des lunettes d'approche à ſa main, & ſe rangea prés d'un gros arbre pour s'y appuyer. Il étoit-là à regarder avec ſes lunettes, les Lignes des Eſpagnols, lors qu'un Canonnier du

* 11. *de Mars.* *Siri T. VIII. p.* 575.

1637 Camp Eſpagnol ayant vû quelques Cavaliers de ce côté-là, & un homme vêtu de rouge s'avancer, il crut que c'étoit quelque Officier de conſideration, & pointa une petite piéce droit à l'arbre où étoit le Marêchal. Il y mit le feu à l'inſtant, & le boulet emporta le bras gauche du Marêchal, qui ſoûtenoit les lunettes, lui perça le ventre, & entra dans l'arbre. Les François l'enleverent promptement, & ſon corps ayant été embaumé, il fût envoyé à Leſdiguiéres. Ainſi mourut * *Charles de Crequi*, aprés avoir donné de grandes preuves de ſa bravoure pendant pluſieurs années. Breme ſe rendit aprés quinze jours de ſiége, & aprés avoir ſouffert un aſſaut. Le Gouverneur fut arrêté à Caſal, parce qu'il ſe trouva qu'il n'avoit que ſix cens hommes, quoi que huit jours avant le ſiége; il eût été payé pour dix-ſept cens. Enſuite l'ordre de lui faire ſon procés étant venu de la Cour, il fut décapité.

* Le 17. de Mars

Aprés la mort du Marêchal de Crequi, la France ſe trouva ſi dé-

pourvuë de Généraux, en qui le Cardinal pût se fier, qu'il fallut envoyer en Italie le Cardinal de la Valette, & faire en sorte que le Pape ne trouvât pas mauvais qu'on lui donnât cet emploi. 1638.

Cependant la Duchesse de Savoye ne voyant pas de moyen de résister à la France, si elle l'offensoit, en refusant de signer la Ligue offensive & défensive, * s'y résolut, & s'attira ainsi l'Armée d'Espagne sur les bras. L'Armée du Roi & la sienne, lors que le Cardinal de la Valette y arriva, n'étoit que de dix mille Fantassins, & de trois mille Chevaux; & celle de Leganés avoit cinq ou six mille hommes de plus. Ainsi avant que les François eussent augmenté leur Armée, ce dernier fut assiéger *Verceil*, & fit des Lignes de circonvallation, pour n'être pas contraint de lever le siége. Il y avoit dans la Place environ quinze cens hommes de Troupes Françoises & Savoyardes, commandées par le Marquis *Dogliani*, Gouverneur de la Place.

* *Le 9 de Juin. Voyez le Traité dans les Mem. d'Aubery T. II. p. 147.*

1638. Les Piémontois voyant une Armée Eſpagnole chez eux, s'emporterent par tout contre la Régente, qui n'étant pas en état de les défendre, auroit dû garder la neutralité; & il y avoit grande apparence que ſi ſes Beaux-freres entroient dans le Païs, ils ſe déclareroient pour eux. Auſſi les Eſpagnols réſolurent de les engager à y aller, ſous prétexte de prendre part au Gouvernement de l'Etat, mais en effet pour s'en rendre les maîtres. Le Cardinal de la Valette fâché de voir une Place conſiderable prête à être priſe, à ſon entrée en Piémont, fit toutes les diligences poſſibles pour y jetter du ſecours, & il en vint heureuſement à bout, la nuit du 20. de Juin. Il y fit entrer, ſans perte, environ deux mille hommes, commandez par *S. André*, Meſtre de Camp des Troupes de Savoye. Néanmoins malgré la réſiſtance de la Garniſon & du ſecours, les Eſpagnols continuerent le ſiége, & les Aſſiégez manquant entiérement de poudre furent réduits à l'extrémité, en peu de jours. Ainſi

Digitized by Google

aprés avoir repoussé un assaut à coups d'épées, de piques, & de pierres, ils se rendirent à composition, au commencement de Juillet. Le Cardinal de la Valette, qui n'étoit pas éloigné de l'Armée d'Espagne, avoit été d'avis d'attaquer ses retranchemens ; mais les Généraux de la Duchesse ne voulurent pas y consentir, de peur que l'entreprise ne reüssissant pas, le Piémont ne fut trop exposé aux courses des Espagnols. Aprés la prise de la Place, la Duchesse ne laissa pas de se plaindre du Cardinal de la Valette, & les Peuples parloient mal partout des François. Mais ce qui leur devoit nuire leur fut avantageux, parce que la Duchesse se vit obligée par là de mettre Garnison Françoise, dans toutes les Places du Piémont, malgré les murmures de ses Sujets. Dans le même temps, les Espagnols manquerent un dessein sur Casal, favorisé par la Duchesse de Mantouë, qui étoit entiérement dans leurs intérêts, & qui étoit fâchée de se voir dépendante des François, à cause de 1638.

1638. cette Place. Le Marquis de Leganés, pour rendre les François plus odieux aux Peuples, publia des Manifeſtes, par leſquels il déclaroit, que s'il entroit dans le Piémont & dans le Montferrat, ce n'étoit que pour en chaſſer les François, & nullement pour faire la guerre aux Ducs de Savoye & de Mantouë, qui étoient opprimez par cette Puiſſance étrangere. Cette guerre, n'étant du côté de la France qu'une pure guerre de politique, pour abaiſſer, comme le diſoit le Cardinal de Richelieu, la Maiſon d'Autriche, & comme le diſoient les autres, pour ſe rendre lui même plus néceſſaire au Roi; & les Sujets de Savoye & de Mantouë n'y étant engagez que par force, ſans néceſſité, comme ſans eſperance, les Manifeſtes de Leganés firent beaucoup d'effet dans la ſuite du temps. Mais ſon Armée étant fatiguée, ne put preſque rien entreprendre dans le Montferrat, où elle entra aprés la priſe de Verceil; & on ne penſa qu'à ſe retirer, de part & d'autre, dans les quartiers d'Hiver.

Digitized by Google

Le jeune Duc de Savoye, François-Hyacinthe, vint à mourir en * ce temps-là, âgé de sept ans, & son Frere, Charles-Emanuel, lui succeda. Cela affligea extraordinairement la Régente, qui vit desormais toutes ses esperances fondées sur la vie du second de ses Fils, les Etats de la Maison de Savoye devant tomber entre les mains du Cardinal, en cas que ce jeune Prince vint à mourir. Cela l'obligea à se lier à la France plus fortement que jamais, & à s'abandonner malgré elle aux Conseils du Cardinal Duc, sans la bonne volonté duquel, il lui étoit inutile d'être Fille de Henri IV. & de Marie de Medicis, aussi bien que Loüis XIII. 1637.

* Le 4. Octobre.

Le Cardinal de Savoye étant parti secretement de Rome, se rendit incognito à *Tortone*, d'où il fit quelques entrepriſes sur Turin & sur *Carmagnole*, qui ne réüssirent pas. On mit en prison diverses personnes, qui y avoient eu part, & le Cardinal interceda pour eux, dans une * Lettre qu'il écrivit à la

* Du 4. Decembre Voyez la dans le II. T. des Mem. d'Aubery p. 230.

1638. Régente; dans laquelle il lui disoit qu'aucune autorité ne lui pouvoit défendre l'entrée dans la Maison de son Pere. Cependant peu s'en fallut qu'il ne fût pris, & s'il l'avoit été, on l'auroit envoyé en France.

Dans cette conjoncture, le Cardinal-Duc écrivoit souvent en Piémont, à la Duchesse, ou aux Ministres de France, pour l'assister de ses conseils. Il lui représentoit,

*Du 10 de Novembre. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 613.

„ dans une longue * Lettre, qu'elle devoit enfin se réveiller de la „ léthargie, dans laquelle elle „ avoit été jusqu'alors, puis qu'en „ ne le faisant pas promptement, „ son mal seroit sans remede. (*Il vouloit dire qu'elle devoit chasser le P. Monod, sans quoi le Roi ne continueroit pas à la secourir.*) „ Que peut-être Dieu avoit permis, par une Providence extraordinaire, que ses ennemis la forçassent à faire ce dont sa bonté „ l'avoit détournée, (*à signer la „ Ligue offensive, & à mettre des „ Troupes Françoises dans ses Places.*) contre ce que la raison & ses

interêts lui conſeilloient : Que « 1638.
Dieu ne feroit pas toûjours des «
miracles ſemblables à ceux qu'il «
avoit faits en cette occaſion, pour «
la conſerver : Qu'il vouloit que «
dans les affaires humaines, chacun «
ſe ſervit de ſa prudence, & que «
par conſéquent Son Alteſſe de- «
voit ſe ſervir de l'eſprit que Dieu «
lui avoit donné : Que la nature «
l'y invitoit, puis qu'elle ne «
pouvoit autrement conſerver le «
Duc ſon Fils, auſſi bien que ſa «
propre conſervation & ſon hon- «
neur : Qu'il ne lui celeroit pas, «
que les calomnies de ſes ennemis, «
dont elle pourroit facilement ſe «
défendre pendant ſa vie, paſſe- «
roient pour la verité, ſi elle ve- «
noit à mourir. Qu'il ne lui diſſi- «
muleroit pas non plus, que ſes «
Sujets ne l'aimoient pas, comme «
ils devoient, ſoit à cauſe que l'on «
n'aime jamais le Gouvernement «
des Femmes, autant que celui «
des Hommes, ſoit à cauſe de «
leur malignité particuliére : Que «
Son Alteſſe ſçavoit ce que c'é- «
toit que prétendre à une Souve- «
raineté en Italie, & que l'eſprit «

1638 „ foible du Cardinal de Savoye
„ pouvoit être porté au mal, com-
„ me au bien : Qu'en permettant
„ que le P. Monod occupât le poste
„ qu'il occupoit, & que *Passer*,
„ qui favorisoit le Cardinal de
„ Savoye, fût sorti de prison, elle
„ entretenoit les plus mauvais
„ Conseillers qu'elle pût avoir
„ contre elle : Qu'étant inutile de
„ lui représenter le mal qui la
„ pressoit sans lui parler des re-
„ medes, il l'assuroit qu'elle se
„ pourroit mettre à couvert de tout,
„ si elle vouloit suivre les conseils
„ qu'on lui donneroit de la part
„ du Roi, & qui ne seroient ja-
„ mais différens de ceux que la na-
„ ture & la raison inspiroient : Qu'el-
„ le devoit donc, sans marchander
„ davantage, s'assurer de la person-
„ ne du P. Monod, & faire châtier
„ séverement tous ceux qui avoient
„ conspiré en faveur du Cardinal
„ Maurice : Qu'il falloit mettre
„ dans les Places des Gouver-
„ neurs, qui dépendissent absolu-
„ ment d'elle, renforcer les Corps
„ de Troupes auſquels elle pouvoit

se fier, & n'avoir pour la garde " 1638.
de sa personne & de celle de son "
Fils, que de ses Créatures, dont "
elle devoit augmenter le nombre "
par ses bienfaits : Que si elle pre- "
noit cette conduite, il oseroit, "
avec l'aide de Dieu, lui répondre "
d'un heureux succés, auquel il "
cõtribueroit volontiers de sa pro- "
pre vie ; mais que si au contraire "
sa facilité & son indulgence la "
conduisoient par un autre che "
min, elle tomberoit dans un "
malheur inévitable: Qu'il la sup- "
plioit de le dispenser de se mêler "
davantage de ses affaires, pour "
ne pas être complice du mal qui "
lui arriveroit, en ayant de la com- "
plaisance pour ses irrésolutions. "
Toutes ces leçons ne tendoiẽt qu'à faire chasser le P. Monod, & qu'à devenir l'oracle de la Ducheſſe de Savoye, comme il l'étoit de son Frere. Il sembloit être né, pour être ou le Pédagogue, ou le fleau de toute la Famille de Henri IV.

Pour venir à ce qui se passoit ailleurs, le Cardinal envoya ordre

1638. Duc de Rohan, qui étoit à Geneve, de ſe retirer à Veniſe ; de peur qu'ayant été mal-traité, il ne fit quelque entrepriſe contre lui. Mais le Duc, ſous prétexte que les chemins, pour aller à Veniſe, lui étoient fermez, alla s'aboucher avec le Duc de Vvymar en Suiſſe, & ſe rendit aprés cela dans ſon Armée. Ils avoient de fréquentes conférences enſemble, ce qui donnoit de grandes inquiétudes au Cardinal, & l'on dit que le Duc de Vvymar devoit épouſer la Fille du Duc de Rohan. Le premier, aprés avoir pris quelques petites Places, etoit allé aſſiéger *Rhinfeld*, Capitale des quatre Villes Foreſtiéres. Jean de Vverth, le Duc *Savelli*, & autres Généraux de l'Empereur, marcherent au ſecours avec dix mille hommes. Le Duc de Vvymar averti de leur marche, leur fut au devant, de l'avis du Duc de Rohan, & ce dernier, qui ne vouloit avoir aucune part au commandement, s'étant mis à la tête de l'aîle gauche, * fut des premiers

* *Le 18. de Fevrier.*

à aller à la charge, où il se battit comme un simple Soldat. Les Impériaux furent battus, après avoir assez long-temps disputé la victoire, mais le Duc de Rohan se trouva blessé de deux mousquetades, dont il mourut le 23. d'Avril. Quoique le Roi lui eût écrit une Lettre, pour le remercier du service qu'il venoit de lui rendre, il ne fut pas fâché de sa mort, parce que ses grandes qualitez, & les guerres passées lui avoient, depuis longtemps, attiré l'inimitié de la Cour, qui ne s'étoit réconciliée avec lui que par forme. Le Cardinal, qui ne vouloit au service du Roi, que des gens prêts à faire tout ce qu'il ordonnoit, & qui l'avoit maltraité plus d'une fois, crut être délivré d'un ennemi. 1638.

Rhinfeld tomba * ensuite entre les mains du Duc de Vvymar, après quoi Fribourg & le Païs de Brisgavv se soumirent à lui, aussi bien que plusieurs Villes de la Suaube. Son dessein étoit d'aller bloquer Brisach, à qui il en vouloit principalement. Il le fit, & battit deux fois les Impériaux, avant que

* *Le 23. de Mars.*

1638. de pouvoir ſerrer cette Place de prés. Ils eſſayerent aprés cela encore deux fois d'y jetter du ſecours, & furent repouſſez avec perte. Enfin Vvymar réduiſit Briſach à ſe rendre, faute de proviſions le 19. de Décembre.

Cette Place auroit été de trés-grande importance à la France, mais les grands ſervices que le Duc de Vvymar lui avoit rendus, ceux qu'il pouvoit encore rendre, & la promeſſe que le Roi lui avoit faite du Landgraviat d'Alſace, vouloient qu'on lui laiſsât joüir de cette conquête. En effet il s'en mit en poſſeſſion, & on le ſouffrit, pour ne pas le dégouter, dans un temps où il pouvoit faire autant de mal que de bien, juſqu'à ce qu'on trouvât occaſion de l'en dépoſſéder, ce qui ne fut pas néceſſaire, comme on le verra dans la ſuite.

Ce fut-là tout l'avantage conſiderable, que la France remporta cette année contre la Maiſon d'Autriche. * Le Marêchal de Châtillon étant entré dans l'Artois, dés le

* *Voyez dans les Campag*

commencement de la campagne, aprés avoir désolé le Païs; sans qu'on pût comprendre son dessein, fut enfin assiéger S. Omer le 26. de Mai; & la Place n'étant pas en fort bon état, il crut la pouvoir emporter en peu de temps. Mais le Prince Thomas y ayant fait entrer du secours, cela retarda ses esperances, quoi qu'il crût encore qu'il en viendroit à bout. Mais enfin le même Prince Thomas, & Picolomini le contraignirent de lever * le siége, aprés y avoir jetté une seconde fois du secours; quoique le Maréchal de la Force l'eût joint avec un Corps d'Armée. On attribua ce mauvais succés en partie à la faute du Maréchal de Châtillon, qui n'avoit pas fait d'assez bonnes Lignes de circonvalation, & avoit poussé ce siége trop lentement; & en partie à la mesintelligence des Généraux.

1638. *Le P. Thomas, par Em. Tesauro. S Omero assediato.*

* *Le 16. de Juillet.*

Ils se retirerent néanmoins, avec beaucoup d'ordre, & le Prince Thomas, sans les suivre, prit le chemin de Theroüanne, pour couvrir le Païs; & jetter du monde dans *Hédin*, qui étoit menacé.

Digitized by Google

1637. Le Cardinal fut extrémement fâché de la levée de ce siége, non seulement pour l'intérêt de la Couronne, mais encore parce qu'il s'étoit flatté qu'on l'emporteroit, à cause d'une révelation prétenduë d'une Religieuse du Convent du *Mont-Calvaire* dans *le Marêts*. * Le P. Joseph, qui l'avoit consultée, lui avoit dit que cette Religieuse avoit été trois jours en prières, pour obtenir de Dieu la révelation du succés de cette Campagne; & qu'enfin elle avoit été ravie en extase, où elle avoit vû deux Armées qui se battoient auprés de S. Omer, en sorte que la victoire étoit demeurée à celle du Roi. Sur cette impertinente vision, qui pouvoit ou être inventée, ou un effet de l'imagination blessée de la Religieuse, le Cardinal avoit consenti au siége de S. Omer, plûtôt qu'à celui de quelque autre Place que ce fût, parce qu'il espéroit que l'Armée du Roi gagneroit une victoire, auprés de cette Place.

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 668.*

Le Cardinal Infant eut le bonheur, pendant la même Campagne,

* de défaire ſept mille hommes des Etats Généraux, qui s'étoient rendus maîtres du Fort de *Kalloo*, ſur la Digue d'Anvers, ſous le Commandement du Comte *Guillaume de Naſſau*. Il fit encore lever * le ſiége de *Gueldre* au Prince d'Orange; de ſorte qu'il eût ſujet de ſe vanter d'avoir fait une aſſez glorieuſe Campagne. Il fit néanmoins quelque perte, puis que les François lui prirent le Fort de *Renty*, qui * ſe rendit aprés huit jours de ſiége; & qu'ils reprirent * le Câtelet, la ſeule Place qui reſtoit aux Eſpagnols, de celles qu'ils avoient priſe dans l'invaſion de l'an 1636. Les Marêchaux de Châtillon & de la Force prirent Renty, & le raſerent. *Du Hallier*, Marêchal de Camp, prit le Câtelet d'aſſaut, avec un Corps d'Armée, qui avoit été commandé par le Marêchal de Brezé, mais qui étant indiſpoſé étoit allé aux eaux, par la permiſſion du Roi. C'eſt à quoi ſe réduiſirent tous les avantages des François dans les Païs-Bas, aprés avoir donné une extréme frayeur

1638.

* *Siri ibid. p.* 670.

Le 11. de Iuin.

Le 25. d'Août.

Voyez la Relation d'Em. Teſauro

* *Le 9. d'Août. Voyez la deſcription de ce ſiege par Em. Teſauro*

* *Le 14 de Septembre Voyez en la deſcription du même Auteur*

Digitized by Google

1638. au Cardinal-Infant, au commencement de la Campagne, par les grands préparatifs qu'ils avoient faits. Le Roi irrité du peu de prévoyance du Maréchal de Châtillon, qui avoit écrit plusieurs fois à la Cour, que S. Omer ne lui manqueroit pas; * lui envoya dire de laisser le commandement de l'Armée au Maréchal de la Force, & de se retirer à sa Maison de Châtillon, sans venir à la Cour. Il vit néanmoins le Cardinal à S. Quentin, de qui il ne fut pas mal reçu; le Ministre jugeant qu'il ne falloit pas desespérer ce Général, qui pouvoit être utile dans une autre occasion.

* *Par une Lettre du 4. de Septembre. Voyez Aubery Vie du Card. Liv. V. c. 64.*

Il eut encore sujet d'user de la même § moderation envers le Prince de Condé, qui réüssit plus mal au siége de *Fontarabie*, que le Maréchal de Châtillon n'avoit fait davant S. Omer. Le Comte-Duc ayant fait l'année 1637. une invasion dans la Guienne, & une autre en Languedoc, le Cardinal-Duc, qui avoit une trés-grande jalousie pour tout ce qu'Olivarés

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 632.*

* *Vie du Duc d'Esperon p. 559.*

faiſoit, réſolut de lui rendre la pareille, à quelque prix que ce fût, * Il propoſa d'aller attaquer Fontarabie, pour porter par là la guerre en Eſpagne. Il y avoit aſſez long-temps qu'il avoit fait reconnoître cette Place par le Duc de la Vallette, qui lui avoit déconſeillé cette entrepriſe, à cauſe des difficultez qu'il y avoit trouvées. Cependant le Cardinal la reprit, & voulut en donner le commandement aux Ducs d'Eſpernon & de la Valette; à condition qu'ils avanceroient une partie des frais de la guerre, & qu'ils trouveroient moyen de les faire ſupporter à la Province de Guienne. S'ils réfuſoient d'accepter cet emploi, on leur fit dire que l'on y enverroit le Prince de Condé, pour commander dans la Province, & dans tout le voiſinage. Comme ils eurent peur que le Cardinal ne les voulût faire périr, dans cette entrepriſe, ils aimerent mieux que le Prince de Condé s'en chargeât. Le Prince accepta donc cet emploi, & ſe rendit en Guienne au mois de Mai, 1638.

1638. pour préparer tout ce qui étoit néceſſaire pour cette entrepriſe. Pour le Duc d'Eſpernon, il eut ordre de ſe retirer en ſa Maiſon de *Plaſſac*, de peur qu'il ne traverſât les préparatifs du Prince de Condé, mais le Duc de la Valette le ſuivit, comme ſon Lieutenant. Le Prince, aprés avoir fait la revuë de ſon Armée à S. Jean de Luz, le 30. de Juin, marcha droit à Fontarabie.

Pendant qu'il inveſtiſſoit cette Place, d'*Eſpenac* prit le *Paſſage*, où il trouva ſix Gallions, & cinq Vaiſſeaux de guerre Eſpagnols, fournis de tout, dont il ſe ſaiſit. Il tomba encore cinq autres de leurs Gallions entre les mains des François, & ils coulerent à fond l'Amiral de cette Flotte. Le commencement ne pouvoit être plus heureux, & il y avoit ſujet de tout eſperer, parce que les Eſpagnols ne s'étoient nullement imaginez qu'on les dût attaquer du côté du *Guipuſcoa*. *D. Chriſtoforo Meſſia*, qui avoit été fait depuis peu Gouverneur de Fontarabie, n'étoit pas encore venu dans ſon Gouverne-

ment

ment. La Garniſon, qui étoit ordi- 1638.
nairement de cinq cens hommes, étoit à peine de trois cens, & les Habitans joints avec eux, ne faiſoient que le nombre de ſept cens propres à porter les armes. Mais il y avoit un fameux Ingenieur nommé *Michel Perez*, de Biſcaye, & *D. Dominique Eguia Deſtur*, autre Biſcain, homme de courage, Lieutenant du Commandant. Le Prince ouvrit la tranchée dés le 10. de Juillet, & le 2. d'Août l'Armée Navale de France, forte de quarante-deux Vaiſſeaux chargez de monde pour mettre à terre, & commandée par l'Archevêque de Bourdeaux, parut devant le Port de Fontarabie. Elle prit d'abord ou mit en fuite diverſes Pinaſſes des Eſpagnols, qui y venoient, & donna la chaſſe à une Flotte de cinquante Bâtimens, qui amenoient du ſecours & des rafraichiſſement aux Aſſiégez. L'Archevêque ayãt ſçû qu'à la plage de *Gatari*, il y avoit quatorze Vaiſſeaux de guerre, & divers autres moindres Bâtimens, il y fut, & les brûla,

1638. on les contraignit d'échouër, qu'ils fuſſent défendus par des batteries, que l'on avoit faites ſur le bord de la Mer. Il périt dans cette action quantité d'Eſpagnols, qui furent brûlez avec les Vaiſſeaux, ou ſe noyerent; & entre autres les deux vieux Terces de Caſtille, qui faiſoient environ trois mille hommes. Les François au contraire n'y perdirent qu'environ deux cens hommes, avec quelques Officiers. Il n'y eut auſſi de leur côté, que neuf ou dix Vaiſſeaux un peu endommagez.

Ainſi Fontarabie perdit l'eſperance d'être ſecouruë du côté de la mer, & pour celui de la terre, le Prince eſperoit de l'avoir priſe, avant que les Eſpagnols puſſent ſe mettre en campagne. L'Archevêque étant de retour de ſon expedition, s'offrit de garder le Port de Paſſage, & l'embouchure de la Riviére d'*Orio*, par où les Eſpagnols pouvoient envoyer du ſecours. Cette affaire fut propoſée dans le Conſeil de Guerre, mais comme il falloit diviſer l'Armée pour

celà, & que l'on eſperoit emporter la Place en peu de temps, le Prince opina à abandonner Paſſage; ſans ſe mettre en peine de l'utilité que les Eſpagnols pourroient tirer de ce poſte, ſi le ſiége duroit long-temps. Cependant l'Armée Eſpagnole, commandée par l'Amiral de Caſtille, parut, & les vivres lui vinrent principalement par le moyen du Port de Paſſage, ce qui fit voir trop tard la faute qu'on avoit faite. Mais la principale fût que le Prince, qui n'étoit pas fort habile en matieres de ſiéges, ne fit pas aſſez preſſer les travaux. Les Eſpagols ayant occupé les hauteurs des Montagnes voiſines, ſe trouverent preſque à un coup de mouſquet des Gardes avancées des François, & il y avoit tous les jours des eſcarmouches entre les deux Armées. 1638.

Quoi que la Garniſon fut trés-petite, le Commandant avoit fait diverſes ſorties, pour retarder les ouvrages des François, & donner du temps au ſecours. Elles furent d'abord heureuſes, mais

1638. mais il en fit une plus considerable, ou les François étant mieux sur leurs gardes, ils lui tuerent cent hommes, entre lesquels fut Michel Perez, qui mourut de ses blessures dans la Place.

La Garnison étant si fort diminuée, ne tenoit plus, que dans l'esperance que l'Amiral de Castille l'alloit bien-tôt secourir, & elle lui fit dire que s'il ne se hâtoit, elle seroit contrainte de se rendre, n'étant pas en état de soûtenir un assaut.

Cepẽdant les attaques continuoient toûjours, & l'on fit jouër plusieurs mines, dont l'une, du côté de l'attaque du Duc de la Valette, fut trés dommageable aux Assiégeans* dont elle accabla deux cens, qui avoient ordre de donner, dés qu'elle auroit joüé. Quelques-uns, qui ne furent pas blessez, monterent néanmoins à la brêche, pendant le temps que les Espagnols s'étoiẽt retirez, à cause du fracas de la mine. Mais comme ils ne furent pas suivis, il fallut qu'ils retournassent en arriére. Sur leur rapport, il y eut de grandes contestations au Conseil

* *Au mois de Septembre.*

de Guerre, si on donneroit un assaut ou non ; & cependant la Garnison étant sortie par la brêche, fit un retranchement sur le haut du Bastion, emporté par la mine.* Le Prince fut néanmoins d'avis qu'on tâcheroit de s'y loger, & le Duc de la Valette, en faisant difficulté, il dit qu'il en donneroit la commission à l'Archevêque de Bourdeaux. Le Duc aima mieux l'entreprendre, quoi que ce ne fût pas, sans hésiter beaucoup, puis qu'il changea deux ou trois fois d'avis. Ayant fait enfin monter son monde à la brêche, il trouva que les ennemis y avoient fait un retranchement & une palissade ; & comme ceux qui y étoient demandoient du renfort, & des instrumens pour faire un logement en cet endroit, il leur envoya ordre de revenir, ne croyant pas pouvoir garder ce poste, ou, comme d'autres l'ont crû, par jalousie pour le Prince de Condé, afin de le faire échoüer devant cette Place. 1638.

* *Ch. Berna Vie de Loüis XIII. Liv. 19*

Là-dessus, le Prince irrité, donna l'attaque du Duc de la Valette

1638. à l'Archevêque de Bourdeaux, qui offrit d'achever le logement, & de ſe rendre maître de la Place dans trois jours, ſi le Duc de la Valette lui cédoit ſon quartier. Comme l'Archevêque ſe diſpoſoit à donner un nouvel aſſaut à cét endroit, & qu'il faiſoit débarquer les Troupes auſquelles il commandoit, on eut avis que le ſecours s'avançoit plus qu'à l'ordinaire, ce qui fit différer l'attaque.

L'Amiral de Caſtille n'avoit que quinze mille Fantaſſins, & mille Chevaux, la plûpart de Milices, qui n'avoient aucune experience de la guerre; & le Prince de Condé en avoit plus de vingt-mille, de Troupes, réglées. Cependant les Eſpagnols voyant la Place à l'extrémité, réſolurent de tenter le ſecours. * Ils marcherent en plein jour, pour attaquer les Lignes des François. Les Gardes avancées furent d'abord pouſſées, & s'étant retirées au dedans des redoutes les plus proches, en ſautant le Foſſé, les Troupes Eſpagnoles les ſuivirent par le même chemin. Le

* *Le 7. Septembre. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 636.*

quartier du *Marquis de la Force*, qui fut le premier attaqué, fut d'abord emporté ; & les premiers qui y entrerent tournerent le Canon contre les François, qui se mirent à fuir, avec un si grand desordre, que le Marquis de la Force ne les put jamais faire tourner visage, ni les rallier. Cependant les Officiers, qui faisoient encore ferme, envoyerent demander les ordres au Prince, pour sçavoir s'ils devoient se retirer, ou charger l'ennemi. Mais ayant vû le desordre, il desespera d'abord d'y pouvoir remedier, & s'embarqua de bonne heure sur un Vaisseau, qui le porta à S. Jean de Luz. On fut chercher le Duc de la Valette dans son quartier, mais il l'avoit déja cédé à l'Archevêque, par ordre du Prince, & étoit à une lieuë de là. Pour l'Archevêque de Bourdeaux, il fit embarquer son monde, & se retira aussi. Cependant le Duc de la Valette ayant sçû par les fuyards, que les Ennemis avoient forcé les Lignes & que tout étoit en desordre, courut à son quartier, pour tâcher 1638.

1638. de rallier le plus de gens qu'il pourroit; & donner au moins ordre à la retraite, ce qu'il fit du mieux qu'il put. Mais le Général ayant disparu, aussi bien que l'Armée Navale, le reste se retira en confusion, aprés avoir perdu tout le bagage, l'artillerie, & les munitions. Les Espagnols, occupez à piller le Camp, ne les suivirent point, de sorte qu'il se perdît trés-peu de monde à la retraite. Ainsi le Prince de Condé, qui ne pouvoit, en ces matiéres, ni ouvrir un bon avis, ni le suivre, fut défait par une Armée inférieure en tout à la sienne. Pour s'excuser, il rejetta la faute sur le Duc de la Valette, comme s'il eût pû empêcher qu'en deux mois il ne prît une Place, qui n'auroit pas tenu quinze jours devant un autre Général, dans l'état où elle se trouva. Le Cardinal n'osant s'en prendre au Prince, & irrité au dernier point de voir qu'un dessein, qui venoit de sa tête, avoit aussi mal réüssi que ceux du Comte-Duc contre la France, voulut perdre

le Duc de la Valette, malgré l'amitié qui éoit entre lui & le Cardinal son Frere, qui n'osa pas prendre sa défence, si ce n'est qu'en cas qu'on le trouvât innocent. Pour l'accusation de lâcheté que quelques-uns faisoient contre lui, il soûtenoit hardiment qu'elle étoit fausse, mais il n'osoit pas l'excuser entiérement de jalousie. Cependant le Duc de la Valette se retira en Angleterre, quoi qu'il eût été appellé à la Cour. La bassesse d'ame du Cardinal son Frere, si éloignée de la hauteur excessive du Duc d'Espernon leur Pere, faisoit que ce vieillard le nommoit, non *le Cardinal de la Valette*, mais *le Valet du Cardinal*. Mais le Cardinal-Duc ne pouvoit pas avoir d'autres amis, que des gens dévouëz à toutes ses passions. 1638.

Un peu de temps avant cette disgrace, * le Cardinal-Duc reçut la nouvelle de la victoire remportée sur quinze Galeres Espagnoles, de *D. Rodrigue de Velasco*, par le Marquis de Pont-Courlai, Général des Galeres Françoises, qui en

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 660.

1638. commandoit un nombre égal. Aprés un combat opiniâtre de quelques heures, à la vuë de Genes, les Eſpagnols perdirent ſix Galeres, & les François trois, & ſe ſeparerent aſſez en deſordre des deux côtez.

Au Printemps de cette année, la Reine Anne d'Autriche s'apperçût qu'elle étoit groſſe, aprés vint-deux ans de mariage, ſans l'avoir jamais été, ce qui cauſa une joye extraordinaire à la Cour, Cependant le Cardinal ayant découvert que cette Princeſſe avoit un commerce de Lettres avec le Cardinal-Infant ſon Frere, ne laiſſa pas de lui faire beaucoup de mal; tant il ſe ſoucioit peu de ce qu'on en diroit. Ce commerce étoit uniquement concernant la Paix, que la Reine regardoit avec raiſon comme un ouvrage trés-agréable à Dieu, & trés-avantageux aux Peuples. Car enfin on les épuiſoit de tous les côtez, & on déſoloit de grandes Provinces, ſans avoir d'avantages conſiderables, ni de part, ni d'autre, uniquement pour ſatisfaire les deſſeins ambi-

tieux des Suedois, ou du Cardinal, 1638.
contre la Maiſon d'Autriche. On faiſoit rendre les Lettres du Cardinal-Infant à une Religieuſe du Val de Grace, qui les mettoit dans une armoire d'un Oratoire que la Reine y avoit, & où elle alloit ſouvent. La Reine y mettoit auſſi les ſiennes, & cette Religieuſe avoit ſoin de les aller prendre, & de les remettre à un nommé *la Porte*, qui les envoyoit à Bruxelles. Le Cardinal, qui avoit plus de perſonnes qui épioient juſqu'aux moindres actions du Roi & de la Reine, qu'ils n'en avoient qui priſſent garde aux ſiennes, en fut averti ; & comme il regardoit la paix, comme une choſe dangereuſe pour ſa grandeur, il réſolut de rompre ce commerce, à quelque prix que ce fût. Il avoit toûjours entretenu le Roi en mauvaiſe humeur contre la Reine, depuis qu'elle s'étoit mélée des cabales oppoſées à ſon autorité, comme je l'ai dit ailleurs. Ainſi il ne lui fut pas difficile de faire comprendre au Roi le danger qu'il y avoit »

de permettre à la Reine d'écrire à un ennemi déclaré de l'Etat. Ayant donc fait arrêter la Porte, il voulut l'interroger lui-même, & pour cela il se rendit dans l'appartement de Chavigny, & se mit sur son lit, ayant fait tirer les rideaux, pour parler sans être vû. On fit venir ensuite la Porte, qu'il se mit à interroger, avec une voix contrefaite. Mais cette nouvelle manière d'interroger un prisonnier ne lui réüssit pas, la Porte ayant d'abord reconnu sa voix, & s'étant très-bien défendu. Là-dessus il ordonna au Chancelier d'aller au Val de Grace, dans l'Oratoire de la Reine, pour se saisir des Lettres de la Reine, & du Cardinal-Infant. Le Chancelier, qui lui étoit entiérement dévoüé, craignant néanmoins ce qui lui en pourroit arriver du côté de la Reine, chercha les moyens de n'offenser pas trop cette Princesse, & d'obéïr au Cardinal. Il fit avertir secretement la Reine du commandement qu'il avoit reçû. Cette Princesse n'ayant personne, qu'elle pût consulter dans

cette étrange conjoncture, envoya 1638.
la Marquise de *Sennecey*, au Marquis de Puysieux, qui vivoit depuis sa disgrace dans une Maison de Campagne, pour lui demander son avis là-dessus. Il fut fâché que la Reine le fît consulter sur une affaire aussi délicate que celle là, connoissant l'humeur implacable du Ministre, mais enfin il ne put refuser de dire son sentiment.

Un jour que la Reine étoit au Val de Grace, le Chancelier y fut, & lui dit la commission que le Roi lui avoit donnée. Il lui fit ensuite quelques demandes, en lui insinuant ce qu'elle devoit dire; & la Reine, lui répondant, lui montra du doigt le lieu où elle avoit accoûtumé de tenir les Lettres du Cardinal-Infant, & lui en donna les Clefs. Elle dit qu'à l'égard de ce Prince, elle n'étoufferoit jamais l'amitié, que la nature demandoit qu'elle eût pour lui, mais qu'elle sçavoit aimer son Frere, sans préjudicier à l'Etat; maxime fort opposée à celle du Cardinal-Duc, qui faisoit accroire au Roi, qu'il ne pouvoit aimer ses Sujets, & sa

1638. Mere, & ſes autres plus proches parents en même temps. La Reine avoit eu la précaution de donner à garder ſes papiers à la *Marquiſe de Sourdis*, Fille du Comte de Carmail, & le Chancelier ne trouva dans cette armoire que quelques Diſciplines.

Il s'en retourna porter cette nouvelle au Cardinal, deſeſperé d'avoir manqué ſon coup, aprés avoir fait un affront de cette nature la Reine. Ce fut un trés-grand bonheur pour cette Princeſſe de ſe trouver groſſe, car le Miniſtre l'avoit trop cruellement offenſée, pour ne pas remuer tout pour la perdre, & il avoit déja parlé au Roi, plus d'une fois, de la répudier. Dans le même temps, il arriva une autre choſe à la Cour, qui n'étoit pas de la même conſéquence, mais qui ne fait pas moins voir quelle étoit l'autorité du Miniſtre. Le Roi étoit devenu amoureux de Mademoiſelle *de la Fayette*, & entretenoit depuis quelque temps avec elle un commerce, qui déplaiſoit au Cardinal, qui ne vouloit

voir perſonne en faveur auprés du 1638.
Roi, qui ne dépendit de lui. Il arriva, ſans que le Roi ſçût pourquoi, que Mademoiſelle de la Fayette ſe retira dans le Convent *de la Viſitation*, pour ſe mettre au ſervice, comme elle diſoit, d'un plus grand Seigneur que lui. Le Roi ſouhaitoit extraordinairement de ſçavoir la raiſon d'une retraite ſi bruſque, & ne ſe contentant point de ce que le Cardinal lui faiſoit dire, par des gens qu'il avoit inſtruits, il voulut s'en éclaircir lui-même, & en feignant d'aller à la chaſſe, dans les Forêts qui ſont entre *Grosbois* & ce Monaſtere, il ſe rendit à ce dernier lieu, où il s'entretint long-temps ſeul avec Mademoiſelle de la Fayette, & ils reconnurent qu'ils avoient été trompez par *Boizenval*, Valet de Chambre du Roi, qui devoit néanmoins ſon avancement à cette Dame. Lorſque le Roi l'envoyoit à Mademoiſelle de la Fayette, pour lui dire quelque choſe, ou pour lui porter quelque Billet, & lors que cette Dame le renvoyoit au Roi, ou lui écrivoit,

1638. il alloit le dire au Cardinal, qui faiſoit changer les Billets, comme il le trouvoit à propos, en contrefaiſant l'écriture, ou qui lui diſoit ce qu'il falloit qu'il rapportât. L'imperieux Miniſtre l'avoit engagé à lui ſacrifier ainſi le Roi & ſa Bienfaitrice, en lui faiſant dire, qu'ayant été fait Valet de Chambre du Roi, ſans que ce fût par ſa recommandation, il ne jouïroit pas long-temps de ce poſte. Boizenval effrayé de cette menace, qu'il ne doutoit pas que le Cardinal n'executât, fut pour lui dire que s'il vouloit bien lui accorder ſa protection, il obéïroit aveuglément à tout ce qu'il lui ordonneroit. Le Cardinal la lui promit, pourvû qu'il l'avertit de tout ce qu'il verroit, & ainſi Boizenval lui communiquoit les Billets du Roi & de ſa Maîtreſſe, qu'il changeoit d'une maniére propre à leur donner du dégoût l'un pour l'autre. En même temps, le Cardinal menaça la Marquiſe de Sennecey, & l'Evêque de Limoges, parens de Mademoiſelle de la Fayette, de

Digitized by Google

les faire chaſſer de la Cour, s'ils 1638.
n'engageoient cette Dame à ſe retirer. Leurs conſeils, & les Billets qu'elle recevoit du Roi, l'obligerent enfin, à ſonger à la retraite, & elle executa ce deſſein, comme je l'ai dit. Le Roi ayant ſçu qu'elle avoit reçu des Billets, différens de ceux qu'il lui avoit écrits, comprit que Boizenval l'avoit trahi, & réſolut de lui ôter ſon emploi. Pendant qu'il étoit dans le Parloir avec Mademoiſelle de la Fayette, Boizenval, qui l'avoit ſuivi, étoit à la porte, & apprit, dés que le Roi fût ſorti, qu'il s'étoit entretenu avec elle de ſes fourberies. Il jugea par là qu'il étoit perdu, & il fût chaſſé dés le lendemain matin, ſans que le Cardinal daignât dire au Roi un mot en ſa faveur, de peur de faire découvrir d'où venoit la tromperie.

Le Roi avoit employé quatre heures à s'entretenir avec Mademoiſelle de la Fayette, de ſorte qu'étant trop tard pour retourner coucher à Grosbois, il alla à Paris, où étoit la Reine, prête d'accou-

1638. cher. Cette même nuit, * elle ac-
Du 5. Sep-tembre. coucha d'un Fils, qui a été depuis *Loüis XIV.* qui nâquit ainsi le même jour que le Cardinal-Duc, & qui a depuis fait voir à l'Europe ce que c'est qu'un Prince, qui régne par lui-même. Cette naissance ruina presque entiérement les Cabales des Grands, dont une bonne partie étoit fondée sur les esperances qu'ils avoient, que le Duc d'Orleans succederoit à la Couronne Il sembloit qu'elle dût aussi diminuer la faveur du Cardinal, qui s'étoit attiré depuis long-temps la haine de la Reine; mais il étoit si fort en possession de gouverner l'esprit du Roi, que cela ne fit aucun changement à son autorité. Cette même
Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 639. année* la Reine Mere passa en Hollande, où elle fut trés-bien reçûë, & de là en Angleterre, pour porter le Roi Charles I. son Gendre, & la Reine sa Fille, à faire de nouveaux efforts pour elle, afin d'obtenir son retour. *Belliévre* étoit alors Ambassadeur en Angleterre, & la Reine Mere ayant trouvé le moyen de lui parler, quoi que l'Ambassadeur

Digitized by Google

tâchât de l'éviter, elle lui dit, que 1638.
depuis quelque temps elle avoit cherché toutes les voyes imaginables de faire entendre au Cardinal de Richelieu, l'envie extréme qu'elle avoit de retourner en France, par son moyen ; mais qu'elle n'avoit eu aucune réponse, & qu'on ne lui avoit jamais voulu rien promettre, qu'à une condition, à laquelle elle ne pouvoit consentir. L'Ambassadeur l'interrompit, & la pria de se ressouvenir que le Roi lui avoit donné le Caractere d'Ambassadeur chez le Roi d'Angleterre, mais qu'il n'avoit pas cet honneur auprés d'elle. Il ajoûta, que si son discours tendoit à lui commander d'écrire quelque chose en France, il la supplioit de ne le pas charger de cette commission, puis qu'il n'avoit aucun ordre de se charger de quoi que ce soit, qui concernât Sa Majesté. La Reine repliqua, qu'on ne le lui avoit pas aussi défendu, & l'Ambassadeur redit, qu'il n'en avoit aucun ordre. La Reine reprit, qu'il n'importoit, & qu'elle le prioit de l'écouter: Que

1638. les afflictions qu'elle avoit euës, depuis qu'elle étoit ſortie de France, avoient fait naître en elle des ſentimens tout à fait contraires à ceux dans leſquels elle étoit, lors qu'elle avoit quitté le Royaume: Qu'elle le prioit de faire ſçavoir au Cardinal, qu'elle le conjuroit de la tirer de cette miſére, & de la néceſſité de demander ſon pain: Qu'elle ſouhaitoit extrémement d'être auprés du Roi, non pour ſe mêler d'affaires, mais pour paſſer le peu de vie, qui lui reſtoit, en repos, & l'employer à ſervir Dieu, & à penſer à bien mourir: Que ſi le Cardinal ne pouvoit pas obtenir du Roi, qu'elle retournât à la Cour, il lui obtint au moins la permiſſion de vivre en quelque lieu de France, qu'il voudroit, où il pourvût à ſon entretien: Qu'elle chaſſeroit de chez elle tous ceux qui lui étoient odieux, ou ſuſpects; prête à faire tout ce que le Roi lui ordonneroit, & tout ce que le Cardinal lui conſeilleroit: Que c'étoit-là tout ce qu'elle ſouhaitoit qu'il fît ſçavoir au Cardinal.

parce qu'elle croyoit que ceux à qui elle avoit donné commiſſion ne s'en étoient pas fidélement aquittez. L'Ambaſſadeur répondit. qu'il ne lui donneroit pas le même ſujet de ſe plaindre de lui, parce qu'il ne s'en chargeroit pas. La Reine dit là-deſſus, que c'étoit-là le ſtile des Ambaſſadeurs, qu'ils étoient néanmoins obligez d'écrire tout ce qu'on leur diſoit, & qu'elle ne laiſſeroit pas d'attendre réponſe. La Reine d'Angleterre fit enſuite entendre à Belliévre, qu'on avoit pris cette voye, parce que le Roi avoit déclaré, qu'il ne vouloir point que des Etrangers ſe mêlaſſent de le raccommoder avec ſa Mere. L'Ambaſſadeur dit encore à la Reine d'Angleterre, qu'il n'avoit aucun pouvoir de ſe mêler de cette affaire; * mais il ne laiſſa pas d'en écrire au Cardinal, comme la Reine Mere l'avoit dit. 1638.

* *Par une Lettre daté du 21. de Décembre.*

Fin du Livre Cinquiême.

VIE

VIE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

LIVRE SIXIE'ME.

Contenant ce qui lui eſt arrivé de plus remarquable, depuis l'an 1639. juſqu'à ſa mort.

1639. LE Cardinal ayant reçu les Lettres de Belliévre, ne fut pas plus touché de pitié envers ſa Bienfaitrice, que par tout ce qu'elle avoit pû faire auparavant, pour l'appaiſſer. * Le penchant que les femmes ont à la vengeance; l'humeur de la Reine-Mere en particu-

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 640.

lier, qui couvroit d'autant plus 1639.
qu'animosité, qu'elle paroissoit s'abaisser devant le Ministre, & qui étant en France ne manqueroit pas de découvrir au Roi, ce qu'il lui cachoit; enfin la fierté implacable du Cardinal lui même, qui ne revenoit jamais de ce qu'il s'étoit mis dans l'esprit, le détermineront à rejetter toutes les offres que cette affligée Princesse lui faisoit faire; car pour le Roi, il y avoit longtemps qu'il ne déliberoit plus sur ce qu'il voyoit être la volonté de son Ministre. Aussi le Cardinal ayant dicté une Lettre, au nom du Roi, à *Cheré* son Secretaire, le Roi la signa. Il disoit qu'ayant lû un extrait des Dépêches de Bellièvre, touchant les propositions que la Reine-Mere lui avoit faites, il avoit dit de son propre mouvement à son Conseil, qu'il croyoit qu'il n'y avoit plus de lieu à se fier aux paroles de la Reine sa Mere, qui étoit desormais accoutumée à dissimuler avec lui : Que son esprit inquiet l'empêchoit de pouvoir vivre en paix en aucun lieu, puis qu'elle

1639. n'avoit pû joüir tranquilement de ſon bonheur, lors qu'elle étoit en France, ni s'accorder en Flandre avec le Duc d'Orleans, aprés l'avoir obligé de ſortir du Royaume, pour y aller, non plus qu'avec la Princeſſe, avec qui elle l'avoit marié : Qu'elle n'étoit pas paſſée en Hollande, ſans deſſein, & qu'elle étoit déja dégoûtée de l'Angleterre : Que ſi elle n'avoit pas pû ſe contenter de l'autorité extraordinaire qu'elle avoit euë, avant que de ſortir de France, elle ſe contenteroit bien moins de celle qu'on lui pourroit donner à préſent, & qui n'approcheroit pas de celle qu'elle avoit euë : Que de l'humeur, dont elle étoit, elle ne ſeroit pas plûtôt en France, qu'elle porteroit les Mécontens à cauſer de nouvelles broüilleries, d'autant plus facilement, que la plûpart d'entre eux avoient eu autrefois de grandes liaiſons avec elle : Que les Eſpagnols, qui l'avoient mépriſée, dans leur Païs, ne manqueroient pas de la porter à exciter des broüilleries en France, dés qu'elle

y ſeroit, & que c'étoit pour cela qu'ils ſouhaitoient qu'elle y revînt : Que depuis ſept, ou huit mois, ayant voulu former un nouveau parti à Sedan, avec le Duc de Boüillon, & le Comte de Soiſſons, elle n'en avoit pû tirer que des paroles : Que le Roi d'Angleterre, ayant vainement intercedé pour elle, cherchoit à l'envoyer ailleurs : Que toutes ces conſiderations l'obligeoient de demeurer ferme dans la propoſition qu'il avoit faite à la Reine ſa Mere, qu'elle eût à ſe retirer à Florence, & qu'elle recevroit là ce qui ſeroit néceſſaire pour l'entretenir, ſelon ſa qualité : Qu'enfin, ſa conſcience ſeroit ſatisfaite, & qu'il ſeroit juſtifié, devant Dieu, & devant les hommes, lors qu'il auroit fait tout ce qu'il auroit pû, pour ſatisfaire la Reine, ſans néanmoins expoſer le Royaume à de nouveaux troubles. 1638.

Sur cette réponſe, qui étoit toute fondée ſur cette ſuppoſition, que la Reine-Mere broüilleroit le Royaume, ſi elle y revenoit ; comme

1638. si cela eût été parfaitement assuré, & si l'on n'eût pû l'empêcher, qu'en l'envoyant à Florence ; la Reine d'Angleterre, touchée de l'affliction de sa Mere, écrivit au Roi & au Cardinal, des Lettres de sa propre main, & les envoya par le Lord *Germain*, pour les soûtenir de vive voix. Le Roi répondit à ces Lettres, par d'autres que Chavigny composa, & qui furent corrigées par le Cardinal, qu'il loüoit la bonne intention de sa Sœur, mais qu'il la prioit de ne se mêler pas de cette affaire : Qu'il avoit eu de son côté intention de satisfaire sa Mere, mais qu'elle avoit tant fait de cabales, qu'il ne pouvoit prendre aucune autre résolution qui la concernât, que la Paix ne fût faite : Que pour l'entretien qu'on lui demandoit pour elle, il craignoit que ses mauvais Conseillers n'en abusassent, comme s'il n'y avoit point eu de milieu entre accorder tout, & refuser à sa Mere un Doüaire, qui lui appartenoit légitimement, ainsi que faisoit Loüis *le Juste*.

Ainſi la négociation du Lord Germain fut inutile, & quoi qu'il offrît de cautionner la bonne conduite de la Reine-Mere, au nom du Roi & de la Reine d'Angleterre, & qu'il promît tout ce qu'on pouvoit raiſonnablement exiger, on ne lui parla que d'envoyer cette infortunée Princeſſe à Florence, en lui promettant ce qu'on lui auroit peut-être enſuite refuſé. Perſonne n'oſoit dire un mot au Roi là-deſſus, & le bon Prince ne ſçavoit pas s'aviſer de lui-même d'aucun milieu, entre l'extrême dureté avec laquelle il traitoit ſa Mere, pour plaire au Cardinal, & lui rendre ſa premiére autorité. Il voyoit ſans jalouſie, dans ſon Miniſtre, un pouvoir infiniment plus grand que la Reine Mere n'en avoit jamais eu; & le Cardinal en abuſoit tout autrement, ſans que le Roi le trouvât mauvais. Il s'étoit tellement mis dans l'eſprit, que ſans ce Miniſtre, il ſeroit perdu, & le Royaume entiérement ruiné, & qu'il n'y avoit que lui qui eût de 1638.

1639. intentions droites, qu'il ne voyoit rien que ce que le Cardinal vouloit.

Cependant, pour se mettre en quelque sorte à couvert, de ce qu'on pourroit dire de l'inhumanité qu'il y avoit à refuser à la Reine-Mere un retour, qu'elle demandoit avec tant de soumission, il ne voulut pas dire son avis, dans le Conseil, sur cette affaire. Mais il engagea les autres Ministres à donner leurs sentimens par écrit, qu'il leur dressa lui-même, & qu'ils signerent. On * les voit encore dans les Mémoires de *Montresor*, & ils supposent tous, deux choses La prémiére, que la Reine-Mere ne pouvoit pas rentrer, dans le Royaume, sans le broüiller, & qu'il n'y avoit aucun moyen de conserver sa tranquilité, que de la laisser manquer de tout, hors de France, excepté qu'elle ne voulût aller en Toscane. La seconde, c'est que comme les Princes sont plus à leur Etat qu'à eux-mêmes, ils sont aussi plus à lui qu'à leur Pere & qu'à leur Mere, & ne sont obligez de donner des marques du respect

* *Page* 340.

Digitized by Google

qu'ils leur doivent, qu'autant qu'elles s'accordent avec un plus noble devoir. Selon ces Eſclaves du Cardinal, la France étoit perduë, ſi le Roi eût eu quelque ſoin de ſa Mere, & l'action du Roi reſſembloit à la ſéparation de Jeſus-Chriſt d'avec la Ste. Vierge. Ils donnerent ces avis au Roi, au mois de Mars, qui ſont ſignez, *Seguier, Bullion, Bouthillier, Chavigny, & Sublet.* 1639.

Dans le méme temps, le Cardinal-Duc faiſoit faire le procés au Duc de la Valette, qui avoit été tres-bien reçu en Angleterre. * Selon les formes ordinaires, ce devoit être au Parlement de Paris à en juger; mais ſelon l'uſage établi par le Miniſtre, le Roi nomma des Commiſſaires du Parlement & du Conſeil d'Etat, quoi que le Parlement lui remontrât que cette cauſe lui appartenoit. On accuſoit le Duc de la Valette de lâcheté, & de trahiſon, outre qu'il étoit ſorti de France, ſans permiſſion; ce qu'il ne pouvoit faire, étant Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe,

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 781.

1639. Gouverneur de Guienne, & Duc & Pair de France. Le Roi ayant fait venir les Juges à S. Germain, devant lui, & leur ayant commandé d'opiner là-dessus, le Premier Président pria le Roi de le dispenser d'opiner en ce lieu-là; étant obligé de le faire en Parlement, si le Roi y renvoyoit cette cause, conformément aux Ordonnances, ce qu'il se mit à prouver. Mais le Roi l'interrompit, en lui disant que les Conseillers du Parlement faisoient les difficiles, & vouloient le tenir en tutelle, mais qu'il vouloit qu'ils opinassent, & qu'il étoit le Maître. Il ajoûta, que c'étoit une erreur que de dire, qu'il ne pût pas faire le procés aux Pairs de France, de la maniére qu'il jugeoit la meilleure, & qu'il leur défendoit d'en parler. Les Rapporteurs, *de la Poterie* & *Machaut*, conclurent, aprés de longs raisonnemens, à une prise de corps, & le Roi dit aux autres d'opiner. *Pinon* commença à dire, que depuis cinquante ans qu'il étoit Conseiller au Parlement, on

n'avoit mis sur le tapis aucune cho- 1639.
se de si grande importance : Qu'il consideroit le Duc de la Valette, comme un homme qui avoit eu l'honneur d'épouser la Sœur naturelle du Roi, & comme Duc & Pair; & qu'ainsi il jugeoit que cette cause devoit être renvoyée au Parlement. Le Roi lui dit, que ce n'étoit pas-là opiner, & qu'il ne se payoit pas de cela ; mais Pinon repliqua, que, dans l'ordre de la Justice, un renvoi étoit un suffrage légitime. Le Roi répondit en se fâchant, qu'il vouloit qu'on opinât sur le fonds de la cause, & Pinon répondit, que puis que le Roi le lui commandoit, il étoit de l'avis des conclusions. Les Présidens de *Nesmond* & *Seguier* dirent la même chose, vû le commandement du Roi. Le Président *de Bailleul*, qui en entrant dans la Salle, avoit ouï que le Cardinal disoit que le Roi feroit encore une fois ressentir sa bonté au Duc de la Valette, dit qu'il étoit de l'avis de l'ouverture qu'avoit faite le Cardinal. Mais ce dernier, repliqua, qu'il n'avoit que faire

1639. de se couvrit de son manteau, qu'il opinât, & il fut contraint, par le commandement du Roi, de s'en tenir aux conclusions. Le Président *de Méme* opina du bonnet, sans dire mot. Le Président de *Novion*, aprés un long discours, dans lequel il remarqua qu'on n'avoit dit ni le nom, ni l'âge des Témoins, que l'on avoit contre le Duc de la Valette, & que le procés étoit contre les formes, comme le Roi l'avoüoit, fut d'avis qu'on ajournât personnellement le Duc, puis qu'aussi bien il ne pouvoit pas opiner en conscience dans le lieu où il étoit. Il ajoûta, que si le Roi le contraignoit, il seroit du sentiment le plus doux, pour ne pas charger sa conscience. Le Président de Belliévre s'étant levé, dit qu'il ne pouvoit opiner qu'un renvoi au Parlement, & le Roi l'ayant voulu contraindre d'opiner sur le fonds de l'affaire, il fit un petit discours, en trés-beaux termes, dont la substance étoit, qu'il trouvoit extrémement étrange, que le Roi opinât dans le pro-

Digitized by Google

cés d'un de ſes Sujets : Que les 1639.
Rois avoient accoûtumé de ſe réſerver les graces, & de remettre les condamnations aux Tribunaux de Juſtice : Qu'il ne croyoit pas que Sa Majeſté eut le courage de voir un homme ſur la ſellette, pour être traîné une heure aprés au gibet. Que la vuë du Roi apportoit avec elle la grace, qu'elle levoit les Interdits Eccleſiaſtiques, & que perſonne ne devoit ſortir de devant lui que content. Il parla encore de l'inconvénient qu'il y avoit à opiner devant le Roi, ſans avoir la liberté de dire ſa penſée. Le Roi, aprés l'avoir ouï tranquillement, lui ordonna d'opiner au fonds. Belliévre répondit, qu'il ne pouvoit avoir d'autre ſentiment, & le Chancelier l'ayant encore preſſé d'opiner, il dit que c'étoit temps perdu que de parler, ſi l'on vouloit qu'il ne dit que ce que le Chãcelier trouveroit bon, & demeura dans ſon ſentiment. Le Premier Préſident parla encore du renvoi, & opina enfin à la priſe de corps.

Aprés les Préſidens, les Conſeil-

1639. lers d'Etat dirent leurs sentimens ; & l'on remarqua que *le Bret* allegua la coûtume des Persans & des Turcs, & *Leon Brulart* les plus violentes procedures d'Allemagne, pour servir de régle, dans cette occasion, Aprés cela les Ducs & Pairs parlerent, & ils furent suivis par le Chancelier, par le Cardinal, & par le Roi. Enfin ils se leverent, & le Roi ayant appellé les Présidens, leur dit en colere qu'ils lui desobéïssoient toûjours, qu'il étoit mal satisfait de leur conduite, & qu'il haïssoit ceux qui vouloient qu'il ne pût pas faire le procés à un Duc & Pair, hors du Parlement : Qu'ils étoient des ignorans, indignes de leurs Charges, & qu'il ne sçavoit s'il n'en mettroit point d'autres en leur place : Qu'il vouloit être obéï, qu'il leur feroit bien voir que tous les Privileges n'étoient fondez que sur un mauvais usage, & qu'il n'en vouloit plus entendre parler. Ainsi le plus aveugle de tous les Rois, à qui les passions de son Ministre servoient de Jurisprus-

dence & de Politique, violoit tou- 1639.
tes les Ordonnances, comme s'il n'y avoit eu de justice en France, que depuis que le Cardinal-Duc gouvernoit, & que tous les anciens usages dussent leur origine à des insensez. Il étoit trop d'angereux de tâcher de le faire revenir de son erreur, non seulement à cause de l'autorité du Ministre, mais de son opiniâtreté naturelle, qui étoit aussi grande, que ses lumiéres étoient courtes. Aussi bien n'auroit-il pas compris ce qu'on lui auroit pû dire, touchant l'origine des Loix, & l'avantage que les Princes, aussi bien que leurs Sujets, trouvent à les faire observer.

En conséquence du résultat de cette Assemblée, le Duc de la Valette fut condamné, par un Arrêt du * Conseil d'Etat, à être mis à la Bastille, pour répondre sur les chefs, dont il étoit accusé; ou à être ajourné à son de trompe à comparoître, dans un certain temps, & ses biens à être mis cependat en sequestre. Ensuite on examina les témoignages de cinquante, tant Officiers que Soldats, que l'on trouva les

* *Du 4. Fevrier.*

1639. les plus propres à le faire paroître coupable. On lut leurs dépositions en plein Conseil,* & le Procureur Général conclut à ce que le Duc de la Valette fût condamné à avoir la tête tranchée, & ses biens confisquez, pour crimes de lâcheté & de trahison. Les Présidens, qui voyoient qu'il étoit inutile de résister, approuverent tous les conclusions, excepté Belliévre, qui dit qu'il y avoit cent ans, que François I. avoit fait un Réglement, par lequel il ordonnoit qu'en matiéres civiles le Demandeur n'obtînt pas ses conclusions, sous prétexte de contumace, à moins qu'il n'eût justifié sa demande; & qu'il étoit encore plus juste d'en user ainsi, en matiéres criminelles, où il s'agissoit de l'honneur & de la vie des Sujets du Roi: Que ceux qui étoient atteints de contumace, n'étoient pas toûjours criminels dans le fonds: Que le Duc de la Valette étoit accusé de trahison, & de desobéïssance à son Général: Qu'à l'égard de la trahison, il étoit difficile qu'un Gentilhomme François, & qui avoit tant d'obligation,

* *Le 24 de Mai.*

au Roi, eût une si lâche pensée: 1639.
Qu'il n'en avoit remarqué aucune preuve, dans le procés, & que le Procureur-Général sembloit en tomber d'accord, puis qu'il n'avoit pas pris les conclusions que l'on prenoit contre les Traîtres, qui étoient de démolir leurs Maisons, de couper leurs Bois, & de déclarer leur postérité dégradée de Noblesse: Que si le Duc de la Valette avoit entretenu des intelligences avec les ennemis, il ne s'en seroit pas ouvert à des gens de néant, cela étant propre à ruiner les desseins qu'il auroit pû avoir: Qu'aucun des Témoins ne déposoit qu'il leur eût envoyé des Lettres, ou qu'il en eût reçu, ou eu aucune correspondance avec les Ennemis, ou avec leurs Confederez: Que par conséquent, il le jugeoit innocent à cet égard: Que pour la desobéissance à son Général, c'étoit un point purement militaire, dont la connoissance appartenoit aux gens du mêtier; & que si le Duc étoit présent, il montreroit peu-être tout le contraire: Que les Témoins

1639 ne dépoſoient autre choſe, ſi ce n'eſt que la brêche étoit raiſonnable, & que ſi l'on fût monté d'abord à l'aſſaut, on auroit emporté la Place : Qu'il étoit dangereux de ſoumettre l'honneur & la vie des Généraux au jugement de trente Soldats : Que néanmoins, quoi qu'il n'y eût aucune preuve des deux chefs capitaux, dont on accuſoit le Duc de la Valette, pour le condamner à mort ; il le trouvoit ſi coupable d'être ſorti du Royaume, & de n'avoir pas comparu, pour ſe juſtifier, même en priſon, qu'il croyoit qu'il méritoit d'être banni pour neuf ans, d'être privé de ſes Charges, & de payer une amende de cent mille livres.

Le Chancelier dit là-deſſus, que par quelque principe que le Duc de la Valette eût fait perdre au Roi l'occaſion de prendre Fontarabie, & deſobéï à ſon Général, cette action étoit d'un ſi grand préjudice à l'Etat, qu'il trouvoit les concluſions du Procureur Général juſtes. Le Roi ayant jetté ſon chapeau ſur

la table, se mit alors à dire, que n'ayant pas été élevé dans le Parlement, il n'opineroit pas si bien que ceux qui en étoient : Qu'il diroit néanmoins à sa maniére, qu'il ne s'agissoit ni de la lâcheté, ni de la mal-habileté du Duc de la Valette, puis qu'il sçavoit qu'il ne manquoit ni de bravoure, ni de capacité, mais qu'il n'avoit pas voulu prendre Fontarabie. Aprés avoir ajoûté quelque chose du mauvais dessein, qu'il avoit fait paroître ailleurs, & en cette occasion, il conclut de même que le Procureur-Général Ensuite on se leva, sans autre formalité, & le Duc de la Valette fût condamné par toute l'Assemblée, excepté par Bellievre. * Le Conseil d'Etat prononça l'Arrêt, qui déclaroit le Duc de la Valette convaincu du crime de Leze-Majesté, pour avoir lâchement & perfidement abandonné le service du Roi au siége de Fontarabie ; & de felonnie pour être sorti du Royaume, contre les ordres de Sa Majesté ; & pour cela condamné à avoir la tête tranchée. 1639.

* *Le Duc de la Valette fut rétabli dans ses biens & dans ses honneurs, par le Parlement de Paris, aprés la mort du Cardinal-Duc.*

1639. en Grêve, s'il pouvoit être pris, ou en effigie, si on ne le pouvoit prendre, à perdre toutes ses Charges, & à avoir ses biens confisquez.

C'étoit une chose sans exemple jusqu'alors, qu'un Roi de France eût condamné, comme Juge, un Gentilhomme; étant assis au haut de la Table, autour de laquelle les Juges étoient. Ce qu'il y avoit encore de remarquable, c'est que pour le choix de ces Juges, l'on n'avoit fait expédier aucune Commission, que quelques-uns étoient recusables, que plusieurs n'avoient jamais fait l'Office de Juges, que l'on ne garda aucune formalitez, que l'on viola les Privileges des Ducs & Pairs, que l'on fit faire l'Arrêt par le conseil d'Etat, qui n'avoit pas pris connoissance du fait, & qui ne se mêle pas de ces sortes de choses. Ainsi le Roi, qui faisoit du bien avec toutes les peines du monde, & qui souffroit même que le Cardinal le dédît, quand il avoit promis de récompenser quelqu'un, se laissa por-

ter ſans peine à faire une injuſtice criante, & contre tous uſages, pour faire périr un Seigneur, qui avoit trés-bien fait en pluſieurs rencontres, & dont le Pere ſervoit la Couronne depuis ſoixante ans. Le Cardinal de la Valette, en bon Eſclave du Cardinal-Duc, lui écrivit, pendant qu'il travailloit à perdre ſon Frere, * *que puis que Mr. de la Valette continuoit à vivre d'une ſorte, qui ne lui pouvoit être agréable, il étoit obligé de lui dire, que manquant à ce qu'il lui devoit, il étoit (lui Cardinal de la Valette) le premier contre ſon Frere. Car il eſt certain*, ajoûte-til, *que je ſerois le plus ingrat du monde, ſi je ne préferois vôtre ſervice, non ſeulement à ſes intérêts, mais encore aux miens propres.* Ces grandes obligations c'étoit qu'il ne le ruinoit pas avec ſon Frere, & qu'il lui donnoit à commander une Armée, étant auſſi mauvais Général d'Armée, que peu capable de gouverner bien ſon Evêché. Cependant le Duc d'Eſpernõ eut ordre de ſe retirer en ſa Maiſon de Plaſſac, & fut privé de 1639.

* *Lettre du Cardinal de la Valette, datté du 17. de Janvier, dans le Recüeil qui eſt à la fin du Miniſt. du Cardinal.*

1639. son Gouvernement, & de toutes ses pensions. Ce bon vieillard eut encore une grande affliction, au commencement de cette année, qui fut la mort du Duc de Candalle, son Fils ainé, qui mourut de maladie à Casal.

Le Cardinal-Duc avoit fait une perte trés-considerable, quelque temps auparavant, c'est que le P. Joseph *du Tremblay*, * son Confident, mourut au commencement de l'année. Ce Capucin, dont j'ai représenté ailleurs le caractere, étoit d'un trés-grand secours au Cardinal, dont il connoissoit parfaitement les desseins & les maximes, sur lesquelles il pouvoit agir sans ordre, comme si c'eût été le Ministre lui-méme. Aussi se déchargeoit-il sur lui d'une grande partie des affaires étrangeres.

* *Voyez la Lettre de Condoleance du Card de la Valette, datée de Janvier.*

* *Datée du 4 de Janvier. dans le Recüeil ajoûte au Min. du Card p. 7.*

Dés le commencement de l'année, le P. Monod ayant été, comme je l'ai dit, envoyé à Montmeillan, la Ducheſſe de Savoye répondit aux avis que le Cardinal lui avoit donnez, il y avoit quelques semaines, & commença sa Lettre * par

dire, qu'elle n'avoit jamais été dans une si profonde léthargie, qu'elle ne connût clairement ce qu'elle devoit à son mérite, & à la passion qu'elle avoit de rencontrer les occasions de lui plaire. Elle y parle des marque qu'elle avoit toûjours donnée de sõ zéle pour le service du Roi son Frere, & elle ajoûte qu'elle avoit été extrémement mortifiée, que la seule consideration du P. Monod eut pû apporter de l'obstacle à la bonne correspondance qu'elle se promettoit de Sa Majesté. Enfin elle demande du secours, qui la put défendre contre ses Ennemis, la Campagne suivante, en promettant son amitié au Cardinal-Duc, & en lui demandant la sienne. 1639.

Le Cardinal de Savoye, & le Prince Thomas, qui étoit venu de Flandre en Italie, se disposoient à entrer avec une Armée en Piemont, le plutost qu'ils pourroient, & les Piemontois les attendoient avec impatience; les Peuples aimant mieux être soumis au Sang de ses Princes, qu'à des Etrangers. Ils tâcherent néanmoins d'abord d'entrer

7139. dans quelque accommodement, avec leur Belle-ſœur, & d'obtenir d'elle qu'ils puſſent venir en ſûreté en Piémont ; mais comme elle craignoit avec raiſon qu'ils ne vouluſſent venir à Turin, pour s'en rendre maîtres, elle ne voulut jamais y conſentir, & importuna le Cardinal, par de fréquentes Lettres, pour être puiſſamment ſecouruë. Elle écrivoit auſſi au Roi, mais elle parle en ſorte au Miniſtre, qu'il paroît bien qu'elle n'avoit aucune confiance dans l'amitié languiſſante de ſon Frere, * ſi le Cardinal ne la ſoûtenoit auprés de lui de toute ſa faveur. Elle le preſſe par tout d'une maniére, qui ſuppoſe que le Miniſtre diſpoſoit bien plus des forces de l'Etat, que le Roi.

* *Voyez le Recueïil cité ci-deſſus, p. 31. & ſuiv.*

Cependant D. Martin d'Arragon partit d'Alexandrie, avec ſept ou huit mille hommes, & alla attaquer le Fort de *Cengio*, où il y avoit Garniſon Françoiſe, & qui ſe défendit vigoureuſement. Le Général Eſpagnol y ayant été tué, *D. Anne Sotello* lui ſucceda, & aprés avoir repouſſé ſe ſecours, que le Marquis de Ville y voulut jetter,

il le réduisit à se rendre. D'un autre côté, le Prince Thomas s'approcha de nuit * de *Chivas*, Place sur le Pau, entre Turin & *Crescentin*, & la prit, ce qui donna une trés-grande peur à la Duchesse, & aux François, qui étoient encore en trop petit nombre, pour se mettre en campagne. *Quiers*, *Moncalier*, & *Ivrée* se déclarerent aussi pour le Prince Thomas. Il marcha aprés cela à §. *Verrüe*, dont le Gouverneur ne fit point de devoir; & dont le Château, se trouvant dépourvu de plusieurs choses necessaires, se rendit au Prince, aussi bien que la Ville. *Crescentin* fut peu de temps aprés soumis, & ainsi les Espagnols empêcherent que les François ne pussent envoyer aucun secours à Casal par le Pau. 1638.

* Le 26. de Mars *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 697.*

§ Le 9. d'Avril

Le Cardinal de la Valette n'ayant pas dequoi s'opposer à ces progrés, se bornoit à conserver Turin, dans la pensée que le reste ne seroit pas difficile à regagner, pourvû que l'on gardât cette Ville. Ainsi, ou le Cardinal, ou la Duchesse de Savoye, pour perdre, ou

1639. pour conserver le P. Monod, mirent le jeune Duc de Savoye en danger d'être dépoüillé de ses Etats. Dans le fonds, Victor-Amedée, & sa Veuve, n'avoient été engagez dans cette guerre contre les Espagnols, que pour faire quelque diversion de leurs forces en Italie, de peur qu'ils ne fussent trop forts dans les Païs-Bas; & il faut avoüer que le Cardinal les soûtint assez foiblement, mais il semble qu'il n'étoit pas fâché que les Filles de Marie de Medicis fussent hors d'état de se faire craindre. Il affectoit de les mortifier à toute occasion, & il avoit tenu à Turin, pour Ambassadeur D'Emery, quoi que cet homme fut extrémement desagréable à la Duchesse, qu'il traitoit quelquefois avec beaucoup de fierté.

La Duchesse craignant d'être assiégée dans Turin, pensa à envoyer le Duc son Fils, & ses Filles, en quelque Place de sûreté, quoique le Cardinal lui fit proposer de les envoyer en France. Comme elle ne dépendoit déja que trop de lui,

Digitized by Google

elle aima mieux les envoyer à Montmeillan, ſous la garde de D. Felix de Savoye, qui en étoit Gouverneur. Pour engager la Ducheſſe dans quelque Traité, le Prince Thomas, & le Marquis de Leganés, s'avancerent * juſqu'à la vuë de Turin, & ſe ſaiſirent du Bourg du Pau, qu'on ne pouvoit pas garder. Les Piémontois étoient généralement ſi peu affectionnez à la Ducheſſe, qu'il y avoit ſujet de craindre pour elle, ſi la Garniſon Françoiſe n'eût été plus forte que les Bourgeois de Turin. Il y avoit, dans cette Ville, cinq mille hommes de pied, & deux mille chevaux, par le moyen deſquels le Cardinal de la Valette empêcha qu'ils ne puſſent rien entreprendre, & en même temps que la Ducheſſe, effrayée de voir les Ennemis ſi prés d'elle, ne fît avec eux quelque Traité, contraire aux intérêts de la France. Ainſi, aprés quelques propoſitions, qui tendoient à en détacher cette Princeſſe, le Prince Thomas & Leganés ſe retirerent. Le Prince prit *Ville-neuve d'Aſti*, & Leganés Moncalvo, & enſuite

* *Le 18 d'Avril*

1639. Pontesture, ce qui fit soupçonner que les Espagnols n'en vouluſſent à Casal, & le Cardinal de la Valette y jetta promptement les proviſions néceſſaires.

Cependant, le Roi réſolut d'envoyer Chavigny en Piémont, en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire, pour aſſurer la Ducheſſe du ſecours de ſon Frere, & pour s'oppoſer aux deſſeins des Princes de Savoye. D'Emery étoit depuis peu retourné en France, & l'on avoit deſſein de le renvoyer en Piément, comme l'on fit; mais ſa perſonne n'étant pas agréable à la Ducheſſe, on craignit que tout ce qu'il lui pourroit dire ne fut inutile. Chavigny * eut ordre de repréſenter adroitement à cette Princeſſe, qu'il n'y avoit qu'un ſeul moyen de la ſauver. Ce moyen étoit, ſelon le Cardinal, d'envoyer ſes Enfans en France, & de s'aſſurer ſi bien des principales Places de ſes Etats, qu'elle n'eût aucun ſujet de craindre de les perdre. Pour s'aſſurer de ces Places, il n'y avoit qu'à y mettre des François; ce qu'el pouvoit

* *Voyez ſon Inſtruction dans les Mem. d'Anberi. T. II. p. 272.*

voit faire avec honneur & avec 1639.
ſûreté, parce que les Eſpagnols avoient fait une puiſſante invaſion en Piémont, & que le Roi lui promettoit de lui remettre ces Places, quand elle voudroit. Chavigny avoit ordre d'appuyer ce conſeil de pluſieurs autres raiſons, & de dire à la Ducheſſe, que ſi elle le ſuivoit, le Roi ſon Frere redoubleroit ſes efforts, pour la tirer du péril où elle étoit; mais que ſi elle en faiſoit difficulté, Sa Majeſté ſe déchargeoit devant Dieu & devant les hommes, de la protection qu'Elle lui vouloit donner, puis qu'elle ſeroit inutile. Les Places que le Roi vouloit avoir en Piémont étoient les Châteaux, qui aſſurent l'entrée des Vallées, comme *Cahors*, *Revel*, *Coni*, & autres ſemblables.

D'Emery eut auſſi ordre, de retourner de Lyon en Piémont, pour faire fortifier Pignerol, & faire de ſemblables propoſitions à la Ducheſſe. Il devoit encore, en cas qu'elle fît un Traité de Neutralité, ou de ſuſpenſion d'armes, avec

1639 les Eſpagnols, conférer avec le Cardinal de la Valette, pour voir comment on pourroit ſe ſaiſir des Places, qui étoient ſur le chemin de Pignerol à Caſal, & effectuer ce deſſein, s'il étoit poſſible.

Le Cardinal faiſoit entendre, en même temps, dans toutes ſes Lettres, à la Ducheſſe & au Cardinal de la Valette, que cette Princeſſe ne pourroit s'aſſurer d'être maîtreſſe d'aucune Place, pendant qu'il y auroit des Gouverneurs Piémontois, quand même la Garniſon ſeroit Françoiſe, par ce que ces Gouverneurs faiſoient ſoulever les Peuples contre les Garniſons. Dans cette conjoncture, la Ducheſſe envoya dire au Prince Thomas, que s'il ne rendoit les Places, qu'il avoit priſes, elle étoit réſoluë de remettre toutes celles qu'elle avoit, entre les mains des François, qui avoient déja *Carmagnole* & *Queraſque*, & qui auroient été maîtres de Turin, s'ils avoient eu la Citadelle. Bien-tôt aprés, elle commença un Traité avec ſes

Beaux-freres, par lequel elle vou- 1639.
loit partager la Tutelle avec eux, & les recevoir dans Turin, ce qui auroit été se mettre en leur puissance, & devenir entiérement dépendante d'eux. Les Ambassadeurs de France eurent bien de la peine à lui faire comprendre qu'elle s'alloit perdre, si elle concluoit ce Traité; mais lors qu'ils volurent lui parler de remettre le reste de ses Places entre les mains du Roi, pour les tenir en dépôt, jusqu'à ce qu'elle les pût posséder sûrement; elle se récria, qu'au lieu de la secourir, on la vouloit entiérement dépoüiller, & elle n'en voulut pas entendre parler, pendant plusieurs jours. Elle craignoit qu'on ne lui voulût ôter ses Places, que pour n'avoir ensuite pour elle que tel égard que l'on trouveroit à propos, & de perdre ainsi toute son autorité. Mais les Ministres de France ayant trouvé moyen de gagner ceux qui la conseilloient, par des pensions, qu'ils leur promirent de la part du Roi, & le Cardinal en particulier ayant

1639. gagné *l'Abbé de la Monta*, en lui réſignant l'Abbaye de Nantes, la Ducheſſe s'adoucit un peu, & comme elle manquoit d'argent, pour ſe ſoûtenir, par elle-même, il fallut enfin en venir où le Cardinal vouloit. Le Traité fut ſigné le 1. de Juin 1639. * & le Roi promettoit de lui rendre les Places, qu'elle lui remettroit, & celles qu'il pourroit reprendre ſur les Ennemis, dés qu'elle pourroit les garder.

* *Voyez Siri Mem. Rec. T VIII, p. 710.*

Pendant cette négociation, le Marquis de Leganés ſe rendit maître de * Trino & de * *Santia*, dans le Montferrat; l'Armée du Cardinal de la Valette n'ayant pas oſé abandonner Turin, pendant que l'on doutoit de la bonne volonté de la Ducheſſe. Pour ſe dédommager de ces pertes, & pour conſerver plus facilement Turin, le Cardinal de la Valette fut aſſiéger Chivas, qu'il commença à attaquer le 17. de Juin. Le Marquis de Léganés crut devoir le ſecourir, & il s'avança pour cela, mais il trouva les Lignes des François ſi fortes, qu'il n'oſa l'entre-

* *Le 24 de Mai.*
* *Le 14 de Juin.*

prendre. Il se posta seulement entre Chivas & Turin, dans l'espérance de couper les vivres à l'Armée Françoise; mais *le Duc de Longueville* étant venu en Piemont, avec une nouvelle Armée, escorta un grand Convoi, que l'on conduisoit au Camp du Cardinal de la Valette; ce qui fit changer de dessein au Marquis de Leganés. La Place se rendit le 29. de Juin, & cette prise commença à rétablir la réputation des François en Italie. 1639.

Mais peu de temps aprés, l'Empereur ayant publié une Ordonnance, par laquelle il déclaroit la Duchesse déchuë de la Tutelle de ses Enfans, absolvoit les Sujets de la Maison de Savoye, du Serment de fidélité qu'ils lui avoient fait, & leur ordonnoit de reconnoître pour Tuteurs du jeune Duc, ses deux Oncles; tout le Piémont se souleva contre la Duchesse, excepté Turin, & les lieux où les François se trouverent les plus forts. Le Cardinal ayant appris ces mauvaises nouvelles, envoya * un long Mémoire à D'Emery, & aux

* Le 6. de Juillet.

1639. Généraux de l'Armée, dans lequel il disoit, „ que le soulevement „ de toutes les Places du Piémont „ devoit faire comprendre à la „ Ducheſſe, que l'on avoit prêve- „ nu les Peuples contre elle, & „ qu'elle ne pouvoit plus s'y fier: „ Que ſi les troupes Françoiſes, qui „ étoient dans Turin, & le voiſina- „ ge de l'Armée du Roi, ne rete- „ noient les Habitans de cette Vil- „ le, ils en feroient autant que les „ autres; puis que malgré ſes dé- „ fenſes, il s'y faiſoit des Aſſem- „ blées, & des réſolutions contrai- „ res à ſon autorité: Que le ſeul „ lien qui attache les Peuples aux „ Souverains eſt la fidelité, & qu'il „ n'en falloit point chercher par- „ mi des gens, qui ſe croyoient dé- „ gagez de leur ſerment, par la „ Déclaration de l'Empereur, & „ qui étoient confirmez dans ce „ ſentiment, par les Eccleſiaſti- „ ques: Qu'il falloit repréſenter „ cela fortement à Madame de „ Savoye, & lui dire que le Roi „ ſeroit dans une extréme peine, „ juſqu'à ce qu'il ſçût qu'elle au-

„ roit mis ordre à ſa ſureté : Que 1639.
„ pour cela, il faudroit deſarmer
„ les Bourgeois de Turin, & s'y
„ conduire avec beaucoup de pru-
„ dence, de peur de hâter leur re-
„ bellion : Qu'on pourroit, en fai-
„ ſant courir le bruit que les Enne-
„ mis s'approcheroient de cette
„ Ville, pendant que le Duc de
„ Longueville ſeroit occupé ail-
„ leurs, y introduire toutes les Trou-
„ pes du Cardinal de la Valette, ſe
„ ſaiſir de tous les poſtes, & alors
„ deſarmer les Bourgeois : Que
„ Madame de Savoye pourroit ô-
„ ter la garde des Portes aux Capi-
„ taines Piémontois, qui l'avoient,
„ & la donner aux François qui é-
„ toient à ſa ſolde : Qu'elle y pour-
„ roit mettre un Gouverneur fidé-
„ le, & qui eut de l'expérience,
„ chaſſer les Factieux, & obliger les
„ Supérieurs des Convens d'envo-
„ yer ailleurs les Religieux broüil-
„ lons : Qu'elle pourroit encore a-
„ cheter toutes les armes & toute
„ la poudre, que l'on faiſoit à Tu-
„ rin, & les mettre dans l'Arcenal,
„ ou dans la Citadelle : Que la Du-

1639. „ cheſſe ne tenant plus que Turin,
„ Avillane, & Suze, elle devoit
„ employer tous ſes ſoins à les
„ bien garder : Qu'il faudroit met-
„ tre une Garniſon fidéle dans le
„ Château de Nice, & ne ſe fier à
„ ceux de Nice, ni à ceux de Vil-
„ lefranche : Qu'il ne falloit laiſ-
„ ſer aucune perſonne ſuſpecte au-
„ prés du Duc, & y mettre des
„ Savoyards au lieu de Piémon-
„ tois : Que l'on feroit approcher
„ de Nice, quand il en ſeroit
„ temps, l'Armée Navale du Com-
„ te de Harcourt: Qu'il falloit ſehâ-
„ ter de deſarmer les Habitans des
„ Places que l'on tenoit en dépôt.

On avoit donné ordre au Duc de Longueville, d'aller faire le ſiége de Conis, & au Cardinal de la Valette, d'aller à Carmagnole; mais comme ils ſe mettoient en devoir d'executer ces ordres, il fallut changer de deſſein. Le Prince Thomas entra dans Turin, la nuit du 26. de Juillet, par une intelligence, & contraignit la Ducheſſe, & les François, qui y étoient, à ſe retirer dans la Citadelle, en deſordre. Ce fut en

Digitized by Google

vain, que le Canon de la Citadelle commença à jouër contre la Ville ; le Prince fit de bons retranchemens de ce côté-là, & remplit de terre les maisons les plus exposées. Il ne put néanmoins empêcher que les François ne conduisissent la Duchesse à Suze, & ne missent une puissante Garnison dans la Citadelle de Turin, avec des munitions nécessaires pour résister longtemps. Cependant le Nonce *Gaffarelli*, obtint que l'on feroit une suspension d'armes pour deux mois à commencer depuis le 14. d'Août, & dans ce temps-là le Roi rappella le Duc de Longueville, pour aller commander en Allemagne, & laissa la conduite de toutes les Troupes d'Italie au Cardinal de la Valette, qui avoit sous lui de trés bons Officiers, qui suppléoient à son incapacité. 1639.

La Duchesse écrivit au Cardinal-Duc, avec la derniere soumissiõ, parce qu'elle voyoit qu'il avoit prédit ce qui lui étoit arrivé; & le Cardinal de la Valette excusa la suspension d'armes qu'il venoit de fai-

1639. re, sur ce que la Citadelle de Turin s'étoit trouvée dépourvûë de tout, & que toutes les Places que le Roi tenoit en Piémont, excepté Chivas, étoient en si mauvais état, qu'il seroit bien difficile de les garder. Néanmoins, si le Cardinal Duc la desapprouvoit, le Cardinal de la Valétte consentoit qu'il le desavoüât, *pourvu qu'il lui conservât l'honneur de ses bonnes graces.*

Sur la nouvelle de ce nouveau soulevement du Piémont, on renvoya Chavigny, qui étoit de retour à Paris, à la Ducheſſe de Savoye, pour la porter à remettre au Roi Nice & Villefranche. On lui donna des Instructions, qui n'étoient pas fort honorables pour cette Princeſſe, dont on blâmoit extraordinairement la conduite, parce qu'elle témoignoit de se défier des Ministres du Roi. Cependant on sçût que les Généraux avoient fait la suspension d'armes, dont je viens de parler, avec le prince Thomas, ce qui fit changer les ordres que l'on avoit donnez à Chavigny. Il fut seulement chargé

de témoigner à la Ducheſſe le cha- 1639.
grin que le Roi avoit, de voir ſes affaires en ſi mauvais état, & de lui dire que le Roi s'avanceroit juſqu'à Lyon, pour donner ordre de plus prés à la défenſe de ce qui lui reſtoit On lui fit entendre, qu'elle devoit mettre Garniſon Françoiſe, & des Commandans François dans Suze & dans Avilliane, & fournir ces Places de tout ce qui étoit néceſſaire, ou qu'elle perdroit tout le reſte. Cependant les Généraux François & Eſpagnols, eurent une entrevüe en Piémont, où le Marquis de Léganés parla d'une Paix générale, & le Prince Thomas de s'accommoder en particulier avec la France, étant las d'être au ſervice des Eſpagnols, dont il croyoit avoir ſujet de ſe plaindre. Mais cette Conférence n'eut aucun effet, en ce tems-là.

La Ducheſſe ſouhaitant de s'aboucher avec le Roi ſon Frere, lui envoya *le Marquis de S. Germain*, pour lui demander où il ſouhaitoit qu'elle ſe rendît. On lui marqua Grenoble, & le Marquis eut ordre

1639. de repréſenter à la Ducheſſe le tort qu'elle s'étoit faite, en ſe défiant des Miniſtres du Roi ſon Frere, ſans mettre ordre à la conſervation de ſes Etats ; & qu'il n'y avoit point de moyen de la défendre, contre les entrepriſes de ſes Beaux-freres, qu'en ſe remettant entiérement au Roi. Le Cardinal ſouhaitoit principalement, que la Ducheſſe remît au Roi le Château de Montmeillan, où étoit le P. Monod, & pour cela on propoſa à ce Jeſuite d'en ſortir ; mais il ne voulut jamais, dans la crainte d'être encore plus en danger, s'il en ſortoit, que s'il demeuroit.

Cependant le Cardinal Maurice trouva moyen de gagner les Gouverneurs de Nice & de Villefranche, & la crainte de tout perdre fit que la Ducheſſe remit au Roi Suze, Avilliane, *Gelaſſe*, & *Taillon*, mais elle ne voulut pas entendre à lui remettre Montmeillan. Le Roi s'étant rendu à Grenoble avec le Cardinal, la Ducheſſe y vint auſſi ; & avant que d'entrer en aucune négociation, le Cardinal

lui dit ce qu'il croyoit le plus avantageux pour elle, & pour le Duc ſon Fils, & s'en entretint, avec les principaux Miniſtres de la Ducheſſe. Cela conſiſtoit à remettre en dépôt, au moins en apparence, la Savoye entre les mains du Roi, & à lui remettre effectivement le Duc ſon Fils. La Ducheſſe ne s'y pouvoit réſoudre, de peur que ce dépôt apparent, comme parloit le Cardinal, ne devint que trop réel, en gagnant le Gouverneur de Montmeillan, ou s'en rendant maître par adreſſe. On découvrit que le Comte Philippe d'Aglié conſeilloit à la Ducheſſe de demeurer ferme; & quoi que l'on pût faire, il ne fut pas poſſible de tirer autre choſe de cette Princeſſe, ſi ce n'eſt qu'elle remetroit quelques autres petites Places au Roi; & c'étoit en effet une choſe étrange, que le Roi ne voulût ſecourir vigoureuſement ſa Sœur, qu'à condition qu'il ſeroit Maître abſolu de tous ſes Etats, & de la perſonne de ſon Fils. Mais c'étoit la maxime du Cardinal, qui 1639.

1639. ne prétendoit pas être le Conſeiller, ou l'Ami de la Ducheſſe, mais l'Arbitre ſuprême de ſes réſolutions ; & pour cela, il falloit que le Duc de Savoye & tous ſes Etats, fuſſent entre ſes mains, aprés quoi ſes avis ne ſeroient pas tant des conſeils, que des commandemens. D'ailleurs, quoi que le Duc de Savoye fût Neveu du Roi, il n'étoit pas ſûr de fier ſa perſonne au Cardinal, dont l'ambition n'avoit point de bornes, & dont on ne pouvoit pas prévoir les deſſeins. On avoit beau parler de l'amitié que Louïs XIII. avoit pour ſa Sœur, & des raiſons de conſcience & d'honneur, qui l'engageoient à la proteger, auſſi bien que ſon Neveu ; ſans la bonne volonté du Miniſtre, dont on ne pouvoit pas s'aſſurer, tout cela ne ſervoit à rien.

Le Cardinal, ſur le point de partir de Grenoble avec le Roy, fût prendre congé de la Ducheſſe, * à qui il dit, „ qu'il la laiſſoit „ dans un danger plus grand, „ que celui dans lequel il l'avoit

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 749.*

„ trouvée, parce que ſes Ennemis 1639.
„ voyant qu'elle étoit incapable
„ d'employer les ſeuls remedes qui
„ la pouvoient garentir de tous les
„ dangers qui la menaçoient, ne
„ manqueroient pas de pouſſer
„ leurs deſſeins avec plus de vi-
„ gueur, dans un temps ou ils la
„ voyoient abandonnée par ſes
„ Sujets, ſans pouvoir employer
„ la puiſſance du Roi ſon Frere:
„ Qu'elle imitoit ceux qui n'o-
„ béiſſoient qu'en partie aux Com-
„ mandemens de Dieu, ce qui ne
„ ſervoit de rien pour les ſauver:
„ Que ceux qui avoient manqué
„ de prudence, pour la bien con-
„ ſeiller, manqueroient auſſi de
„ courage pour la bien défendre,
„ & que ceux qui la détournoient
„ de ſuivre le conſeil du Roi,
„ avoient interêt d'en uſer ainſi, &
„ vouloient ſe racheter de leur
„ perte par la ſienne. Le Cardinal
„ lui fit encore d'autre leçons ſem-
„ blables, & les lui laiſſa par écrit,
„ afin qu'elle y pût faire réflexion
„ à loiſir; Mais la Ducheſſe demeu-
„ ra ferme, dans ſa réſolution de
„ ne ſe défaire pas de la Savoye; &

1639. n'empêchoit pas que le Roi n'agit vigoureuſement en Piémont, s'il en avoit envie, ce qui ſuffiſoit pour conſerver ſa Sœur & ſon Neveu; on ne comprenoit pas qu'il voulût avoir la Savoye, à moins que le Miniſtre n'eut quelque deſſein ſur ce Païs, ſemblable à celui qu'il avoit executé ſur la Lorraine.

Le Comte Philippe d'Aglié, qui avoit affermi la Ducheſſe, dans le deſſein de garder Montmeillan, fut dans un grand danger en cette occaſion. La Ducheſſe étant déja montée en carroſſe, pour retourner en Savoye, & ſon monde étant à cheval pour la ſuivre, le Cardinal prit le Comte par la main, & le mena dans une Chambre, pour lui parler en particulier. Là lui ſerrant la main, la lui preſſant contre la poitrine, & le regardant de travers, il lui dit, „ qu'il pouvoit s'en retourner „ glorieux d'avoir engagé la Du„ cheſſe, par ſes conſeils, à faire „ au Roi ſon Frere le plus grand „ affront, & le plus grand tort „ qu'il pût recevoir en ſa réputa-

„ tion; puis que le monde croiroit 1639.
„ que le Roi s'étoit venu aboucher
„ avec elle, à dessein d'enlever à
„ son Neveu des Places, qu'il ne
„ vouloit avoir que pour les con-
„ server contre ses Ennemis, & les
„ forcer de lui rendre ce qu'ils
„ lui avoient ôté. Le Comte répon-
dit qu'il n'avoit aucun pouvoir
sur l'esprit de la Duchesse, & le
Cardinal repliqua, qu'il seroit à
souhaiter que tout le monde le
crût de même, après quoi il lui tour-
na le dos. Le Comte monta à l'in-
stant à cheval, & sans s'arrêter nul-
le part, il ne se crut en sureté que
dès qu'il fut à Montmeillan. Néan-
moins le Cardinal obtint qu'on
n'y laisseroit, aucun Piémontois,
excepté le Marquis de S. Germain &
le Comte *Cagnol*, son Lieutenant,
& que la Garnison seroit toute
composée des François, qui étoient
au service de la Maison de Savoye.

On envoya auprés de la * Du- * *sur la fin d'Octobre.*
chesse, pour Ambassadeur Ordi-
naire, *De la Cour*, au lieu de
D'Emery, avec ordre de ne la traiter
point d'*Alteſſe Royale*, comme elle
le souhaitoit depuis long-temps, à.

Digitized by Google

1638. l'imitation du Cardinal-Infant, à qui l'on donnoit ce titre. Le Cardinal-Duc ne voulut jamais lui accorder cette satisfaction, parce qu'elle résistoit trop à ses volontez.

Pendant ce temps là, le Cardinal, de la Valette vint à mourir, & le Pape ne voulut pas dire la Messe pour son ame, comme c'est la coûtume, sous pretexte qu'il avoit commandé des Armées contre les Catholiques, avec des Troupes Lutheriennes. Il lui refusa encore quelques autres honneurs, que l'on a accoûtumé de faire aux Cardinaux. Le Comte de Harcourt, qui commandoit la Flote du Roi, dans la Mediterranée, eut ordre d'aller prendre sa place. Il marcha incessamment, parce que la Trêve étoit prête d'expirer, & dés qu'elle fut finie, il attaqua *Quiers*, à la vuë de l'Armée ennemie, qui tâcha vainement de s'y rendre la premiére. Il y avoit en garnison quatre cens Allemands, & trois cens Chevaux, qui furent réduits à capituler, le 28. d'Octobre, aprés quelques volées de

Canon. Le lendemain les Eſpag- 1639.
nols s'étant avancez, comme pour attaquer les Lignes des François, ceux-ci leur allerent au devant, & leur défirent cinq Eſcadrons de Cavalerie, qui ſe retirerent en deſordre ſous le Canon de Vileneuve d'Aſti. Le Comte de Harcourt ayant envie de conſerver Quiers, pendant l'Hiver, y demeura ſi long-temps, pour le mettre en état de défenſe, que les vivres vinrent à lui manquer. Cependant le Marquis de Leganés & le Prince Thomas, qui avoient prévu cela, ſe poſterent en ſorte qu'ils empêcherent qu'il ne lui en pût venir de Carmagnole, & le mirent dans la néceſſité de paſſer entre leurs deux Corps d'Armées, s'il vouloit s'y retirer. Mais leur précaution fut vaine, le Comte étant paſſé, dans une nuit, avec tant d'ordre & de promptitude, que la plus grande partie du chemin étoit faite, lors que les Ennemis s'en apperçurent. Le Prince Thomas, qui y prit garde le premier, voulut attaquer les François de front,

1639. pendant que les Eſpagnols, comme il croyoit, les attaqueroient en queuë. Mais il fut repouſſé avec perte, & la Cavalerie Eſpagnole, qui vint enſuite au galop, fut contrainte de retourner d'où elle venoit, ſans avoir rien fait. Ainſi le Comte ſe rendit à Carmagnole, ſans perte, aprés cette double victoire, & l'on blâma extrémement le Marquis de Leganés d'avoir laiſſé perdre une ſi belle occaſion. Les Princes de Savoye, qui ſe plaignoient déja de lui, s'en plaignirent encore davantage, comme d'un homme incapable d'agir avec la vigueur, & avec la promptitude que demande la guerre. Les Eſpagnols firent une autre perte prés de Caſal, dont la Garniſon leur enleva, le 29. de Novembre, cinq de leurs meilleures Compagnies de Cavalerie, & ce fut par là que finit la Campagne.

Le Cardinal Maurice & le Prince Thomas, ne voyant pas de moyen de s'accommoder, avec leur Belle-ſœur, publiérent une Dé-

claration, par laquelle ils se disoient être les legitimes Tuteurs du Duc de Savoye leur Neveu, & reconnus pour tels par l'Empereur & par les Piémontois ; de sorte qu'ils déclaroient criminels de Leze-Majesté, ceux qui étoient dans le parti de la Duchesse. Mais le Sénat de Chambery cassa cette Déclaration, & la Duchesse en publia une toute opposée. 1639.

La France avoit cependant querelle * avec la Cour de Rome, dont elle étoit mal-satisfaite pour plusieurs raisons. L'une étoit la mort de *Rouvray*, Ecuyer du Maréchal d'Estrées, assassiné par les Sbires, parce qu'il leur avoit enlevé son Valet, condamné aux Galeres. L'autre étoit le peu d'égard que le Pape avoit pour la nomination que le Roi avoit faite de Mazarin, pour le Chapeau de Cardinal. Outre cela le Ministre n'avoit encore pû obtenir les Bulles de sa Dignité, d'Abbé-Général des Ordres de Cisteaux & de Prémontré, & il

* *Voyez Aubery, Vie du Card. Liv. VI. ch. 37 & suiv.*

avoit ſujet de ſe plaindre de la
1639. maniére dont le Pape avoit traité le Cardinal de la Valette ſon Ami. La premiére de ces raiſons fit que l'on défendit à *Scoti*, Nonce du Pape, qui avoit ſuccedé à *Bolognetti*, de venir à l'audience du Roi. Il eut une Conférence là-deſſus avec Chavigny, qui ſe plaignit ſur tout de l'aſſaſſinat de l'Ecuyer du Marechal d'Eſtrées, & de ce que le Pape n'avoit pas permis qu'on fit le même ſervice pour le Cardinal de la Valette, que l'on avoit accoûtumé de faire pour les autres Cardinaux. Le Nonce nia l'un & l'autre, & commença à ſe plaindre de ce que quatre ou cinq Evêques s'étant aſſemblez dans Paris, avoient propoſé de faire convoquer un Concile National. Il ajoûta, que ſi l'on en venoit à ces extrémitez, il ſçauroit bien ſoûtenir les intérêts du Pape, & qu'il ne doutoit pas que la plûpart des Evêques ne ſe déclaraſſent pour lui. Chavigny nia le fait, & voulut donner un Ecrit à Scoti, par lequel il lui étoit

défendu de venir à l'audience du 1639.
Roi, jusqu'à ce qu'on lui eût fait satisction, & le Nonce ayant refusé de le recevoir, Chavigny le lui dit de bouche. Aprés quelques discours, touchant la Paix pour laquelle le Nonce accusoit la France d'avoir de l'aversion, il dit à Chavigny, que les menaces, que le Cardinal de Richelieu faisoit de ne plus reconnoître le Pape en France, que pour Chef de l'Eglise, & seulement pour le Spirituel, à moins qu'on ne lui accordât au plûtôt la promotion de Mazarin au Cardinalat, & le chagrin qu'il avoit de ne point obtenir ses Bulles d'Abbé-Général de Cisteaux, étoient la veritable cause de la mesintelligence de Sa Sainteté & du Roi : Que le Cardinal de Richelieu s'étoit d'abord servi de voyes de fait, en arrêtant les Courriers du Pape, & en l'empêchant (lui Scoti) de faire les fonctions de sa Nontiature Ordinaire & Extraordinaire : Qu'il avoit assemblé quelques Evéques chez, lui pour parler de la convocation d'un

1639. Concile National, sous prétexte des Annates, & d'autres prétendus Griefs : Que cela ne procureroit pas le Chapeau à Mazarin, & que pour le Concile National, les Prélats, François avoient trop de zéle pour le Saint Siége, pour entreprendre une chose de cette nature, & en donneroient des marques publiques. Le Nonce se plaignit aussi, que Chavigny avoit chargé le *P. Valerio*, Carme Déchaussé, de lui rapporter, & même de le mander à Rome, que le Roi auroit pû, avec justice, se vanger de la mort de Rouvray sur le Nonce, en lui envoyant faire insulte chez lui, & même en lui faisant donner des coups de bâton dans la ruë ; mais que Sa Majesté ne vouloit pas user de son pouvoir, & qu'elle attendoit satisfaction du Cardinal Antoine Barberin. Chavigny nia d'avoir dit rien de semblable, & le Nonce offrit d'envoyer querir le P Valerio, ce que Chavigny dit n'être pas nécessaire, & se mit à faire le Panégyrique du Cardinal* Aprés quelques autres

* *Voyez la Relation de cette Conférence, du 9 de Decembre, dans le II. T. des Mem. d'Aubery p. 409.*

autres discours, ils se séparerent. 1639.

Comme le Nonce n'avoit pas voulu recevoir de Chavigny l'ordre par écrit, qu'il lui avoit présenté, on lui envoya *Berlise*, Introducteur des Ambassadeurs, accompagné d'un Huissier du Conseil, pour le lui donner. Le Nonce le refusa une seconde fois, & n'en voulut pas même écouter la lecture, s'étant retiré dans une autre chambre. Berlise le laissa sur la table, & chargea les Officiers du Nonce de le lui donner; mais dés que l'introducteur des Ambassadeurs fut sorti, on le lui rejetta dans son Carrosse Cependant le Roi défendit à tous les Evêques de France, d'avoir aucune communication avec Scoti, & l'on fit faire la garde toutes les nuits, autour de son Hôtel, pour empêcher que personne n'y allât.

Le Nonce écrivit une Lettre de plaintes au Roi, * où il protestoit de n'avoir tenu aucuns discours peu respectueux à l'égard de Sa

* *Ibid.* p. 414. & 415.

1639. Majesté, & de n'avoir rien fait à quoi il ne fût obligé, par son Caractere. Mais le Cardinal se plaignit fortement, au Cardinal Bagni, de sa conduite, comme *peu considerée & trop violente*, car il ne comptoit pour rien la menace qu'on lui avoit faite, de lui faire donner des coups de bâtons; ce que le Grand-Seigneur, disoit Scoti, n'oseroit pas faire, à Constantinople, à un Bayle de Venise. Le Cardinal écrivit aussi au Pape, pour se plaindre de ce qu'il n'avoit pas voulu recevoir les informations de vie & de meurs, pour celui que le Roi avoit nommé à l'Evêché de Comminge, qui avoient été faites par devant l'Evêque Diocesain, prétendant qu'elles se fissent par devant le Nonce. Il y joignit divers autres Griefs, que quelques Prélats, assemblez diverses fois à *Ste. Geneviéve*, lui avoient présentez. Tout cela tendoit à obtenir plus promptement les Bulles du Généralat de Cisteaux, & de prémontré, en accordant à la Cour de Rome une bon-

ne partie de ce qu'elle demandoit. 1639.

Aprés avoir raconté ce qui se passoit de plus considérable en Italie, par rapport au Cardinal, il faut dire en peu de mots, ce que la France entreprit dans les Païs-Bas, dans le Languedoc, & en Allemagne, contre la Maison d'Autriche. Dés l'année précédente, les François avoient eu dessein d'attaquer Hêdin, mais le secours que le Prince Thomas de Savoye y avoit jetté, les en détourna. Celle-ci, on reprit ce même dessein, & le Marquis de la Meilleraye eut ordre d'ouvrir la Campagne, du côté de l'Artois, par le siége de cette Place. On donna en même temps un petit Corps d'Armée au Marquis de Feuquiéres, pour entrer dans le Païs de Luxembourg, & attaquer Thionville. Quelques uns * ont crû que Fenquiéres reçut cet ordre du Cardinal, malgré lui, & qu'on ne l'envoya là, que pour faciliter la prise d'Hêdin, & faire honneur au Marquis de la Meil-

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 773.*

1639. leraye. D'autres disent * que non & qu'on laissa le choix à Feuquiéres, d'entreprendre cette Place, ou de s'opposer simplement à Picolomini.

* *Anberi Vie du Car. Vl c. 30*

Mai. Quoi qu'il en soit, * pendant que la Meilleraye attaquoit Hêdin, l'Armée de Feuquiéres forte de huit mille Fantassins, & de quatre mille Chevaux, s'avança devant Thionville. Quoi que la Place fût assez forte, elle se trouva si mal pourvuë, qu'apparemment Feuquieres l'auroit emportée en peu de jours, si Picolomini ne fût venu à son secours. Il fit tant de diligence, & marcha à si petit bruit, qu'il parut * avant que les François crussent qu'il pût être à eux ; de sorte que Feuquiéres ne pouvoit s'imaginer que ce fût lui, lors que l'on vit ses Coureurs. Comme il marchoit parmi des bois, on ne put juger quel quartier il pourroit attaquer, & tout ce que le Général François put faire, fut de mettre l'Armée en bataille, dans les différens postes qu'elle

* *Le 7. de Juin*

occupoit, pour être en état de 1639.
marcher où il ſeroit beſoin. Cependant Feuquiéres étoit dans un embarras extraordinaire, en attendant; ce qui faiſoit rire pluſieurs Officiers, qui ne l'aimoient pas, & qui le traitoient de *Pédant*, parce qu'il étoit plus propre à la négociation qu'au métier de la guerre. Ce pendant Picolomini donna d'abord ſur le quartier de delà la Moſelle, qu'il enleva, aprés une aſſez vîgoureuſe réſiſtance de l'Infanterie, car pour la Cavalerie, elle prit la fuite. Picolomini jetta par là dans Thionville, tel ſecours qu'il voulut, & mit ſon Armée en bataille entre la contreſcarpe de la Place & le quartier de Feuquiéres, ſans s'avancer davantage, juſqu'à cinq heures du ſoir. Le Général François, qui avoit envoyé à Mets les chevaux de ſon artillerie, crut qu'il les falloit attendre, pour ſe retirer, ou au moins remettre la retraite à la nuit. Mais les Ennemis s'étant approchez d'une ravine, qui ſéparoit les deux Armées, avec leur

1639. artillerie, commencerent à canonner les François, qui s'avancerent auſſi de leur côté; quoi que faute de chevaux, ils fuſſent hors d'état de faire avancer leur artillerie. Cela donna moyen à l'ennemi de paſſer la ravine, malgré la réſiſtance de l'Infanterie Françoiſe, qui fut encore, en cette rencontre, abandonnée de ſa Cavalerie. Feuquiéres, en faiſant tous les devoirs d'un Général, reçut deux moſquetades, dont l'une lui caſſa le bras, & il fut obligé de ſe retirer à un coup de canon du lieu, où ſe faiſoit l'action. Là il fut fait priſonnier & conduit à Thionville, où il mourut, peu de jours aprés, de ſes bleſſures, & de chagrin. Les François perdirent peu de Cavalerie, parce qu'elle s'enfuit de bonne heure, mais leur Infanterie fut preſque la moitié tuée, & l'autre priſe priſonniére.

Le Maréchal de Châtillon, à qui le Cardinal avoit fait donner un petit Corps d'armée, qu'il commandoit ſur la Frontiére de

Digitized by Google

Champagne, fut blâmé de ne s'être pas avancé pour secourir Feuquiéres, quoi qu'il fût averti de la marche de Picolomini. On dit qu'il fût bien aise que Feuquiéres, qu'il traitoit de *nouveau Général*, fût défait, pour faire oublier la levée du siége de S. Omer. 1639.

Aprés cet avantage, Picolomini jugeant que les François épouvantez, ne seroient pas en état de s'opposer à ses desseins, marcha droit * à Verdun ; mais le Maréchal ayant jetté trois Régimens dans cette Place, il alla attaquer Mouzon, ce qu'il ne put faire si promptement qu'on n'y mit sept ou huit cens hommes. Il emporta néanmoins les dehors de la Place assez promptement, & il l'auroit prise, si le Maréchal, qui avoit ramassé les débris de l'Armée de Feuquiéres, n'y eut marché, avec beaucoup de promptitude, ce * qui obligea Picolomini de se retirer à Yvoix; n'étant pas en état de résister à une Armée composée de douze mille Fantassins, & de quatre mille Chevaux.

* *Relation du Maréchal de Châtillon, dãs les Mem d'Aubery T. p. 312.*

* *Le 21. de Juin.*

Digitized by Google

1639. Cependant le Marquis de la Milleraye preſſoit Hêdin, & l'on craignoit que Picolomini ne paſsât la Meuſe, pour ſe joindre au Cardinal-Infant, afin de faire lever ce ſiége. C'eſt ce qui fit que l'on donna ordre au Marêchal de le ſuivre. Mais la Place fut réduite à ſe rendre, le 29. de Juin, de peur que les Ennemis n'y entraſſent par la brêche. Le Roi, qui s'étoit rendu à Abbeville, pour venir voir le ſiége, y entra par là, & y donna le Bâton de Marêchal, le jour même, au Marquis de la Meilleraye. Le Marêchal de Châtillon * reprit, un mois aprés, Yvoix, & l'on enraſa les fortifications. Aprés cela, on ne fit rien de conſiderable du côté des Païs-Bas.

* *Le 1. de Août. Voyez la capitulation dans les Mem. d'Aubery. T. II. p. 337.*

Pendant cette même Campagne, * le Prince de Condé entra dans le Rouſſillon, & fut aſſiéger le Fort de *Salces*, qui n'étoit pas fort éloigné de Leucate ; & quoi que *D. Michel Lorenzo Bravo* le défendit aſſez vigoureuſement, il le réduiſit à capituler 19. de Juillet. Il prit quelque temps aprés *Cannet*,

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 779.*

& se retira à Narbonne, en remettant l'Armée au Maréchal de Schomberg. Cependant l'Armée Espagnole s'avança, sous le commandement du Marquis de Spinola, & vint rassiéger Salces, le 20. de Septembre. Pour ne pas perdre du temps, il fit donner un assaut général aux dehors, & les emporta, mais en perdant beaucoup de monde. Cela fit qu'il n'attaqua pas si violemment le corps de la Place, & D'Espenan, qui y commandoit, fit de fréquentes sorties, pour l'en éloigner. Cependant le Prince de Condé convoqua l'Arriére-ban, & ramassa promptement le plus de Troupes qu'il put, afin de conserver sa nouvelle conquête, en faisant lever le siége aux Espagnols. Il marcha dés le 22. d'Octobre, & fit reconnoître les Lignes des Espagnols, par le Maréchal de Schomberg, & par le Duc de S Simon, qui s'avancerent en batteau de ce côté là, sur le Lac de Leucate, & virent, qu'il avoit de grands espaces vuides, par où ils jugerent 1639.

1639. que des Escadrons & des Bataillons entiers pourroient entrer de front. Cela confirma le Prince dans le dessein d'attaquer les Espagnols; & pour les surprendre, il fit passer son Armée sur les Montagnes, au lieu de marcher le long de la Mer. Il arriva le 24. à la vuë du Camp ennemi, avec vingt-deux mille Fantassins, dont la plûpart étoient des Milices de la Province, & quatre mille Chevaux, outre deux mille Volontaires. Les Espagnols eurent une trés-grande peur, lors qu'ils virent arriver de loin une si grande Armée, par un chemin, que l'on croyoit impratiquable; & si le Prince les eût fait attaquer à l'instant, il y a grande apparence qu'ils étoient perdus. Mais il fut d'avis de différer au lendemain matin, dans la pensée que les Espagnols n'oseroient l'attendre; & sur le minuit, il se leva une si horrible tempête de vent, de pluye, & de tonnerres, que l'Armée incommodée extraordinairement de cette mauvaise nuit, se débanda en grande partie, dés que le jour vint.

Digitized by Google

Ceux qui reſterent furent contraints de ſe retirer, parce que la pluye n'avoit fait qu'un Lac, de l'eſpace qui étoit entre eux & le Camp des Ennemis, & le Prince de Condé, peu aimé des Troupes & des Milices, ne put jamais les obliger à revenir toutes. Les Eſpagnols furent auſſi extrémement incommodez, mais ils ne diſcontinuerent pas pour cela leurs attaques, ils acheverent leurs Lignes. Néanmoins le Prince, qui avoit encore quatorze mille hommes, * réſolut de les attaquer; mais il fut repouſſé, aprés en avoir perdu trois mille, & laiſſé autant de priſonniers aux Ennemis. Salces fut obligé de ſe rendre aux Eſpagnols, ce qui cauſa beaucoup de chagrin au Cardinal, que l'on avoit accuſé plus d'une fois, de choiſir mal les Chefs. Les ſiéges de Dole & de Fontarabie, revinrent dans la mémoire de tout le monde, & l'on crut, plus que jamais, le Duc de la Valette innocent. 1639.

* *Le 31. d'Octobre. §. Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 763.*

Ainſi l'on ne peut pas dire, que cette Campagne fût heureuſe aux

1639. François, quoi qu'ils eussent pris quelque Places dans les Païs-Bas.

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 768.*

* Le Duc de Vvymar faisoit la guerre contre les Impériaux, bien plus pour lui, que pour la France; quoi qu'elle tirât cet avantage de ses conquêtes, que les Tropes que l'Empereur employoit contre lui, ne pouvoient pas agir contre elle. Il avoit passé l'Hiver avec ses Troupes, dans la Montagne de *Vauge*, & dans la *Franche-Comté*; où il avoit soumis grand nombre de petites Places, qui n'étoient pas en état de faire aucune résistance; & où son Armée, fatiguée, & diminuée de la moitié, par la Campagne précédente, se rétablit, & se grossit considerablement. Quoi que ses Troupes fussent peu payées, l'indulgence qu'il avoit pour elles, & les fréquentes courses qu'elles faisoient, lui gagnoient si fort l'amitié des Soldats, qu'il faisoit facilement les recrues, dont il avoit besoin. Il ne pensoit alors qu'à se conserver Brisach, pour former une Principauté de

ce qu'il pourroit conquerir au- 1639.
tour de cette Ville ; car il commençoit à s'ennuyer d'être comme un simple Général des François, & de dépendre des caprices d'un Ministre fier & changeant, de qui il ne pouvoit attendre qu'un esclavage éternel, pour récompense de ses services. Aprés la prise de Brisach, le Cardinal lui fit dire, qu'il seroit nécessaire qu'il vint à Paris, pour y prendre des mesures pour la Campagne prochaine, mais c'étoit principalement pour l'engager à remettre à la France cette importante Place. Comme il faisoit difficulté d'y aller, on ne lui faisoit point payer ce qui lui étoit dû des arrerages de ce qu'on lui avoit promis, quoi qu'il le fit demander avec de grandes instances. Il demeura néanmoins ferme à ne point aller en France, se contenant d'y envoyer le Colonel d'*Erlach*, Gouverneur de Brisach, qui ne parla que des desseins de la Campagne, & qui dit que les préparatifs que l'Empereur

1639. faiſoit, pour regagner le Briſgovv, avoient empêché le Duc de venir à Paris. Le Comte de Guebriant ayant eu ordre de lui toucher quelque choſe de Briſach, le Duc répondit bruſquement, *que demander à une fille chaſte ſa virginité, & à un brave homme ſon honneur, c'étoit la même choſe.* Cependant le Cardinal tira parole d'Erlach, que ſi le Duc venoit à mourir, il remettroit Briſach à la France; & lui donna ordre de dire à ce Prince, que s'il le vouloit céder, on lui donneroit du ſecours pour ſe rédre maître de la Franche-Comté, & qu'on la lui feroit conſerver, par un Traité de Paix. Mais il n'avoit garde de donner dans un piége, comme celui-là, & il aimoit mieux avoir Briſach, & une partie de l'Alſace, que la Franche-Comté; parce qu'il étoit plus prés des liaiſons qu'il avoit en Allemagne, & qu'il pourroit plus facilement conſerver cette Principauté, contre la France même, s'il venoit à ſe broüiller avec elle. D'un autre côté, le Cardinal, qui s'apperce-

voit des desseins du Duc, com- 1639.
mençoit à le craindre, & ne sçavoit s'il devoit souhaiter qu'il fît de nouveaux progrés, ou qu'il fût battu des Impériaux. Le bruit couroit, qu'il faisoit traiter secrement son mariage avec la Landgrave de Hesse, ce qui l'auroit mis à la tête de vingt mille hommes, que cette Maison entretenoit, outre ses propres Troupes, & l'auroit ainsi rendu rédoutable à toute l'Allemagne.

Le Cardinal & lui étant pleins de ces différentes pensées, le Duc se rendit de Bourgogne dans le Suntgovv, pour passer le Rhin à *Nevvbourg*, & aller de là dans la Forêt Noire. Etant arrivé à Nevvbourg, il y tomba malade, le 4. de Juillet, & mourut le 18. à l'âge de trente-six ans. On soupçonna le Cardinal de l'avoir fait empoisonner, pour se rendre maître de ses conquêtes. L'on rapporte d'assez grands indices, pour prouver qu'il mourut de poison; mais peut-être que l'on ne charge le Cardinal de ce cri-

* *Voyez* **Sam. Pufendorf Rer. Suecic. Lib. XI.*

1639. me, que parce que la France ſe ſaiſit bien-tôt aprés de ſes conquêtes.

§. *Voyez le dans Mem. d'Aubery T. II. p. 419.*

Le Duc de Vvymar ordonna, par ſon Teſtament, qu'elles ſeroient conſignées entre les mains de celui de ſes Freres, qui en voudroit prendre la poſſeſſion, & qui pour les conſerver plus aiſément, tâcheroit de gagner la faveur des Couronnes de France & de Suede; & qu'en cas qu'il ſe rencontrât qu'aucun de ſes Freres n'en voulût prendre poſſeſſion, la France ſeroit préferée; à condition que les Places fortes recevroient Garniſon mi-partie, Françoiſe & Allemande, & qu'elles ſeroient reſtituées à l'Empire, par la Paix génerale. A l'égard de l'armée, il ordonnoit qu'aprés ſon déces, elle ſeroit commandée par le Major-Géneral d'Erlach, le Colonel Ohen, le Comte de Naſſau, & le Colonel Roze, & aprés eux par les autres Colonels. Il fit auſſi pluſieurs Legs aux Officiers de l'Armée, & à ſes Domeſtiques juſqu'à la ſomme de trois cens mille écus, & donna au Comte de

Guébriant ſon Cheval de bataille. 1639.

Les Directeurs de l'Armée, compoſée preſque entiérement de vieux Soldats, envoyérent inceſſamment en France, pour demander la protection de la Couronne, & tâcher de tirer quelque avantage pour leur particulier, dans cette conjoncture. Un Agent de Suede, qui étoit à *Benfeld*, tâcha de porter l'Armée à s'aller joindre à celle de Banier, en lui remontrant qu'elle devoit cela à la mémoire de Guſtave-Adolfe; mais l'argent que le Comte de Guébriant diſtribua aux Officiers, eut plus de force ſur leurs eſprits, que tous les diſcours du Miniſtre Suedois. On demeura d'accord de compoſer un Corps à part, & l'on parla même de mettre l'Electeur Palatin, à la place du Duc de Vvymar; mais ce Prince en venant d'Angleterre, fut arrêté en France, par où il voulut paſſer *incognito*.

Le Cardinal ayant eu avis de la mort du Duc de Vvymar, n'en fut pas extrémement fâché, dans la crainte où il étoit que ce Prince ne

penſât plûtôt à ſon propre établiſſement, qu'à aggrandir la France ou a abaiſſer la Maiſon d'Autriche. La prémiere choſe à quoi l'on travailla, fut à conſerver ſon Armée pour le Roi, & à avoir ſes Places. On dépêcha d'abord le * *Baron d'Oiſonville*, au Comte de Guebriant, pour lui porter les ordres qu'il avoit à ſuivre dans cette occaſion. On lui ordonnoit d'offrir aux Officiers, non ſeulement les mémes gages qu'ils avoient ſous le Duc de Vvymar, mais encore des penſions conſiderables, s'ils vouloient prêter ſerment de fidélité au Roi. Il eut charge ſur tout de faire reſſouvenir le Général-Major d'Erlach, de ce qu'il avoit promis, en cas que le Duc vint à mourir, touchant Briſach, & de lui offrir juſqu'à deux cens mille livres en comptant, s'il vouloit le remettre au Roi; où s'il en vouloit demeurer Gouverneur pour le Roi, ſix mille écus de penſion, outre ce qu'il avoit ſous le Duc de Vvymar, pourvû qu'il voulût bien avoir

* *Aubé. Vie du Card. Liv. V. c. 5. Voyez ſon Inſtruction dans le II. T. des Mem. p. Aub. d. 421. datée du 17. de Iuillet.*

un Lieutenant François, & la moitié de la Garniſon Françoiſe. On envoya auſſi des ordres ſemblables, concernant les Gouverneurs des autres Places au de là du Rhin, car pour celles qui ſont au deça, à l'égard de la France, le Roi prétendoit qu'elles lui appartinſſent de droit. Le Comte de Guebriant devoit, outre cela, propoſer à l'Armée le Duc de Longueville, pour Chef, & ſoûtenir cette propoſition, en diſtribuant de l'argent, comme il le trouveroit à propos.

Le Roi apprit enſuite, que * le Général d'Erlach étoit trés-bien diſpoſé pour la France, & qu'il avoit mis de bons ordres, pour empêcher que l'Armée ne ſe débandât, & pour engager les Officiers à continuer à ſervir la Couronne. On reçut auſſi à la Cour une Copie du Teſtament du Duc de Vvymar, & l'on penſa à empêcher qu'il ne fût executé. On envoya pour cela *De Choiſy*, § pour conferer avec le Comte de Guebriant & le Baron d'Oiſonville, ſur cette

* *Voyez la Lettre du 31. de Juillet à des Noyers. Mem. d'Aubery. T. II. p. 423.*

§ *Voyez ſon Inſtruction dattée du 2. d'Août, dans les Mem. d'Aubery. T. II. p. 426.*

affaire, avec une Instruction qui
1639. portoit, Qu'il falloit tâcher de s'assurer de l'Armée, sans rélation aux Freres du feu Duc, quand même ils voudroient entrer au service du Roi: Qu'il n'étoit pas raisonnable que les dépenses que le Roi avoit faites, pour rétablir l'Armée du Duc de Wymar aprés la bataille de Nortlingue, & pour l'entretenir depuis, & lui faire conquerir Brisach, & autres Places, se perdissent, en un instant, par le changement de parti, auquel les Freres du feu Duc se pourroient aisément résoudre, puis qu'ils avoient déja abandonné une fois celui dans lequel ils étoient: Que le Duc avoit bien pû laisser tout son argent à ses Freres, mais qu'il ne leur pouvoit pas laisser le commandement de l'Armée, ni les Places d'Alsace, pour plusieurs raisons, que l'on voit dans cette Instruction: Qu'il falloit donc employer toutes sortes de moyens, pour assurer, & les Troupes, & les Places directement au Roi, sans attendre de

ſçavoir ſi ſes Freres voudroient 1639.
accepter ce que le feu Duc leur offroit par ſon Teſtament : Que ſi l'on pouvoit gagner tous les Chefs, il le falloit faire, mais que ſi quelques-uns d'entre eux faiſoient difficulté de s'engager au ſervice du Roi, il ne falloit pas laiſſer de recevoir les ſermens des autres, & de paſſer un Traité avec eux, qui leur aſſureroit les gratifications du Roi.

Cependant le Colonel *Flerſchein*, envoyé à la Cour, par les Directeurs de l'Armée, y arriva, & préſenta leurs propoſitions, ſur leſquelles le Roi envoya de nouvelles * Inſtructions au Comte de Guebriant, & aux deux autres Députez qui agiſſoient en ſon nom, pour les affaires de l'Armée & des Places du Duc de Vvymar. Enfin aprés pluſieurs Conférences, & pluſieurs difficultez, auſquelles je ne m'arrêterai pas, le Traité fut conclu à Briſach, le 9. d'Octobre, & en voici les principaux * Articles : Que le Roi accordoit que les Troupes, que cõ-

* *Datés du 20 d'Août.*

1639. mandoit le Duc de Vvymar, demeuraſſent en un Corps, comme il avoit témoigné le déſirer par ſon Teſtament ; & ſous la direction des Officiers, qui avoient été nommez : Que l'Artillerie ſeroit commandée, par les mêmes Officiers, qui la commandoient du vivant du Duc de Vvymar, & jointe pour l'ordinaire au Corps Allemand, avec pouvoir aux Maréchaux de Camp François, & aux Directeurs des Troupes Allemandes, d'y donner les ordres néceſſaires : Que s'il arrivoit que l'Armée vînt à ſe ruiner, en tout ou en partie, par quelque rencontre de guerre, ou autre accident inévitable, le Roi donneroit aux Officiers des moyens extraordinaires de rétablir les Troupes : Que le Roi feroit payer en comptant le quartier de Mai, montant à deux cens mille écus, pour être employez à payer une montre à toute l'Armée ; & feroit fournir, en bonnes Aſſignations, autres ſix cens mille livres, pour le troiſiéme quartier de cette année, échû

Digitized by Google

le dernier de Septembre ; desquel- 1639.
les les Directeurs & les Officiers de l'Armée employeroient trois cens mille, pour remonter & rétablir les Troupes : Que le Roi feroit payer à l'Armée trois montres & demie par an, suivant l'accord, qui avoit été fait par le Duc de Vvymar ; à condition que la demie montre seroit employée par les Officiers, aux recruës & au rétablissement des Troupes : comme les trois montres au payement des Officiers & des Soldats, suivant les revuës qui en seroiét faites, par les Commissaires du Roi : Que Sa Majesté feroit de plus payer, tant aux Officiers Généraux, qu'à ceux de l'Artillerie, huit montres par an, selon les appointemens que le Duc de Vvymar leur avoit accordez : Que Sa Majesté fourniroit les munitions de guerre qui seroient nécessaires, outre tous les fraix extraordinaires ; aussi bien que le pain de munition, sans que l'on en rabbattît rien sur les montres : Que si quelques-uns des Officiers, Soldats, ou autres particu-

Digitized by Google

1639. liers de l'Armée, demandoient à Sa Majesté le don de quelques terres ou maisons situées aux Païs conquis, le Roi promettoit de leur en faire telles gratifications, qu'ils en seroient contens, & qu'il ratifieroit toutes les donations que le Duc de Vvymar pouvoit leur en avoir faites : Que les ordres seroient donnez aux Soldats, par les Directeurs, ou par l'un d'entre eux, selon qu'ils s'accommoderoient ; & qu'ils les recevroient premierement eux-mêmes du Duc de Longueville, comme les Officiers François les recevoient du Duc de Vvymar : Que les Directeurs seroient appellez à tous les Conseils, que l'on tiendroit pour la cause commune : Que les Places, qui étoient alors conquises, seroient remises entre les mains du Roi, afin que Sa Majesté donnât à celles de Brisach & de Fribourg, de tels Gouverneurs qu'il lui plairoit, & y mît des Garnisons moitié Françoises & moitié Allemandes, aussi bien que dans les autres, ausquelles il donneroit aussi des Gouver

Gouverneurs tirez du Corps de l'Armée. 1639.

A ces conditions, les Directeurs & les Officiers promettoiét au Roy au nom de l'Armée, de le servir envers & contre tous, & en devoient prêter serment, dés que le Traité seroit ratifié; ce que les Députez du Roi devoient procurer, dans le terme de deux mois, à compter du jour de la datte de ce Traité. Par un Article secret, il fut dit, que le Roi pourvoiroit des Gouvernemens de Brisach & de Fribourg, ceux qui y commandoient alors: Que s'il changeoit ceux des autres Places, il y en mettroit d'autres tirez de l'Armée: Qu'enfin il laisseroit, dans ces Places, l'exercice libre de la Religion Protestante.

Aprés la ratification de ce Traité, le Duc de Longueville, ayant demeuré un mois à *Creutsnach*, & ne pouvant plus y subsister, avec son Armée, à cause de la disette des fourrages, lui fit * passer le Rhin sur la fin de l'année, & au commencement de la suivante,

* *Voyez en la Relation, dans les*

1639. sur un tres-petit nombre de bateaux, & les chevaux paſſant à la nage; à quoy il employa pluſieurs jours. L'Armée auroit pû être facilement taillée en piéces, ſi les Troupes Imperiales & Bavaroiſes, euſſent pû ſortir de leurs quartiers d'hiver Elle fut prendre ſes quartiers dans la Haute-Heſſe, autour de *Marbourg*. D'Amontot & *de la Boderie*, Envoyez du Roi à *Amelie- Eliſabeth*, Landgrave de Heſſe, avoient fait un Traité avec elle, pour la faire déclarer contre les Imperiaux, dés le 22. d'Août.

Mem. d'Aubery. T. II. p. 454.

* Il étoit à peu prés tel que ceux que le Roi avoit faits, avec les Suedois; & la Landgrave, pour ſe déclarer contre la Ligue Catholique, devoit avoir du Roi deux cens mille écus par an. Le Duc de Longueville étant ſur ſes Terres, fit encore un nouveau Traité avec elle, concernant le logement de ſon Armée, & quelques autres difficultez, qui s'étoient trouvées dans le Traité précedent.

* *Voyez le dans le même Rec. T. II. p. 432.*

* *Voyez Sam. Pufend Ser. Rucc. lib. XI.*

Pendant cette même année, Banier * qui ne s'étoit pas éloigné de

nier

l'Elbe & de la Mer Baltique, l'année précedente, porta celle-ci la guerre dans la Saxe, dans la Silesie, & dans la Bohême, où il fit assez commodément subsister son Armée, sans que les Imperiaux pussent l'empêcher. On avoit bien commencé de parler de la Paix générale, mais il y eut de si grandes difficultez, que l'on ne convînt de rien. 1659.

Avant que de passer aux affaires d'Etat, & aux évenemens de la guerre de l'année suivante, il faut parler ici de quelques intrigues de la Cour, où le Cardinal eut bien plus de part, qu'à la conduite des Armées. J'ai parlé * de la Marquise de Senecey, premiére Dame d'Honneur la Reine, & de la confiance que cette Princesse avoit en elle. Il y avoit treize ans que la Marquise étoit dans ce poste, & elle avoit toûjours servi la Reine avec une fidélité inébranlable; sans rechercher la faveur du Cardinal en trahissant sa Maîtresse, comme faisoient la plûpart des Courtisans. Le Cardinal craignant que quel-

* *Siri Merc. T. II. Lib. II. p. 555.*

1639. sur un tres-petit nombre de bateaux, & les chevaux passant à la nage; à quoy il employa plusieurs jours. L'Armée auroit pû être facilement taillée en piéces, si les Troupes Imperiales & Bavaroises, eussent pû sortir de leurs quartiers d'hiver Elle fut prendre ses quartiers dans la Haute-Hesse, autour de *Marbourg*. D'Amontot & *de la Boderie*, Envoyez du Roi à *Amelie-Elisabeth*, Landgrave de Hesse, avoient fait un Traité avec elle, pour la faire déclarer contre les Imperiaux, dés le 22. d'Août.

Mem. d'Aubery. T. II. p. 454.

* Il étoit à peu prés tel que ceux que le Roi avoit faits, avec les Suedois; & la Landgrave, pour se déclarer contre la Ligue Catholique, devoit avoir du Roi deux cens mille écus par an. Le Duc de Longueville étant sur ses Terres, fit encore un nouveau Traité avec elle, concernant le logement de son Armée, & quelques autres difficultez, qui s'étoient trouvées dans le Traité précedent.

* *Voyez le dans le même Rec. T. II. p. 432.*

* *Voyez Sam. Pufend Ser. Rucc. Lib. XI.*

Pendant cette même année, Banier * qui ne s'étoit pas éloigné de

l'Elbe & de la Mer Baltique, l'année précedente, porta celle-ci la guerre dans la Saxe, dans la Silesie, & dans la Bohême, où il fit assez commodément subsister son Armée, sans que les Imperiaux pussent l'empêcher. On avoit bien commencé de parler de la Paix génerale, mais il y eut de si grandes difficultez, que l'on ne convînt de rien. 1639.

Avant que de passer aux affaires d'Etat, & aux évenemens de la guerre de l'année suivante, il faut parler ici de quelques intrigues de la Cour, où le Cardinal eut bien plus de part, qu'à la conduite des Armées. J'ai parlé * de la Marquise de Senecey, premiére Dame d'Honneur la Reine, & de la confiance que cette Princesse avoit en elle. Il y avoit treize ans que la Marquise étoit dans ce poste, & elle avoit toûjours servi la Reine avec une fidélité inébranlable; sans rechercher la faveur du Cardinal en trahissant sa Maîtresse, comme faisoient la plûpart des Courtisans. Le Cardinal craignant que quel-

* *Siri Merc. T. II. Lib. II. p. 555.*

1639. que jour, cette Dame, qui avoit d'ailleurs beaucoup d'esprit, n'inspirât à la Reine quelque dessein contraire à son Ministére, résolut de la perdre; & comme le Roi croyoit tout ce qu'il lui disoit, il obtint de lui une Lettre à la Reine, par laquelle il lui mandoit qu'il trouvoit bon, que pour d'importantes raisons, elle congediât la Marquise de Senecey. Chavigny fut porter cette Lettre.

* *Le Septembre 1639.* * à la Reine, comme elle étoit prête de se mettre à table, & qu'elle venoit de Nôtre Dame de s'acquitter d'un vœu qu'elle avoit fait pour la naissance du Dauphin. La Reine fut extrémement surprise de cet ordre du Roi, à l'égard d'une Dame, de qui elle avoit sujet d'être satisfaite, & ne put s'empêcher d'en témoigner beaucoup de chagrin, mais enfin elle dit qu'elle étoit née pour obéïr au Roi, & qu'elle executeroit ses ordres. Elle vit bien d'où cela lui venoit, & dans la pensée qu'elle flêchiroit peut-être le Cardinal, en s'adressant à lui, elle lui écrivit, pour le prier

Digitized by Google

d'intervenir dans cette affaire, & 1639.
d'empêcher qu'on ne lui causât ce chagrin. Mais le Ministre, qui n'étoit pas homme à se laisser flêchir par de pures civilitez, lui répondit, qu'il lui étoit bien obligé de la confiance qu'elle témoignoit avoir en lui ; mais qu'il ne lui pouvoit donner de meilleur conseil, que celui d'obéïr au Roi. La Reine fut extraordinairement offensée de cette réponse, & ne put s'empêcher de dire, que ce n'étoit pas au Roi, à qui elle étoit contrainte d'obéir, mais au Cardinal. Sans avoir aucun égard à ses plaintes, & sans l'en avertir, on donna la place de Madame de Senecey à *Madame de Brassac*, que la Reine ne pouvoit souffrir, parce qu'elle étoit entiérement dans les intérêts du Cardinal. Pour les mêmes raisons, le Cardinal fit encore éloigner de la Reine le *Baron de S. Ange*, son Maître d'Hôtel. Il sembloit qu'il craignît que la Reine étant devenuë Mere, elle ne gagnât insensiblement l'esprit du Roi, & ne le

portât à ſe défaire de lui. Pour
1639. prévenir cela, il faiſoit entendre au Roi, que la Reine étoit exceſſivement partiale pour la Maiſon d'Autriche, & il l'engageoit, autant qu'il pouvoit, à mortifier cette Princeſſe, ſuivant ſon ancienne maxime, qu'on ne peut jamais avoir de confiance, ni d'amitié pour ceux que l'on a ſouvent maltraitez. Pour donner temps à la Reine de s'appaiſer, avant que de voir le Roi, l'artificieux Miniſtre fit encore en ſorte que, ſous prétexte de chaſſe, le Roi demeura aſſez long-temps éloigné d'elle.

Un peu avant ce temps-là, le Roi avoit paru avoir de nouveau beaucoup d'attachement pour *Madame de Hautefort*, aprés la retraite de Mademoiſelle de la Fayette, & le Cardinal n'avoit point traverſé cette nouvelle amitié, parce que Madame de Hautefort étoit un eſprit doux, & incapable de cabaler. Il y avoit déja pluſieurs années que le Roi avoit eu de l'amitié pour cette Dame, mais il avoit diſcontinué de lui en don-

ner des marques. On étoit étonné à la Cour de ces amitiez du Roi, à qui l'on ne ſçavoit preſque quel nom donner ; parce que d'un côté, paroiſſant plein de paſſion pour ces Dames, de l'autre il étoit le plus froid de tous hommes. Au lieu de rechercher à les entretenir en particulier, il ne leur parloit qu'à la vûë de toute la Cour, & dans l'Appartement de la Reine. Auſſi cette Princeſſe, loin d'en concevoir de la jalouſie, étoit bien aiſe que ces Dames attiraſſent le Roi dans ſon Appartement, & elle avoit même beaucoup de confiance en elles. Il ſembloit que le Roi ne recherchât que le ſeul entretien de ces Dames, pour ſe délaſſer des affaires d'Etat. Le Cardinal avoit vû d'abord ſans défiance l'attachement du Roi, pour Madame de Hautefort; mais il commença à le trouver mauvais ; lors qu'il s'epperçut que cette Dame étoit amie intime de *Mademoiſelle de Chemeraut*, qui avoit infiniment plus d'eſprit qu'elle, & qui étoit trés-capable de ſuggerer à ſon amie, ce qu'elle devoit dire au Roi. 1639.

1639. Pour détourner le Roi des amitiez, qui lui étoient ſuſpectes, le Cardinal l'avoit mené ſur la Frontiére de l'Artois & de la Champagne, & enſuite en Dauphiné, afin que l'éloignement les effacât. Le Duc de S. Simon, qui avoit été quelque temps Favori du Roy étant auſſi éloigné de lui, pour quelque autre raiſon, le Cardinal travailla à introduire en ſa place *Henri d'Effiat*, Seigneur de Cinq-Mars, Fils du Maréchal d'Effiat, jeune homme plein d'eſprit, & parfaitement bien fait de ſa perſonne. Il étoit Maître de la Garde-robe, & aprés qu'il fut dans la faveur, le Duc de Bellegarde lui remit ſa Charge de Grand-Ecuyer. Le Roi avoit au commencement de l'averſion pour lui, parce qu'il s'aquittoit aſſez négligemment de ſa Charge de Maître de la Garde-robe, & qu'il avoit des inclinations toutes différentes de celles de Sa Majeſté. Cependant le Cardinal ſçût ſi bien ménager l'eſprit du Roi, en faveur du Maître de la Garde-robe, que l'antipathie, qu'il ſembloit avoir pour lui, ſe changea

en une amitié & une confiance ex- 1639.
extraordinaires, de ſorte qu'il ne pouvoit pas demeurer un jour, ſans le voir. Ce fut pendant le ſiége de Hêdin, que le Roi commença à lui témoigner de la faveur, en lui donnant une penſion de quinze cens écus; & depuis ce temps-là, il ne pouvoit ſe divertir ſans lui. Dés-lors, le Roi oublia entiérement Madame de Hautefort, dans l'entretien de laquelle il ne cherchoit que le méme amuſement qu'il trouvoit dans celui de ſon Favori. Aprés qu'il étoit couché, & que tout le monde s'étoit retiré, il le faiſoit venir auprés de ſon lit, & s'entretenoit deux ou trois heures avec lui. Ainſi le Cardinal ſçavoit, par le moyen du Favori, tout ce que le Roi penſoit, & dans l'aſſurance qu'il ne lui paſſoit rien dans l'eſprit, qui fut deſavantageux à ſon Miniſtére, il gouvernoit alors l'Etat, avec aſſez de tranquillité.

Comme il avoit porté le Roi à aimer le jeune d'Effiat, il avoit auſſi appris à ce dernier à s'en faire

1639. aimer, ſçachant parfaitement ce qui étoit propre à gagner l'amitié du Roi. Cependant de peur que la vûë de Madame de Hautefort, ne diminuât ſa faveur naiſſante, le Cardinal chercha les moyens de tenir le Roi le plus long-temps éloigné de Paris qu'il pourroit, comme il le fit pendant preſque toute cette année. Mais enfin les Médecins du Roi deſaprouverent en ſecret, ces voyages trop longs, & le Roi mourant d'envie de retourner à Paris, pour ſe divertir dans ſes Maiſons Royales, il ne fut plus poſſible de l'en tenir davantage éloigné. Il reprit donc le chemin de Paris, dans l'attente de toute la Cour, pour voir qui l'emporteroit dans la faveur du Roi. La Reine étoit à Fontainebleau, ſuivant ſon ordre, lors qu'il y arriva, & il la ſalua avec une froideur égale à celle qu'il auroit témoignée, s'il n'y avoit eu que quelques heures qu'il l'eût quittée. Pour madame de Hautefort, qui s'attendoit à de grandes careſſes, à peine la regarda-t-il; &

* *En Novembre.*

il témoigna publiquement, qu'il 1639.
ne vouloit avoir aucune consideration pour elle. Il lui dit même en particulier, qu'il sçavoit qu'elle parloit mal de Cinq-Mars, & qu'elle eût à s'en abstenir; puis qu'il avoit infiniment plus d'amitié pour ce Favori, qu'il n'en avoit jamais eu pour elle, ni pour qui que ce fût au monde, & qu'il trouveroit le moyen de perdre tous ceux qui cabaleroient contre lui.

C'étoit-là une marque assez éclatante de peu de consideration que le Roi avoit pour cette Dame, mais de peur qu'il ne revînt avec le temps, le Cardinal fit en sorte qu'il lui envoya ordre, aussi bien qu'à Mademoiselle de Chemeraut, de se retirer de la Cour. Elles allerent toutes deux à Paris, où elles demeurerent quelque temps dans un Monastere de Religieuses; mais comme elles y recevoient trop de visites, la seconde eût ordre de se retirer en Poitou, & l'autre de se tenir au moins à quarante lieuës de Paris. La Rei-

Digitized by Google

1639. ne fut trés-fâchée de cét éloignement, parce qu'elle avoit beaucoup de confiance en ces Dames, que rien ne perdit, que parce qu'elles n'étoient pas dépendantes du Cardinal. Ainſi l'on éloignoit de la Reine toutes les perſonnes, en qui elle ſe pouvoit fier, de peur qu'elle n'entreprît quelque choſe contre la grandeur du Miniſtre; & le nouveau Favori ſervoit à mettre dans l'eſprit du Roi, mille choſes deſavantageuſes à cette Princeſſe.

Pour venir à des évenemens de plus grande importance, les Suedois * ne trouvoient pas bon que les François euſſent paſſé le Rhin, avec une ſi conſiderable Armée, & euſſent pris leur quartier d'hyver, dans la Heſſe, parce qu'ils prétendoient que les Troupes Françoiſes ne devoient entrer en Alleuiagne, que comme Auxiliaires, & n'agir qu'en Suaube & en Baviére, ſans tâcher de faire aucune conquête, qui leur pût demeurer. Les François alloient aquerir beaucoup de répu-

* *Siri Mem. Rec. T. VII. p. 809. & Pufendor. Rer. nec Lib. XII.*

tation, en obligeant les Maisons 1640.
de Hesse & de Lunebourg à rompre la neutralité, & à agir avec eux contre les Impériaux, & alloient entrer trop avant dans la direction des affaires d'Allemagne, si les Suedois n'y mettoient ordre. Pour cela Banier s'avança dans la Turinge, & pria le Duc de Longueville de le venir joindre, à dessein de débaucher l'Armée du feu Duc de Vvymar, & de l'engager à servir plûtôt la Couronne de Suede. Aprés diverses marches, Picolomini, qui étoit venu des Païs Bas, & qui s'étoit joint aux Impériaux & aux Bavarois, obligea les Troupes Confédérées de se joindre, comme elles le firent au mois de Mai, afin de l'attaquer. Picolomini étoit campé avec quinze mille hõmes, sur la Riviére de *Saal*, & à une journée de lui étoient dix mille Bavarois; qui lui assuroient les vivres, qui lui venoient de Franconie. Le Duc de Longueville, & Banier, avoient trente-deux mille hommes, & résolurent d'attaquer Picolomini,

1639. ni, mais ils le trouverent ſi bien retranché, qu'ils n'oſerent l'entreprendre. Il ſe fit de part & d'autre pluſieurs marches & contre marches, ſans que les Armées en vinſſent à un combat, quoi qu'il ſe fit ſouvent des eſcarmouches. Sur la fin de la Campagne le Duc de Longueville, étant tombé malade, laiſſa le commandement de l'Armée au Comte de Guebriant. Les François entrerent dans de grands ſoupçons, que les Suedois ne vouluſſent débaucher leur Armée; & les Suedois ſoupçonnoient de leur côté. que les deſſeins des François n'euſſent pour but que la ſeule grandeur de la France; & ces ſoupçons réciproques, joints à leurs différens ſentimens, touchant la marche de l'Armée, empêcherent qu'ils ne puſſent rien executer de conſiderable.

Du côté des Païs-Bas, le Maréchal de la Meilleraye eut ordre d'aller faire le ſiége de *Charlemont* ſur la Meuſe, & il s'y achemina dés le commencement de Mai; mais les pluyes furent

si excessives qu'il n'osa pas con- 1639.
tinuer sa marche, dans un Païs, où il ne pouvoit esperer de trouver ni vivres, ni fourrages. Cependant les ordres de la Cour étoient précis, & le Cardinal ne pouvoit souffrir qu'on fît des difficultez, sur ce qu'il avoit conçû. Cela fit que le Conseil de Guerre résolut de lui envoyer un mémoire de toutes les difficultez, qui se rencontroient dans ce dessein, ce qui rompit l'entrepriſe. Mais on en forma bien-tôt aprés une autre sur Arras, Place bien plus importante, & que l'on crut pouvoir faire plus facilement réüssir. La principale difficulté qui se présentoit, étoit d'empêcher que les Espagnols ne s'apperçussent du dessein que l'on avoit, & ne jettassent du secours dans la Place. Pour cela on fût d'avis que le Maréchal de Châtillon marchât droit à *Bethune*, comme s'il eût eu dessein d'assiéger cette Ville; & que le Maréchal de la Meilleraye le suivit à petites journées, comme pour le soûtenir; mais que dés

1639. que ce dernier ſeroit à *Bapaume*, il tourneroit droit à Arras, & que le Maréchal de Châtillon en feroit autant de ſon côté. Cela fut ſi bien executé, que les deux Armées ſe trouverent devant Arras, le 13. de Juin, ſans que les Eſpagnols euſſent pû pénétrer leur deſſein. Peu de jours après, l'Armée reçut de grans Convois, & l'Artillerie, dont elle avoit beſoin, ſans que les Eſpagnols y puſſent apporter de l'empêchement. Le *Comte d'Iſembourg*, Gouverneur de la Place, qui étoit abſent, eſſaya inutilement d'y rentrer, dés que le ſiége fut formé, & il fut obligé de laiſſer le ſoin de ſa défenſe à *Eugene Buël*, Colonel Irlandois, qui commandoit en ſon abſence. Le Général Lamboi, qui s'étoit campé à une lieuë & demie de la Place, dans un poſte avantageux, tenta auſſi vainement d'y faire entrer du ſecours, & fut défait par le Maréchal de la Meilleraye. Cependant, malgré la vigoureuſe réſiſtance de la Garniſon, la Place ſe trouvoit tous les jours plus

preſſée. Ainſi le Cardinal-Infant 1639.
ſe crut obligé de marcher en perſonne, pour tâcher de la ſecourir, & il alla camper au Mont *de S. Eloi*, dans un lieu facile à défendre, & qui n'étoit ſeparé du quartier du Maréchal de Châtillon, que par une plaine d'une lieuë. Les François ne pouvoient recevoir des vivres que d'aſſez loin, & il falloit néceſſairement qu'une partie de leurs Troupes fortifiſent des Lignes pour leur aller au devant. Quoi qu'ils n'en manquaſſent pas encore, dans la crainte que le ſiége ne tirât en longueur, & que les Eſpagnols ne ſe fortifiaſſent de nouvelles Troupes, les Maréchaux preſſoient la Cour de leur envoyer inceſſamment un Convoi, & ils prirent leurs meſures pour cela, avec le Cardinal. Le Convoi étant prêt, le Cardinal donna ordre à Du Hallier de l'eſcorter; mais en même temps le Roi lui défendit de s'avancer, ſans en rien dire au Miniſtre. Cette défenſe étoit fondée ſur une crainte qu'avoit le Roi que Du Hallier, & le

1639. Marechal de la Meilleraye, qui lui devoit venir au devant, étant défaits, les Eſpagnols n'entraſſent dans le Royaume, & n'y cauſaſſent beaucoup de deſordre. Mais il hazardoit auſſi à laiſſer périr l'Armée, qui aſſiégeoit Arras, pour épargner le Corps que Du Hallier commandoit. Quand *Choupes* apporta les ordres du Cardinal, Du Halier commença à former mille difficultez, pour ne point marcher. Mais enfin Choupes lui ayant dit, qu'il répondroit de ſa conduite au Cardinal, & qu'il ſe reſſentiroit ſur lui du mauvais ſuccés du ſiége, en cas qu'il ne réüſſit pas, Du Hallier ſe détermina à obéir plûtôt au Cardinal qu'au Roi, & le Convoi arriva heureuſement dans le Camp. Cette réſiſtance de Du Hallier, qui avoit oſé mettre, pendant quelque temps, en balance les ordres du Cardinal, avec ceux du Roi, fut cauſe qu'il ne put obtenir le Bâton de Maréchal, que long-temps aprés, & le Roi n'oſa pas prendre ſon parti contre le Miniſtre.

Cependant les Eſpagnols ayant 1639.
ſçû que le Marêchal de la Meilleraye étoit ſorti du Camp, avec trois mille Chevaux & trois mille Fantiſſins, attaquerent les Lignes des François, qui étoient doubles, & forcerent la premiére, malgré la réſiſtance du Marêchal de Châtillon. Ils alloient encore forcer la ſeconde, de ſorte que ſoûtenus d'une vigoureuſe ſortie de la Garniſon, ils auroient infailliblement ſecouru la Place; lors que les François ſortant de leur ſeconde Ligne, les prirent en flanc, & les firent penſer à la retraite. Dans le fort du combat le Marêchal de la Meilleraye arriva; & demi-heure aprés Du Hallier; de ſorte que les Eſpagnols voyant marcher à eux ſi grand nombre de Troupes, ſe retirerent entiérement, en laiſſant douze-cens morts dans les Lignes des François. Ceux-ci y perdirent environ la moitié, mais auſſi aprés avoir fait de tres-grandes brêches à la Place, ils la réduiſirent à ſe rendre, le 10. d'Août. St. Préüil, Capitaine aux Gardes,

1639. qui avoit bien fait ſon devoir, dans ce ſiége, en fut fait Gouverneur. Par cette conquête, la Picardie, expoſée de tous côtez, aux courſes des Eſpagnols, ſe trouva couverte de ce côté-là, & au contraire la Flandre ouverte aux Armées, des François, ce qui a cauſé depuis des pertes infinies aux Eſpagnols. Cependant l'Armée de France fut ſi fatiguée de ce ſiége, que l'on ne fut pas en état d'entreprendre autre choſe, dans les Païs-Bas, pendant le reſte de cette Campagne.

Du côté de Catalogne, il ſe préſenta une occaſion à la France, de faire une bien plus grande brêche à la Monarchie Eſpagnole. * Il y avoit long-temps que les Peuples de Catalogne, naturellement peu amis des Caſtillans, ſe plaignoient que la Cour d'Eſpagne violoit leurs Privileges; & le Comte-Duc, en particulier, les avoit trés-peu ménagez. Comme les Catalans ne l'aimoient point, il les haïſſoit de ſon côté; de ſorte qu'ayant trouvé l'occaſion de les

* *Voyez Siri Mercur. T. I. p. 45. & ſuiv. & Mem. Rec. T. VIII. p. 814. & Aubery, Vie du Card. Liv. VI. 49. & ſuiv.*

Digitized by Google

mortifier, il l'embraſſa avec joye 1639.
Ce fut de faire hiverner en Catalogne l'Armée, qui avoit pris Salces, car comme elle n'étoit point payée, il n'y eut inſolence qu'elle ne fit aux Catalans, qui n'étant pas d'ailleurs d'une humeur fort patiente, ſe battirent en pluſieurs endroits, contre les Soldats, & enfin en vinrent à un ſoulevement général, ce qui obligea les Soldats Eſpagnols de ſe retirer dans *l'Ampourdan*, & dans le Rouſſillon. Le Comte *de Ste. Colome*, Vice-roy, quoi que natif du Païs, fut tué par des Moiſſonneurs, prés de Barcelonne, comme il étoit prêt à s'embarquer, pour éviter la fureur du Peuple. Cet attentat, quoi que commis ſans préméditation, fit juger aux Magiſtrats de la Ville, que le Comte-Duc ne manqueroit pas de profiter d'un prétexte ſi plauſible, pour ſatisfaire la haine qu'il avoit pour les Catalans, & pour les déclarer déchus de tous leurs Privileges; de ſorte qu'ils ne crurent pouvoir mieux faire, que de recourir à la France Auparavant ils envoyérent

1640. *Seminat* à D'Eſpenan, Gouverneur de Leucate, pour ſçavoir quel ſecours la Catalogne pourroit eſperer des François, en cas qu'elle ſe déclarât contre l'Eſpagne. D'Eſpenan en écrivit au Cardinal, * qui étoit alors à Amiens, & qui dépêcha inceſſamment. *Du Pleſſis Bezançon*, avec plein pouvoir de négocier au nom du Roi, avec les Catalans. Il fut à Leucate, & enſuite à Barcelone, où aprés avoir offert la protection du Roi aux Catalans, & avoir eu pluſieurs cõférences avec divers Membres de la *Députation de Catalogne*, qui eſt une eſpece de Magiſtrature de ce Païs-là; il fut conclu, que pour engager le Roi à envoyer une Armée en Catalogne, on lui remettroit neuf Otages, trois de chaque Ordre; dont ſix demeureroient à Toulouſe, & trois ſeroient à la Cour, comme Députez de la Principauté de Catalogne: Qu'on livreroit au Roi deux Portes de Barcelonne, l'une du côté de *Tarragone*, & l'autre du côté du Rouſſillon: Que le Roi enverroit un

* *Au Mois d'Août.*

certain nombre de Troupes par mer, & par terre. Ainſi l'on fit une eſpece de Traité, qui ne fut néanmoins pas ſigné, à cauſe de quelques difficultez qui s'y rencontrerent. 1640.

Peu de temps aprés, les Otages partirent, avec *Villaplana*, Catalan, & Du Pleſſis; & le Premier les ayant remis au Prince de Condé, & ayant conferé avec lui, retourna à Barcelone, pendant que l'autre ſe rendit à la Cour, pour inſtruire le Cardinal de l'état où étoient les Catalans. Cependant comme le bruit couroit que les Eſpagnols préparoient une puiſſante Armée on envoya ordre à l'Archevêque de Bourdeaux d'aller inceſſamment en Provence, pour mettre la Flotte en état de mettre à la voile le plûtôt qu'il ſeroit poſſible; & au Prince de Condé de faire avancer le Corps qu'il commandoit, ſous D'Eſpenan Maréchade Camp, vers la Catalogne. Ce dernier, s'étant mis à la tête de ces Troupes, entra dans cette Principauté, par *le Col de Pertuis* avant

1640. même que le Traité fût signé, pressé par les Catalans, à cause des avis qu'ils recevoient, que l'Armée d'Espagne s'approchoit de leurs Frontiéres. Pour le porter à ne pas balancer plus long-temps, ils lui dirent qu'ils avoient quantité de Milices aguerries, qui ne manquoient que de Chef, & que les Espagnols étoient extrémement foibles. Il marcha droit à Barcelone, avec trois mille Fantassins, & mille Chevaux, & il y fut reçû, avec des acclamations extraordinaires. Bezançon y arriva peu de temps aprés lui, avec les ordres du Cardinal, en qualité de Sergent-Général de Bataille. Cependant l'Armée d'Espagne ayant traversé l'*Ebre* à *Tortose*, s'approcha de Tarragone, où d'Espenan se jetta avec sept ou huit cens Chevaux, & un Regiment Catalan, des nouvelles levées; en attendant que son Regiment & celui d'Enguin fussent arrivez. Il se repentit ensuite d'être entré si avant, sans Infanterie Françoise, lors qu'il sçût que les Espagnols avoient une Armée

Armée de vingt-cinq mille hommes, & qu'il vit les Milices Catalanes s'enfuir devant eux. Cette Armée étoit commandée par le Marquis *de los Veles*, nommé Viceroy & Capitaine Général de Catalogne, & par le Marquis de *Torrecusa*, qui étoit Mestre de Camp-Général, pendant que le Duc *de S. George*, son Fils, commandoit la Cavalerie. 1640.

Bezançon, qui étoit demeuré à Barcelone, avoit enfin achevé le Traité avec les Catalans, & l'avoit envoyé au Cardinal, qui avoit peine à croire ce qu'il lui écrivoit, & que ce Traité fût veritable, tant cette révolution lui paroissoit importante. Il donna ensuite le titre de Lieutenant-Général à Bezançon qui se rendit à Tarragone, où il proposa à D'Espenan d'en sortir avec sa Cavalerie, & de se joindre à son Infanterie, qui étoit campée à sept ou huit lieuës de là; pour aller attendre, dans quelque poste avantageux, les Milices Catalanes qui s'assembloient de toutes parts;

1639. pendant que le Régiment Catalan de *Ste Olarie*, avec deux Compagnies de Chevaux-Legers défendroient, comme ils pourroient, Tarragone. Il lui repréſenta le danger qu'il y avoit, pour un Général d'Armée, de s'enfermer dans une mêchante Place, comme celle-là. D'Eſpenan ne voulut pas écouter cet avis, & l'envoya pour faire avancer inceſſamment l'Infanterie Françoiſe, & preſſer les Catalans de ſe mettre en état de réſiſtance. Il s'imagina qu'il défendroit Tarragone, comme il avoit défendu Salces, mais n'ayant preſque rien trouvé de prêt, lors que les Eſpagnols l'attaquerent, il fut obligé de capituler, & de promettre de retourner en France, avec toutes les Troupes Françoiſes, qui étoient en Catalogne pour ſauver *Roſſeil*, Commandant du Regiment Catalan, & le Drapeau de Ste. Olarie, qui eſt l'Etendard général du Païs. Il écrivit à Bezançons de venir conférer avec lui, ſur le chemin & lui dit que ſon deſſein étoit d'entrer ſur les Frontiéres de France, pour tenir ſa parole, &

Digitized by Google

& de revenir d'abord aprés à Barce- 1639.
lone. Quoi qu'on pût lui repréſenter, il fut impoſſible de l'arrêter davantage en Catalogne, & ſa retraite penſa mettre au deſeſpoir les Catalans, & ne déplut pas moins au Cardinal, qui l'auroit infailliblement fait punir de ſa lâcheté, ſi le Prince de Condé n'eût puiſſamment intercédé pour lui. La Députation de Catalogne ne laiſſa pas de travailler à mettre Barcelone en état de défenſe, de peur de voir tout ce qu'il y avoit de plus illuſtre dans cette Principauté, immolé tout d'un coup à la colere des Caſtillans. Bezançons, qui étoit retourné dans la Ville, & qui entendoit la Langue du Païs, les aida beaucoup de ſes conſeils. Nous verrons la ſuite de cette affaire, dans l'hiſtoire des évenemens de l'année ſuivante.

Dans le même temps * les Portugais donnerent une nouvelle occupation à la Cour d'Eſpagne, en ſecoüant ſon joug, & en élevant ſur le Trône *le Duc*

* *Voyez Siri Mercur. Lib. I. T. I. p. 115.*

1639. *de Bragance*, ſous le nom de *D. Iuan IV.* Les Portugais étoient ſi las de la domination Eſpagnole, qu'il ne ſe trouva perſonne qui oſât prendre le parti du Roi Catholique ; & que dans huit jours tous les Caſtillans furent obligez de ſortir de Portugal, ſans qu'il fût beſoin d'en venir à aucune effuſion de ſang. On aſſure que le Cardinal de Richelieu * eut quelque part dans cette grande affaire, & que voyant les Portugaîs extrémement mécontens de la domination des Eſpagnols, il envoya en 1638. un nommé *de Saint-Pé*, pour parler au Chancelier ; au Capitaine *George d'Azevelo*, & à quelques autres, & leur offrir la protection & le ſecours de la France, s'ils vouloient chaſſer les Eſpagnols. Il devoit ajoûter, que ſi le Duc de Bragance vouloit monter ſur le Trône, le Roi ne le trouveroit pas mauvais ; qu'autrement il leur enverroit un Héritier des derniers Rois, en Portugal. Soit que ces offres euſſent donné du courage aux Portugais,

ou non, aprés le ſoulevement, le même S. Pé fut à Lisbonne ; pour y demeurer en qualité de Conſul de France, avec une Inſtruction, qui contenoit deux avis, qu'il avoit ordre de donner au nouveau Roi, de la part du Cardinal. Le premier étoit, que l'Ambaſſadeur qui viendroit en France, pour faire part au Roi de cette révolution, eût plein pouvoir de traiter pour le ſecours qu'il demanderoit au Roi, afin qu'on en envoyât, ſans délai. Le ſecond, que D. Juan ne devoit pas s'endormir, ſur l'heureux ſuccés qu'il avoit eu d'abord, mais travailler inceſſamment aux préparatifs néceſſaires, pour faire la guerre aux Eſpagnols, & par mer & par terre ; à s'appuyer, par des Alliances, avec ceux qui avoient de la diſpoſition à le favoriſer. 1639.

Dés le commencement de la même année, * les Princes de Savoye avoient fait diverſes propoſitions d'accord à la Ducheſſe ; ſans que les hoſtilitez ceſſaſſent pour cela, dans le Piémont, ni mê-

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 833.

1639. me entre la Citadelle de Turin & la Ville. *Ferragalli*, Secretaire du Pape, qui étoit venu à Turin, pour aider le Nonce à porter les différens partis à la paix, avoit auſſi propoſé une Trêve, pour quelques années, entre la France & le Milanés; & quoi que le Marquis de Leganés feignit d'être diſpoſé à l'accepter, il faiſoit de grands préparatifs, pour ſe mettre en campagne, avant que les recruës des François puſſent avoir paſſé les Monts. Les François faiſoient auſſi de leur côté, toute la diligence poſſible, en parlant de même que les Eſpagnols, d'une Paix ou d'une Treve.

Tous ces diſcours ne tendoient qu'à ſe rendre odieux les uns les autres, & à s'endormir réciproquement, s'il eût été poſſible. Le Cardinal jugeoit que le Prince Thomas en particulier, ne parloit d'accommodement, que pour s'attirer l'amitié des Piémontois, qui ſoupiroient, depuis long-temps, pour la paix, & leur rendre odieuſe ſa Belle-ſœur. Il la fit mé-

Digitized by Google

me avertir, que ce Prince avoit 1639.
des intelligences avec quelques-uns des Officiers de sa Maison. Le Prince lui fit proposer de faire un Traité pour elle en particulier, sans avoir égard aux intérests de la France. Mais elle rejetta hautement cette proposition, comme elle le rapporta elle-méme à De la Cour; ajoûtant, qu'elle avoit résolu de suivre les conseils du Cardinal de Richelieu, quoi qu'il l'eût traitée à Grenoble avec beaucoup de rigueur, & qu'elle ne laisseroit pas de l'aimer comme faisoit le Roi, & comme le méritoit un si grand, & un si excellent Ministre.

Aussi lui communiqua-t-elle toutes les prpositions d'accommodement que le Prince Thomas lui avoit fait faire. D'abord qu'il les eut vûës, il les rejetta comme impertinentes, & fit partir incessamment * *l'Abbé Mondin* pour en dire son sentiment à la Duchesse. Il eut ordre de lui dire, que le Roi ne comprenoit pas, comment il y avoit des gens assez

* *En Avril* — *voyez son Instruction, datée du 20. de Mois dans le Recueil de l'Abbé T. II. p. 813.*

1639. hardis, pour vouloir l'engager à signer quelque Traité que ce fût, sans en avoir consulté Sa Majesté, qui étoit son unique Protecteur, & qu'elle ne s'apperçût pas que ces gens la vouloient perdre: Qu'elle devoit rompre toutes ces negociations, & déclarer qu'elle n'entreroit dans aucun Traité, qui ne fut également sûr & honorable pour le Duc son Fils, & pour elle: Qu'autrement elle ne feroit que se perdre, & ruiner ses Etats: Que dans la Déclaration qu'elle feroit là-dessus, il falloit inférer les circonstances les plus avantageuses pour elle, que l'on auroit remarquées dans toutes ces négociations avec le Prince Thomas, & qu'aprés cela ceux qui s'en méloient seroient obligez de se retirer. Il eut encore ordre de presser la Duchesse de mettre le P. Monod hors de Montmeillan. Le Cardinal * écrivit aussi à cette Princesse les mémes choses, & lui remontra que ses Beaux-freres ne cherchoient qu'à la tromper, comme elle l'avoit remarqué elle-méme,

* *Ibid.* p. 812.

Il disoit aussi au commencement de sa Lettre, que le Roi ne desiroit rien tant que de la voir bien rétablie dans ses Etats, & en bonne intelligence avec ses Beaux-freres : Que Sa Majesté seroit toûjours prête à lui remettre les Places qu'elle tenoit en Piémont, lors que les Espagnols voudroient de bonne foi faire le méme de celles qu'ils y occupoient, en sorte que la Duchesse en demeurât veritablement la maîtresse : Que néanmoins la sûreté de sa personne, & de celle du Duc son Fils, étant la principale chose qu'il falloit considerer, jamais le Roi ne consentiroit que l'un & l'autre tombassent entre les mains de personnes, dont tout l'interest consistoit à les perdre. 1639.

Pendant que les François négocioient avec la Duchesse de Savoye, les Espagnols avoient d'étroites intelligences avec la Duchesse de Mantouë, & ce fut avec son consentement, que le Marquis de Leganés entreprit le siége de Casal. Il investit cette Place, dés le 8. d'Avril, avec quatorze mille

1640. Fantaſſins, & cinq mille Chevaux, dans un tems auquel les François defendoient à peine la Citadelle de Turin, contre le Prince Thomas, qui l'attaquoit du côté de la Ville. Les Princes de Savoye auroient extrémement ſouhaité, qu'il les aidât à prendre cette Citadelle, parce que cette priſe auroit tout à fait établi leur autorité en Piémont, qui ne pouvoit qu'y être chancelante, pendant que la Citadelle de la Capitale tenoit pour le Duc leur Neveu. Outre cela, ils ne pouvoient voir Caſal entre les mains des Eſpagnols, qu'avec beaucoup de chagrin. Mais ces mêmes raiſons portoient Leganés à entreprendre ce ſiége, & à le pouſſer avec le plus de vigueur qu'il lui ſeroit poſſible; parce qu'il étoit important à l'Eſpagne, que ces Princes euſſent beſoin d'elle, & que Caſal eſt une Place trés-propre à tenir dans le devoir les Piémontois. Outre cela ces Princes lui étoient devenus ſuſpects, par les fréquentes propoſitions d'accommodement, qu'ils avoient fai-

Digitized by Google

tes à leur Belle-ſœur ; & il jugeoit 1639.
qu'ils ne ſouhaitoient d'avoir la Citadelle de Turin, que pour le faire plus avantageuſement pour eux, ſans avoir égard aux intérêts de l'Eſpagne.

C'étoient-là les raiſons qui avoient engagé Leganés à entreprendre le ſiége de Caſal, même contre le ſentiment de la plûpart des Officiers de ſon Armée, qui ne le jugeoient pas aſſez fort pour cette entrepriſe. Il eſperoit beaucoup d'une intelligence qu'il avoit dans la Place ; mais, par malheur pour lui, *De la Tour*, Gouverneur de cette Ville, la découvrit, & y mit ordre de bonne heure ; de ſorte qu'il lui fallut attendre le ſort de ce ſiége, uniquement de la maniére dont il attaqueroit Caſal. Le Gouverneur en ayant donné en même temps avis au Comte de Harcourt, ce Géneral fit tout ce qu'il put pour amaſſer promptement le plus de Troupes qu'il lui ſeroit poſſible, à deſſein de faire lever le ſiége ; & écrivit en même temps à la Cour, qu'il alloit exe-

Digitized by Google

1640. cuter cette entrepriſe, ou mourir devant la Place. Il demanda auſſi que les Troupes deſtinées pour le Piémont, s'avançaſſent inceſſamment, & qu'on lui envoyat tous les ſecours néceſſaires pour la Campagne. Le Cardinal qui reçut cette nouvelle, étant à la Comedie, fut ſurpris de la hardieſſe de ce deſſein, mais il ne penſa pas à en détourner le Comte; au contraire, il dit à *Correro*, Ambaſſadeur de Veniſe, qui étoit auprés de lui, qu'il ne s'agiſſoit plus de donner conſeil au Comte là-deſſus, que c'étoit une choſe faite, & qu'il y avoit ſujet d'en bien eſperer, à cauſe de la bonne conduite & de le bravoure du Général François. Ainſi le Comte ayant reçu à Pignerol promeſſe d'être inceſſamment ſecouru, marcha avec ſept mille Fantaſſins, trois mille Chevaux, & dix piéces de Canon, droit à Caſal, quoi que les Eſpagnols fuſſent preſque du double plus forts que lui. Le Marquis de Leganés n'avoit pas encore achevé les Lignes de circonval-

lation, lors qu'il eut avis de la marche du Comte de Harcourt. Il fit venir inceſſamment des Pionniers du Milanés, pour y travailler; & fit cependant embarquer le gros bagages & l'artillerie, pour être conduits par le Pau à Breme, en cas qu'il ne pût repouſſer les François. Il fit auſſi attaquer le *Château de Roſſignan*, à quelques lieuës de Caſal; mais ſes gens furent repouſſez, avec perte. L'Armée du Comte parut, le 28. d'Avril, & eſcarmoucha avec les Corps de Garde avancez des Eſpagnols, en allant reconnoître leurs Lignes du côté de *Fraſſinet*. Il les attaqua des le lendemain, aprés avoir pouſſé quelques Troupes, qui s'oppoſerent à ſon paſſage de la *Gattola*, qui ſe jette dans le Pau, auprés de Fraſſinet. Il fit trois attaques, dont l'une étoit commandée par le Vicomte de Turenne, l'autre par le Comte du Pleſſy-Prâlain, & la troiſiéme par la Mothe Houdancourt. Du Pleſſy-Prâlain attaqua de ſon côté trois fois les Lignes de l'ennemi, mais il fut repouſſé par 1640.

1640. trois fois, à cauſe de la profondeur du foſſé. Mais le Cõte de Harcourt trouvãt plus de facilité ſur la gauche où il étoit, pouſſa lui même ſon cheval avec tant de vigueur, qu'il ſauta le premier dans les Lignes des Ennemis; mais ceux qui le devoient ſuivre ne ſe trouvant pas ſi bien montez, ne purent entrer avec lui, de ſorte qu'il ſe trouva quelque temps ſeul expoſé à toute la décharge des Ennemis. Cependant la Mothe trouva un endroit plus facile à franchir, à quelques pas de là, & entra avec ſa Cavalerie, à laquelle le Comte s'alla joindre. A la tête de ce Corps, il chargea la Cavalerie Eſpagnole, avec tant d'impetuoſité, qu'elle plia d'abord. Il eut en cette occaſion ſon cheval tué ſous lui, mais il fut remonté à l'inſtant ſur celui d'un Campitaine de Chevaux-Legers, qu'il venoit de faire priſonnier de ſa main. Peu de temps aprés, en pourſuivant l'Ennemi le long de ſes Lignes, ſon cheval demeura dans un foſſé boueux, & le Comte

Digitized by Google

neput s'en débarraſſer que y laiſſant 1640.
une de ſes bottes, ſon chapeau, & un de ſes piſtolets. Ayant encore été remonté, il continua de pouſſer les Eſpagnols, afin qu'ils n'euſſent pas le temps de ſe reconnoître. Turenne & Prâlain, de leur côté, retournerent, avec l'Infanterie, une quatriéme fois à la charge, & forcerent les Lignes; aprés quoi ils renverſerent tout ce qui ſe préſenta à eux, malgré le grand feu que l'Ennemi faiſoit ſur eux des Fortins, & des Redoutes. La Cavalerie des aſſiégez joignit auſſi celle du Comte, & dés-lors le Marquis de Leganés ne penſa plus qu'à faire la retraite vers Fraſſinet; ce qu'il fit avec un Corps de quatre mille Chevaux, qui donna lieu à ſon Infanterie de ſe retirer; & comme une partie n'avoit point combattu, elle auroit pû former un Corps capable de repouſſer les François, ſi elle eût eu le temps de ſe ranger en bataille; mais ils la pourſuivirent de ſi prés, qu'ils la mirent en deſordre. La peur fit jetter beau-

Digitized by Google

1639. coup de gens dans le Pau, où une grande partie se noyérent, & la nuit sauva le reste. D'autres se retirent avec la même confusion vers Pontesture, & n'eurent pas un meilleur sort. Les Espagnols perdirent en cette occasion cinq mille hommes, huit piéces de Canon, six Mortiers, toutes leurs munitions, ausquelles ils mirent eux-mêmes le feu, & une grande partie de leur bagage. Leganés n'eut pas même la précaution de faire sauver ses papiers, & l'on trouva dans sa tente les Traitez secrets qu'il avoit faits avec la Duchesse de Mantouë, concernant Casal, & les Terres que la Maison de Savoye tenoit dans le Montferrat, dont il pensoit à la dépoüiller. Le Comte de Harcourt s'aquit en cette occasion la réputation du plus brave & du plus déterminé des Généraux que la France eût eu depuis long-temps, quoiqu'il y eût eu beaucoup de témerité dans cette action. L'importance de la Place, qu'il sauva, fit que l'on excusa une hardiesse, que l'on

auroit blâmée en toute autre rencontre. Au contraire, on accusa le Marquis de Leganés d'avoir manqué également de bravoure & de conduite. C'étoit une faute grossiére, * que d'attendre dans des Lignes, d'une prodigieuse étenduë, & qui renfermoient un terrain trés-inégal, un Ennemi qu'il pouvoit défaire en rase campagne; & dans le choc, la tête lui tourna si fort, qu'il abandonna son quartier, que le Comte de Harcourt attaquoit, & y envoya en demi-heure sept ordres tout différens. 1640.

* *Voyez l'Assedio di Casale, & Torino Assediato d'Ematnib. Tesauro.*

Aprés un avantage * si considerable, le Roi déconseilla plus que jamais à sa Sœur d'écouter les propositions d'accommodement que le Prince Thomas lui faisoit faire, & fit dire au Comte Philippe d'Aglié, que l'on croyoit favoriser cet accommodement auprés de la Ducheſſe, que comme il pouvoit tout esperer de sa liberalité, s'il servoit bien sa Sœur, il devoit s'attendre à un trés-grand

* *Siri Mem. Rec. T. III. p. 885. Voyez les Mem. d'Aubery T. II. p. 816.*

réſſentimeut de ſa part, s'il la ſervoit mal. Le Roi promettoit auſſi à la Ducheſſe, de pouſſer ſes Ennemis ſans relâche en Piémont, juſqu'à ce qu'il les en eût entiérement chaſſez, & d'y envoyer inceſſamment les forces néceſſaires pour cela.

* *Le 21. de Mai.* Le Cardinal lui écrivit * en même temps une Lettre trés-forte, où il lui remontroit le grand préjudice qu'elle feroit au Duc ſon Fils, & à elle-même, ſi elle s'engageoit dans aucune négociation avec les Princes ſes Beau-freres, pendant qu'ils étoient maîtres de Turin : & le danger qu'elle courroit, ſi elle alloit en Piémont pour cela, comme ils le ſouhaitoient, dans un temps où ils y étoient les plus forts. Le meilleur conſeil, qu'il lui pût donner alors, étoit de faire le plus de Troupes qu'elle pourroit, & de les envoyer inceſſamment au Comte de Harcourt; qui travailloit avec tant d'ardeur à la délivrance du Piémont. Le Cardinal félicitoit auſſi la Ducheſſe, de ce qu'enfin elle avoit pourvû à la

Digitized by Google

ſureté de Montmeillan, en faiſant ſortir de cette Place le P. Monod. 1640.

Peu de jours aprés, * on envoya une Inſtruction au Comte de Harcourt, dans laquelle on lui diſoit, qu'il falloit rejetter toutes les propoſitions du Prince Thomas, juſqu'à ce que l'on eût repris Turin : Que s'il pouvoit prendre Turin, & le Prince Thomas lui-même, ſans trop expoſer l'Armée du Roi, il ne préferât aucune entrepriſe à celle-là : Que s'il voyoit qu'il courût trop de riſque, il pouvoit entrer en quelque compoſition ; pourvu que les Troupes du Roi fuſſent reçuës dans Turin, & que l'autorité de ſes Miniſtres & de ſes Généraux n'y fût point limitée, non plus que celles des Eſpagnols, dans les Places qu'ils avoient priſes. Sans cela il lui étoit défendu d'entendre parler d'aucun accord, & de retarder aucune des operations de la guerre ; mais ſi le Prince Thomas vouloit prendre le parti de la France, & lui remettre Turin, il avoit ordre de lui promettre toutes ſortes d'avantages.

* *Le 28. de Mai.*

Digitized by Google

1256. Cependant la Ducheſſe de Savoye, au lieu de ſuivre l'avis du Cardinal, touchant les Troupes qu'elle devoit envoyer au Comte de Harcourt, retint même celles que le Roi payoit, auprés d'elle, comme ſi elle eût eu peur que l'Armée Françoiſe ne fit trop de progrés. Le Cardinal lui en fit faire des plaintes par * De la Cour, & lui fit remontrer le tort qu'elle faiſoit par cette négligence aux affaires générales, & aux ſiennes particulieres. Chavigny envoya auſſi un Mémoire * au même, où il lui diſoit entre autres choſes, que l'on n'avoit pas crû à la Cour, qu'il fallût changer le P. Monod du lieu où il avoit été mis, ſi ce n'étoit pour l'envoyer en France. Ce Jeſuite avoit été mené dans le Château de *Miolans*, où l'on ordonnoit à l'Ambaſſadeur de faire en ſorte qu'il fût bien gardé, & qu'il ne parlât à perſonne.

* *Voyez ſa Lettre du 9. de Juin. p. 821. du T. II. des Mem. d'Auberi.*

* *Ibid. p. 822.*

Le Comte de Harcourt, aprés avoir délivré Caſal d'une maniére ſi glorieuſe, penſa à executer les ordres qu'il avoit d'aller faire le ſiége de Turin, & il marcha avec

Digitized by Google

tant de diligence, que le 9. de Mai, 1640.
il vint reconnoître la Place. Il n'avoit que sept mille Fantassins, & trois mille Chevaux, en comptant les recruës, qui lui étoient venuës.
* Cependant aprés s'être saisi du Fauxbourg du Pau, & de quelques postes avantageux autour de Turin, il marqua les quartiers le 16. du mois, & fit travailler à la circonvallation. Les Lignes étant achevées, on pousſa le siége avec autant de vigueur, que le pouvoit faire une si petite Armée.

* *Voyez le détail de ce siége dans Eman. Tesauro, dans son.* Torino assediato & non soccorso.

Le Marquis de Leganés ayant eu avis à Verceil, où il s'étoit retiré, aprés sa défaite, de l'entrepriſe du Comte, s'avança pour tâcher de lui rendre la pareille, & vint camper le 26. au delà du Pau, sur les collines du côté de Quiers, avec huit mille Fantaſſins, & quatre mille Chevaux. Aprés avoir consideré à loisir les Lignes des François, il jugea qu'il n'étoit pas possible de les forcer, & qu'il valoit mieux travailler à leur couper les vivres, pour les obliger à lever le siége, par la famine, qu'il

1640. eſperoit pouvoir mettre dans leur Camp. Ainſi le 9. de Juillet, il fit paſſer le Pau à douze cens hommes, prés de Montcalier, où ils ſe retrancherent, pour arrêter les vivres, qui pourroient venir de ce côté-là. Mais peu de temps aprés, le Vicomte de Turenne les attaqua, les força, en tailla en piéces une partie, & fit noyer la plûpart des autres, dans le Pau, où ils ſe jetterent en confuſion. Ce poſte étant important pour le deſſein de Leganés, il y fut avec toute ſon Armée, & quoi que les François puſſent faire, il ne fût pas poſſible de le lui faire quitter. Par là il fermoit le paſſage au ſecours & au vivres, qui pouvoient venir par Pignerol. Il envoya aprés cela, *D. Charles della Gatta*, prendre poſte à *Colegno*, pour fermer le chemin de Suze, de peur que les François ne fuſſent ſecourus de ce côté-là. En peu de temps les vivres, qui étoient au Camp, furent conſumez, & il fallut que l'Armée vêcût de ceux qui étoient dans les Magaſins de la Citadelle; de ſorte

que les François étoient en danger 1640.
s'ils n'étoient promptement ſecourus, de périr par la famine, & d'abándonner Turin. On diſtribuoit les vivres aux Soldats, avec beaucoup d'économie, lors qu'on apprit que le ſecours étoit arrivée à Pignerol. Cette eſperance fit que les Soldats combattirent avec un courage égal contre les ſorties des Aſſiégez, qui étoient ſouvent trés-vigoureuſes, & contre la famine. C'étoit une faute inexcuſable du premier Miniſtre, de n'avoir pas pourvu à cet inconvenient, en faiſant de bonne heure amas de vivres à Pignerol, ou à Suze.

Leganés ayant ſçû l'arrivée du ſecours, craignit qu'il ne forcât le paſſage, & qu'il ne rendit ainſi inutiles tous ſes ſoins; de ſorte qu'il réſolut de donner un aſſaut général aux Lignes des François, pendant que le Prince Thomas feroit une vigoureuſe ſortie. Pour cela, on partit le 12. de Juillet, & Leganés devoit attaquer le quartier du Comte, pendant que la Gatta donneroit ſur celui de la Mothe.

Digitized by Google

1640. Le dernier avoit alors quatre mille Fantaſſins, & deux mille cinq-cens Chevaux ; & le Marquis autant de Cavalerie, & cinq mille hommes de pied.

Le jour étant venu, la Gatta ſans attendre l'heure marquée, attaqua le quartier de la Mothe, fit combler les foſſez, & entra avec ſon Corps d'Armée dans les Lignes des François ; mais au lieu de les pouſſer, comme il avoit commencé, le long de la circonvalation, & d'empêcher que la Mothe ne ſe ralliât, il marcha droit à la Ville avec douze cens Chevaux, & mille Fantaſſins, ſans ce mettre en peine ſi les Ennemis ne s'oppoſoient point à ceux qui le ſuivoient. Cependant la Mothe ayant rallié ſes Troupes, tailla le reſte en piéces, & défit ceux qui conduiſoient la poudre & les munitions que la Gatta devoit jetter dans Turin, qui en manquoit plûtôt que d'hommes. Ceux qui échapperent ſe ſauverent en deſordre à Colegno, & ainſi par le peu de capacité de ce Général, l'oc-

caſion

caſion de tailler en pièces l'Armée 1640.
Françoiſe ſe perdit. Pour le Marquis de Leganés, il attaqua plus tard le quartier du Comte de Harcourt ; aprés y avoir fait tirer plus de quatre cens volées de Canon, pendant tout le jour, il fut repouſſé deux fois, & pourſuivi même par les François, hors de leurs Lignes. Le Prince Thomas & D. Charles della Gatta, firent cependant une ſortie, avec quatre mille Fantaſſins, & douze cens Chevaux, & ſe rendirent maîtres du *Valentin.* ; ce qui ayant été rapporté à Leganés, il remena ſon monde à la charge ; mais le Comte, qui avoit vû par les attaques précedentes, qu'il étoit peu à craindre, loin de s'en étonner, envoya une partie de ſes gens contre le Prince Thomas, & en même temps ſoûtint l'attaque de Leganés, & contraignit le Prince de rentrer dans la Place, Il ſe plaignoit que Leganés ne lui avoit pas fait donner le ſignal, dont on étoit convenu, dans le temps auquel il avoit attaqué les François, pour

1639. faire ſur eux en même temps la ſortie qui avoit été projettée; mais les Eſpagnols diſoient, que la décharge de l'Artillerie, & de la Mouſqueterie, devoient bien faire entendre au Prince Thomas, quand leur attaque avoit commencé.

Le lendemain le Vicomte de Turenne & le Comte de Tonnerre arriverent de Pignerol, avec ſix mille Fantaſſins, & huit cens Chevaux, & des proviſions pour l'Armée. Le Marquis de Leganés retourna dans ſon ancien poſte, & D. Charles della Gatta, manquant de fourrage dans Turin, ne penſa qu'à en ſortir au plûtôt, s'il étoit poſſible. Mais il l'eſſaya vainement le 23. & 31. de Juillet, & fut contraint de retourner dans la Place.

Cependant les François ſerroient tous les jours Turin de plus prés, & le Prince Thomas ne ſçavoit comment faire ſçavoir à Leganés ce dont il avoit beſoin, ni prendre aucunes meſures avec lui, lors qu'un Ingenieur de Bergame,

Digitized by Google

nommé *Zignon*, ſelon les uns, ou, ſelon les autres, *François Gallo*, Valet de Chambre du Prince Thomas, s'aviſa d'un expedient qui rendit le commerce de la Ville & du Camp Eſpagnol tres-facile. 1639.

* Comme Leganés n'étoit qu'à la portée du Canon, on s'aviſa de faire des boulets de Canon creux, où l'on enfermoit les Lettres, que l'on vouloit envoyer de la Ville au Camp de Leganés, ou du Camp à la Ville, & l'on fermoit le trou avec du plomb Avant que de tirer, on faiſoit un ſignal avec de la fumée, pour marquer que l'on prît garde au boulet. On aſſure même que l'on jetta ainſi, du Camp de Leganés, des Bombes pleines de poudre, que ceux de la Ville alloient prendre dans le foſſé, pour en tirer la poudre dont ils avoient beſoin. Les Bourgeois de Turin ſe ſervoient auſſi de cette commodité, pour faire ſçavoir à leurs amis, dans le Camp des Eſpagnols, ce qu'ils ſouhaitoient qu'ils ſçuſſent, & cela fit que l'on nomma ces Billets, *des Courriers volans.*

* *Voyez Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 869. Teſaura Torin. Aſted. p. 125.*

1640. Par cette même voye, le Prince Thomas convint, avec le Marquis de Leganés, de faire une vigoureuse sortie le 14. de Septembre, avec quatre mille Fantassins, & mille Chevaux, pendant que les Espagnols attaqueroient de leur côté le même endroit. Le Prince ne manqua point de sortir au tems marqué, & il se rendit maître de quelques Redoutes des François, & d'un Pont qu'ils avoient jetté sur le Pau; mais le Comte de Harcourt regagna ces postes, parce que les Espagnols ne parurent point, & contraignit le Prince de rentrer dans Turin, aprés avoir perdu trois cens hommes. Leganés n'ayant pas fait assez bien mesurer le chemin qu'il devoit faire de son côté, par les Vallées étroites, par où il falloit marcher, arriva trop tard; le Prince qui desesperoit de le voir, ayant déja fait la retraite. Ainsi il s'en retourna sans rien faire, & ne songea plus à secourir la Place: comme ceux de dedans ne penserent dès-lors qu'à faire la capitulation la plus ho-

Digitized by Google

norable qu'il pourroient. Le Roi & le Cardinal avoient deſſein d'envoyer Mazarin, pour négocier avec les Princes de Savoye ; mais le Comte de Harcourt l'ayant ſçû, ne voulut pas qu'un autre lui ôtat l'honneur, aprés tant de travaux, d'avoir réglé la capitulation de cette Place. Il convint donc avec eux, le 22. de Septembre, que le Prince Thomas lui remettroit la Ville de Turin, où il rétabliroit la Régence de la Ducheſſe, & la Souveraineté du Duc ſon Fils : Que toutes hoſtilitez ceſſeroient, & que l'on donneroit des Otages de part & d'autres, juſqu'à ce que le Prince Thomas ſe fût retiré, avec ſes Troupes, & tout leur bagage, où il trouveroit à propos. Il fut à Yvrée, & le Comte de Harcourt entra dans Turin, avant que Mazarin pût y être. Ainſi dans l'eſpace de deux ans, le Comte de Harcourt acquit la réputation du Chef le plus brave & le plus heureux, qui eût commandé depuis pluſieurs années les Armées de France ; quoi qu'il ne paſsât 1640.

1640. pas pour un Général consommé dans l'art de faire la guerre. Mais sa témerité & son bonheur, joints à la lâcheté & au peu de conduite des Ennemis, lui tinrent lieu de capacité & d'experience. Le Comte de Du Plessy Prâlain fut fait Gouverneur de Turin, où l'on mit Garnison Françoise de quatre mille hommes, aprés quoi la Duchesse se rendit en cette Ville, avec le Duc son Fils. Les Princes de Savoye s'accommoderent bientôt * aprés avec la France, & avec leur Belle-sœur. Les articles particuliers de leur accord n'ayant pas assez de liaison avec la vie de nôtre Cardinal, je ne m'y arrêterai pas.

* *Voyez Mem. d'Aub. T. II. p. 833. & suiv.*

Avant que l'année * finît, le Cardinal fit voir à la Duchesse de Savoye, & au Comte Philippe d'Aglié, qu'il n'avoit pas oublié la résistance * qu'ils lui avoient faite à Grenoble, lors qu'il avoit voulu que la Duchesse remît Montmeillan entre les mains du Roi. Il envoya une Commission secrete à Mazarin, qui étoit à Turin, de faire en sorte que l'on pût arrê-

* *Le 30. de Decembre.*

* *Voyez ci-dessus. p. 380*

Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 877.

ter ſans bruit le Comte Philippe d'Aglié ; avec ordre de ne la communiquer au Comte Harcourt, & à Du Pleſſy-Prâlin, que ſur le point de l'execution, afin qu'ils donnaſſent les ordres néceſſaires pour cela, Mazarin, pour executer plus facilement cette commiſſion, engagea les principaux de la Cour de Turin, & des François qui y étoient, à ſe régaler tour à tour, tous les ſoirs. Le Comte Philippe fut mis de la partie, & comme ce vint au tour du Comte Du Pleſſy-Prâlin, dont le logis n'étoit pas éloigné de la Citadelle, on donna ordre à un nombre de Soldats de ſe tenir prêts, pour ce qu'on voudroit faire. Le Comte Philippe d'Aglié, qui ne penſoit à rien de ſemblable, ſe rendit chez Du Pleſſy, où on le fit monter en carroſſe, & conduire à la Citadelle, & delà à Pignerol ; ſans permiſſion, ni ordre de la Ducheſſe, qui ſe plaignit vainement que l'on avoit donné atteinte à la Souveraineté du Duc ſon Fils. 1640.

Sur la fin de cette année, * le

1640. Cardinal ennuyé des démelez qu'il avoit avec la Court de Rome, à l'occasion du Maréchal d'Estrées, dont l'humeur prompte & violente, ne s'accommodoit nullement aux maniéres de traiter de cette Cour, fit en sorte que cette affaire s'accommodât, à dessein de rappeller d'abord aprés le Maréchal.

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p.* 883.

* *Siri Ibid. p.* 884.

* On assure que le Cardinal pensoit alors à détruire entiérement la Religion Calviniste en France, & qu'il s'en ouvrit plus d'une fois au Chancelier Seguier. Il se proposoit d'avoir une Conférence avec les Ministres, par laquelle il esperoit de les réduire, où il voudroit. De peur qu'elle n'eût le même sort, que *le Colloque de Poissy*, il vouloit auparavant s'assurer de quatre-vingt Ministres, qui joints à ceux, qui peut être se laisseroient gagner par ses raisons, entraîneroient, comme il le croyoit, la plus grande partie des Huguenots. Pour le reste, il prétendoit se servir de l'autorité du Roi, pour le réduire à force de mauvais traitemens, ou le chasser du

Digitized by Google

Rouyaume, ſi l'on n'en pouvoit venir à bout. Il croyoit que peu de Familles aimeroient mieux ſortir, & ſe voir l'entrée du Royaume fermée pour jamais, qu'embraſſer la Religion Catholique: Qu'ils auroient bien de la peine à ſe réſoudre à aller errans par le monde, pour chercher un aſyle: Qu'il ſe trouveroit des difficultez inſurmontables, pour la vente de leurs biens, ſoit à cauſe qu'il n'y auroit pas des acheteurs, ou parce qu'il les faudroit donner à trop bon marché. Il jugeoit encore, que ſi l'on avoit ſujet de ſoupçonner le changement de ceux qui demeureroient peu ſinceres, leurs enfans ayant ſuccé la Religion Catholique, avec le lait, ils en ſeroient veritablement perſuadez. Pour venir à bout de ce deſſein, il jugeoit qu'il falloit faire prononcer d'abord par l'Aſſemblée, que l'on peut être ſauvé, dans les deux Religions; parce que les Huguenots étant perſuadez de cela, ils aimeroient mieux ſe faire Catholiques, pour éviter ce qu'ils auroient à 1640.

1640. souffrir dans le Calviniſme ; que d'y demeurer expoſez, en rejettant une Religion, dans laquelle ils croiroient d'ailleurs être ſauvez. C'eſt ainſi que raiſonnoit ce Miniſtre, qui s'imaginoit que les autres n'avoient pas plus de Religion que lui. On a ſuivi depuis en France une partie de ce projet, & l'on a vû tout le contraire par l'experience ; un trés-grand nombre de Familles ayant mieux aimé ſortir, que de changer. Ceux qui ont un peu étudié ces matiéres, ſçavent que les Peuples ont un trés-grand attachement, pour les dogmes qu'ils ont appris dés l'enfance, ſur tout lors qu'ils paroiſſent plus conformes à la raiſon, que ceux qu'on leur veut faire embraſſer. Mais ce n'étoit pas le fort du Cardinal, que ces ſortes de ſpéculations.

Il penſoit encore à une autre choſe, * qui n'étoit pas moins difficile, & qui étoit de ſe faire Patriarche en France. Il croyoit déja s'être aſſuré de la plûpart des Evêques, & pour avoir auſſi les Moines

* *Siri lib.*

Digitized by Google

pour lui ; il voulut être Abbé-Général des trois plus puiſſans Ordres, afin d'avoir de quoi gagner les Suffrages des Religieux. Mais la Cour de Rome étant trés-bien inſtruite de ſes deſſeins ambitieux, il ne put jamais obtenir ſes Bulles, quoi qu'il pût faire ; de ſorte que deſeſperant entiérement de la pouvoir flêchir, cette fantaiſie lui paſſa, ou au moins il l'emporta dans le tombeau ; ſans commencer à executer un projet, qui demandoit un tout autre homme que lui, qui étant généralement haï, auroit infailliblement ſuccombé dans une entrepriſe, où quand il auroit eu l'amour & l'eſtime de tout le Royaume, il auroit eu encore trés-grande peine à réüſſir. 1640.

Le 21. de Septembre, il nâquit un ſecond Fils au Roi, que l'on nomma d'abord *Duc d'Anjou*, mais qui aprés la mort de Gaſton, eut le titre de Duc d'Orleans. La Reine n'en eut pas plus d'autorité pour cela, & l'on a même dit que le * Cardinal avoit tiré parole du Roi, que s'il venoit à mourir, &

* *Siri Mercur. T. II. Lib. II. p. 666.*

1640. que s'il déclaroit la Reine Régente, il se feroit Chef du Conseil de la Régence, avec ordre à la Reine de suivre ses avis.

* *Siri Mercur. T. II. Lib. II. P. 558.*

Cette année le Grand-Ecuyer pensa être disgracié du Roi ; & quoi que le Ministre eût eu quelque sujet de mécontentement de lui, qui se renouvellerent dans la suite du temps, comme on le verra, il ne laissa pas de s'employer à le réconcilier avec le Roi. * Le Grand-Ecuyer avoit une Maîtresse à Paris, qui se nommoit *Marie de l'Orme*, qu'il alloit voir en poste, dés que le Roi étoit couché, & revenoit de même ; de sorte que lors que le Roi se levoit, ce qui étoit ordinairement d'assez bon matin, & qu'il demandoit le Grand-Ecuyer, on lui disoit qu'il n'étoit pas levé. Cela faisoit que le Roi censuroit souvent Cinq-Mars de sa paresse, sans l'en pouvoir guerir. Ayant sçû aprés cela, cette amourette, le Roi lui défendit de voir cette fille, avec qui le bruit couroit

qu'il étoit marié en secret. Comme 1642.
elle n'étoit pas de la qualité du Grand-Ecuyer, & qu'elle n'avoit pas non plus de bien, les parens du Grand-Ecuyer etoient trés opposez à ce mariage, & le Roi en leur faveur s'y opposoit aussi outre qu'il n'aimoit pas que ses Favoris fussent mariez. Soit que Cinq-Mars fût naturellement d'une humeur fiére & peu complaisante, ou qu'il crût être si fort maître de l'esprit du Roi, qu'il n'étoit pas possible que sa faveur vint à changer, il répondit aux censures du Roi avec peu de respect. Cela fit que le Roi lui defendit de paroître devant lui, & demeura lui même dans la Chambre, pendant quelques jours, sous prétexte de fiévre.

Le Cardinal fit ce qu'il put en cette occasion, pour réconcilier le Grand-Ecuyer avec son Maitre; & comme il étoit à Ruel, & le Roi à S. Germain, il écrivit au Roi, & donna le paquet à * Cinq-Mars, pour le rendre à Sa Majesté. Le Roi ayant lû la Lettre du Car-

*d'Mem. de Aubery T. III. p. 838.

Où l'on voit une

1649. dinal, dit au Grand-Ecuyer : *Monsieur le Cardinal me mande que vous lui avez témoigné grande envie de me complaire en toutes choses, & cependant vous ne le faites pas sur un chapitre, de quoi je l'ai prié de vous parler, qui est sur vôtre paresse.* Au lieu de promettre au Roi qu'il se corrigeroit de ce défaut ; Cinq-Mars répondit qu'il ne pouvoit changer là-dessus. Le Roi répliqua : *un homme de vôtre condition, qui doit se rendre digne de commander des Armées, & qui m'a témoigné avoir ce dessein-là ; la paresse y est du tout contraire.* Cinq-Mars reprit brusquement qu'il n'y avoit jamais prétendu, & le Roi lui soûtint le contraire, aprés quoi il se mit à dire, que la paresse rendoit un homme incapable de toutes les bonnes choses, qu'elle n'étoit bonne qu'à ceux du Marais, où il avoit été nourri, qui étoient entiérement addonnez à leurs plaisirs, & que s'il vouloit continuer cette vie, il falloit qu'il y retournât. Le Grand-Ecuyer repondit

Lettre du Roi au Cardinal, où il lui raconte cette conversation. Elle est dattée du 5. de Janvier 1641.

Digitized by Google

fiérement, qu'il étoit prêt à y re- 1641.
tourner, & le Roi repliqua: *Si je n'étois plus ſage que vous, je ſçai bien ce que j'aurois à vous répondre là-deſſus.* Il ajoûta que Cinq-Mars lui ayant les obligations qu'il lui avoit, il ne lui devoit pas parler de la façon; & le Grand-Ecuyer en revint à ſon diſcours ordinaire, qu'il n'avoit que faire du bien du Roi, qu'il étoit tout prêt à le lui rendre, qu'il s'en paſſeroit fort bien, qu'il ſeroit auſſi content d'être Cinq-Mars que Monſieur le Grand, & qu'il ne pouvoit changer de maniére de vivre. Le Roi & lui continuerent de ſe piquer réciproquement, en allant au Château, juſqu'à ce qu'ils fuſſent dans la Cour; où le Roi lui dit qu'étant dans l'humeur, où il étoit, il lui feroit plaiſir de ne le point voir. Le Grand-Ecuyer ſe retira, & ne parut en effet devant le le Roi de quelques jours.

On voit par ces maniéres fougueuſes & inſolentes, que Cinq-Mars n'étoit pas né, pour demeurer long-temps dans un poſte auſſi

Digitized by Google

1640. avantageux, que celui auquel le Cardinal l'avoit élevé ; & que Louïs XIII. n'étoit pas un Prince extrémement impatient, puis qu'il souffroit qu'un jeune homme lui parlât de la sorte. Cependant le Cardinal * prit soin d'appaiſer la colere du Roi, sur les instantes priéres que lui en fit Cinq-Mars, & le Roi & son Favori vêcurent ensemble comme auparavant. Le Ministre étoit ravi de rendre le Favori toûjours plus dépendant de lui, en lui devenant nêcessaire pour entretenir l'amitié que le Roi lui avoit têmoignée. Par là il continuoit à sçavoir tout ce que pensoit son Maître, qui diſſimulé & couvert à l'égard de tous les autres, s'ouvroit assez-souvent à ses Favoris, de ses plus secrettes pensées. Quand même il auroit voulu cacher ce qu'il avoit dans l'esprit, ses Favoris en le mettant sur certains subjets, pouvoient connoître ses veritables sentimens, au travers de toute sa diſſimulation, de sorte que le Cardinal, averti de tout,

* *Aubery Ibid.*

régloit la conduite sur ce qu'il apprenoit. Quoi que le Roi lui laissât le soin de ses affaires, il vouloit qu'il lui communiquât tout, & il ne manquoit pas de le gronder, s'il apprenoit qu'il lui eût caché quelque chose, ou il en témoignoit au moins son mécontentement, lors qu'il s'entretenoit en particulier avec ses Favoris, & le Cardinal avoit soin de l'appaiser, par des flatteries qu'il mêloit à propos dans ses discours. 1642.

Cinq-Mars ayant * été recommandé avec le Roi s'imagina de n'avoir plus rien à craindre, quoi que le Roi lui eût dit, que si le Cardinal venoit à être contre lui, il l'abandonneroit entiérement. Le Roi ayant pris garde que ceux qui étoient autour de lui, rapportoient au Cardinal tout & qu'il disoit, s'ennuyoit quelquefois d'être environné d'espions ; mais le besoin qu'il croyoit avoir de son Ministere, & la haute estime qu'il avoit de sa capacité, l'empêchoit d'éloigner ces gens-là de lui, quoi qu'il

* *Siri. Mercur. T. II. p. 562.*

1641. lui déplussent. Pour pouvoir néanmoins parler à quelqu'un avec liberté, il fit jurer le Grãd-Ecuyer de ne rapporter point au Cardinal ce qu'il lui diroit. Le Ministre s'apperçût bien que le Grand-Ecuyer ne le venoit plus avertir, selon sa coûtume, de ce qui se passoit auprés du Roi, il commença d'abord à lui devenir suspect, & ensuite il forma le dessein de le perdre, à la premiére occasion. Les ennemis du Cardinal, ayant remarqué de la froideur entre eux, ne manquerent pas d'insinuer au Grand-Ecuyer, que le Ministre ne lui vouloit que du mal, & n'attendoit qu'une occasion pour le ruiner. Cinq-Mars, qui de son côté n'aimoit pas naturellement son Bienfaiteur, regardoit sa grandeur comme un obstacle à la sienne, & ne lui rendoit plus de bons offices auprés du Roi. Ce Prince ayant alors reconnu que Cinq-Mars ne rapportoit plus au Cardinal ce qu'il lui disoit, prit pour lui une plus forte amitié que jamais, & résolut de le faire entrer dans son

Digitized by Google

Conſeil. Un jour qu'il étoit à *Rethel*, les Conſeillers d'Etat entrant dans la Chambre avec le Cardinal, pour tenir Conſeil, comme les Courtiſans ſe retiroient pour leur laiſſer la place, & que Cinq-Mars les ſuivoit, le Roi l'arrêta, & ſe tournant du côté du Cardinal, il lui dit: *Afin que mon cher ami* (entendant parler du Grand-Ecuyer) *me puiſſe bien ſervir quelque jour, je ſuis d'avis qu'il s'inſtruiſe de bonne heure des affaires de mon Conſeil.* Le Cardinal qui ſçavoit qu'il ne falloit pas s'oppoſer directement aux volontez du Roi, n'en témoigna alors aucun mécontentement, & fit tenir le Conſeil, ſans néanmoins y rien faire propoſer d'important. Mais le jour d'aprés, il repréſenta au Roi les mauvaiſes ſuites, qu'une nouveauté comme celle-là pourroit avoir, & le tort que cela feroit à ſa réputation, & à celle du Conſeil, ſi l'on diſoit qu'il ne s'y traitoit rien d'important, ſans qu'un jeune homme, de la condition du Grand-Ecuyer, y fût appellé. Cette re- 1641.

Digitized by Google

1641. monſtrance du Cardinal fit une ſi forte impreſſion ſur l'Eſprit du Roi, qu'il ne permit plus que Cinq-Mars entrât dans ſon Conſeil.

Dés-lors la haine ſecrette, que le Grand-Ecuyer avoit pour le Cardinal éclata publiquement, & les ſujets de mécontentement, que le Miniſtre pouvoit lui avoir donnez, eurent bien plus de force ſur l'eſprit de ce jeune ambitieux, que tous les ſervices qu'il lui avoit rendus. Cependant le Roi voulut les raccommoder, & ils parutent extérieurement, auſſi bons amis qu'auparavant. Mais bientôt aprés ils rompirent de nouveau, à l'occaſion d'une prétention du Grand-Ecuyer, qui ſouhaitoit que le Roi le fît Duc & Pair, pour épouſer la Princeſſe Marie de Mantouë, qui ne le vouloit qu'à cette condition. S'étant ouvert là-deſſus au Cardinal, qu'il s'imaginoit ridiculement trouver favorable à ſes deſirs, le Miniſtre le traita d'imprudent, & de préſumptueu, & lui mit devant les yeuxx

ce qu'il avoit fait pour élever ſon Pere & lui, du ſimple rang de Gentils-hommes, aux degrez d'honneur où ils étoient montez. Cinq-Mars, qui n'étoit pas moins fier que le Cardinal, ne put entendre ce diſcours qu'avec le dernier chagrin, & commença à cabaler de toute ſa force, pour perdre ſon Bienfaiteur. Il engagea dans ſes intérêts *François de Thou*; Fils du fameux *Jaques-Auguſte de Thou.* * C'étoit un homme accompli, à l'égard de toutes les qualitez que l'on peut demander dans un homme de robe; & ſe trouvant ou parent, ou ami de pluſieurs de ceux qui reſſentoient des effets de la haine du Cardinal, outre que le Miniſtre avoit empêché qu'il ne fût fait Conſeiller d'Etat; aprés avoir balancé quelque temps, il entra dans les deſſeins du Grand-Ecuyer, & y fit entrer le Duc d'Orleans, & le Duc de Boüillon. Il y avoit d'autant plus d'apparence qu'il réüſſiroit, que le Roi lui avoit témoigné en 1648.

Digitized by Google

particulier ſouhaiter la paix avec paſſion, pour mettre fin à toutes les broüilleries, que les inteteêts particuliers du Miniſtre excitoient dans le Royaume. Le Roi avoit auſſi mal-traité diverſes Créatures du Cardinal, qu'il eſtimoit, & qu'il craignoit, mais que dans le fonds il n'aimoit pas. Cinq-Mars étoit toûjours parfaitement bien dans ſon eſprit, & cela n'attira pas peu de monde, dans le parti du Grand-Ecuyer.

Cependant le Cardinal s'appuya par une Alliance, avec la Maiſon de Condé, en mariant *Claire-Clemence de Maillé-Brezé*, Fille du Maréchal de Brezé, avec le *Duc d'Enguin*. On dit que le Prince de Condé, qui avoit d'abord rejetté les propoſitions qu'on lui avoit faites de ce mariage, ſe laiſſa gagner en partie par les grands avantages, que le Cardinal fit à ſa Niece, & en partie par la peur qu'on lui donna, que le Cardinal le perdroit, s'il continuoit à mépriſer ſon Alliance. * Les fiancailles s'en celebrerent le 7.

* *Siri Mercar. T. I. Lib. II. p.* 231.

de Février, & il se fit un Ballet superbe à cette occasion, dans le Palais du Cardinal. Ce Ballet représentoit la prosperité des armes de la France, & les décorations de la Sale changerent cinq fois, aussi-bien que les habits des Acteurs. La premiére répréſentoit la Terre embellie de forêts, & l'Harmonie soûtenuë sur une nuée, avec quantité d'oiseaux qui chantoient; la seconde les Alpes couvertes de neige, avec l'Italie sur une Montagne, & dans des éloignemens, Arras & Casal; la troisiéme la Mer environnée d'écueüils, & couverte de Vaisseaux & des Galeres, avec trois Sirenes; la quatriéme un Ciel ouvert, d'où descendoient les neuf Muses, & la cinquiéme la Terre couverte de fleurs, avec la Concorde, sur un Char doré. Le Théatre s'étant changé en une Sale manifique, la Reine accompagnée de toute la Cour fut se placer au haut, & le Duc d'Enguin l'ayant prise pour danser, le Bal commença, & finit par une superbe colla- 1641.

1641. collation de Confitures. Les Nôces se firent ensuite le 11. du même mois, avec la magnificence que le Cardinal avoit accoutumé de faire éclater, en de semblables rencontres.

* *Ibid.* p. 232. Pendant les divertissemens de ce mariage, le Ministre pensoit à mortifier le Parlement de Paris, qui avoit osé, plus d'une fois, faire quelque résistance à ses volontez. Quelques semaines aprés, le Roi fit assembler toutes les Chambres & s'y rendit, accompagné des Princes du Sang, des Ducs & Pairs, & de plusieurs autres Seigneurs de la Cour. Il y fit lire une Déclaration, qui portoit défense au Parlement de se méler des affaires d'Etat, & qui lui ordonnoit de recevoir ses Edits, & non pour les désaprouver, mais pour les enregistrer. Le Roi déclaroit encore, qu'il entendoit avoir le pouvoir absolu de disposer des Charges du Parlement, & d'en récompenser qui qu'il lui plaisoit; & en même temps dépossoit le Président *Barillon*, & les Conseillers *Scarron*, *Salo*, &

& quelques autres, qui avoient 1641.
été relegués auparavant. Il ordonnoit auſſi que le Parlement rendroit compte tous les trois mois au Chancelier, & prendroit tous les ans la permiſſion de Sa Majeſté, pour continuer dans ſes fonctions. Par là le Roi abattit entiérement l'autorité du Parlement de Paris, comme s'il en eût abuſé, en s'oppoſant aux volontez trop abſoluës du Cardinal. Ce Prince s'imaginoit que lui ſeul & ſon Miniſtre, s'intereſſoient dans la conſervation du Royaume; & qu'il n'y avoit rien de juſte, que ce que cet impérieux Prélat trouvoit bon.

Ceux qui oſoient défendre les droits du Parlement, diſoient en vain, que ceux qui le compoſoient n'avoient jamais prétendu être les Tuteurs des Rois, ni s'arroger une autorité ſuperieure, ou égale à la leur, ni faire les fonctions de *Tribuns du Peuple*, comme leurs ennemis le diſoient. Ils ſe reconnoiſſoient Sujets du Roi, & dépendans de ſon autorité, mais

ils disoient qu'il y avoit un secret
1641. de Politique caché dans l'exercice de leurs Charges, que les Flatteurs de Cour ne sçavoient pas: Que les anciens Rois de France ayant reconnu qu'une pure Monarchie, où toutes les Loix dépendent de la volonté d'un seul, étant de peu de durée, avoient voulu temperer la forme du Gouvernement, en y mêlant quelque apparence d'Aristocratie, & en établissant des Loix qu'il ne leûr fût pas permis à eux-mêmes de violer, afin que le Peuple se soumît avec plus de facilité à leur autorité souveraine: Que c'étoit pour cela qu'ils avoient soumis volontairement leurs Edits à l'examen des Parlemens, afin qu'ils les avertissent s'il n'y avoit rien contre les Loix & l'équité: Que leur conscience, & leurs veritables interêts les engageoient également à observer ces Loix, & à ne pas violer la justice: Que néanmoins, en cas qu'ils crussent que les Parlemens ne leur donnoient pas de bons avis, ils étoient toûjours en état d'user de

leur puiſſance abſolué, comme il 1641.
paroît par ces termes de leurs Edits, *Car tel eſt nôtre bon plaiſir* : Que les Déclarations ne s'adreſſoient point aux Parlemens par une pure formalité, qui n'étoit nullement néceſſaire, mais pour y être examinées, afin que le Peuple s'y ſoumît enſuite ſans repugnance : Que l'ancienne Politique des Rois de France avoit été de faire dépendre d'eux toutes les graces, & de faire exercer la juſtice aux Cours Souveraines : Que cela déchargeroit les Rois de ce qu'il pouvoit y avoir d'odieux, dans l'exercice d'une juſtice ſévere, & les dégageoit encore de l'importunité des Courtiſans, qui ſans cela leur auroient fait commettre des injuſtices préjudiciables au bien de l'Etat.

Pour venir préſentement aux affaires étrangeres, dés le commencement de l'année précédente, le Duc de Lorraine avoit fait demander au Roi un Paſſeport, pour ſe rendre à la Cour, dans l'eſperance d'obtenir de r'entrer dans ſes

1641. Etats, en donnant quelque satisfaction au Roi; & on * le lui avoit accordé, en des termes assez avantageux. On en expedia encore un autre, quelques mois * aprés, sans qu'il se fût rendu à la Cour. * Le Cardinal, qui par l'avidité naturelle qu'il avoit d'envahir, sans se mettre en peine des suites, avoit fait saisir la Lorraine, depuis quelques années, reconnut par l'experience que cette conduite l'avoit entiérement diffamé, sur tout en Italie; où il n'y avoit point de Prince, qui ne regardât avec chagrin l'agrandissement de la France dans la crainte d'être traité comme le Duc de Lorraine. Ainsi il jugea qu'aprés l'avoir humilié, il valoit mieux le rétablir, puis qu'enfin il n'étoit plus en état de donner de l'ombrage à la France, & gagner par là l'estime de plusieurs Princes comme lui, qui pouvoient beaucoup servir à l'abaissement de la Maison d'Autriche. Dans ce temps-là, le Duc de Lorraine devenu amoureux de la *Comtesse de Cantecroix*, voulut répudier

* *Le 24. de Janvier 1639. Mem. d'Aub. T. II.*

* *Le 14. d'Août*

* *Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 289.*

Digitized by Google

la Ducheſſe Nicole, mais c'eſt à quoi nous ne nous arrêterons pas. 1641.
Il ſuffira de dire * que la Comteſſe de Canteroix ſervit beaucoup au Cardinal, pour engager le Duc de Lorraine à rechercher de nouveau la faveur de la France, qui lui fit promettre qu'elle feroit approuver à Rome le divorce que le Duc vouloit faire avec la Ducheſſe. Le mauvais état de ſes affaires l'y obligeoit auſſi, puis que n'ayant pas de quoi entretenir le petit Corps de Troupes qu'il avoit, il étoit contraint de tout permettre à ſes Soldats, ce qui le mettoit mal avec la Maiſon d'Autriche, ſur les Terres de laquelle il avoit eu des quartiers, depuis long-temps.

* *Siri Ibid. p. 291.*

Enfin étant entré en France, il vit le Cardinal, & il arriva le 10. de Mars à S. Germain, où il fut tres-bien reçu. Lors qu'il parut devant le Roi, il mit d'abord un genoüil en terre, & dit qu'il venoit s'humilier lui-même devant lui, & remettre ſa fortune à la

1641. clémence de Sa Majesté. Le Roi le voulut faire relever, par trois fois, mais il dit qu'il ne se releveroit point de cette posture, jusqu'à ce que Sa Majesté lui eût pardonné ses fautes passées. Le Roi dit là dessus qu'il n'avoit aucune mémoire du passé, & qu'il vouloit l'aider à l'avenir. Le Duc se releva & se couvrit, aprés quoi il vit la Reine, & le Duc d'Orleans.

Le Duc de Lorraine avoit entrepris ce voyage, pour tâcher de regagner au moins une partie de ses Etats; pour obtenir quelque somme d'argent, afin de faire subsister ses Troupes; & pour engager le Roi à agir à Rome, en faveur de son mariage avec la Comtesse de Cantecroix. S'il obtenoit les deux premiers articles, il étoit en état de se faire accorder de meilleures conditions à la Maison d'Autriche, en cas qu'il voulût embrasser de nouveau son parti; ou s'il s'en trouvoit bien, il pourroit demeurer attaché à celui de la France. Mais ce qu'il souhaitoit le plus passionnément, c'étoit

Digitized by Google

la confirmation de ſon mariage, & il auroit même amené la Comteſſe en France, ſi le Roi ne lui eût fait dire de la laiſſer à *Eſpinal*. Le Cardinal avoit donné parole au Nonce, qu'il ne ſoûtiendroit nullement le Duc, pour ce qui étoit du Divorce avec la Ducheſſe Nicole; & afin que le Duc de Lorraine ne lui en parlât pas, il fit courir le bruit que le Roi avoit réſolu de le preſſer de ſe raccommoder avec ſon Epouſe. Les avis, que le Duc reçut de ce prétendu deſſein du Roi, l'inquiéterent extraordinairement, ne pouvant entendre parler de ce raccommodement; de ſorte qu'il fit comprendre déslors, qu'il regarderoit comme une faveur particuliére qu'on lui feroit, ſi on ne lui en diſoit rien; bien loin de prétendre qu'on l'aidât à rompre ſon mariage. Ainſi il ſe contenta d'en parler au Nonce, & comme on ne lui dit rien de la part du Roi, il n'importuna pas le Cardinal de le favoriſer, dans une prétention auſſi injuſte que celle-là. 1641.

1641. Sans nous arrêter aux ſuites de cette affaire particuliere, il ſuffira de dire que le Roi conclut le Traité, concernant la reſtitution de la Lorraine, le 29. de Mai, & en jura l'obſervation le même jour, auſſi bien que le Duc, dans la Chapelle de S. Germain. * Le Roi lui rendoit la Lorraine, & le Duché de Bar, à condition qu'il feroit hommage pour ce dernier, & que Clermont, Stenay, Jamets, & Dun, avec toutes leurs dépendances, demeureroient réünies à la Couronne. Nancy devoit auſſi demeurer en dépôt, entre les mains du Roi, juſqu'à la fin de la guerre. Le Duc étoit encore obligé de renoncer à toutes ſes intelligences avec la Maiſon d'Autriche, & de remettre ſes Troupes au Roi, qui les devoit entretenir, comme les ſiennes, & de payer à la Ducheſſe Nicole ſix-vingt mille livres, en forme de penſion. Le Traité finiſſoit par une promeſſe que le Duc faiſoit d'obſerver ſi fidélement ces Articles, qu'il conſentoit qu'outre ce qu'il

* *Voyez tout ex Traité dans Siri Merc. T. I. Lib. II. p. 296.*

laiſſoit à Sa Majeſté, pour être in- 1641.
ſéparablement réüni à la Couronne, tout le reſte de ſes Etats fût dévolu à la méme Couronne de France, s'il contrevenoit au contenu du Traité, en quelque maniére que ce fût. Par cet Article, le Cardinal mettoit le Roi en droit d'envahir de nouveau la Lorraine, avec beaucoup d'apparence de juſtice, ſi le Duc venoit à enfreindre la moindre choſe de ce Traité, ce qu'on ne doutoit pas qu'il ne fît bien tôt à cauſe de ſa légereté, & de ſon imprudence naturelle. Cependant la France ſe faiſoit honneur de cette reſtitution, & les Miniſtres du Roi vantoient par tout ſa généroſité.

Le Duc de Lorraine ne fut pas plûtôt de retour chez lui, qu'il ſe mit à fortifier la Mothe, Place importante, & que le Maréchal de la Force n'avoit priſe, qu'aprés pluſieurs mois de ſiége, comme je l'ai dit ailleurs. Quoi qu'il n'y eût aucun Article, dans le Traité, qui le lui défendît, on ne laiſſa

1641. Sans nous arrêter aux ſuites de cette affaire particuliere, il ſuffira de dire que le Roi conclut le Traité, concernant la reſtitution de la Lorraine, le 29. de Mai, & en jura l'obſervation le même jour, auſſi bien que le Duc, dans la Chapelle de S. Germain. * Le Roi lui rendoit la Lorraine, & le Duché de Bar, à condition qu'il feroit hommage pour ce dernier, & que Clermont, Stenay, Jamets, & Dun, avec toutes leurs dépendances, demeureroient réünies à la Couronne. Nancy devoit auſſi demeurer en dépôt, entre les mains du Roi, juſqu'à la fin de la guerre. Le Duc étoit encore obligé de renoncer à toutes ſes intelligences avec la Maiſon d'Autriche, & de remettre ſes Troupes au Roi, qui les devoit entretenir, comme les ſiennes, & de payer à la Ducheſſe Nicole ſix-vingt mille livres, en forme de penſion. Le Traité finiſſoit par une promeſſe que le Duc faiſoit d'obſerver ſi fidélement ces Articles, qu'il conſentoit qu'outre ce qu'il

* *Voyez tout ex Traité dans Siri Merc. T. I. Lib. II. p. 296.*

laiſſoit à Sa Majeſté, pour être in- 1641.
ſéparablement réüni à la Couronne, tout le reſte de ſes Etats fût dévolu à la méme Couronne de France, s'il contrevenoit au contenu du Traité, en quelque maniére que ce fût. Par cet Article, le Cardinal mettoit le Roi en droit d'envahir de nouveau la Lorraine, avec beaucoup d'apparence de juſtice, ſi le Duc venoit à enfreindre la moindre choſe de ce Traité, ce qu'on ne doutoit pas qu'il ne fît bien tôt à cauſe de ſa légereté, & de ſon imprudence naturelle. Cependant la France ſe faiſoit honneur de cette reſtitution, & les Miniſtres du Roi vantoient par tout ſa généroſité.

Le Duc de Lorraine ne fut pas plûtôt de retour chez lui, qu'il ſe mit à fortifier la Mothe, Place importante, & que le Maréchal de la Force n'avoit priſe, qu'aprés pluſieurs mois de ſiége, comme je l'ai dit ailleurs. Quoi qu'il n'y eût aucun Article, dans le Traité, qui le lui défendît, on ne laiſſa

1641. Sans nous arrêter aux ſuites de cette affaire particuliere, il ſuffira de dire que le Roi conclut le Traité, concernant la reſtitution de la Lorraine, le 29. de Mai, & en jura l'obſervation le même jour, auſſi bien que le Duc, dans la Chapelle de S. Germain. * Le Roi lui rendoit la Lorraine, & le Duché de Bar, à condition qu'il feroit hommage pour ce dernier, & que Clermont, Stenay, Jamets, & Dun, avec toutes leurs dépendances, demeureroient réünies à la Couronne. Nancy devoit auſſi demeurer en dépôt, entre les mains du Roi, juſqu'à la fin de la guerre. Le Duc étoit encore obligé de renoncer à toutes ſes intelligences avec la Maiſon d'Autriche, & de remettre ſes Troupes au Roi, qui les devoit entretenir, comme les ſiennes, & de payer à la Ducheſſe Nicole ſix-vingt mille livres, en forme de penſion. Le Traité finiſſoit par une promeſſe que le Duc faiſoit d'obſerver ſi fidélement ces Articles, qu'il conſentoit qu'outre ce qu'il

* *Voyez tout ex Traité dans Siri Merc. T. I. Lib. II. p. 296.*

laiſſoit à Sa Majeſté, pour être in- 1641.
ſéparablement réüni à la Couronne, tout le reſte de ſes Etats fût dévolu à la méme Couronne de France, s'il contrevenoit au contenu du Traité, en quelque maniére que ce fût. Par cet Article, le Cardinal mettoit le Roi en droit d'envahir de nouveau la Lorraine, avec beaucoup d'apparence de juſtice, ſi le Duc venoit à enfreindre la moindre choſe de ce Traité, ce qu'on ne doutoit pas qu'il ne fît bien tôt à cauſe de ſa légereté, & de ſon imprudence naturelle. Cependant la France ſe faiſoit honneur de cette reſtitution, & les Miniſtres du Roi vantoient par tout ſa généroſité.

Le Duc de Lorraine ne fut pas plûtôt de retour chez lui, qu'il ſe mit à fortifier la Mothe, Place importante, & que le Maréchal de la Force n'avoit priſe, qu'aprés pluſieurs mois de ſiége, comme je l'ai dit ailleurs. Quoi qu'il n'y eût aucun Article, dans le Traité, qui le lui défendît, on ne laiſſa

1641. Sans nous arrêter aux ſuites de cette affaire particuliere, il ſuffira de dire que le Roi conclut le Traité, concernant la reſtitution de la Lorraine, le 29. de Mai, & en jura l'obſervation le même jour, auſſi bien que le Duc, dans la Chapelle de S. Germain. * Le Roi lui rendoit la Lorraine, & le Duché de Bar, à condition qu'il feroit hommage pour ce dernier, & que Clermont, Stenay, Jamets, & Dun, avec toutes leurs dépendances, demeureroient réünies à la Couronne. Nancy devoit auſſi demeurer en dépôt, entre les mains du Roi, juſqu'à la fin de la guerre. Le Duc étoit encore obligé de renoncer à toutes ſes intelligences avec la Maiſon d'Autriche, & de remettre ſes Troupes au Roi, qui les devoit entretenir, comme les ſiennes, & de payer à la Ducheſſe Nicole ſix-vingt mille livres, en forme de penſion. Le Traité finiſſoit par une promeſſe que le Duc faiſoit d'obſerver ſi fidélement ces Articles, qu'il conſentoit qu'outre ce qu'il

* *Voyez tout ex Traité dans Siri Merc. T. I. Lib. II. p. 296.*

laiſſoit à Sa Majeſté, pour être in- 1641.
ſéparablement réüni à la Couronne, tout le reſte de ſes Etats fût dévolu à la méme Couronne de France, s'il contrevenoit au contenu du Traité, en quelque maniére que ce fût. Par cet Article, le Cardinal mettoit le Roi en droit d'envahir de nouveau la Lorraine, avec beaucoup d'apparence de juſtice, ſi le Duc venoit à enfreindre la moindre choſe de ce Traité, ce qu'on ne doutoit pas qu'il ne fît bien tôt à cauſe de ſa légereté, & de ſon imprudence naturelle. Cependant la France ſe faiſoit honneur de cette reſtitution, & les Miniſtres du Roi vantoient par tout ſa généroſité.

Le Duc de Lorraine ne fut pas plûtôt de retour chez lui, qu'il ſe mit à fortifier la Mothe, Place importante, & que le Maréchal de la Force n'avoit priſe, qu'aprés pluſieurs mois de ſiége, comme je l'ai dit ailleurs. Quoi qu'il n'y eût aucun Article, dans le Traité, qui le lui défendît, on ne laiſſa

laiſſoit à Sa Majeſté, pour être in- 1641.
ſéparablement réüni à la Couronne, tout le reſte de ſes Etats fût dévolu à la méme Couronne de France, s'il contrevenoit au contenu du Traité, en quelque maniére que ce fût. Par cet Artîcle, le Cardinal mettoit le Roi en droit d'envahir de nouveau la Lorraine, avec beaucoup d'apparence de juſtice, ſi le Duc venoit à enfreindre la moindre choſe de ce Traité, ce qu'on ne doutoit pas qu'il ne fît bien tôt à cauſe de ſa légereté, & de ſon imprudence naturelle. Cependant la France ſe faiſoit honneur de cette reſtitution, & les Miniſtres du Roi vantoient par tout ſa généroſité.

Le Duc de Lorraine ne fut pas plûtôt de retour chez lui, qu'il ſe mit à fortifier la Mothe, Place importante, & que le Maréchal de la Force n'avoit priſe, qu'aprés pluſieurs mois de ſiége, comme je l'ai dit ailleurs. Quoi qu'il n'y eût aucun Article, dans le Traité, qui le lui défendît, on ne laiſſa

Prince imprudent, & malheureux. 1641.
Pour lui il se retira dans les Païs-Bas, où ses Troupes mal payées recommencerent à commettre mille brigandages.

Le Prince Thomas de Savoye ne fut pas plus fidéle dans l'observation du Traité qu'il avoit fait avec la France, sur la fin de l'année précédente. On s'en apperçut au commencement de celle ci, que l'on vit qu'au lieu de venir à Paris, comme il l'avoit promis, il traitoit de nouveau avec l'Espagne : de sorte que l'on comprit que ce n'étoit que pour obtenir davantage des Espagnols, qu'il avoit voulu se raccommoder avec la France. Quoi qu'il fût mal satisfait du Marquis de Leganés, & de quelques autres, il ne l'étoit pas du Roi Catholique ; mais il n'osoit se fier au Cardinal de Richelieu, qu'il avoit offensé en diverses maniéres, & qui avoit par tout la réputation de ne pardonner jamais.

* *Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 249.*

Ce changement obligea * la Duchesse de Savoye de publier un

1641. Manifeſte, * par lequel elle défendoit aux Sujets de la Maiſon de Savoye, d'obéïr aux Princes ſes Beaux-freres. Ils y répondirent, par un autre ſemblable, publié quinze jours aprés, où ils prenoient la qualité de *Tuteurs legitimes de Charles Emanuel leur Neveu, Duc de Savoye.* Le Prince Thomas ſe plaignoit, que l'on avoit publié trop tôt ſon Traité avec la France, & que l'on devoit attendre que ſa Femme & ſes Enfans fuſſent revenus d'Eſpagne. Les François ſoûtenoient que c'étoit un pur prétexte, qu'il inventoit; mais comme, quand cela auroit été vrai, cette raiſon étoit trop foible, ce Prince rechercha d'autres infractions du Traité, du côté de la France, qu'il publia bien-tôt aprés.

* *Datté du 14. Se Mar.*

Pour lui faire ſentir la faute qu'il venoit de faire, en ſe rejoignant à l'Eſpagne, dont les affaires commençoient à aller par tout en décadence; l'Armée Françoiſe, ſous le Vicomte de Turenne, ſe mit en campagne dés la fin de Février, prit *Montcalvo* & * ſon Château

* *Le 6. de Mars. Siri Merc. Lib. II. T. I. p. 337.*

en trés-peu jours, & tint en de perpetuelles alarmes les Troupes Eſpagnoles, qui étoient en Piémont. 1641.

Le Prince Thomas étoit allé à Milan, pour prendre des meſures pour la Campagne prochaine, avec les Miniſtres d'Eſpagne. Le Marquis de Leganés fut en ce temps-là rappellé du Gouvernement de Milan, parce qu'on étoit mécontent de lui à Madrid, à cauſe des pertes continuelles qu'il faiſoit, par ſon peu de capacité, quoi qu'il fût plus fort que les François. * Le Prince preſſa beaucoup les Eſpagnols de ſe mettre en campagne, & d'aller plûtôt chercher l'Ennemi, que de l'attendre, mais les maximes languiſſantes de Leganés étant demeurées à Milan, aprés ſon départ, on n'y parloit que de s'y mettre ſur la défenſive. Le Prince ayant nouvelle des progrés des François, qui étoient alors à *S. George*, à huit milles d'Yvrée, craignit qu'ils n'attaquaſſent cette Place, qui étoit l'unique où il y eut Garniſon dépendante

* *Siri Mercur. T. I. Lib. II. 338.*

1641. de lui. *D. Silvio Emanuel de Savoye*, son Frere naturel, y commandoit une Garnison assez considerable, pour la grandeur de la Place, & les Espagnols y envoyérent quelque peu de Troupes. * Les François ayant demeuré quelques semaines à S. George, comme on ne soupçonnoit plus qu'ils eussent aucun dessein sur Yvrée, ils allerent l'assiéger le 11. d'Avril, avant que le Comte de Harcourt fût de retour de France. *Vercellino Maria Visconti*, Mestre de Camp, qui commandoit les Troupes Espagnoles, & qui étoit sorti de la Place, pour se faire traiter à Milan d'une incommodité qu'il avoit, y rentra avec quelques autres braves, qui disposerent tout à une vigoureuse résistance. Le Comte de Harcourt étant arrivé, il fit donner l'assaut à la Place, par trois endroits, le 23. d'Avril; mais les brêches n'étant pas encore assez grandes, & ceux de dedans se défendant courageusement, il fut repoussé avec perte de trois cens hommes.

* *Siri Mercur. T. I. Lib. II p. 338.*

Le Prince Thomas * auroit bien voulu engager les Eſpagnols à aller attaquer les François dans leurs Lignes, avant qu'ils donnaſſent un ſecond aſſaut, mais tout ce qu'il put obtenir du *Comte de Sirvela*, qui gouvernoit Milan avec le Cardinal *Trivulce*, ce fut qu'il s'approcheroit juſqu'à Bolengo, qui eſt à deux milles d'Yvrée. Là le Prince, qui commandoit l'Avant-garde, eut avis que le Comte de Harcourt, averti de ſa marche, avoit reſolu de venir au devant de lui. Il donna ordre pour faire une diverſion, du côté de *Birolo*, afin d'embarraſſer le Comte de Harcourt, qui y envoya le Marquis *Ville*, avec les Troupes de la Ducheſſe de Savoye, qui repouſſerent les Troupes Eſpagnoles. Cependant lui & le Vicomte de Turenne, s'avancerent à la tête de leur Armée, comme pour attaquer le Prince Thomas, quoi qu'il fût plus fort qu'eux, en toutes maniéres. Les Eſpagnols avoient réſolu de ne recevoir, ni de livrer de 1641.

* *Te au-ro lb.* 209.

1641. combat, & jugeoient que si aprés quelque petite escarmouche, ils se retiroient, ce seroit assez; mais le Prince Thomas mouroit d'envie de les engager dans un combat, le pouvant faire avec beaucoup d'avantage. Comme il rangeoit l'Armée pour cela, on avertit Sirvela, que le Prince disposoit tout pour un combat général, ce qui donna tant de peur à cet Espagnol, qui n'avoit aucune experience de la guerre, qu'il ordonna promptement à l'Infanterie de se retirer, sur une colline, d'où le Prince l'avoit fait descendre, pour soûtenir la Cavalerie. Quoi que le Prince Thomas lui représentât le danger qu'il y avoit de laisser la Cavalerie, sans Fantassins, il ne fut pas possible d'obtenir de lui qu'il la fit avancer. Le Comte de Harcourt jugeant alors, à la contenance des Espagnols, que la peur les empêchoit de marcher à lui, crût devoir charger leur Cavalerie, ce qu'il fit d'abord avec assez de succés, mais ensuite il fut repoussé; de sorte

qu'il fit ſonner la retraite, mais les Eſpagnols n'oſerent le ſuivre. Le Prince propoſa d'aller attaquer les François, qui étant la moitié plus foibles, & fatiguez du ſiége, n'auroient jamais pû garder leurs Lignes, contre une Armée le double plus forte que la leur. Mais Sirvela & les autres Eſpagnols ne voulurent jamais. Tout ſe réduiſit à envoyer du ſecours dans Yvrée, dont il n'entra qu'une partie dans la Place, * par la faute des Guides. On voulut y en jetter d'un autre côté, quelques jours, aprés, mais les François en ayant été avertis occuperent les paſſages, par où il devoit entrer. 1641.

* Le 29. d'Avril

Enfin pour obliger les François d'abandonner Yvrée, le Prince fit réſoudre les Eſpagnols à aller attaquer Chivas, qui n'étoit pas en état de faire grande réſiſtance, n'y ayant qu'une petite Garniſon, avec quelques piéces de Canon, mais ſans boulets de calibre, de ſorte qu'elle fut obligée de couvrir de plomb des pierres, pour

Digitized by Google

1641. les faire ſervir de boulets. Le Prince crut pouvoir prendre cette Place par eſcalade le 9. de Mai, & il en ſeroit apparemment venu à bout, ſi ſes ordres euſſent été bien executez; mais les Eſpagnols ayant mal ſoûtenu les premiers qui attaquerent, ils furent repouſſez; de ſorte qu'il fallut ſe réſoudre à attaquer réguliérement cette Place.

Le Comte de Harcourt continuoit toûjours à preſſer Yvrée, mais apprenant le danger où Chivas ſe trouvoit, il réſolut de l'aller ſecourir, dans la penſée de revenir aprés cela devant Yvrée, & de reprendre le ſiége de cette Place. Il partit la nuit du 14. au 15. de Mai, & les Eſpagnols ne ſçûrent pas plûtôt ſa marche qu'ils penſerent à ſe retirer au delà du Pau; ſous prétexte que le ſiége d'Yvrée étant levé, ils avoient executé leur deſſein. Il ne fut pas poſſible au Prince Thomas d'arrêter le timide Sirvela, que pour trés-peu de temps; & les François virent les Eſpagnols au delà du Pau, lors qu'ils arriverent. Le Prince fit néanmoins

moins jetter mille Chevaux dans Yvrée; ſous la conduite de *D. Vincent de Gonzague*, outre de l'Infanterie qui y entra; ce qui fit que le Comte de Harcourt, qui étoit retourné devant, deſeſpera de la prendre, & leva entiérement le ſiége le 17. de Mai. 1641.

Mais l'Armée Françoiſe ne ſe retira pas de devant Yvrée, pour ne rien faire. Aprés s'être un peu repoſée, le Comte de Harcourt la mena prendre diverſes petites Places, comme *Ceva*, & *Mondovi*, & fut mettre le ſiége devant Coni, le 29. de Juillet, avec ſix mille Fantaſſins, & deux mille Chevaux. Pendant que les François preſſoient cette Place, qui leur étoit importante, pour la communication de la Provence, & de la Ligurie, avec ce qu'ils tenoient en Piémont, le Prince Thomas s'avança pour la ſecourir, avec huit mille Fantaſſins, & quatre mille Chevaux; mais tous les paſſages étant ſaiſis par les François, ou fermez par le débordement des Rivieres, outre que le Marquis Ville,

Digitized by Google

1621. avec un Corps de deux mille Chevaux, & de mille Fantaſſins, s'oppoſoit à ſa marche, il ne penſa plus qu'à faire quelque diverſion. Il alla attaquer Quieras, qu'il eſſaya deux fois vainement de prendre par eſcalade, en ayant été repouſſé avec beaucoup de perte; mais les Eſpagnols réüſſirent mieux devant Montcalvo, qu'ils prirent par capitulation, aprés trois jours de réſiſtance. Cependant Coni ſe rendit le 15. de Septembre au Comte de Harcourt, qui y mit ſix cens Fantaſſins, & trois cens Chevaux.

Ainſi les François ſe rendirent maîtres d'une des meilleures Places du Piémont, pendant que les Eſpagnols perdoient le temps ſans rien faire, ou reprenoient Montcalvo, Place de peu de conſideration. Coni étant pris, le Comte de Harcourt voulut aller ſecourir Montcalvo, & fut offrir le combat à l'Armée Eſpagnole, à un mille & demi d'Aſti. Il apprit là que Montcalvo étoit pris, & il ne put obliger les Eſpagnols d'en

venir aux mains. Ainſi aprés avoir pris quelques Châteaux peu conſiderables, il mit ſon Armée en quartier d'hiver, dans le Canavés. Pour lui il ſe rendit à Turin, ſur la fin de Septembre, pour remettre à la Ducheſſe la Ville de Coni, qu'il venoit de conquerir. Le Cardinal voulut apparemment ôter par là le ſoupçon, qu'il avoit donné, qu'il ne voulût étendre les limites de la France, aux dépens du jeune Duc de Savoye, en feignant de n'avoir d'autre deſſein, que de le ſecourir. 1641.

Les armes d'Eſpagne n'étoient guere plus heureuſes dans les Païs-Bas, qu'en Italie; mais comme leur forces y étoient beaucoup mieux conduites, la réputation de la Monarchie Eſpagnole ſe ſoûtenoit en quelque ſorte par là. * Le Cardinal avoit deſſein de faire ouvrir la Campagne de ce côté-là par le ſiége d'*Aire*, une des plus importantes Places de l'Artois. Aprés quelques marches & contre-marches, pour cacher ce deſſein, le Maréchal de la Meilleraye

* *Siri Mercur T. 1. Lib. II. p. 402.*

1641. fut attaquer divers Forts, qui étoient autour d'Aire, & qui se défendirent trés-mal ; *Bernovitte*, Gouverneur de la Place, voulant épargner son monde, pour la défense de la Ville. Ainsi le Maréchal, aprés en avoir occupé toute les avenuës, commença à travailler aux Lignes de circonvallation, le 25. de Mai, sans que les ennemis se missent en devoir de l'en empêcher, ou d'arrêter les Convois qui lui arriverent bien-tôt aprés. Néanmoins le Général *Bec*, étant venu à *S. Venant*, qui est sur la Riviére de *Lis*, un peu au dessous d'Aire, trouva moien de faire entrer dans la Place cinq cens hommes de vieilles Troupes, ce qui retarda les progrés des Assiégeans. Bec marcha ensuite du côté de S. Omer, & le Cardinal-Infant s'étant venu joindre à lui, ils reprirent le chemin d'Aires comme pour attaquer les Lignes des François, à la vûë desquelles leur Armée parut, le 22. de Juin, qui se passa en escarmouches. La nuit suivante les Espagnols firent amas de fascines, pour combler les retran-

chemens des François, & un endroit marêcageux, par où ils vouloient tâcher d'entrer dans la Ville. Mais ayant fait sonder le marais, & reconnoître cet endroit, ils trouverent que le marais étoit trop profond, & la garde des François trop bonne, pour attaquer de ce côté-là; ce qui fit que le Cardinal-Infant changea de poste, & envoya un petit Corps dans le *Bolonois*, pour faire quelque diversion. Cependant la Place se défendoit trés-vigoureusement, divers ouvrages furent pris & repris plusieurs fois, & les Assiégeans achetoient trés-cherement tout ce qu'ils gagnoient. Le Cardinal-Infant étoit resolu de secourir la Place, dés que le Général Lamboi, qu'il attendoit avec impatience, l'auroit joint; mais les François avertis de son dessein, presserent si fort leurs travaux, que par le moyen des mines, ils firent de trés-grandes brêches, & réduisirent * ainsi la Garnison & les Bourgeois à capituler, le 16. de Juillet. Pour ne donner pas le temps aux Espagnols de 1641.

* *Voyez la Capitulation dans Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 416.*

Digitized by Google

1641. ſecourir cette Place, les Généraux François leur accorderent des conditions aſſez avantageuſes. La Garniſon ſortit le lendemain, tambour battant, mêche allumée, enſeignes déployées, balle en bouche, & enfin avec toutes les autres marques d'honneur, que l'on a accoûtumé d'accorder à ceux qui ſe défendent bien, & qui n'attendent néanmoins pas l'extrémité pour ſe rendre.

Le jour même que la Garniſon d'Aire ſortit de la Place, celle de *Gennep* capitula, aprés un ſiége d'environ un mois. Le Roi avoit renouvellé cette année les anciens Traitez, qu'il avoit faits avec les Etats Généraux, & leur avoit promis douze cens mille livres, à condition qu'ils fiſſent quelque entrepriſe conſiderable. Ce fut en conſéquence de ce Traité, que Frideric Henri attaqua Gennep, & aprés s'être rendu maître de la Ville, réduiſit le Château à capituler, au temps que je viens de dire.

La priſe d'Aire irrita ſi fort

le Cardinal Infant, à cauſe des fâ 1641.
cheuſes ſuittes que cette conquête pourroit avoir, pour le reſte de l'Artois, & pour la Flandre, qu'il reſolut de faire déloger l'Armée du Maréchal de la Meilleraye, & d'entreprendre le ſiege de la place, avant qu'on l'eût pu fournir de ce dont elle avoit beſoin. L'Amboy s'étant joint à luy, avec quatre mille Fantaſſins, & deux mille Chevaux, un jour aprés la priſe de la place, il entreprit d'aſſiéger l'Armée victorieuſe; & pour empêcher qu'elle ne pût recevoir des vivres ou du ſecours, il fit un detachement de ſon Armée, ſous le commandement du *Comte de Salaſar*, qui emporta *Lillers* & le fort de *l'Eſcluſe*, entre *Doüay* & *Cambray*; & defit un Convoy qui s'avançoit pour ſe jetter dans ce dernier fort. Les Eſpagnols firent encore de nouveaux Forts, prés Theroüane, & de ſaint Omer, pour fermer le paſſage aux vivres, qui pourroient venir par là.

Le 5. Août le Cardinal Infant

1641. marcha droit aux Lignes des François, qu'il tint en haleine par de perpetuelles escarmouches, sans pouvoir les attirer au combat, jusqu'à ce qu'enfin le Marêchal de la Meilleraye craignant, que s'il demeuroit dans ce poste plus long-temps, la disette des vivres & des munitions ne perdît son Armée, aussi-bien que sa Place qu'il venoit de gagner, se retira de nuit le 9. du même mois, & alla promptement se saisir du passage de Theroüane, de peur que les Ennemis ne le prévinssent. Avant que de partir, il repara les brêches du mieux qu'il put, & combla la plus grande partie de ses Lignes. Il mit trois mille hommes dans la Place; & en donna le Gouvernement à *Aigueberre*, avec des provisions de bouche pour deux ou trois mois, en les ménageant beaucoup. Il ne luy pût laisser de poudre, que ce qui luy étoit absolument necessaire, mais on esperoit de jetter bientôt un Convoy dans la Place.

Dés que le Marêchal fut délogé,

le Cardinal-Infant entra dans les 1640.
Lignes, & commença le siége de cette Place, avec beaucoup de vigueur & de promptitude, sans néanmoins trop exposer son monde. Comme il sçavoit qu'elle n'étoit pas pourvuë de ce dont elle avoit besoin, il esperoit de réduire bien-tôt la Garnison, par la faim. le Maréchal fit ce qu'il put, pour y jetter des vivres, mais les Espagnols étoient si fort sur leurs gardes, que tous ceux qui s'avancerent pour cela furent repoussez avec perte. Le 20. d'Août, les Espagnols avoient déja dressé trois batteries, sans que les Assiégez s'efforçassent de les incommoder, par leur Canon, n'ayant pas assez de poudre, & étant obligez de la réserver pour la nécessité. Peu de temps aprés, la Garnison desarma les Bourgeois, & mit dehors les bouches inutiles. Cependant pour tâcher d'obliger le Cardinal-Infant d'abandonner son dessein, le Maréchal de Brezé attaqua *Lens*, qu'il prit ; celui de la Meilleraye prit aussi *la Bassée*, & ils firent

1541. des courſes en Flandre, où ils brûlerent & pillerent dix ou douze lieuës de païs. Mais les Eſpagnols continuoient toûjours le ſiége, qu'ils avoient entrepris, dans l'eſperance que la Place alloit tomber bien-tôt entre leurs mains, par la diſette des vivres.

* *Siri Mercur T. I. Lib. II. p. 514.*

Le Prince d'Orange, * preſſé par la France, entra en Flandre d'un autre côté, avec l'Armée des Etats, & voulut attaquer le *Sas de Gand*; mais le *Comte de Fontaines* s'y étant rendu avant lui, avec ſept mille Fantaſſins, & quarante Compagnies de Cavalerie, l'obligea de ſe retirer à Bergopzoom, ſans avoir rien fait. Les François eſſayérent auſſi en vain de ſe rendre maîtres d'*Armentiéres*, ſur la Lis & quelques-unes des Troupes de Lamboi, qui y étoient en garniſon, les repouſſerent avec perte.

Mais ayant ſçû que les Eſpagnols avoient affoibli toutes leurs Garniſons, pour former un petit Corps d'Armée, afin de s'oppoſer aux courſes, que l'on faiſoit ſur leurs Terres, le Maréchal de la Meilleraye entreprit le ſiége de

Digitized by Google

Bapaume Place d'importance, & difficile à assieger, à cause du manque d'eau. Il commença à l'assiéger au mois de Septembre, & la prit par capitulation le 18. du même mois. La Garnison devoit être, selon la Capitulation, escortée jusqu'à Doüay, mais n'y ayant pû arriver en un jour, elle passa la nuit à l'Ecluse, pour continuer son chemin le lendemain. On se contenta de lui donner un Trompette, pour l'accompagner ; mais ayant rencontré S. Preüil, Gouverneur d'Arras, quoi que le Trompette lui dit, * il la chargea, en tua une partie, & pilla tout le bagage. Le Roi ayant été informé de cette action, de peur qu'on ne la prît pour une perfidie des Généraux, le fit arrêter ; ensuite de quoi ayant été accusé de diverses autres choses, il fut décapité à Amiens. 1641.

* *Pontis raconte autrement cette affaire, dans ses Memoires, T. II. p. 190. & suiv.*

Cependant le Cardinal-Infant, étant tombé malade, dans le Camp d'Aire, se fit porter à Bruxelles, pour s'y faire traiter ; son mal s'y augmenta, & il y mourut le 9. de Novembre. On crut en

1640. France que cette mort feroit lever le siége d'Aire, mais *D. Francisco de Melo*, qui en avoit la conduite, le continua avec la même fermeté; de sorte qu'enfin, aprés avoir consumé tous les vivres, & mangé tout ce dont on pouvoit tirer quelque nourriture, la Place se rendit le 7. de Décembre. Ainsi finit, dans les Païs-Bas, cette Campagne, dans laquelle les Espagnols perdirent trois Places, pour en regagner une, avec une trés-grande dépense. On ne laissa pas de blâmer les Géneraux François, d'avoir si peu mis d'ordre pour la conservation de cette conquête, qui leur avoit coûté beaucoup de sang, qu'ils la virent reprendre à leurs yeux, sans trouver le moyen de l'empêcher.

* *Siri Merc. T. I. Lib. I. p. 11. Mem. Rec. T. VIII. p. 815.*

* Les Espagnols ne se soûtinrent pas avec la même vigueur en Catalogne, quoi qu'ils eussent bien plus de facilité de le faire, s'ils avoient donné d'aussi bons ordres, dans cette Principauté, que dans les Païs-Bas. Au lieu de proposer d'abord une amnistie aux

Catalans, aprés la retraite des François, afin que le deſeſpoir, d'obtenir le pardon de leur ſoulevement, ne les portât pas à une défenſe trop obſtinée; le Marquis de los Velés faiſoit marquer les hommes & les femmes d'un fer chaud, & cette cruauté engagea les Catalans à ſoûtenir leur rebellion de toutes leurs forces. Ceux de Barcelonne ſe mirent à travailler jour & nuit, pour mettre cette Place en état de défenſe, ſans que perſonne s'exemptât d'un travail ſi néceſſaire. Cependant *Serignan*, Maréchal de Camp, qui étoit demeuré dans le Rouſſillon, avec ſon Regiment d'Infanterie, & trois Compagnies de Cavalerie, entra avec ces Troupes dans la Catalogne, & ſervit beaucoup à arrêter la premiere ardeur de l'Armée Eſpagnole, & à apprendre aux Catalans, peu aguerris, la maniére dont ils pouvoient ſe défendre. 1641.

Serignan entra dans Barcelonne, & y conduiſit quelques Troupes Catalanes, quoi que pourſuivi de là Cavalerie Eſpagnole. Le Mar-

1641. quis de los Velés, étant à quelques lieuës de cette Ville, y envoya un Trompette, avec des Lettres pour la Députation de Catalogne. Le Viceroi promettoit de s'employer pour les Catalans, auprés du Roi, pour leur obtenir le pardon de leur soulevement, à condition qu'ils se détachaſſent de la France; & les menaçoit au contraire de peines trés-rigoureuſes, s'ils s'obſtinoient davantage. Les Catalans, aprés avoir amuſé le Trompette, le plus long-temps qu'ils purent, afin de gagner du temps, répondirent, que les Privileges de la Catalogne ne leur permettoient pas de traiter avec qui que ce ſoit, pendant qu'il étoit en armes dans leur Païs.

Le 26. de Janvier l'Armée Eſpagnole s'avança pour attaquer le *Montjui*, qui eſt à une demi-lieuë de Barcelonne; & la Cavalerie Françoiſe, & Catalane, qui étoit au nombre de cinq cens Chevaux, ſortit de la Ville pour reconnoître le deſſein de l'Ennemi. Les Eſpagnols s'en étant apperçûs, mar-

Digitized by Google

cherent à couvert d'un bois d'Oliviers, pour couper cette Cavalerie; & la firent en même temps attaquer de front, pour l'amuſer. Bezançon & Serignan ſoûtinrent facilement le choc de ces derniers; mais peu de temps aprés le Duc de S. George, à la tête des autres, ſortit de derriére le bois, & marcha à eux. Quoi que le Canon de la Ville commençât à l'incommoder, il ne laiſſa pas d'avancer toûjours, & méme juſqu'à la portée du mouſquet, où il attaqua la Cavalerie Françoiſe l'épée à la main, avec une bravoure peu commune. Mais ayant été bleſſé mortellement, & divers Officiers de marque tuez, il fallut que ceux qui le ſuivoient ſe retiraſſent, en laiſſant cent cinquante morts ſur la place, & avec grand nombre de bleſſez. Les François & les Catalans y perdirent auſſi, environ cent hommes. 1641.

Le Montjui eſt une colline, ſur laquelle il y a une petite plaine, où étoit un Fanal; mais Bezançon, à la priére de ceux de Bar-

1640. celone, y avoit fait faire un petit Fort, environné d'une muraille de pierres seches, où il avoit mis soixante Mousquetaires François. Cette colline étant accessible par tout, excepté du côté de la Mer, l'Armée Espagnole commença, peu de temps aprés, à la monter, & les Enfans perdus gagnerent facilement les postes avancez, que l'on avoit donnez à garder aux Catalans, qui fuyoient presque sans les attendre. Mais étant venus au haut, comme ils pensoient qu'il n'y eût plus de résistance, ils furent surpris de se voir accueüillis d'une décharge de mousqueterie, & d'une grêle de pierres, qui les obligerent de redescendre, pour se mettre à couvert, en attendant que le gros de l'Armée arrivât. Cependant cinq cens Mousquetaires vinrent de Barcelonne du côté de la mer, & les Catalans, qui s'étoient sauvez derriére le Fort, s'imaginerent que les Espagnols fuyoient ce secours, & trois mille Mousquetaires que Bezançon & Serign. Serignan amenoient par terre; de-

ſorte qu'ayant repris courage, ils 1641.
allerent charger ces Enfans perdus, & les renverſerent ſur leur premiére ligne, qu'ils mirent en deſordre. Bezançon donnant là-deſſus avec mille Mouſquetaires, il la rompit, & quoi que la ſeconde la ſoûtint, elle ne put ſe remettre. Le reſte de ſes gens arrivât de Barcelonne, & étant ſuivi de quantité de peuple, qui avoit vû cet heureux commencement; la peur prit les Eſpagnols, & ils ſe retirent ſans bruit, dés que la nuit fut venuë, vers *Mortorel*. Les Catalans ne firent aucun quartier aux bleſſez, qui ne purent ſuivre la marche précipitée de leur Armée; & avec ceux qui furent tuez dans le combat, il y eut deux mille morts ſur le Camp de bataille.

Dans ce temps-là, le Roi D. Juan de Portugal fit avertir les Catalans, de ſon élevation ſur le Trône, par l'*Evêque de Lamego*, qui alloit à Rome, ce qui leur donna beaucoup de courage. Le lendemain du Combat, toutes les Cours ayant

1641. été assemblées, les Catalans résolurent de se soumettre au Roi de France, à condition qu'il leur conserveroit leurs Privileges, & il en fut fait un Acte, que Bezançon envoya à la Cour, avec la moitié des Drapeaux gagnez à la Bataille de Montjui.

Le Cardinal de Richelieu ayant reçu ces nouvelles, fut en doute s'il étoit avantageux à la France d'accepter cette Donation de la Catalogne; à cause de la difficulté que cela apporteroit à la conclusion de la Paix, & à cause des dépenses que le Roi seroit obligé de faire, pour la conservation de ce Païs-là. Il auroit mieux aimé que cette Principauté formât une République indépendante, sous la protection de la France; parce le Roi en tireroit le même avantage, sans s'engager trop à sa conservation. Mais ayant reconnu que les Catalans ne sçauroient jamais se gouverner en forme de République, & qu'ils retomberoient infailliblement sous la domination Espagnole; & jugeant en-

fin qu'il seroit honteux au Roi de refuser une Donation si considerable, de peur de s'engager à quelque dépense, il crût qu'il falloit l'accepter. Bezançon fut surpris de l'irrésolution du Cardinal, & il jugeoit que si l'on n'eût pas tant fait de façon d'abord, & que si l'on eût employé des forces suffisantes dans ce Païs-là, les Royaumes d'Aragon & de Valence, dont les Habitans avoient de grandes liaisons avec les Catalans, auroient bien pu tomber de la même maniére entre les mains de la France. 1641.

Les Espagnols, aprés la défaite du Montjui, se retirerent dans leur premier Camp de Tarragone, & les Catalans encouragez par cette victoire, se disposoient à conserver l'avantage qu'ils avoient remporté. Le Roi donna ordre au *Marquis de Brezé*, qui commandoit une petite Flotte dans l'Occean, de faire voile vers les côtes d'Espagne, pour empêcher qu'elle n'envoyât sa Flotte sur les côtes de Catalogne. Il trouva prés de Cadis

la Flotte, qui alloit en Amerique, dont il brula, ou coula à fonds cinq Galions, dont l'Amiral étoit un, & mit le reste en fuite. L'Evêque de Bourdeaux donna aussi la chasse aux Galeres d'Espagne, dans la Mediterranée, commandées par le *Duc de Ferrandine*, & fut courir les côtes de Naples, où il brûla un Galion, quoi qu'il fût sous le canon de quelques Forts, qui étoient sur le bord de la mer.

* *Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 287.*

* Peu de temps aprés, le Roi envoya ordre à la Mothe Houdancourt, qui étoit en Italie, de s'aller mettre à la tête de trois ou quatre mille hommes qui devoient entrer en Catalogne. Il se rendit incessamment à Barcelonne avec ces Troupes, & comme l'on vit que le Montjui estoit un poste plus important, qu'on n'avoit crû, la Mothe fit faire au dessus un Fort plus régulier; qui ne fut pas plûtôt en état de défense, qu'il marcha à l'ennemi qui assiégeoit *Aytone*, & l'ayant obligé d'abandonner cette entreprise, jetta cinq cens hommes dans la Place. Il aug-

...ommes ...

menta auſſi la Garniſon de Lerida, 1641.
& tint les Eſpagnols dans une inquiétude perpetuelle. Leurs Troupes, où il y avoit beaucoup de Portugais, ſe diminuoient tous les jours, par les deſertions, de ſorte qu'ils furent contraints de ſe retirer à *Conſtantin*, petite Ville à une lieuë de Tarragone. La Mothe * s'avança de ce coté-là, aprés avoir mis Garniſon Catalane à *Valz*, à deſſein de favoriſer la deſcente de l'Archevêque de Bourdeaux, qui étoit arrivé depuis peu à Barcelonne, & qui amenoit quelques Troupes par mer. L'Armée Françoiſe étant partagée en deux Corps, pour marcher plus commodément, rencontra divers Corps de celle des Eſpagnols, qu'elle combatit, & qu'elle mit en fuite; aprés quoi les Eſpagnols ayant abandonné la campagne, l'Archevêque mit pied à terre ſans difficulté, avec huit cens hommes, & ſe rendit maître du Fort de *Salo*. § Peu de jours aprés, les François aſſiégerent Conſtantin, à la vûë de l'Armée Eſpagnole, qui

* *Le X. de Mai.* *Siri Vitt.* 344.

§ *Le 12. de Mai.*

1641. étoit ſous le Canon de Tarragone, & l'emporterent dans trois jours. Enſuite la Mothe s'approcha encore plus du Camp des Eſpagnols, & il y eut une rude eſcarmouche entre les deux Armées, à la vûë de Tarragone. Celle d'Eſpagne ſe trouvoit fort incommodée, par le manquement des fourrages, & cela augmenta encore les déſertions; de ſorte que les François & les Catalans ſe trouverent enfin beaucoup plus forts que les Eſpagnols. La Mothe entreprit alors de tenir bloquée Tarragone, par mer & par terre, à deſſein de la prendre par la famine, ou de l'aſſiéger lors qu'il auroit plus de Troupes.

Cependant comme il y avoit beaucoup à craindre pour les ſecours, que l'on envoyoit par terre en Catalogne, pendant que les Eſpagnols étoient maîtres du Roüſſillon, & qu'il ſeroit difficile de conſerver la Catalogne, ſans avoir cette Comté, * on commença à penſer en France à s'en ſaiſir, s'il étoit poſſible dès

* *Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 434.*

cette année. *Le Marquis de* 1641.
Mortare en étoit Gouverneur, & avoit un petit Corps de cinq mille Fantaſſins, & de treize cens Chevaux. Le Prince de Condé entra dans cette Comté, avec environ ſept mille hommes, dès le commencement de Juin, & envoya reconnoître Perpignan, par le *Vicomte d'Arpajou*, qui eut de la peine à éviter une embuſcade des Eſpagnols. Le Prince s'étant avancé devant Canet, emporta cette Place & le Château, dans peu de jours. Les Habitans d'*Argeles*, Place importante, parce qu'elle peut ôter au Roüſſillon la communication du Port de *Roſes*; chaſſerent auſſi la Garniſon Eſpagnole, & ouvrirent les portes aux François. Peu de temps aprés, les Païſans Catalans, qui incommodoient extrémement les Eſpagnols, par leurs courſes, enleverent un Convoi conſiderable qui venoit de Collioure à Perpignan; & le Prince de Condé prit *Elne*, qui eſt entre Perpignan & Collioure, le 27. de

1641. luin, quo qu'elle fût assez bien défenduë, par les Troupes Italiennes, qui étoient dedans.

Aprés cela, le Prince partagea ses Troupes en deux Corps, dont l'un fut envoyé à la Mothe, auprés de Tarragone, & l'autre destinée à faire le dégat dans le Roussillon. La Mothe avoit pressé les Espagnols de si prés, qu'il les tenoit comme assiégez sous le Canon de Tarragone, où ils demeuroient, sans s'efforcer d'en sortir, dans l'esperance d'amuser là, sans rien faire, les Armées Françoises de terre & de mer, pendant le reste de la Campagne; & de ne rien hazarder de leur côté. Lui au contraire se hattoit, & de les pouvoir affamer dans ce poste, & de les réduire à capituler aux conditions qu'il lui plairoit.

Le 9. de Juillet les Espagnols ayant fait dessein de se saisir d'un poste prés de la mer, par où ils attendoient du secours, & de favoriser en même temps un Convoi de fourrage, qui devoit leur ve-

ir, in... nir, mirent trois ou quatre mille

hommes hors de leurs Lignes, pour executer ce projet. Mais la Mothe en ayant été averti auparavant, par un déserteur Vvalon, il fut au devant du détachement, & le défit. Le reste de l'Armée Espagnole, qui s'étoit avancé hors de ses Lignes, pour favoriser la retraite de ceux qui en étoient sortis les prémiers, fut aussi défait, aprés une assez grande résistance. On dit qu'en ce rencontre les Espagnols perdirent six cens hommes, & les François cent. 1641.

L'Armée d'Espagne étant rentrée dans ses Lignes, ou dans la Ville, commença d'y sentir violemment les incommoditez de la faim, & le *Prince Bottero*, qui la commandoit faisoit distribuer par jour à chaque soldat deux onces de ris, & trois de chair de cheval, car on ne fit pas difficulté de tuer les chevaux, parce qu'on manquoit de fourrage. Cependant on travailloit à Madrid à mettre sur pied un petit Corps d'Armée, pour aller délivrer celle qui étoit assiégée à Tarragone, & dés que l'on eût as-

1641 semblé ſix mille hommes de pied, & deux mille chevaux, on donna ordre au Marquis de Leganés de ſe mettre à leur téte, pour aller forcer les Lignes des François. Le Marquis s'avança dans ce deſſein, mais n'étant pas devenu plus habile en Eſpagne, qu'il ne l'avoit été en Italie, il jugea que les paſſages étoient ſi bien gardez, que c'étoit peine perduë que de les attaquer. Ainſi il ſe retira tranquillement à quelques lieuës de là, ſans rien entreprendre.

Comme l'Armée du Prince de Bottero étoit réduite à l'extrémité, elle vit paroître une Flotte * de quarante Galeres, avec beaucoup de joye; mais la Difficulté étoit d'entrer dans le Port, au travers des Vaiſſeaux François. Cependant le Prince de Ferrandine, qui commandoit cette Flotte, réſolut abſolument de tenter le paſſage, puis qu'il n'étoit pas poſſible de ſauver autrément la Place & l'Armée. Ayant remarqué que l'Eſcadre de l'Amiral & du Vice-

* *Le 4. de Juillet.*

Amiral laiſſoient quelque diſtance entre elles, il entreprit de paſſer entre les deux feux ; mais il n'y eut que dix Galeres qui oſaſſent ſuivre la ſienne, au travers des canonades, & de toute la mouſqueterie des ennemis. Elles perdirent beaucoup de monde, & elles furent extrémement endommagées avant que de pouvoir toucher au Mole, & comme elles déchargeoient ſur cette digue les vivres qu'elles portoient, l'Eſcadre de l'Amiral s'étant approchée, commença à les canonner ſi furieuſement, qu'il fallut qu'elles s'en retournaſſent par où elles étoient venuës, pour ne pas être toutes coulées à fonds. Elles le firent néanmoins, & l'Armée Françoiſe ne prit qu'une ſeule Galere des quarante & une ; mais comme elles ne déchargerent que peu de vivres, & qu'elles mirent des gens à terre, dans peu de ſemaines, l'Armée & la Ville ſe trouverent dans un état plus triſte qu'auparavant, & on commença à y manger les chiens, les chats, & les rats. Ainſi l'effort de la Flot- 1641.

Digitized by Google

1641. te ne ſervît qu'à faire perir quatre où cinq cens hommes dans le paſſage, & à faire mettre bon nombre de Galeres hors d'état de paroître de long-temps ſur la mer.

Pour ne pas abandonner une Place & une Armée, qui combattoit avec bien plus de courage contre la faim, que contre les Ennemis, l'Eſpagne fit un dernier effort, & mit en mer une Armée de ſoixante voiles, ſuivie de quantité de Bregantins, chargez de vivres. parut ſix ſemaines * aprés l'autre, & pendant que les Vaiſſeaux de guerre & les Galeres attaquoient la Flotte Françoiſe, qui fut preſque ſurpriſe, ne croyant pas que l'Eſpagne pût ſe remettre en mer en ſi peu de tems, les Brigantins entrerent dans le Port ſans difficulté. L'Archevêque de Bourdeaux, qui avoit réüſſi quelquefois par haſard, ſe trouva ſi ſurpris, qu'il fut hors d'état de faire téte à l'ennemi, de ſorte qu'aprés avoir perdu trois Vaiſſeaux, il ſe ſauva, avec le reſte de ſa Flotte fort maltraitée, en Proven-

* *Le 10. d'Août. Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 468.*

ce. La Mothe de meura encore 1641.
quelque jours dans ſes Lignes, mais craignant les ſecours, qui arrivoient inceſſamment à Tarragone, il reprit les poſtes, où il avoit été auparavant, entre Conſtantio & Valz, & abandonna ſon entrepriſe.

On fut trés-mal ſatisfait de l'Archevêque à la Cour, parce qu'il avoit écrit, qu'il étoit aſſez fort pour battre quelque Armée Eſpagnole qui ſe préſentât, & qu'aprés avoir abandonné la mer à l'ennemi, il vouloit encore faire accroire qu'il avoit eu la victoire. On aſſeure que cet homme s'étoit gagné la faveur du Cardinal, en ſe donnant entiérement à lui, mais ſans faire ſa cour à aucun de ſes parens, ni de ſes Créatures. Il avoit méme été Intendant de la Maiſon du Miniſtre; & faiſoit rendre compte de tout aux Sérviteurs & aux Fermiers, avec tant de rigueur, que le Cardinal admiroit ſon exactitude; outre que l'Archevéque y mettoit ſouvent du ſien, ce qui augmentoit con-

Digitized by Google

1641. siderablement les revenus du Cardinal. Mais comme tout le monde le haïſſoit, & ſur tout le Secretaire Des Noyers, on fit tout ce qu'on put, pour le perdre en pluſieurs rencontres. On dit que ce fut dans ce deſſein qu'on l'envoya en Catalogne, avec une Flotte que l'on ſçavoit n'être pas en état de faire tête à celle des Eſpagnols: & que ce fut contre ſon avis que la Mothe entreprit d'affamer Tarragone. Dés qu'il fut arrivé à Toulon, les Officiers ſe ſouleverent contre lui, & refuſerent de le reconnoître pour leur Amiral. Ils envoyérent auſſi des Relations à la Cour, toutes contraires à la ſienne, & l'accuſerent d'être entetè, & capricieux, & de n'avoir fait aucun cas du conſeil de ceux qui avoient le plus d'experience ſur la Flotte. Toute la Cour s'étant jointe à ceux qui l'accuſoient, le Roi & le Cardinal conçurent d'abord mauvaiſe opinion de lui, & enſuite réſolurent de faire prendre des informations contre ce Prélat. Cependant on lui ôta le Commandement de

la

la Flotte, ſi peu ſeant à un Evêque, & on le relegua à Carpantras. Dans le fonds, quoi que cet homme eût tort d'entreprendre de faire un métier qu'il n'entendoit pas, & que ſa conduite ne fût nullement dans les régles; le Cardinal, qui prétendoit connoître les gens qu'il employoit, avoit encore plus de tort de donner à un Evêque, & à un homme auſſi étourdi que celui-là, une Flote à commander. 1641.

Sur la fin de la Campagne, * les Eſpagnols ſurprirent la Ville d'Almenas, & les Habitans s'étant ſauvez dans le Château, ils ſe mirent à l'aſſiéger. La Mothe y courut avec deux mille Chevaux, & deux mille huit cens Fantaſſins, mais les Eſpagnols étant d'un tiers plus forts que lui, il n'oſa pas les attaquer. Il ſauva neanmoins la Place par un ſtratagême, qui fut d'envoyer par le haut des montagnes voiſines trois cens Chevaux, & tous les Tambours, & toutes les Trompettes de l'Armée, avec ordre d'attaquer de ce côté-là l'ennemi avec grande bruit, afin

* *Le 4. de Novembre.*

1641. qu'il crût que toute l'Armée y étoit, pendant que d'un autre côté il se jetteroit dans la Ville avec cinq cens Chevaux. Ce projet s'executa trés-heureusement, & les Espagnols abandonnerent leur dessein.

Aprés avoir accepté la donation de la Catalogne, le Roi nomma le Maréchal de Brezé, pour y aller commander en qualité de Vice-Roi, & jurer à Barcelonne, au nom de Sa Majesté, la conservation des Privileges des Catalans. Il étoit déja dans le Roussillon, où il avoit ordre de bloquer Perpignan, pour empécher qu'il n'y entrât du secours & des Munitions; parce que le Roi se proposoit d'attaquer cette Place, la Campagne suivante. Il fit saisir tous les passages, & faire des retranchemens où il trouva à propos, mais il ne put empêcher que les Espagnols ne forçassent le passage des Montagnes, le 21. de Decembre, de sorte qu'il se réduisit à se défendre, contre les entrepriſes des Espagnols, en se postant à Argeles.

Ce qui favorisa le plus les François, de ce côté-là, fut l'heureux succés du soulevement des Portugais, qui non seulement chasserent les Castillans de chez eux, mais firent des courses dans tout le voisinage, avec beaucoup d'avantage, la Castille n'ayant rien préparé pour opposer, & plusieurs Grands Seigneurs, comme *le Duc de Medina Sidonia*, étant mécontens du Gouvernement, & favorisant sous-main les Portugais. Le Roi D. Juan fut reconnu de la France, & de tous les Ennemis de l'Espagne, qui l'encouragerent à conserver la Couronne qu'il venoit de gagner. Les particularitez de cette révolution n'ayant pas de rapport avec la vie de nôtre Cardinal, nous ne nous y arrêterons pas. 1641.

En Allemagne, le Géneral Suedois Banier, & le Comte de Guebriant ne firent aucune entrepriſe considerable, & le premier étant venu * à mourir, *Leonard Torſtenſon* prit sa Place. Les Princes d'Italie n'étoient depuis long-temps, que spectateurs de ce qui se

* Le 10. de Mai. *Voyez Pufend. Lib. XIII.*

1641. paſſoit dans le Piémont, & auroient demeuré dans un aſſez grand calme, ſans l'entrepriſe que les Barberins firent de mettre le *Duché de Caſtro*, & quelques autres Terres que le Duc de Parme avoit auprés de Rome, dans leur Famille.

* *Voyez Siri Merc. T. I Liv. III du commencem.* * Sous prétexte de je ne ſçai quels droits, auſquels je ne m'arrêterai pas, l'Armée du Pape entra au mois de Septembre dans cette Duché, & au mois d'Octobre elle réduiſit *Caſtro* à capituler, & y entra le 13. de ce mois. Le Duc de Parme en fit ſes plaintes à tous les Princes d'Italie, & ſur tout à la République de Veniſe, & au Grand Duc de Toſcane, qui lui promirent de s'employer pour lui, mais qui auroient bien mieux fait d'empêcher que les Barberins ne le dépoüillaſſent d'une partie de ſes Etats, en envoyant du ſecours à ce Prince, d'abord qu'il l'avoit demandé; étant incomparablement plus facile de prévenir un mal de cette nature, que d'y apporter du remede, lors qu'il eſt arrivé. Celui qui ſervit le mieux le Duc de Parme, en cette occaſion,

Digitized by Google

fut le Maréchal d'Eſtrées, grand en- 1641.
nemi des Barberins, qui ayant été rappellé de ſon Ambaſſade de Rome, s'arrêta à Parme, & offrit ſes ſervices au Duc, comme on le verra dans la ſuite; ce qu'il ne fit pas ſans le conſentement du Cardinal Duc, qui ne vouloit pas beaucoup de bien à la Maiſon d'Urbain. VIII. non plus que le Maréchal. *Le Marquis de Fontenay* ſucceda à ce dernier, dans l'Ambaſſade de Rome, & comme il avoit autant de flegme, que le Maréchal avoit de feu, on eſperoit qu'il pourroit agir avec plus de ſuccés, dans une Cour dont les négociations ſont longues, & demandent beaucoup de patience.

Aprés avoir dépoüillé le Duc de Parme, le Pape fulmina un Monitoire contre lui, par lequel il lui ordonnoit de comparoître à Rome, ſous peine d'excommunication. Le Roi de France & tout le l'Italie ſe mit à interceder pour le Duc, mais les Barberins n'avoient garde de ſe laiſſer flèchir, & ne penſoient qu'à payer de paro-

1641. les les Puiſſances qui intervenoient dans cette affaire. Cependant D. Tadeo Barberini, que le Pape, entêté de ſes Neveux, croyoit être un grand Capitaine, faiſoit de grandes levées, qu'il envoyoit en Lombardie, & fit bâtir des Forts en divers endroits du *Polezin*, pour la conſervation de ſa nouvelle conquête. Le Duc de Parme levoit des Troupes de ſon côté, pour oppoſer la force à la force, & fit en même temps publier * un Manifeſte, où il montroit le tort que les Barberins lui avoient fait, & ces derniers ne manquerent pas d'y répondre.

* *Voyez cette affaire dans Siri Merc. T. I. Lib 3. p. 715 & ſuiv.*

Pour revenir aux affaires du Cardinal, * la Reine-mere, qui étoit depuis quelque temps à Londres, fut obligée de ſortir d'Angleterre, par les inſtances ſecretes qu'il fit faire auprés de Charles I. Ce Prince violenment broüillé avec ſon Peuple, n'étoit pas en état de refuſer rien au Miniſtre de Loüis XIII. de peur qu'il ne fomentât ces broüilleries, beaucoup plus qu'il ne le faiſoit; de ſorte qu'il fit entendre à ſa Belle Mere,

* *Siri Ibid. Lib. II. p. 489.*

qu'elle l'obligeroit, si elle sortoit d'Angleterre. Elle souhaitoit de retourner dans les Païs-Bas, mais quoi que pût faire le Roi d'Angleterre, les Espagnols peu satisfaits de sa conduite passée, ne le lui vouloient pas permettre, ni même de Passer sur leurs Terres. Les Etats des Provinces. Unies n'oserent pas non plus lui permettre de demeurer sur les leurs, de peur d'offenser le Cardinal; de sorte qu'elle fut obligée d'aller à Cologne, où elle demeura jusqu'à sa mort, dans une tres-grande indigence. 1164.

Le Cardinal qui se réjoüissoit des mortifications, que cette malheureuse Princesse recevoit, ne fut pas fâché de la voir entierement abandonnée de ses Filles & de ses Gendres, comme elle l'avoit été de ses Fils. Il eut encore le plaisir d'apprendre, à la fin de cette année, que le Pape avoit fait une * promotion de douze Cardinaux, entre lesquels étoit son cher ami Jules Mazarin, pour qui la France faisoit demander un Chapeau. * *Le 16. de Decembre.*

Dans le cours de cette même

1641. année où tant de choſes, comme on l'adéja vû, contribuérent à affermir la fortune du Miniſtre, les nouvelles broüilleries du Comte de Soiſſons, capables d'abord de la renverſer, ſe terminerent auſſi avantageuſement pour lui, qu'il l'auroit pû ſouhaiter, puis qu'il fut délivré d'un des plus rédoutables Ennemis qu'il eût. C'eſt ce que je vais raconter, pour conclure par là l'hiſtoire des évenemens de l'année 1641.

J'ai dit ailleurs, que le Cardinal avoit voulu * marier ſa Niéce de Combalet avec le Comte de Soiſſons, & que ce Prince n'avoit pas voulu conſentir à une alliance ſi inégale. Le Miniſtre ne ſe rebutta pas pour cela, il ſe flatta qu'en maltraitant, & en ménageant tour à tour le Comte de Soiſſons, il gagneroit enfin cet eſprit altier. Comme il avoit crû que le Roi n'auroit jamais d'enfans, il s'imaginoit, comme l'on dit, que les enfans du Comte & de ſa Niéce pourroient monter ſur le Trône. Il croyoit en atten-

* *Voyez encore Siri Mercur. T. I. Lib. II. 46. iv.*

dant ſe ſervir du Comte, Prince fier & peu prudent, pour humilier le Duc d'Orleans & le Prince de Condé; mais la fermeté inébranlable du Comte avoit fait échoüer tous ſes projets, qui parurent encore plus chimeriques, depuis, que le Roi eut eu des enfans. Le Cardinal n'en eut pas moins de haine pour le Comte, car outre qu'on ne pouvoit pas commettre de petites fautes contre lui, le mépris étoit la choſe du monde qui l'offenſoit le plus, & dont il ſe vengeoit le plus cruellement. D'ailleurs les cabales du Comte, oppoſées à la grandeur du Miniſtre, avoient entretenu ſa haine, dans toute ſon étenduë; & elle ne devint pas moindre, par le ſejour du Comte à Sedan, qui avoit engagé le Roi à payer la Garniſon de cette Ville, ſelon les Traitez, contre le ſentiment du Cardinal, qui avoit fait ôter cette ſubvention au Duc de Boüillon. On dit que ſon deſſein avoit été d'obliger ce Prince à lui vendre cette Place, pour laquelle il lui avoit offert en vain de 1641.

1641. grandes ſommes, & des Terres ailleurs. On aſſure que le Miniſtre vouloit ſe faire une petite Souveraineté ſur la Meuſe, pour s'y retirer, en cas de beſoin. Quoi qu'il en ſoit, il n'aimoit pas plus le Duc de Boüillon, que le Comte de Soiſſons. Il étoit encore trés-mécontent de l'*Archevêque de Rheims*,* Fils du Duc de Guiſe, qui s'étoit auſſi retiré à Sedan, depuis quelques années, parce que le Cardinal n'avoit pas voulu lui permettre de réſigner une bonne partie de ſes Bénefices à ſes Freres, dans le deſſein où il étoit d'épouſer *Anne de Gonzague*, Fille du feu Duc de Mantouë. Le Cardinal auroit voulu qu'il renonçât à tous ſes Bénefices, & qu'il les remit entre les mains du Roi; aprés quoi Sa Majeſté lui accorderoit un Brevet, par lequel il lui ſeroit permis de diſpoſer d'une partie en faveur de ſes Freres. Mais l'Archevêque craignant qu'on ne ſe moquât de lui, quand il auroit fait cette renonciation, ſe retira à Sedan. Là-deſſus le Roi,

* *Voyez Siri Mercur. T. I. Lib. II. p. 351.*

sous prétexte de faire réparer les bâtimens, que l'Archevêque devoit entretenir, lui fit arrêter tout son revenu, & nomma un Administrateur, en son absence. Ce Prince fit ce qu'il put, pour s'accommoder avec le Cardinal, mais il y eut des difficultez, qui l'empêcherent de rien conclurre. Cependant le *Prince de Joinville*, son aîné, & le Duc de Guise, son Pere, vinrent à mourir, ce qui fit qu'il prit le titre de Duc de Guise.

En ce temps-là * on fit arrêter en Poitou un Gentilhomme du Duc de Soubise, nommé *La Richerie*, qui étoit venu d'Angleterre, & qui avoit disoit-on, des Lettres des Ducs de Soubise & de la Valette, pour le Duc d'Espernon, & pour le Marquis de la Force, où ils les exhortoient de faire soulever les Huguenots de Guienne. On disoit que la Reine-Mere & Madame de Chevreuse s'en méloient. Le Marquis de la Force avoit reçû ses Lettres, & les avoit remises au Cardinal, mais on pré-

* *Sur la fin de l'année 1640.* *Siri ibid. p. 359.*

1. tendoit qu'il l'eût fait trop-tard, & cela le rendit ſuſpect. Soit que ces Lettres fuſſent veritables ou non, & que La Richerîe dit ce qu'il ſçavoit : ou ce qu'on lui faiſoit dire dans la Baſtille, où il étoit, le brûit courût que le Comte de Soiſſons avoit part en cette Conſpiration, & qu'il devoit entrer dans la Champagne, avec une Armée, pendant que le Duc d'Eſpernon & ſon Fils agiroient dans la Bretagne. Pendant tout le Miniſtere du Cardinal, il s'eſt tant fait de veritables Conſpirations, & l'on a tant publié de menſonges, qu'il eſt ſouvent impoſſible de diſtinguer le vrai du faux. Comme ſes Créatures prenoient la dépoſition des priſonniers, & que ceux que l'on accuſoit ne pouvoient pas ſe défendre dans les formes ordinaires, on ne peut ſçavoir ſi ces priſonniers n'étoient point des gens appoſtez, ni s'ils ne diſoient point ce qu'on leur faiſoit dire. Quoi qu'il en ſoit, le Comte de Soiſſons nia fortemét d'avoir aucune part en cette affaire, & envoya *Campion* à la Cour, pour

proteſter de ſon innocence. Le Cardinal, ſans s'efforcer de faire voir que le Comte étoit coupable, feignit d'être en partie ſatisfait de ſes proteſtations, & lui répondit aſſez froidement. 1641.

Comme ce Prince, quoi qu'abſent, exerçoit la Charge de Grand-Maître de la Maiſon du Roi, il donna quelques ordres, que le Roi ne voulut pas qu'on executât; cela le chagrina beaucoup, il eſſaya de ſoûtenir ſes ordres, mais il fallut céder, de ſorte que dés-lors on dit qu'il penſa à ſe venger. Le Roi ne voulut plus qu'il nommât aux Charges de ſa Maiſon, ni que perſonne allât à Sedan les lui demander, comme on avoit fait juſqu'alors. Il fit auſſi arrêter les penſions & les revenus du Comte. Il défendit même de porter aucuns vivres à Sedan, ſous prétexte qu'on les faiſoit paſſer de là dans le Païs de Luxembourg. Le Duc de Guiſe n'avoit point encore renoncé à l'Archevêché de Rheims, & ce pendant il n'en tiroit aucuns revenus, quoi qu'il fît agir

1641. Corraro, Ambaſſadeur de Veniſe, pour lui. Le Cardinal entendoit toûjours qu'il remît tous ſes Bénefices entre les mains du Roi, & qu'aprés cela on verroit.

* *Siri Mercur. T. I. Lib. I. p. 223*

Environ dans le * même temps, on découvrit que certaines perſonnes vêtuës en Pelerins, avoient conſpiré contre le Miniſtre, & ces gens-là ayant été arrêtez, & mis en priſon, ils accuſerent le Duc de Vendôme, qu'on avoit tiré de priſon, aprés l'avoir dépoüillé de toutes ſes Charges, & qui vivoit éloigné de la Cour, de les avoir portez à cette entrepriſe. D'abord que le Duc en fut averti, le Duc de Beaufort, qui étoit le ſecond de ſes Fils, alla en poſte à Paris, pour demander au Roi qu'il fût permis à ſon Pere de venir à la Cour, pour ſe juſtifier. Le Duc ſe rendit preſque en même temps à Paris, où il fut *incognito*, & fit demander au Roi que ces Témoins lui fuſſent confrontez. Comme on le lui eût accordé au lieu de paroître, il ſe retira en Angleterre avec le Duc de Beaufort, ſous prétexte qu'il

étoit honteux à un Prince, de se voir confronter avec de la canaille. On le blâma généralement de l'avoir demandé lui-même, & de s'être retiré aprés l'avoir obtenu; & soit qu'il fût coupable ou innocent, il y avoit sans doute de l'imprudence dans cette conduite. Quoi qu'il en soit, les Ducs de Vendôme & de Beaufort augmentérent ainsi le nombre des ennemis déclarez du Cardinal. 1641.

Bien des gens ont cru * que ce Ministre, assuré de la foiblesse de l'Espagne, & du parti des Mécontens, ne traitoit si mal les Princes qui étoient à Sedan, que pour les obliger de recourir aux Espagnols, & avoir ainsi occasion de les perdre. Il esperoit par là de ruiner entiérement le Comte de Soissons, avec qui il ne croyoit pas pouvoir jamais vivre en paix, à cause des chagrins qu'ils s'étoient causez l'un à l'autre. Le Duc de Boüillon n'ayant pas voulu lui vendre ou lui changer Sedan, contre d'autres Terres, lui étoit aussi devenu insupportable; &

* *Siri Ibid. Lib. II. p.* 371.

1641. les Bénefices du Duc de Guiſe, par le moyen deſquels il avoit juſqu'à quatre cens mille livres de rente, lui paroiſſoient une dépoüille trop riche, pour la négliger.

Il faiſoit courir par tout le bruit, qu'ils avoient conclu leur Traité avec l'Eſpagne, quoi qu'il n'y eût encore rien de fait; mais pour les faire déterminer de ce côté-là, il réſolut de faire attaquer Sedan, parce que ces Princes n'étant nullement en état de ſe défendre par leurs propres forces, ils ſeroient infailliblement obligez d'avoir promprement recours aux Eſpagnols. Il ſçavoit que le Comte étoit trop obligé au Duc de Boüillon, pour ſe détacher de ſon parti, & qu'ils avoient méme ſigné tous deux un Ecrit, par lequel ils promettoient de ne ſéparer jamais leur interêts; de ſorte qu'il eſperoit de les ruiner tous deux d'un ſeul coup, en attaquant Sedan. Il faiſoit dire au Duc de Guiſe, que le Roi étant averti que le Comte, & le Duc de Boüillon avoient traité avec l'Eſpagne, il feroit bien de

ſe détacher de leur parti, & de 1641.
venir demander pardon de ſa faute; afin que ſi le Duc donnoit dans ce piége, ſa confeſſion ſervit à faire condamner les deux autres.

Peu de temps aprés, le Cardinal dit tout publiquement, que le Roi avoit des preuves certaines, que les Princes avoient conclu leur Traité, avec les Eſpagnols, par le moyen de l'*Abbé de Mercy*, & enſuite de *D. Michel de Salamanque*, Secretaire du Cardinal-Infant, avec qui le Duc de Boüillon s'étoit abouché, prés de Sedan. La Comteſſe de Soiſſons, avertie de ces diſcours du Miniſtre, le fut voir avec le Duc de Longueville, pour tâcher de juſtifier ſon Fils, & lui obtenir une prolongation de la permiſſion qu'il avoit euë de demeurer à Sedan. Le Cardinal ne répondit rien de poſitif aux plaintes de la Comteſſe, ſous prétexte d'en informer auparavant le Roi; mais quelques jours aprés, ayant envoyé querir le Duc & la Com-
„ teſſe, il leur dit: Que le Roi
„ & lui vouloient croire, que

1641. „ le Comte n'étoit pas coupable,
„ bien qu'ils ſçuſſent que le Duc
„ de Boüillon ayant traité avec D.
„ Michel de Salamanque, ſur les
„ Frontiéres de la Principauté de
„ Sedan, & qu'il fût difficile de
„ de ſe perſuader que le Comte,
„ qui étoit ſi fort attaché au Duc
„ de Boüillon, n'en ſçût rien : Que
„ s'il étoit vrai qu'il ne le ſçût pas,
„ il devoit ſortir de Sedan, & ſe
„ détâcher des intérêts du Duc :
„ Qu'il pourroit aller à Veniſe,
„ ou à Neufchatel, ou à quel-
„ qu'une de ſes Maiſons de Cam-
„ pagne : Qu'il étoit honteux à
„ un Prince comme lui, de de-
„ meurer uni aux Ennemis d'un
„ Royaume, où ſes deſcendans
„ pourroient peut-être régner
„ quelque jour, Qu-enfin ce n'é-
„ toit pas aſſez pour lui, que d'é-
„ tre innocent, & qu'il devoit en-
„ core être exempt de tout ſoup-
çon. La Comteſſe excuſa, autant
qu'elle put ſon Fils, & ſe plai-
gnit de ce que ſur de ſimples ſoup-
çons, on l'avoit ſuſpendu de l'ex.
xercice de ſa Charge de Grand-

Maître de la Maison du Roi, & qu'on lui avoit aussi arrêté ses pensions. Mais elle ne put tirer autre chose du Cardinal, si ce n'est, „ que si le Comte étoit innocent, il „ devoit sortir de Sedan; ou que „ s'il étoit coupable, ils devoient, „ lui & le Duc de Boüillon, avouër „ leur faute, & qu'on la leur par„ donneroit: Qu'il feroit bien de se „ déterminer au plûtôt à l'un de ces „ deux partis, parce que le Roi ne „ vouloit pas demeurer plus long„ tems dans l'incertitude où il „ étoit de sa fidelité. 1641.

Quelques-uns des Amis du Comte lui conseillerent, de se retirer de Sadan, & de céder à la colere du Ministre, qui autrement le perdroit, mais il ne voulut jamais y entendre, & demeura ferme dans la résolution de courir la même fortune que les Ducs de Boüillon & de Guise. Personne d'entre eux n'étant d'humeur de se remettre à la discretion du Cardinal, ils conclurent enfin leur Traité avec l'Espagne, pour en avoir des Troupes. Ils en faisoient encore lever d'au-

Digitized by Google

1641. tres, dans le Païs de Liége, & les hoſtilitez commencerent de part & d'autre, en enlevant ce qui entroit dans la Principauté de Sedan, ou dans la Champagne, dés le commencement d'Avril. Le Cardinal fit avancer de ce côté-là quelques Troupes, ſous le *Marquis de Sourdis*, en attendant que le Maréchal de Châtillon ſe mit à la tête de l'Armée, deſtinée pour agir contre-eux.

Dans ce temps-là, la Princeſſe Anne de Gonzague, à qui le Roi avoit défendu de ſortir de Bourgogne, paſſa en Champagne, à deſſein de ſe retirer à Sedan, auprés de ſon Amant; mais le *Vicomte de Tavanes*, qui commandoit quelques Troupes dans cette Province, en ayant été averti, la fit arrêter, juſqu'à ce qu'il lui vînt un ordre de la Cour ſur ce qu'il avoit à faire. Le Courrier qu'il avoit envoyé lui reporta ordre, non ſeulement de laiſſer paſſer cette Princeſſe, mais encore de lui fournir les Carroſſes & les Chevaux, dont elle pourroit avoir beſoin. Il crut

qu'elle ne feroit que cauſer de 1641.
l'embarras au Duc de Guiſe, mais la principale raiſon de la laiſſer paſſer, c'étoit que le Cardinal ſouhaitoit que le Duc ſe mariât au plûtôt, afin que ſes Bénefices vinſſent à vaquer.

Cependant les Princes faiſoient travailler jour & nuit aux fortifications de Sedan, & amaſſoient tout ce qui étoit nêceſſaire pour y faire une vigoureuſe réſiſtance, en cas que cette Place fût attaquée. Le Cardinal qui les avoit portez à cette extrémité, en les accuſant, avant qu'ils euſſẽt rien fait, & en les maltraitant; commença à craindre à ſon tour, qu'il ne ſe fût embarqué dans une méchante affaire. Si l'on aſſiégeoit Sedan, il ſe pourroit bien faire qu'on en auroit l'affront, cette Place étant défenduë par des gens deſeſperez; & ſi on ne l'attaquoit pas, il étoit dangereux que dés que les Princes auroient une Armée, ils ne fiſſent des courſes bien avant dans le Royaume. En cas qu'ils remportaſſent d'abord quelque avantage, il étoit à crain-

1641. dre qu'ils n'attiraſſent un trés-grand nombre de gens à eux, & que leur parti ne devint formidable.

Ces conſiderations firent que le Cardinal parut extrémement irréſolu, & plein de défiance. Quelquefois il ne parloit que de faire périr les ennemis du Roi, d'autrefois il n'étoit pas éloigné d'entrer en quelque compoſition, & ſembloit ſe repentir d'avoir porté au deſeſpoir des gens qui étoient plus en état de ſe faire craindre, qu'il ne l'avoit crû d'abord. Ainſi l'Ambaſſadeur des Etats Généraux ayant parlé au Cardinal de la médiation de ſes Maîtres, pour accommoder cette affaire, à cauſe de l'interêt que le Prince d'Orange prênoit dans la perſonne du Duc de Boüillon, il fut d'abord écouté du Miniſtre avec aſſez d'attention.

Une autre choſe lui cauſa alors beaucoup d'inquiétude. Il apprit du Roi que Büllion, Surintendant des Finances, lui avoit dit, avant que de mourir, que tout l'argent ſe conſumoit pour la Marine & pour l'Artillerie. (Le Car-

dinal étoit Intendant de la Marine, & ſon Couſin, le Maréchal de la Meilleraye, Grand-Maître de l'Artillerie. Que le Cardinal étoit l'Auteur de cette guerre, & l'entretenoit pour ſon intérêt particulier : Que lui Buillon ne ſçavoit plus où trouver de l'argent, pour la ſoûtenir, mais que s'il plaiſoit à Sa Majeſté d'accorder à ſon Royaume quelques années de paix, il ſe faiſoit fort de mettre à part des ſommes ſi conſiderables, qu'elles ſuffiroient à quelque deſſein que ce fût, dans lequel le Roi voudroit s'engager. Enfin Bullion avoit prié le Roi de n'en rien dire à ſon Eminence, parce que ſi elle le ſçavoit, elle ne le laiſſeroit pas mourir dans ſon lit. Le Roi le lui promit, & comme il croyoit que Bullion diſoit la verité, il lui tint parole. Il n'en dit rien au Cardinal, qu'aprés la mort du Surintendant. Ce fier Miniſtre répondit au Roi, *qu'il étoit fâché que Sa Majeſté ne luî fitât qu'un témoin mort*, & le Roi repliqua, qu'il s'étoit abſtenu d'en parler pendant la vie de 1641.

1641. dre qu'ils n'attiraſſent un trés-grand nombre de gens à eux, & que leur parti ne devint formidable.

Ces conſiderations firent que le Cardinal parut extrémement irréſolu, & plein de défiance. Quelquefois il ne parloit que de faire périr les ennemis du Roi, d'autrefois il n'étoit pas éloigné d'entrer en quelque compoſition, & ſembloit ſe repentir d'avoir porté au deſeſpoir des gens qui étoient plus en état de ſe faire craindre, qu'il ne l'avoit crû d'abord. Ainſi l'Ambaſſadeur des Etats Généraux ayant parlé au Cardinal de la médiation de ſes Maîtres, pour accommoder cette affaire, à cauſe de l'interêt que le Prince d'Orange prênoit dans la perſonne du Duc de Boüillon, il fut d'abord écouté du Miniſtre avec aſſez d'attention.

Une autre choſe lui cauſa alors beaucoup d'inquiétude. Il apprit du Roi que Büllion, Surintendant des Finances, lui avoit dit, avant que de mourir, que tout l'argent ſe conſumoit pour la Marine & pour l'Artillerie. (Le Car-

dinal étoit Intendant de la Marine, 1641.
& ſon Couſin, le Maréchal de la Meilleraye, Grand-Maître de l'Artillerie. Que le Cardinal étoit l'Auteur de cette guerre, & l'entretenoit pour ſon intérêt particulier : Que lui Buillon ne ſçavoit plus où trouver de l'argent, pour la ſoûtenir, mais que s'il plaiſoit à Sa Majeſté d'accorder à ſon Royaume quelques années de paix, il ſe faiſoit fort de mettre à part des ſommes ſi conſiderables, qu'elles ſuffiroient à quelque deſſein que ce fût, dans lequel le Roi voudroit s'engager. Enfin Bullion avoit prié le Roi de n'en rien dire à ſon Eminence, parce que ſi elle le ſçavoit, elle ne le laiſſeroit pas mourir dans ſon lit. Le Roi le lui promit, & comme il croyoit que Bullion diſoit la verité, il lui tint parole. Il n'en dit rien au Cardinal, qu'aprés la mort du Surintendant. Ce fier Miniſtre répondit au Roi, *qu'il étoit fâché que Sa Majeſté ne luî fitât qu'un témoin mort*, & le Roi repliqua, qu'il s'étoit abſtenu d'en parler pendant la vie de

1641. Buillon, parce qu'il lui avoit dit, que ſi le Cardinal le ſçavoit, il ſeroit perdu.

La négociation de l'Ambaſſadeur des Etats fut inutile, non à cauſe de la dureté du Cardinal; mais parce que le Duc de Boüillon rejetta les propoſitions, que l'Ambaſſadeur avoit faites. Soit qu'il crût qu'il étoit inutile de s'accommoder avec un homme, dont la haine ne s'appaiſoit jamais qu'exterieurement, ou que la vanité l'empêchât de s'humilier devant ſon Ennemi, comme on le propoſoit, il voulut voir ſi le ſort des armes ne pourroit point lui donner quelque avantage, avant que de ſe réconcilier. * Le Maréchal de Châtillon s'alla mettre à la tête de l'Armée de Champagne au mois de Mai, & le Roi s'avança à Abbeville, pour être plus prés de l'Artois, où il avoit deſſein de faire aſſiéger Aire, comme je l'ai déja dit. Ce fut là que le Roi fit une Declaration, dattée du 8. de Juin, § où aprés avoir dit, que les Princes qui étoiént à Sedan avoient fait

plusieurs

* *Voyez Abregé de la Campagne de 1641. dans d'Aub. Mem. T. II. p. 785.*

* *Voyez là dans les Memoires de Monſreſor. p. 365.*

plusieurs hostilitez, & s'étoient joints à l'Espagne, il ordonne à tous ses Sujets de les tenir pour ses ennemis déclarez : si dans un mois ils ne reconnoissoient leur faute, & n'avoient recours à sa clémenee. 1642.

Pour répondre à cette Déclaration, les Princes firent un long Manifeste, datté du 2. de Juillet, mais qui ne parut qu'aprés la Bataille de Sedan, qui mit fin à cette affaire. Neanmoins comme il avoit été fait, pour servir de fondement à une plus longue guerre, j'en mettrai ici l'abregé, avant de venir à cette Bataille. Il étoit intitulé, ** Manifeste, pour la justice des armes des Princes de la Paix*, mais le Comte de Soissons y parle seul. Aprés avoir dit que sa conscience l'obligeoit de publier les mauvais desseins du Cardinal, & qu'il ne s'en étoit abstenu, que pour laisser au Roi toute la gloire de châtier cet orgueilleux Ministre, qui s'étoit emparé de l'Autorité Royale il continuë, en disant, qu'il y avoit quatre ans qu'il avoit été obligé de

* *Voyez le dans les Mem. de Montresor. p.* 373.

1641. ſe retirer à Sedan, pour y vivre en ſureté, & qu'il n'étoit pas allé ailleurs, pour ne pas donner occaſion au Cardinal de l'accuſer d'être Ennemi de la France : Que neanmoins le Cardinal avoit cherché tous les moyens poſſibles de le perdre, & de ſe rendre maître de Sedan, quoi que le Duc de Boüillon n'eût rien fait qui le dût priver de la protection du Roi : Que l'on n'avoit rien oublié, pour faire entendre au Roi la mauvaiſe conduite de ſon Miniſtre, mais que cela n'avoit produit que l'empriſonnement, & la ruine de ceux qui avoient oſé le faire : Qu'ainſi on s'étoit trouvé réduit à la neceſſité d'employer le bruit des armes, pour faire écouter la raiſon : Qu'aprés pluſieurs déliberations priſes avec les Ducs de Guiſe & de Boüillon, & pluſieurs autres Princes & Officiers de la Couronne, il déclaroit le Cardinal pour le plus grand & le plus dangereux ennemi du Roi & de l'Etat : Qu'il s'étoit rendu maître des plus fortes Places du

Royaume, & saisi des embouchu- 1641.
res des principales Riviéres, des Ports & des Isles de l'Ocean, des Salines, & généralement de toutes les suretez de France : Que pour se maintenir dans cette usurpation, il ruinoit par la guerre, le reste du Royaume, pour mettre tout le monde hors d'état de le faire restituer ce qu'il avoit usurpé : Qu'il desiroit de le remettre entre les mains de ceux avec qui il s'étoit allié, (*Il entend le Duc d'Enguien, qui venoit, comme je l'ai dit, d'épouser une de ses Niéces*) & qu'il tâchoit d'approcher de la Couronne, quoi qu'ils en dussent être éloignez: Que s'il ne pouvoit venir à bout de ce dessein, il étoit en état de leur donner les Clefs de la France, pour ouvrir & fermer les portes du Commerce, & affamer, quand ils voudroient, les grandes Villes : Que le Roi & Monsieur s'en appercevoient bien, mais qu'ils ne l'osoient pas dire, & que lui Comte de Soissons le disoit, pour toute la Maison Royale: Que cet attentat peroissoit claire-

1641. ment, en ce qu'il rendoit ſteriles les meilleures années du Duc & de la Ducheſſe d'Orleans : Qu'il y avoit ſujet de craindre qu'il ne ſe cantonnât contre la puiſſance du Roi & de la juſtice, pour ne jamais rendre compte des larcins, qu'il avoit faits dans les Finances, & de l'oppreſſion de tant de gens de bien : Qu'il avoit engagé témerairement la réputation du Roi, diſſipé ſes deniers, prodigué le ſang de la Nobleſſe & des Soldats, rançonné les Officiers, & réduit le Peuple à la derniére miſere, pour ſatis-faire ſes paſſions, & ſoûtenir ſes querelles particuliéres : Qu'il n'avoit fait déclarer la guerre que pour ſoûtenir ſon autorité, qu'il ne jugeoit pouvoir conſerver que dans les troubles : Qu'il avoit rendu ſuſpects du crime de Leze-Majeſté, tous ceux qu'il avoit voulu perdre, afin de leur ôter leurs Charges, pour les prendre pour lui, ou en diſpoſer en faveur de ceux qui vouloient s'engager à ſoûtenir ſa tyrannie : Qu'il avoit ruiné les meilleures Familles du Royaume,

Digitized by Google

pour élevel la ſienne, & réduit à 1641.
la miſere pluſieurs bonnes Maiſons, pour enrichir des gens de rien : Qu'il avoit épuiſé la France d'argent, pour l'envoyer en eſpece aux Païs étrangers, & rempli le Royaume de monnoyes de bas alloi : Qu'il avoit acheté des Suedois, ou d'autres, fort cherement, des Places qu'il n'avoit ſçû garder, comme Philisbourg, ou qu'il faudroit rendre ſans rembourſement, comme Briſac & autres : Qu'il avoit répandu, ſans diſcretion, les Finances en Italie, pour s'aquerir des amis, qu'il avoit enſuite ruinez, & rendu ainſi mépriſable la protection que le Roi avoit donnée aux Ducs de Mantouë, de Parme, & de Savoye : Qu'il avoit fait en Eſpagne des efforts, qui n'avoient fait que de la honte à la France, & dans les Païs-Bas des conquêtes, qui étoient à charge à l'Etat, & propres ſeulement à rendre la guerre éternelle : Qu'il avoit chargé le Royaume d'un nombre preſque infini d'Officiers, & fait tarir les ſources ordinaires des Fi-

1641. nances, en vendant, on en engageant les Domaines & les Aides à un si haut prix, qu'on ne les pouvoit dégager sans quelque injustice : Qu'il avoit forcé divers Ordres de l'élire pour Géneral, comme Cisteaux, Clairvaux, & Prémontré, en mettant en prison plusieurs Religieux, qui ne lui avoient pas voulu donner leurs voix : Que pour les autres Ordres, il les avoit engagez, par mille artifices, à élire en France des Vicaires-Généraux, afin qu'ils n'eussent plus de communication à Rome, & qu'il pût se faire Chef de l'Eglise Gallicane, pour le spirituel, comme pour le temporel : Que le Roi n'avoit plus d'Alliez qui le pussent assister, lui étant tous à charge, & ne pouvant que faire de foibles diversions aux dépens de la France: Que ceux que le Cardinal avoit cru capables de s'opposer à ses volontez, avoient été mis entre les mains des Bourreaux, aprés être sortis de celles des Commissaires corrompus qu'il avoit fait nommer, ou pourrissoient dans les pri-

ſons, ou étoient chaſſez de la Cour: 1641.
Qu'il avoit chaſſé la Reine-Mere, avec une ingratitude effroyable, & maltraité tous les Princes & les Grands du Royaume : Qu'il avoit violé ou anéanti toutes les Loix, & toutes les Ordonnances du Royaume, ſous le prétexte ſpecieux de l'autorité & de la volonté abſoluë du Roi : Qu'il avoit ôté à toutes les Provinces, & à toutes les Communautez, leurs anciennes Franchiſes, & caſſé les Contracts qu'elles avoient faits avec les Rois: Qu'il s'étoit moqué des Princes, des Ducs & Pairs, des Marêchaux de France, & des autres Officiers de la Couronne : Qu'il les avoit fait condamner par des Commiſſaires dépendans de lui, & mis en priſon, ſans forme de procés, quantité de Nobleſſe innocente : Que les Evêques avoient été jugez contre les Loix de l'Etat, quelques autres Eccleſiaſtiques privez de leurs Bénefices, & tous obligez, outre les Décimes ordinaires, de payer des ſommes immenſes, & plus que le tiers de leur revenu, pour

1641. entretenir ſur mer des Corſaires d'Alger, commandez par un Archévêque, & ſur terre des gens qui pilloient les Egliſes, ſoudoyez par un Cardinal : Qu'il avoit extrémement maltraité deux Archevêques, Préſidens de la derniére Aſſemblée du Clergé, pour avoir voulu répréſenter le peu de commodité des Eccléſiaſtiques de France, qui avoient donné cinq millions & demi, par deſſus les Décimes ordinaires : Que pluſieurs Nobles avoient été mis à la Taille, forcez à l'Arriére-Ban, & privez de tous emplois, pour n'être pas de ſon parti : Que les Préſidens & les Conſeillers des Cours Souveraines, avoient été interdits, chaſſez, & arrétez priſonniers, lors qu'ils avoient parlé pour le Roi, & pour le Public, ou s'étoient oppoſez à des nouveautez qui tendoient à la ruine du Royaume : Que pluſieurs Officiers de Juſtice & des Finances avoient été ruinez, par des recherches, & par de nouveaux réglemens : Que la Ville de Paris, aprés les aſſiſtances extraordinaires qu'el-

le avoit données au Roi, avoit été 1641.
mise à la Taille, comme les autres, & qu'elle avoit vû taxer ses Bourgeois à discretion, sous le beau nom d'Aisez : Que toutes les autres, qui avoient été exemptes de Taille, payeroient de même, tant que la guerre dureroit, c'est-à dire, tant que le Cardinal de Richelieu seroit dans le Ministere : Que l'on avoit mis de grands impôts sur les Marchandises, & que l'on levoit le vingtieme denier sur les choses les plus nécessaires à la vie : Que la Campagne étoit désolée par les Soldats, & par les Gardes du Sel, ce qui réduisoit les Païsans à la nourriture à la litiére des bêtes, ou à mourir de faim, ou à prendre les armes, ou à gueuser, faisoit abandonner la culture des terres, & incommodoit infiniment les Eccléſiastiques, la Noblesse & les Bourgeois.

Voilà les plaintes que l'on faisoit contre le Cardinal de Richelieu, & dont on ne peut pas douter que la plûpart ne fussent bien fondées. Le mal étoit, que l'on [illegible] l'on

1641 croyoit que ſi ceux qui cenſuroient ſa conduite, avec tant de raiſon, euſſent pû prendre ſa place, ils n'en auroient pas moins fait, & n'auroient pas été capables de joindre à cela, à beaucoup prés, autant de conduite que le Cardinal en faiſoit paroître.

De peur qu'on ne traitât les Princes les Seigneurs Mécontens d'Ennemis de l'Etat, ils diſoient qu'ils avoient pris toutes les ſuretez neceſſaires, que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne poſeroient les armes avec eux, dés qu'ils auroient conjointement une paix honorable & ſûre; laquelle ils ne croyoient pas pouvoir être bien ferme, tant que le Cardinal auroit le pouvoir de la rompre, comme il avoit fait le Traité de Ratisbonne, & tant que chacun n'auroit pas ce qui lui appartenoit: Qu'ils ne prenoient les armes, que pour avoir la paix, que le Cardinal faiſoit ſemblant de deſirer, & qu'il ne vouloit point en effet; Qu'il étoit auſſi naturel qu'ils ſe défendiſſent, comme ils pouvoient, contre les violences

& les trahiſons du Miniſtre. Enfin ils exhortoient les trois Etats du Royaume de ſe joindre à eux, pour avoir ſatisfaction des torts que le Cardinal leur avoit faits, promettant néanmoins de traiter avec douceur, ceux qui voudroient demeurer neutres; & déclaroient ennemis du Roi & de l'Etat, le Cardinal & ſes Partiſans, qu'ils menaçoient de traiter à toute rigueur. 1641.

Le Parlement de Paris, avant que cette Déclaration parût, fit * un Arrêt, par lequel il déclaroit criminels de Leze-Majeſté, ceux qui auroient quelque intelligence avec les Mécontens, & qui les aideroient en quoi que ce ſoit. Cependant le Maréchal de Châtillon entra dans la Principauté de Sedan, avant que les Ennemis fuſſent en état de ſe mettre en Campagne, ſans y rien faire de remarquable. Mais Lamboi s'étant joint aux Princes, au commencement de Juillet, le 5 de ce mois, ils marcherent enſemble, avec huit mille Fantaſſins, & deux mille Chevaux,

* Du 5. de Juillet. Voyez Mem. d'Aubery T. II. p. 701.

1641. pour combattre le Maréchal, qui avoit mille Chevaux,& mille Fantaſſins de plus qu'eux. * Le Maréchal avoit ordre de ne rien hazarder,& il s'étoit propoſé ſeulement de les empêcher de paſſer la Meuſe, & d'entrer dans le Royaume, ſelon les ordres qu'il en avoit. Mais les Ennemis ayant paſſé la Meuſe la nuit du cinquiéme au ſixiéme, à un quart de lieuë du Camp, ſans que les gardes du Maréchal s'en apperçuſſent ; comme il marchoit le lendemain vers la Riviére, dans la penſée que les Ennemis pourroient bien entreprẽdre de la paſſer, il trouva que leur Armée marchoit à lui, prés du Bois de *Marrée*. Il ſe mit promptement en bataille avec beaucoup d'ordre, pendant que les Ennemis en faiſoient autant, dans un endroit trop étroit, & beaucoup moins avantageux, de ſorte qu'il y avoit apparence qu'ils ſeroient battus. L'aile droite du Maréchal commença le Combat, avec avantage ; mais la Cavalerie de l'aille gauche, y alla pleine de je ne ſçai quelle terreur

* *Siri Mercur. T. I. Lib. I I. p.* 418. *Relation de la Bataille de Sedan, dans les Memoires de Montreſ. p.* 398.

panique, ce qui fit qu'elle tourna d'abord le dos, & qu'étant suivie par celle des Princes, elle se renversa sur sa propre Infanterie. qu'elle mit en desordre ; de sorte que l'Infanterie Royale étant attaquée par les Princes, fut rompuë, aprés quelque résistance, & prit la fuite avec la Cavalerie, que rien n'avoit été capable de rallier. Ce mouvement emporta aussi l'aile droite, & le Maréchal fût obligé de se retirer comme les autres. Pendant que le reste de l'Armée fuyoit, le Régiment de Roussillon, & les deux Compagnies de Cavalerie de la Reine-Mere, avec celle de Monsieur, qui furent presque les seules qui firent bien, pousserent l'Ennemi avec tant de vigueur, qu'elles pénetrerent jusqu'au lieu où étoit le Comte de Soissons. Ce Prince voyant ses gens plier, marcha droit à l'Ennemi, pour soûtenir le choc, & comme il s'exposoit en simple Soldat, il fut blessé d'un coup de pistolet au visage, qui lui perça la tête, & l'abattit mort aux pieds de son cheval, 1641.

1641. Quelques-uns on dit, que c'étoit un Soldat de la Compagnie de Monsieur, qui l'avoit fait sans le connoître, d'autres, que c'étoit un Soldat des Gardes du Comte. Quoi qu'il en soit, ces trois Compagnies de Cavalerie, qui s'opiniatrerent à combattre un Ennemi victorieux, furent entiérement taillées en piéces. l'Armée Royale perdit cinq cens hommes, le reste s'étant sauvé si promptement dans les bois voisins, que l'Ennemi ne le put suivre. Il y eut néanmoins deux mille prisonniers, & entre eux plusieurs Officiers de consideration. Les Mécontens gagnerent aussi tout le Canon, tout le Bagage, & toutes les Munitions de l'Armée Royale, & ils ne perdirent que trés-peu de monde. Mais la mort du Comte de Soissons, qui abattit le courage de tout le Parti, fut infiniment plus funeste pour eux, que la victoire ne leur fut avantageuse. Le Maréchal de Châtillon se retira à Rethel, pour y ramasser les débris de son Armée, & on lui * envoya le Maréchal de Brezé, qu'il

* *Le 15. de Juillet.*

n'aimoit point, pour commander avec lui, afin de le punir de ce qu'il avoit passé ses ordres. Cependant Lamboi prit *Dunchery*, qui fit beaucoup de résistance; mais qui n'étant pas fortifié, fut contraint de se rendre. L'Armée Royale ayant été renforcée de divers Corps, elle s'avança, dés que le Roi y fut arrivé; pour reprendre cette Place, qu'elle réduisit en * deux jours, sans que Lamboi osât s'y opposer. Ensuite comme elle se disposoit à aller attaquer Sedan, à moins que le Duc ne s'accommodât promptement, il ne jugea pas devoir attendre qu'on l'assiégeât. Il s'accommoda au plûtôt, avec le Roi, en rendant les prisonniers, & tout ce qui avoit été gagné dans la Bataille du 6. de Iuillet. Le Roi accorda au Duc, & à tous ceux de son parti * des Lettres de pardon, & la neutralité pour la Principauté de Sedan, afin qu'elle ne fût pas exposée aux courses des Espagnols. Lamboi alla cependant joindre le Cardinal-Infant prés d'Aire, comme je l'ai déja dit. Le Duc fut en-

1633.

* Le 31. de Iuillet.

* Voyez dans les Mem. d'Aubery, T. II. p. 716. & les Articles d'accommodement, dans Siri Mercur. T. II. Lib. I. p. 15.

1641. perſonnne à Dunchery, pour y faire la reverence au Roi, & l'on aſſeure que le Cardinal eſtimoit ſi fort ſa conduite, dans toute cette affaire, qu'il dit, „ que ſi ce n'a-„ voit été une rebellion, il l'au-„ roit préferée à toutes les entre-„ priſes du fameux *Spinola*. Ainſi cét heureux Miniſtre vit un terrible orage, qui menaçoit ſa tête, & qui avoit éclatté d'abord par une victoire ſignalée, ſe diſſiper de lui même, par la mort de l'un de ſes plus grands Ennemis. Le Duc de Boüillon ne devint pas néanmoins ſon ami pour cela, comme on le verra dans l'hiſtoire de l'année ſuivante.

L'Evêque de Nice, * & les autres Agens du Cardinal de Savoye, & du Prince Thomas ſon Frere, obtinrent, aprés de longues négociations à Madrid, que l'on ſecourroit ces Princes, mieux qu'on n'avoit fait la Campagne précedente. On accorda au Cardinal des munitions de guerre & de bouche, autant qu'il en falloit pour un an, pour la Comté de Nice, & les pen-

* *Siri Mercur. T. II. Lib. I. p. 362.*

sions que l'on avoit promises à lui 1641.
& à son Frere. On donna ordre particuliérement au Comte de Sirvela, Gouverneur de Milan, de fournir exactement à ces Princes, ce qu'on leur promettoit. Mais comme le Prince Thomas devoit être Général en Chef de l'Armée d'Espagne, & partager l'autorité avec Sirvela, ce dernier, envieux des avantages de ce Prince, n'oublia rien pour le rendre suspect à la Cour de Madrid; sans se soucier des intérêts de la Couronne, qui demandoient qu'on ménageât ce Prince, qui auroit pû faire beaucoup de mal à la France, & qui étoit seul capable de commander l'Armée Espagnole en Italie. Le Gouverneur de Milan envoya à Madrid des comptes, par lesquels il paroissoit que les princes de Savoye devoient beaucoup à la Thrésorerie de Milan, bien loin de pouvoir demander à l'Espagne des arrerages de leurs pensions. Quoi que le Comte *Masserati*, Agent du Prince Thomas, fît voir clairement la fausseté de ces com-

1641. ptes, le Comte-Duc entêté de Sir-
vela, ne voulut rien écouter. Le
Princes de Savoye ayant reçû ce
nouvelles de Madrid, penseren
alors tout de bon à se racommode
avec la France, & pour le faire a
vec plus de bienséance, ils envo
yérent dire au Comte de Sirvela
que le Roi de France étoit prêt d
rendre les Places du Piémont, qu'i
tenoit au Duc de Savoye, pourv
que les Espagnols en fissent autan
de leur côté. Le Comte répondit
qu'il n'avoit aucun pouvoir de trai
ter d'une affaire de cette conse
quence; ce qui donna lieu au
Princes de renouveller toutes le
plaintes qu'ils avoient faites contr
les Ministres d'Espagne, & d
dire particuliérement, que l'o
voyoit par là que les Espagno
avoient dessein de dépoüiller l
Maison de Savoye, & non de l
secourir contre la France, comm
ils l'avoient dit.

Il y eut diverses négociations
dessus, & sur d'autres difficultez
entre les Princes de Savoye, &
Comte, mais enfin les Espagno

ne leur donnant pas la satisfaction qu'ils demandoient, ils firent leur accómodement avec la France, & avec la Duchesse de *Savoye*, qui fut conclu à Turin, le * 14. de Juin. Pour le pouvoir faire avec sûreté, ils firent auparavant courir le bruit que les François alloient assiéger Trino, dans le Montferrat, & priérent Sirvela d'y envoyer incessamment du monde. Le Comte donnant dans ce piége, tira les Espagnols qui étoient dans Yvrée, pour les faire marcher de ce côté-là; & depuis le Prince Thomas ne voulut jamais permettre qu'ils y rentrassent. Le Cardinal de Savoye fit aussi sortir de Nice *Tuttavilla*, qui y commandoit les Troupes Espagnoles, en le faisant embarquer seul, sans lui permettre de parler à personne, sur un Brigantin, sous pretexte qu'on avoit reçû avis qu'il vouloit surprendre le Château de Ville-Franche. Il ne fut pas difficile, aprés cela, de mettre dehors les Troupes destituées de leur Chef; de sorte que le Cardinal se trouva en état de conclurre avec

1641.

* *Voyez Siri Ibid. p. 615. & Suiv.*

1642. la France, & avec sa Belle-sœur, sans rien risquer. Il épousa ensuite sa Niéce, Fille de la Duchesse de Savoye, quoi qu'il y eût une trés-grande difference d'âge entre eux.

Le Duc de Longueville eut ordre d'aller commander l'Armée d'Italie, & le Prince Thomas prit des mésures avec lui, pour regagner les Places que les Espagnols tenoient en Piémont, & pour attaquer le Milanes, ce qu'ils commencerent à executer trés-heureusement, pendant que l'Italie étoit broüillée par la guerre des Barberins contre le Duc de Parme, comme je le dirai dans la suite.

* *Siri Mercur. T. II. Lib. II. p. 310.*

Les Etats Généraux des * Provinces, Unies, ayant résolu de demeurer cette année sur la défensive, les Espagnols n'eurent pas besoin de leur opposer un Corps d'Armée considerable. Ainsi ils tournerent toutes leurs forces des Païs-Bas contre la France, & ils attaquerent Lens le 17. d'Avril, avec une Armée de vingt-cinq mille hommes, commandée par D. Francisco de Mello, Gouverneur des

Digitized by Google

Païs-Bas. *D'Anisy*, qui en étoit Gouverneur, s'aquitta si mal de son devoir, que l'Ennemi prit une partie des dehors, sans qu'ils lui fussent contestez, & y entra par composition le 19. Le Comte de Harcourt, qui commandoit dix mille hommes dans la Picardie, ayant sçû cette lâcheté, le fit condamner à avoir la tête tranchée, par le Conseil de Guerre, si on le pouvoit saisir, ou á être executé en effigie, dans la Place de Peronne, en cas qu'on ne le pût prendre. A la nouvelle du siége de Lens, le *Maréchal de Guiche*, * avec un Corps d'Armée qu'il avoit, pour couvrir la Champagne, s'étoit mis en chemin afin de l'aller secourir; mais ayant sçû qu'il s'étoit rendu, il alla à Peronne, qui étoit le rendez-vous de l'Armée du Comte de Harcourt, avec qui il devoit se joindre. 1642.

* *Antoine de Gramont, qui fut fait Maréchal de France, le 22. de Septembre* 1641.

Peu de jours aprés la prise de Lens, D. Francisco de Mello alla mettre le siége devant la Bassée, petite Place, mais que les François avoient trés-bien fortifiée depuis qu'ils

1641. l'avoient prise. Le Général Esp
gnol n'eut que faire d'avoir bea
coup de Pionniers, pour travaill
à la circonvallation, parce qu
étoit couvert de la Riviére de Li
& de divers Canaux dont le Pa
est coupé, excepté d'un côté da
l'étenduë d'une lieuë, où il fit de
bons retranchemens, qu'il n'éto
pas possible de les forcer. Les Fra
çois les étant allé reconnoître,
nombre de quinze mille homm
n'oserent les attaquer; & quoi q
le siége s'avançat lentement,
cause de la résistance de la Gar
son, néanmoins les Espagnols e
porterent peu à peu les dehors,
Bourdonné, Gouverneur de
Place, n'ayant aucune esperan
d'être secouru, la rendit le 13.
Mai, à des conditions honorabl
La Garnison qui avoit été forte
trois mille hommes, n'en av
plus que deux mille quatre ce
dont plusieurs étoient malades
blessez.

L'Armée Espagnole demeu
dans ses Lignes, jusqu'au 24.
Mai, aprés quoi elle se separa

deux Corps, pour obliger les François, qui étoient plus foibles qu'eux, à en faire autant. Le Comte de Harcourt alla camper prés d'Hédin, à l'Abbaye de *Cercamp*, & le Maréchal de Guiche prés de *Câtelet* à celle de *Honnecourt*. Ce dernier s'étoit retranché assez légerement prés d'un Bois, qu'il croyoit impénetrable à une Armée, de sorte qu'il n'avoit fait aucun retranchement de ce côté-là. Soit que D. Francisco de Mello en fût averti, ou non, il marcha droit à lui, avec la plus grande partie de ses Troupes. * Pendant qu'elles attaquerent d'un côté les retranchemens, de l'autre elles entrerent dans le bois, en délogerent quelques Troupes Françoisés, qui y étoient, & se mirent en bataille entre le Bois & le Camp. Quoi que les François se battissent avec beaucoup de courage, & retournassent plusieurs fois à la charge; étant beaucoup inferieurs en nombre, il fallut enfin ceder & prendre la fuite. Ils perdirent quinze cens hommes, & laisserent plus de deux 1642.

* *Le 26. de Mai.*

Digitized by Google

1642. mille prisonniers entre les mains des Espagnols, qui gagnerent aussi la plûpart des Drapeaux, tout le bagage, & cent mille écus en argent, destinez au payement de l'Armée. Ils perdirent de leur côté fort peu de monde, & ils auroient pû faire presque toute, l'Armée Françoise prisonniére, s'ils l'avoient suivie avec plus de chaleur. Le Maréchal desesperé de se voir défait, s'arrêta assez long-temps dans l'Abbaye, à dessein de se laisser faire prisonnier; & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, qu'on l'obligea à se retirer.

Aprés la perte de cette Bataille, la Picardie destituée de défense suffisante, crut se voir piller en peu de jours, parce que le Roi étant en Roüssillon, comme je le dirai dans la suite, il ne pouvoit pas y mettre ordre. Mais le Général Espagnol, au lieu de profiter de sa victoire, s'arrêta long-temps à déliberer s'il iroit en Allemagne, attaquer * le Maréchal de Guebriant, ou s'il entreroit en France, pour obliger les Armées, qui attaquoient

* *Le Roi le fit Maréchal de Narbonne, aussi bien que la Mothe Hondancourt.*

quoient le Rouſſillon & la Catalo- 1642.
gne, à venir défendre le Royaume. On croyoit que D. Franciſco de Mello ne manqueroit pas de prendre ce dernier, parti, au moins aprés s'être répoſé quelques jours; mais il ne ſe réſolvoit point, ſous prétexte qu'il avoit ordre de Madrid de n'engager l'Armée dans aucune entrépriſe conſiderable; parce que la Cour d'Eſpagne croyoit s'en ſervir dans une occaſion dont je parlerai enſuite, mais qui étoit déja paſſée, ſans que le Gouverneur, des Païs-Bais le ſçût.

Le Cardinal ayant reçû à *Frontignan*, où il étoit, la nouvelle de la défaite du Marêchal, qui avoit épouſé une de ſes parentes, & le chagrin mortel, où ce Gênéral étoit, à cauſe de ce malheur, lui écrivit ce Billet, que j'ai crû devoir rapporter. *Les hommes font tout ce que la prudence & les occaſions préſentes leur ſuggerent, mais les évenemens ſont dans la main de Dieu. Il n'y a point de Capitaine au monde, qui ne puiſſe perdre une*

1642. *Bataille ; & quand ce malheur arrive, il doit se consoler, qu'il a fait ce qu'il a pû & dû re, pour la gagner. Consolez-donc, mon pauvre Comte, & n bliez rien de ce qui dépendra vous, pour empêcher que l'a dent qui vous est arrivé n'ai mauvaises suites. Si j'avois un bras, je vous l'offrirois, ma quelque état que je sois, je sui tiérement à vous.* Le 6. de 1642. Les irrésolutions de D. ciſco de Mello tirerent le M chal de la crainte où il étoit, coup qui étoit capable de p le Cardinal lui-même, ſi les gnols en euſſent ſçû profiter, branla en aucune maniére ſo torité.

Enfin les deſſeins * du G Ecuyer, dont je parlerai bien ayant été decouverts ; & le D Boüillon arrêté, les Eſpagno maginerent que s'ils s'avanç du côté de Sedan, les Duche Boüillon, Mere & Femme du priſonnier, leur ouvriroie portes de cette importante

* *Siri Mercur T. II. Lib II. p.* 880.

Digitized by Google

pour se venger de ce qu'on venoit de lui faire ; ou au moins leur accorderoient un passage libre dans la Champagne. Mais les Duchesses, jugeant que la vie du Duc dependoit de leur bonne conduite, le lui refuserent entiérement, de sorte qu'il se retira autour de Mons, où étoit le Géneral *Bec*. Cependant * *D. André Cantelmo* ne laissa pas de faire une irruption, avec six mille Fantassins, & douze cens Chevaux, dans le Bolonois, où il se saisit de divers Forts, & de plusieurs postes importans, entre les Villes de *Graveline*, de *Calais*, & d'*Ardres*. Mais le Comte de Harcourt, ayant envoyé promptement le Marquis de Seneterre, avec deux mille Fantassins, & six cens Chevaux, le suivit bien-tôt aprés lui-même, & ils arrêterent d'abord les progrés de Cantelmo. Ensuite le Comte regagna, en vingt-quatre heures, avec une trés-grande facilité, ce que Cantelmo avoit gagné avec peine dans six jours. Le Bolonois ne laissa pas de souffrir beaucoup, de cette invasion

1641.

* Au mois d'Août

1641. des Eſpagnols, mais ils ne firc
aucune diverſion des forces q
l'on employoit contre eux dans
Rouſſillon, & en Catalogne,
n'entreprirent plus rien de con
derable dans les Païs Bas, penda
le reſte de cette année. Ainſi la ma
vaiſe conduite du Comte-Duc,
des autres Miniſtres Eſpagnols,
perdre à la Couronne d'Eſpag
la meilleure occaſion qu'elle
avoir d'humilier la France; en p
tant la guerre dans le cœur
Royaume, comme les Franç
tâchoient de le faire à l'égard
l'Eſpagne. On peut dire, en ce
occaſion, comme en pluſieurs a
tres, que le peu de conduite
Comte-Duc faiſoit admirer ce
du Cardinal Duc, qui auroit ſo
vent paru trés-médiocre, s'il
eu à faire avec des gens dont
prudence eut été commune.

Pour venir préſentement a
affaires du Rouſſillon & de la C
talogne, dés le commencement
l'année, il avoit été réſolu d'e
treprendre la conquête du Rouſſ
lon, qui étoit abſolument néc

faire, ou pour couvrir les Frontié- 1642.
res de France de ce côté-là, ou pour
soûtenir la rebellion des Catalans, * *Siri Merc. T. II. Lib. II. p. 566.*
à qui il étoit difficile d'envoyer du
secours, sans avoir le Roussillon.
D'ailleurs la France prétẽdoit avoir
des Droits sur cette Comté, ce qui
a fait qu'elle ne l'a pas renduë de-
puis. Outre * ces raisons d'Etat, le * *Le 14. de Mai 1643.*
Cardinal, qui s'appercevoit que le
Roi avoit quelque froideur pour
lui, étoit bié aise de l'engager dans
une entreprise considerable, dans
laquelle il n'étoit pas en état de se
passer de lui. Ce Prince qui avoit
commencé à tomber dans la lan-
gueur, dont il mourut * quelques
mois aprés le Cardinal, ne vou-
loit pas d'abord faire ce voyage,
comme contraire à sa santé. Le * *Voyez la Lettre du Roi au Chancelier, qui est dans les Mem. d'Auvery T. II. p. 841.*
premier Médecin étoit de cet avis,
& le Grand-Ecuyer le soûtenoit
en secret auprés du Roi. Mais le
Cardinal fit en sorte que le pre-
mier Médecin changeât de dis-
cours, & que le Roi se résolut d'y
aller. Il sẽble que le Cardinal avoit
seulement dessein que le Roi allât
en Languedoc, * sans se porter en

1642 perſonne au ſiége de Perpignan
au moins il le témoigna dans
ſuite.

Cette réſolution étant priſe,
Roi réſolut de faire marcher d
côté de Narbonne vingt-deu
mille hommes des meilleures Trou
pes du Royaume, auſquelles celle
qui étoient déja dans le Langu
doc & dans le Dauphiné, ſe d
voient joindre, outre quantité
Volontaires. Cependant le Mar
chal de Brezé, Vice-Roi de Cat
logne, & la Mothe Houdancour
avoient ordre d'obſerver les Eſp
gnols ſur les Frontiéres de l'Arr
gon, pour les empêcher d'env
yer du ſecours dans le Rouſſillo
au travers de la Catalogne.

Avant que le Roi partît pour
Langnedoc, on mit ordre, auta
qu'on le put, à la garde des autr
Frontiéres de l'Etat, d'où le R
ſeroit éloigné pendant ce voyag
On donna ordre au Comte de Gu
briant, qui commandoit toûjou
les reſtes de l'Armée du Duc
Vvymar, de ne s'éloigner pas
Rhin, auprés duquel il étoit, da

Digitized by Google

l'Electorat de Cologne, de peur 1642.
que les Armées de la Maison d'Autriche en Allemagne n'entreprissent quelque chose contre la France. Le Prince d'Orange lui envoya une partie de sa Cavalerie, aux instances pressantes du Cardinal, qui menaça les Etats de leur ôter les Régimens, que le Roi entretenoit dans leur Armée, s'ils ne secouroient le Comte en cette occasion, où les Espagnols avoient envoyé quatre-vingt Cornettes de Cavalerie aux Impériaux, qui étoient aussi sur le Rhin. On envoya aussi trois mille hommes au Colonel d'Erlach en Alsace, pour la défense des Places qu'il y tenoit pour la France. Du Hallier commandoit dans la Lorraine, & le Comte de Grancey en Bourgogne. Le Duc de Boüillon devoit aller joindre l'Armée d'Italie, pour la commander avec le Duc de Longueville. On pourvut aussi à la Picardie, à l'Artois, & à la Champagne, comme je l'ai dé-ja dit.

Tout étant disposé de la sorte, le Cardinal conseilla au Roi de

Digitized by Google

1642. mener avec lui la Reine & le Du
d'Orleans, de peur qu'il ne se fi
pendant son absence, quelque ca
bale contre son Ministere. Il ju
geoit aussi qu'on pouvoit laiss
les Fils de France, au Bois de Vin
cennes, sous une bonne garde, o
ils ne courroient aucun risqu
Ces étranges conseils, qui suppo
soient que l'Etat étoit en danger,
les personnes les plus interessées
sa conservation n'étoient sous l
yeux, ou sous la garde du Min
stre, donnerent lieu à ses Ennem
de dire, qu'il cherchoit à faire pé
rir le Roi, & à se rendre Régent d
Royanme. Peut-être n'y pensoit-
pas, mais cette maniére dure
fiére, avec laquelle il traitoit le
premiéres personnes de la Cou
augmentoit tous les jours le nom
bre de ses Ennemis, & faisoit di
des choses de lui, que l'on n'auro
autrément jamais dites. La Rein
rompit le dessein, que le R
avoit formé de l'emmener, e
lui disant toute en larmes qu'e
le ne souffriroit pas que l'on s
parat d'elle ses Enfans; & comm

on ne les voulut pas exposer à un si long voyage, le Roi lui permit de demeurer avec eux à S. Germain. Le Prince de Condé fut laissé à Paris, avec le Titre de Régent, pendant l'absence du Roi, & deux cens hommes pour sa garde. 1642.

Les Troupes marcherent, dés le commencement de l'année, du côté de Lion, & furent suivies du Maréchal de la Meilleraye, qui les devoit commander, & du Vicomte de Turenne, qui avoit la qualité de Lieutenant Général. Le Duc de Boüillon se rendit aussi à Paris, le 22. de Janvier, pour y recevoir le Commandement des Armées d'Italie. Il fut voir ensuite le Roi à S. Germain, & le Cardinal à Ruel, où il fut parfaitement bien reçû. On dit néantmoins que le Cardinal l'avertit de bien prendre garde de n'entrer plus dans aucun dessein, qui tendît à broüiller le Royaume, & lui dit qu'une rechute seroit mortelle. Le Duc ne se mit guere en peine de cet avertissement, comme la suite le fit voir,

& la prédiction du Cardinal fut accomplie.

Avant que les Chefs partiſſent de Paris, le Cardinal les régala magnifiquement, dans ſon Hôtel, avec Monſieur, & quantité de Grands Seigneurs. Dans la même Sale, il y eut une ſeconde Table pour les Dames, qui fut ſervie avec la même magnificence. Le repas fut ſuivi d'une Comédie, que l'on repréſenta exprés.

Le Roi partit aprés la Chandeleur, accompagué du Cardinal, & ils ſe promettoient l'un & l'autre de porter la guerre juſqu'au milieu de l'Eſpagne, & de bouleverſer cette Monarchie, en faiſant ſoulever ſes Sujets, aprés la conquête du Rouſſillon; mais ils ne ſçavoient ni l'un, ni l'autre que la mort mettroit bien-tôt fin à tous les injuſtes projets que le Maître & le Diſciple (car quels autres noms leur pourroit-on donner qui leur convinſſent mieux que ceux-là?) faiſoient depuis tant d'années, l'un par foibleſſe, & l'autre par ambition. Le Roi étan

arrivé à Lîon, fit la revuë des Troupes, qui se trouverent autour de cette Ville, dans la place, & compta jusqu'à quinze mille Fantassins, & quatre mille Chevaux. 1642.

Les Espagnols ayant eu avis des préparatifs du Roi de France, Sa Majesté Catholique fit publier des Lettres * de pardon pour les Catalans, s'ils rentroient dans leur devoir; avec promesse de leur donner toute sorte de satisfaction, sur leurs plaintes, & de leur conserver tous leurs Privileges. Mais ce remede, qui auroit été bon d'abord, ne produisit aucun effet, parce que les Catalans n'osoient pas s'y fier. Les Ministres d'Espagne furent aussi avertis, * dés les premiers jours de l'année, que la disette des vivres étoit si grande à Perpignan, qu'il auroit de la peine à tenir encore quelques semaines. Ils envoyérent des vivres à Collioure, qui devoient être escortez par six mille hommes, jusqu'à Perpignan. Le Maréchal de Brezé s'étant posté sur une petite Riviére, nommée *Baranco* avec sept mille hommes,

* Le 4. de Janvier

* Siri Mercur. T. II. Lib I. p. 50.

* Siri Mercur. T. II. Lib II. p. 133

1642. & huit cens chevaux, se mit en état d'en empêcher l'entrée. Cependant le Marquis de Torrecuse, qui commandoit les Troupes Espagnoles, trouva moyen de faire entrer de nuit dans Perpignan, quarante Mulets chargez de vivres, sans que les François s'en apperçussent. Peu de jours aprés, malgré le Maréchal, * Torrecuse conduisit encore du secours & des vivres dans la Place; mais ce ne fut pas sans combattre. Les François eurent néanmoins presque toûjours du dessous, dans trois ou quatre rencontres, & le Marquis, aprés avoir mis quelques Régimens dans Perpignan, remena le reste de ses Troupes à Collioure, sans perte, quoi que les François le suivissent. De là, où il laissa le Marquis de Mortare pour Gouverneur, il alla en Castille, où sa conduite fut beaucoup loüée. La Mothe Houdancourt surprit cependant un quartier des Troupes Espagnoles, commandées par le *Marquis d'Inoyosa*, à quelques lieuës de Valz, & l'obligea de se

* *Sur la fin de Janvier.*

retirer à Tarragone. Le Maréchal de Brezé fit, peu de temps aprés, son Entrée solemnelle à Barcelone, & jura, au nom du Roi, * le 23. de Février. l'observation des Privileges, & des Franchises des Catalans. 1642.

* *Voyez en l'Acte dans Siri Merc. T. II. Lib. I. p. 137.*

Le Roi partit le méme jour de Lion, pour * prendre le chemin de Narbonne. Etant à Valence, il donna de sa main le Chapeau de Cardinal à Mazarin qui dés-lors s'attacha uniquement au service de la Couronne. Le Roi, quoi qu'incommodé, ne laissa pas de se rendre à Narbonne, malgré le froid & les neiges. Il y fit le 23. de Mars deux Maréchaux de France, le Comte de Guebriant, & la Mothe Houdancourt. L'Armée ne retarda point non plus sa marche, à cause de la rigueur de la saison; & dés le 17. de Mars, elle alla assiéger Collioure, qui étoit défenduë par le Marquis de Mortare, avec trois mille hommes de garnison. Ce Port étoit nécessaire aux François, pour empêcher que les Espagnols ne secourussent

* *Ibid. p. 313.*

Digitized by Google

1642. par là le Rouſſillon, & pour s'en ſervir eux-mêmes. Le Comte-Duc en connoiſſant l'importance, envoya ordre à *D. Pedro d'Arragon*, Marquis de Povar, qui commandoit l'Armée de Catalogne, de s'avancer, avec toute ſa Cavalerie, juſqu'a Collioure, & de hazarder tout, pour ſecourir cette Place. Le Marquis lui repreſenta la difficulté qu'il y auroit à traverſer la Catalogne, Païs montueux, & plein de défilez, malgré la Mothe Houdancourt, qui faiſoit garder tous les paſſages, avec beaucoup de ſoin. Outre cela c'étoit commettre une imprudence extréme, que de hazarder la ſeule Cavalerie que l'Eſpagne avoit de ce côté-là, pour ſa défenſe. Comme le Comte étoit un homme opiniâtre, & qui affectoit d'avoir des ſentimens particuliers, il ne changea point d'avis, & fit envoyer de nouveaux ordres au Marquis, qui ſe diſpoſa à les executer, à quelque prix que ce fût. Aprés avoir fait quelques mouvemens, pour cacher ſa marche aux Ennemis, il prit le chemin

de Ville-Franche à Martorel, avec trois mille cinq cens Chevaux. Mais le 26. de Mars, il ne put empêcher que le Maréchal de la Mothe, qui soupçonnoit son dessein, ne taillât en piéces une partie de son Arriére-garde, au passage de la Riviére d'*Herbergue*. Deux jours aprés, la Mothe attaqua de nouveau les Espagnols, au passage d'une autre Riviére, la passa aprés eux, & les contraignit de se retirer dans un Bois, aprés leur avoir tué beaucoup de monde; de sorte que D. Pedro d'Arragon résolut enfin, malgré les ordres réïterez de Madrid, de retouruer à Tarragone. Comme il n'avoit pris que trés peu de vivres avec lui, croyant traverser la Catalogne en peu de jours, ils vinrent à lui manquer, & les François, d'un autre côté, tenant perpetuellement son Armée en haleine, ses Troupes se trouverent extraordinairement fatiguées, avant que d'avoir pû rien executer. Enfin le 31. de Mars, ayant été investies de toutes parts, par les François, & par les Catalans, sans trou- 1642.

1642. ver moyen d'échaper, D. Pedr
d'Arragon se rendit prisonnier d
guerre au Maréchal de la Moth
Houdancourt, avec environ deu
mille Chevaux. Ainsi, le mauvai
conseil du Comte-Duc fit peri
les principales Troupes que l'Es
pagne eût pour sa défense, en le
engageant dans une entreprise trés
difficile à tout autre, & absolumen
impossible au Marquis de Povar
Les Généraux François donneren
d'abord la liberté aux Portugais
parce qu'ils étoient en guerre a
vec l'Espagne; & tout le reste fu
envoyé en Languedoc, & en Pro
vence. On accusoit le Marquis d
Leganés d'avoir donné au Comte
Duc le conseil d'envoyer D. Pedr
d'Arragon, dans le Roussillon; &
peut-être qu'il le fit, afin de fai
voir à l'Espagne, qu'il n'étoit pa
le seul mauvais Général, qui com
mandât ses Armées, & la difficult
qu'il y avoit à surprendre les Fran
çois.

Cependant le Maréchal de la Mei
leraye s'étoit rendu maître de
Ville de Collioure, & il ne resto

plus que le Château, qui eſt ſur un Rocher, & que l'on deſeſperoit de pouvoir prendre par force. Mais une mine, dont on n'attendoit preſque aucun effet, parce que le Rocher avoit empêché, qu'on ne la pût pouſſer aſſez loin, en joüant remplit le puits de ce Château, où il n'y avoit aucune autre eau que celle-là, & obligea la Garniſon à ſe rendre, quand on y penſoit le moins. Elle capitula le 10. d'Avril, & le Château *S. Elme*, qui eſt ſur un Rocher inacceſſible au deſſus du Port, fut auſſi compris dans la Capitulation, quoi qu'il pût encore tenir pluſieurs jours. 1642.

Enſuite on alla reconnoître Perpignan; & le Roi ayant eu avis que la Place n'avoit que peu de vivres, voulut la prendre plûtôt par la famine, que par la force. Outre le manquement de vivres, que tous les priſonniers, que l'on avoit faits, diſoient être dans la Place, il y avoit une puiſſante Garniſon dedans; & la Citadelle ſur tout étoit ſi forte, par ſa ſitua-

Digitized by Google

1642. tion naturelle, & par l'art, qu'il n'auroit pas été poſſible de réduire cette Place par la force, ſans y perdre beaucoup de gens. *D. Flore d'Avila* en étoit Gouverneur, & avoit pour Lieutenant *D. Diego Cavalliero*; & ils paroiſſoient diſpoſez à la défendre, juſqu'à l'extremité. Le Roi s'y rendit néanmoins en perſonne, & fit lui-même le plan des Lignes de Circonvallation & de Contrevallation.

L'Eſpagne ce trouvoit en cette conjoncture, dans un extrême embarras, ſe voyant ſans argent, ſans Armée aguerrie, & ſans Chefs pour la commander; pendant que d'un côté les Portugais ſe ſouſtrayoient à ſon obéïſſance, & tenoient tout le voiſinage en allarme, & que de l'autre la France lui enlevoit le Rouſſillon, & la Catalogne. Les Miniſtres du Roi Catholique étoient perpetuellement aſſemblez, ſans rien conclurre, parce que quelques-uns étant d'avis que le Roi allât en perſonne dans les Royaumes d'Aragon, & de Valence, pour en

assembler les Etats, & pouvoir de 1642.
plus prés aux besoins de la Catalogne; le Comte-Duc s'y opposoit sous main, de peur que le Roi, qui ne voyoit rien que par ses yeux, ne s'apperçût par lui-même des mauvais ordres que son Favori donnoit par tout. La Noblesse & le Peuple ne laissoient pas de se plaindre tout haut, de ce que le Comte Duc faisoit perdre le temps au Roi en déliberations, dans la plus belle saison de l'année, quoi que le Roi de France se fût mis en campagne, avant la fin de l'hiver. Le Comte-Duc n'étoit nullement capable de prendre une bonne résolution, & encore moins de l'executer avec la promptitude nécessaire, dans une occasion aussi pressante; & le Roi commençoit à s'en appercevoir, un peu trop tard, pour la Couronne d'Espagne. Enfin il résolut d'aller en Arragon, malgré les artifices de son Favori; mais il auroit fallu faire ce voyage dés l'année précedente, avant qu'il y eût un si grand nombre de Troupes Françoises dans la Catalogne, & dans le Roussillon.

Digitized by Google

1641. Le Maréchal de la Mothe aya
en ce même temps-là, reçû un n
veau renfort de Troupes, penſ
prévenir le Roi d'Eſpagne,
entra dans le Royaume de Valen
Mais aprés y avoir aſſiégé pluſie
jours *Tortoſe*, & y avoir pe
beaucoup de monde, il fut c
traint de lever le ſiége. Peu
jours aprés, il prit *Tamarith*,
étant entré dans le Royaume d'
ragon, il aſſiégea *Monzon*, *
réduiſit cette Place à ſe rendre
capitulation.

* Le 5. de Iain. Siri Mercur. T. II. Lib. II. p. 685.

Cependant les vivres ſe dir
nuoient tous les jours à Perp
nan, & l'on diſtribuoit ſeulem
quelques onces de pain par jou
chaque Soldat, avec quelque p
de chair de cheval. La Nation
pagnole, naturellement ſobre
patiente, ſupportoit aſſez dou
ment cette maniére de vivre; &
Maréchal de la Meilleraye, q
avoit été d'avis qu'on employ
la force contre les Aſſiégez, co
mençoit à s'impatienter, dans
long blocus. Il diſoit qu'en
taquant la Place, on obligero

Digitized by Google

le Gouverneur de distribuer les vivres plus liberalement, pour donner de la force & du courage aux Soldats, & que par conséquent on les consumeroit plûtôt; mais le Roi demeura toûjours dans ses premiers sentimens, pour épargner le sang de ses Sujets. Les Espagnols amassoient le plus grand nombre de Troupes qu'ils pouvoient, & ils avoient déja, auprés de Tarragone, dix mille hommes, sous le Marquis de Leganés, & six mille Fantassins, & deux mille Chevaux, sous le Marquis de Torrecuse. Ce dernier devoit venir par mer à Roses, & secourir Perpignan; & l'autre devoit combattre le Marêchal de la Mothe. Les François ayant sçû ces projets, firent fortifier & garder avec plus de soin tous les postes, par lesquels on pouvoit entrer dans le Roussillon, du côté de la mer & de la terre; & le Marêchal de la Morhe, aprés avoir mis huit cens hommes dans Monzon, pour avoir toûjours l'entrée ouverte dans le Royaume d'Arragon, retourna 1642.

Digitized by Google

1642. à Lerida, pour observer les Espa
nols en Catalogne, & s'y oppos
à leurs desseins.

Le Roi Catholique partit en
le 24. d'Avril, avec un trés-pe
cortege, & sans aucunes Troup
Le Comte-Duc qui auroit dû fa
en sorte que quelques Offici
des Armées de ce Prince partiss
avec lui, pour l'entretenir sur
affaires de la Campagne, le fit
compagner par une Troupe de C
mediens, afin que son voyage
le plus lent qu'il seroit possible,
en effet il employa tous les m
de Mai & de Juin, pour s'avan
jusques sur les Frontiéres du R
yaume de Valence, quoi que
Marquis de Leganés le pressât
s'approcher; parceque son Arm
manquoit de tout, & que les P
ples de ce Royaume ne vouloi
point contribuer à l'entretenir.
fin il s'avança à *Molina*, sur
Frontiéres d'Arragon. On y
plusieurs fois Conseil de Guerre
il fut conclu, que l'on enverro
Marquis de Torrecuse par ter
dans le Roussillon, au traver

la Catalogne, pendant que le 1642.
Marquis de Leganés & de Tavara, amuſeroient les François & les Catalans.

Au Commencement de Juillet, il y eut un combat, ſur les côtes de Catalogne, entre les Armées Navales de France & d'Eſpagne, pendant deux jours, ſans grande perte ni de part, ni d'autre; mais qui porta beaucoup de préjudice aux Eſpagnols, qui ne pouvoient preſque eſperer de ſauver le Rouſſillon, ſans battre la Flotte Françoiſe. Cette derniére ſe retira à Barcelonne, & l'Eſpagnole à Majorque. A peine ce combat étoit-il commencé qu'un homme, ſe diſant envoyé du *Duc de Ciudad-real*, Amiral de la Flotte Eſpagnole, ſe mit en chemin pour porter nouvelle au Roi, que le Duc avoit remporté une entiére victoire, & avoit pris aux François ſeize Vaiſſeaux & dix Galeres. En y allant, cet homme fit part de ſon deſſein à un nommé *Perazza*, Capitaine dans le Régiment de Mortare. Ce dernier, pour gagner le Régal,

1642. que le porteur d'une ſi bonne nou
velle auroit ſans doute du Roi, pri
adroitement les devants, & rem
plit la Cour de joye, avan
que l'autre arrivât. L'autre arri
vant enſuite, paſſa pour un nou
veau Courrier, qui confirmoit c
qu'avoit dit le précedent. Le Ro
& le Favori pleins de joye, ſan
examiner ces porteurs de nouvel
les, expediérent *Dominique d'Her
rera* à la Reine, pour lui en don
ner avis, & la Reine lui fit donne
trois cens écus, & une chaîne d'or
En même temps, on envoya dire au
Marquis de Torrecuſe, qui étoi
en marche, de s'arrêter où il ſe
roit, juſqu'à nouvel ordre, parc
que la victoire, que la Flott
venoit de remporter, ouvroit au
Troupes d'Eſpagne le paſſage d
la mer, & ainſi on lui fit man
quer l'occaſion de ſecourir Per
pignan.

Peu de temps aprés, il arriva un
Barque à *Veneros*, qui apporta l
veritable rélation du combat, &
la Cour l'ayant appriſe, ſe trouv
extrémement confuſe, d'avoir crû
léger

légerement une choſe de cette im- 1642.
portance, & d'en avoir donné par tout de faux avis. De l'extréme joye, le Roi paſſa à l'extréme frayeur, & envoya un ſecond ordre au Marquis de Torrecuſe, par lequel il lui défendoit de hazarder quoi que ce fût, ſans avoir reçû de nouveaux renforts. Il ſe joignit enſuite au Marquis de Mortare, qui venoit de Sarragoce, & ils marcherent enſemble à Tarragone, au nombre de quatre mille Chevaux, & de douze mille Fantaſſins. Le Roi demeura encore quelque temps à Molina, & enſuite alla à Saragoce, où il demeura juſqu'au mois de Septembre; & comme il ne prenoit point de réſolution ſur les affaires de la guerre, l'Armée du Rouſſillon demeura tranquillement dans ſes poſtes, autour de Perpignan, juſqu'à ce que la Place ſe rendit.

On peut dire qu'une partie des pertes que faiſoit la Couronne d'Eſpagne, & la plûpart des avantages que la France remportoit ſur elle, étoient des effets de la

1610. prudence du Cardinal-Duc. C
pendant peu s'en fallut qu'il ne
assassiné, ou ne survêcût à sa
veur, au milieu de tant d'éve
mens si favorables à la Co
ronne.

Le Grand Ecuyer étant deve
comme je l'ai dit, ennemi du C
dinal, ne songeoit plus qu'à le p
dre. Il crut pour cela avoir néc
sairement besoin du secours
Monsieur, qui n'ayant jamais
mé ce Ministre, & en ayant r
toutes sortes de chagrins, le ha
soit, malgré toutes les réconci
tions qui s'étoient faites. Ainsi
ne fut pas difficile à Cinq-Mar
le gagner, * en lui représen
que le Cardinal, voyant le
incommodé, travailloit à se f
nommer Régent du Royaume,
son Testament, à l'exclusion
tous ceux qui y pouvoient pré
dre. Le Duc, qui ne souhaitoit r
avec plus de passion, & qui c
noissoit l'ambition du Minis
le crut facilement; & eut plusi
conférences secretes avec le Gr
Ecuyer, pour chercher les

yens de perdre le Miniſtre. Mais comme le Duc d'Orleans n'étoit pas propre à trouver aucun expédient, le Grand-Ecuyer crût devoir faire venir à Paris le Duc de Boüillon, qui étoit engagé dans le méme deſſein. Il l'envoya prier de s'y rendre, dans le même temps que le Cardinal lui envoya un Courrier; pour l'obliger de venir avant que le Roi en partît, afin d'y recevoir ſes ordres pour aller commander l'Armée d'Italie. Il y vint, & il vit le Grand-Ecuyer à Paris & à S. Germain, * où ils conclurent qu'il falloit traiter avec l'Eſpagne, pour en avoir une Armée qui couvrit Sedan, & qui fut capable de donner une bataille, comme l'année précedente; ſans quoi on ne pourroit pas défendre Sedan, contre les Armées de France, qui étoient en Champagne, en Picardie, & dans l'Artois. Ils arrêterent encore entre eux, que l'on traiteroit avec le Roi d'Eſpagne, au nom de Monſieur, qui donna les Lettres & les Mémoires néceſſaires à *Fontrailles*, pour s'a- 1642.

* *Voyez la Rélation de Fontrailles, dans les Mémoires de Montrejor.*

1642. pour s'adreſſer en ſon nom au Comte-Duc. Ce dernier arriva heureuſement à Madrid, & * conclut un Traité avec le Comte-Duc, par lequel le Roi d'Eſpagne promettoit de donner à Monſieur douze mille Fantaſſins, & cinq mille Chevaux de vieilles Troupes, outre quatre cens mille écus contans, pour en lever d'autres. Monſieur promettoit de ſe rendre dans une Place de ſûreté, qui étoit Sedan, pour ſe mettre à la tête de cette Armée, & entrer en France; à deſſein d'obliger le Cardinal de conſentir à la Paix entre les deux Couronnes, ce que l'on diſoit être la fin du Traité. Mais dans le fonds, ce n'étoit que pour faire chaſſer le Cardinal, en faiſant une guerre civile en France; le Duc d'Orleans ne ſe ſouciant pas plus du bien des Peuples, que le Miniſtre du Roi ſon Frere.

* *Signé le 13. de Mar. Voyez Siri lb p. 572.*

Le Cardinal s'appercevoit facilement que le Grand-Ecuyer machinoit quelque choſe contre lui, mais il ne ſçavoit rien du détail

de ſes deſſeins. Le bruit couroit 1642.
que l'affection que le Roi avoit euë pour ce Miniſtre étoit fort diminuée, & que Cinq-Mars avoit beaucoup plus de part à la faveur du Roi. Le Cardinal craignant que ce bruit, que ſes Ennemis répandoient par tout, ne devint veritable, s'il ne l'étoit pas encore, ne voulut pas perdre le Roi de vûë, dans ſon voyage de Rouſſillon. Ils logerent, pendant toute la route, dans les mêmes lieux, quoi qu'avec beaucoup d'incommodité, & qu'auparavant, ils euſſent toûjours accoûtumé de loger en differens lieux. Outre cela, le Cardinal eut ſoin de voir le Roi tous les matins, & tous les ſoirs, pour diſſiper par ſa préſence, tout ce que l'on pourroit faire, pour gagner l'eſprit du Roi, contre lui; & comme le Grand-Ecuyer n'approchoit pas de l'habilité du Miniſtre, dans l'art de ménager l'Eſprit d'un Prince aſſez difficile, le Cardinal rompoit facilement toutes les meſures du Favori.

Digitized by Google

1642. On asseure que ce dernier avoit eu plus d'une fois dessein de tuër le Cardinal, * mais que ni le Duc d'Orleans, ni De Thou, à qui il en avoit parlé, n'avoient pû donner leur approbation, ni leur consentement à cét attentat. D'autres disent, * que le Grand-Ecuyer étoit convenu avec Monsieur, d'executer ce projet dans le voyage de Languedoc, mais qu'en ayant trouvé l'occasion à Briare, il n'avoit pas osé l'executer dans l'absence de Monsieur, que la goutte avoit empêché de suivre le Roi. Il eut encore un semblable dessein à Lion, où un grand nombre de Noblesse d'Auvergne l'étoit venuë voir, & il le * proposa au Roi, qui le rejetta avec détestation, quoique d'ailleurs il parût quelquefois mécontent du Cardinal, & souffrit que Cinq-Mars parlât mal de lui. Pendant ce temps-là, le Duc d'Orleans tâcha d'attirer dans son parti le Duc de Beaufort, qui étoit de retour d'Angleterre, & qui demeuroit à *Vendôme*. Mais le Duc qui sçavoit que l'Abbé de

* *Fontrailles dans sa Rélation.*

* *Siri Ibid. p. 377.*

* *Voyez la Lettre du Roi au Chevalier, dãs le II. T. les Mem. d'Aubery. p. 842. & celle du Cardinal au Roi, dãs les Mem. de Montresor. p. 203.*

la Riviére, Chapelain de Mon- 1642.
ſieur, ne tâchoit d'engager ſon Maître & ſes amis dans quelque méchante affaire, qu'afin d'en faire ſon profit, en les trahiſſant, ne voulut jamais y entrer.

Cependant le Grand-Ecuyer, qui auroit dû entretenir la bonne volonté, que le Roi avoit pour lui, par beaucoup de complaiſance pour toutes ſes volontez, & en applaudiſſant à tous ſes diſcours, prenoit plaiſir à le contredire, & s'éloignoit le plus qu'il pouvoit de la perſonne du Roi, dans le temps que le Roi ſouhaitoit le plus qu'il fût auprés de lui. Quand ſes amis l'avertiſſoient qu'il ſe perdroit, par cette mauvaiſe conduite, il leur diſoit, qu'il ne pouvoit ſouffrir la mauvaiſe odeur de l'haleine du Roi. Aprés cela, il n'y a pas lieu de s'étonner ſi le Cardinal ruina un jeune homme ſi fier, & ſi imprudent. Auſſi s'apperçût-on à Narbonne que l'amité que le Roi, avoit euë pour lui, étoit conſiderablement diminuée.

1642. Le Cardinal tomba alors extrémement malade, dans cette Ville, d'un mal de bras, qu'il avoit déja eu, & de deux abcés, qui se formerent dans sa poitrine, comme je le dirai en parlant de sa derniére maladie. Ses parens le crurent mort, il fit son Testament, * qu'il ne put signer, le 23. de Mai. On dit que le Grand-Ecuyer, craignant que le refroidissement qu'il remarquoit dans le Roi, ne fut un avant-coureur de sa disgrace, avoit absolument résolu de se défaire du Cardinal, mais qu'ayant appris des Médecins, qu'il ne pouvoit vivre que peu de semaines, il avoit mieux aimé le laisser mourir de maladie, que de hâter sa mort par une violence, qui pourroit bien être fatale à celui qui la feroit faire. Dans le Camp de Perpignan, toute l'Armée étoit divisée en deux Factions, dont l'une se nommoit des *Royalistes*, & l'autre des *Cardinalistes*, & il sembloit que les plus braves de l'Armée se déclarassent pour la prémiere.

* *Voyez à la fin de la Vie du Card. par Aubery.*

Le Roi étant dans l'Armée, y tomba dangereuſement malade; mais ſon mal ne dura pas. Cependant le Grand-Ecuyer s'aſſura des Gardes & des Suiſſes, & fit promettre aux Officiers qu'ils ſerviroient le Duc d'Orleans, dans la conteſtation qui alloit naître entre lui & le Cardinal, touchant la Régence. Les Maréchaux de Schomberg & de la Meilleraye étoient Chefs du parti contraire, mais ſi le Roi fût mort, il y avoit grande apparence qu'ils auroient ſuccombé. Cependant la faveur du Grand-Ecuyer diminuoit tous les jours, & il ne ne lui en reſtoit preſque plus que l'apparence, qu'il conſervoit le plus qu'il pouvoit. Le Roi n'avoit plus avec lui les longues Conferences, qu'il avoit auparavant, dés qu'il étoit couché. Cela faiſoit que Cinq-Mars preſſoit inceſſamment Monſieur de ſe retirer à Sedan, pendant que le Roi le preſſoit de ſon côté de venir à Perpignan. Mais le Duc ne s'ébranloit ni pour l'un, ni pour l'autre. Il n'obéïſſoit pas au Roi, ſous 1642

642. prétexte de ſa goutte, pour laquelle on lui avoit conſeillé d aller aux Eaux de Bourbon ; & il n'alloit point à Sedan, parce qu'il falloit avoir pour cela un ordre par écrit du Duc de Boüillon, pour le Gouverneur de cette place, & que l'on avoit oublié de le lui demander avant qu'il paſsât les Monts. Il fallut donc l'envoyer querir, & l'on chargea de cette commiſſion *De Montmor*, à qui le Duc de Boüillon, qui ne le connoiſſoit pas, refuſa de donner l'ordre qu'on lui demandoit. On y envoya donc le *Comte* d'*Aubijoux*, Domeſtique de Monſieur, qui partit habillé en Capucin.

Cependant le Cardinal étant toûjours malade à Narbonne, & le Roi prés de Perpignan, le Miniſtre eut nouvelle d'Eſpagne, que l'on avoit vû un certain François dans l'Antichambre du Comte-Duc, & le bruit couroit par tout, que les Ennemis du Cardinal avoient traité avec les Eſpagnols. Mais il n'avoit pas encore été poſſible au Miniſtre d'avoir aucune Copie de

ce Traité. Cela le tenoit dans une inquiétude perpetuelle,& il fit prier le Roi de venir à Narbonne, sous prétexte de l'entretenir d'affaires de la derniére importance; mais ce fut inutilement,le Roi n'ayant jamais voulu quiter le blocus de Perpignan. Le Cardinal remarqua encore que le Roi s'informoit assez négligemment de sa santé, ce qui le fit craindre que ses Ennemis n'eussent entiérement gagné l'esprit du Roi. Il ne se crut pas en sûreté à Narbonne, & sous prétexte que l'air de cette ville ne lui étoit pas bon, & qu'on lui avoit conseillé de prendre les Eaux de Tarascon, il en sortit; & lors qu'il vouloit prendre un chemin, il faisoit courir le bruit auparavant, qu'il en alloit prendre un autre; il en changeoit souvent, & il s'embarqua même à *Agde*, pour faire une partie du chemin par mer, afin qu'en cas de besoin il pût se retirer en Italie. On dit même qu'il faisoit tenir son argent prêt, pour le faire emporter au premier ordre, aussi bien que ses pierreries. 1642.

1642. Ce fut alors que le bruit courut qu'il alloit être disgracié, * & l'on trouve un Billet du Roi, du 3. de Juin, qui l'assura, *que quelque bruits que l'on fit courir, il l'aimoit plus que jamais, & qu'il y avoit trop long-temps qu'ils étoient ensemble, pour se jamais séparer, ce qu'il vouloit que tout le monde sçût.* Ce Billet devoit le rassurer, mais la conduite imprudente du Grand-Ecuyer, qui ne sçût ni cacher son dessein, ni se conserver la faveur du Roi, le mettoit encore plus en sûreté.

Pendant que Monsieur & le Grand-Ecuyer déliberoient sur ce qu'ils auroient à faire, sans prendre aucun parti, le Cardinal reçût un Paquet, où il trouva une Copie du Traité de Madrid. Quelques-uns disent que ce fut le Nonce d'Espagne qui le lui envoya; d'autres nomment d'autres personnes. Si les Espagnols eurent l'imprudence d'en laisser tirer copie, ils commirent une faute énorme; & si cette copie vint des Conjurez, ç'en fut encore une plus grande. Quoi qu'il en soit le Cardinal ayât recou-

vré une copie de ce Traité, il en- 1640.
voya Chavigny au Roi, pour la lui faire voir & le prier de faire arrêter Cinq-Mars. Quoi que le Roi eût conçû du dégoût pour son Favori, Chavigni eut toutes les peines du monde à le faire résoudre à remettre ce criminel entre les mains de la Justice. Il se mit à genoux, pour prier Dieu qu'il lui inspirât la résolution la plus avantageuse ; & il envoya querir le *P. Sirmond* Jesuite, son Confesseur, pour lui demander son avis. Le Pere Confesseur ne manqua pas de dire que, dans un crime si énorme, le Roi ne pouvoit faire difficulté de faire arrêter son Favori. Selon l'usage de Louïs XIII. faire arrêter quelqu'un, pour crime d'Etat, & le faire mourir, c'étoit à peu prés la même chose, comme s'il lui eût été défendu de faire, une fois en sa vie, grace à quelques-uns des Ennemis du Cardinal !

Comme il étoit difficile d'arrêter le Grand-Ecuyer dans l'Armée, où il étoit extrémement aimé, le Roi prit la résolution d'aller à Narbonne, sous prétexte qu'il avoit

1642. la fiévre ; quoi qu'il n'y eût jamais voulu aller, pendant que le Cardinal y étoit. Dés-lors il ſouhaita de s'aboucher avec ce Miniſtre, pour mettre ordre aux affaires de la Picardie ; qui, étoit en danger, par la défaite du Maréchal de Guiche. Etant donc allé à Narbonne, pendant que le Miniſtre étoit à Taraſcon, le Grand-Ecuyer, à qui ſa Charge ne permettoit pas de s'éloigner du Roi, l'y ſuivit, quoi qu'on l'eût averti que ſes deſſeins étoient découverts. Ainſi il fut arrêté le 14. de Juin, quoi qu'il ſe fût caché, & qu'on eût fait inutilement foüiller les maiſons une fois ; le Roi ayant donné ordre auparavant de faire fermer les Portes de la Ville. On fit auſſi arrêter de Thou, la nuit de devant, avec *Chavignac*, Huguenot, & quelques-uns de leurs gens. Ces deux derniers furent enſuite menez à Taraſcon, ſous bonne garde, & l'autre dans la Citadelle de Montpellier.

Cependant *Oſſonville*, Lieutenant des Gardes du Duc de Boüillon, & qui étoit de ſa part aupré

du Grand-Ecuyer, ayant ſçû qu'il étoit arrêté, prit la poſte pour en aller porter la nouvelle au Duc, afin qu'il prît ſes meſures là-deſſus. Il paſſa par *Monfrin*, Bourg du Languedoc, vis à vis de Taraſcon, de l'autre côté du Rône, où étoit le Vicomte, qui ne ſçavoit rien de toute cette intrigue, & qui croyoit que le Cardinal n'en ſçauroit peut être encore rien, jugea qu'il lui feroit plaiſir de l'en avertir, & lui fit dire, en même temps, qu'il tenoit cette nouvelle d'Oſſonville, qui alloit en Italie. Le Cardinal n'eut pas plûtôt appris cela, qu'il fit partir un homme avec les ordres néceſſaires pour arrêter Oſſonville, qu'il attaignit à Valence, & qui fut mis en priſon. On avoit déja envoyé * ordre à Aiguebonne, Du Pleſſis Prâlain, & Caſtelan, Marêchaux de Camp dans l'Armée d'Italie, d'arrêter le Duc de Boüillon. Cet ordre fut * executé à Cazal, quoi que le Duc ſe fût caché promptement, dans le temps que *Couvonges*, Gouverneur de la Place, étoit allé querir

1642.

* *Datté du Camp devant Perpignan, du 12. de Iuin.* *Aubery. Mem. T. II. p. 579.* * *Le 23. de Iuin.*

1641. l'ordre du Roi, pour le lui faire voir. Ainſi le Duc & le Grand-Ecuyer furent pris, ſans pouvoir échapper; en partie par leur imprudence, & en partie par une eſpece de bonheur, qui étoit comme attaché aux deſſeins du Miniſtre, à qui trés-peu de ſes Ennemis échapperent, pendant qu'il ſe tiroit heureuſement des plus éminens dangers. On garda quelque temps le Duc, dans la Citadelle de Cazal, & au mois d'Août on le fit tranſporter à Lion, dans la Priſon de *Pierre-Anciſe.*

Le Duc d'Orleans ayant appris que le Grand-Ecuyer étoit arrêté, au lieu de chercher les moyens de ſauver ſes Amis, eut la même foibleſſe qu'à l'ordinaire. Se croyant découvert, il envoya de Moulins, où il étoit, l'Abbé de la Riviére au Roi, pour lui avoüer ſa faute, & pour lui demander pardon. Il écrivit, en même temps, des Lettres, * dattées du 25. de Juin, au Roi, aux Cardinaux de Richelieu & Mazarin, & aux Secretaires d'Etat De Noyers & Cha-

* *Voyez les dans les Memoires de Montreſor. p. 162.*

vigny, pleines de baſſeſſes & de menſonges; ou pour demander grace, ou pour prier le Cardinal Mazarin, & les deux Secretaires, de l'aider à l'obtenir. Le Duc brula néanmoins l'original du Traité, que Fontrailles lui avoit apporté d'Eſpagne, & n'en garda qu'une copie, qu'il auroit pû bruler auſſi; de ſorte que s'il eût eu de la fermeté, on n'auroit pû le convaincre de rien. Le Roi lui pardonna, aprés cét aveu précipité, à condition qu'il iroit à *Niſy*, en Savoye, Maiſon du Duc de Nemours, où il demeureroit, avec deux cens mille livres de penſion, qui lui ſeroient aſſignées; le reſte de ſes revenus demeurant arrêté, pour ſatisfaire ſes créanciers. Monſieur ſouhaita de voir le Roi avant que d'y aller, mais le Roi le lui refuſa, & le Marquis de Villeroi eut ordre de l'accompagner. On avoit eu d'abord deſſein de l'envoyer à Veniſe, * comme il paroît par pluſieurs Lettres, mais on changea enſuite d'avis. Il n'alla pas non plus à Niſy, & il ſemble 1641.

* *Voyez les Mem. de Monſtreſor. p. 170. 175. 195.*

1641. qu'on feignoit de le vouloir faire ſortir du Royaume, pour l'obliger de dire tout ce qu'il ſçavoit.

Cependant les Secretaires d'Etat eurent ſoin d'entretenir le Roi en mauvaiſe humeur contre les Priſonniers, & les Abez d'Effiat & de Thou, ayant voulu interceder pour leurs Freres, il leur envoya dire qu'il ne vouloit pas les voir. Le Roi continuânt toûjours à étre malade, & ayant réſolu de retourner à Paris, le Cardinal obtint de lui qu'il ſe feroit porter à Montfrin, à une lieuë de Taraſcon, pour l'y voir. Pour cela on dreſſa dans la même Chambre, où le Cardinal étoit couché, un autre lit pour le Roi, que l'on mit deſſus en arrivant. Il n'y avoit que De Noyers & Chavigni, qui fuſſent préſens à cette viſite. On dit que le Cardinal aprés avoir décrit, avec beaucoup d'exaggeration, les ſervices qu'il avoit rendus à la Couronne, reprocha au Roi qu'il avoit fomenté des machinations contre ſa perſonne, en ſouffrant que le Grand-Ecuyer demeurât

auprés de lui, aprés les desseins que Sa Majesté avoit bien sçû qu'il avoit contre lui. Ce discours tira des larmes des yeux du Roi, qui raconta au Cardinal tout ce qui s'étoit passé à son desavantage, au Camp de Perpignan, & qui étoit venu à sa connoissance, & lui promit d'abandonner les Conjurez à la Justice. Ensuite le Roi prit le chemin de Lion, & le Cardinal demeurant encore à Tarascon, lui fit demander par les * Secretaires d'Etat, *si en choses importantes & pressées, il donneroit les ordres de ce qu'il jugeroit à propos, pour son service, comme Sa Majesté le lui avoit commandé plusieurs fois.* En cas que le Roi le voulût, il souhaitoit qu'il lui écrivit, comme de son propre mouvement. Le Roi ne manqua pas de faire ce qu'il desiroit, & lui écrivit une * Lettre du dernier de Juin, dans laquelle il lui dit, qu'étant contraint par la consideration de ses affaires, & par l'état de la santé du Cardinal, de le laisser en Languedoc, son intention étoit qu'il y fit

1642.

* *Montres. Mem. p.* 161.

* *Auberi. Mem. T. II. p.* 841.

Digitized by Google

1642. les choſes qui regarderoient l'Etat, avec la même autorité que ſi le Roi y étoit; & qu'il pourvût aux choſes preſſées, ſans lui en donner avis. Le Cardinal répondit * au Roi, que comme il n'avoit jamais abuſé des honneurs qu'il lui avoit plû de lui faire, il uſeroit du pouvoir, que Sa Majeſté lui donnoit, avec toute la moderation qu'il devoit.

* *Le 2. de Fuillet. Montr. p. 181.*

Le Duc d'Orleans avoit bien avoüé d'abord, en général, qu'il avoit eu des liaiſons avec le Grand-Ecuyer, & avec le Duc de Boüillon, & promis d'en dire le détail au Cardinal; mais on ſouhaittoit qu'il mît par écrit ce détail. On eut quelque peine à l'obtenir, mais enfin il fit une Déclaration du 7. de Juillet, * où il dit tout ce qu'il ſçavoit. Elle eſt dattée d'*Aigueperce*, en Auvergne, où on lui avoit permis de s'arrêter, au lieu d'aller en Savoye. Enfin il s'engagea à faire tout ce que l'on voudroit, pour convaincre ſes Amis de la Conſpiration qu'ils avoient faite; à condition qu'on le laiſſat vivre dans le Royaume, en particulier, & ſans aucun train, que tel que

* *Voyez-là dans Montre. p. 211.*

celui que le Roi lui voudroit donner. 1642.

Le Duc de Boüillon ayant ſçû que le Duc d'Orleans avoit tout avoüé, confeſſa auſſi tout ce que j'ai raconté, de ſes liaiſons avec le Grand Ecuyer, & de leurs deſſeins contre le Cardinal; excepté qu'il nia d'avoir conſenti au Traité de Madrid. Pour inſtruire ce Procés, & pour prononcer la *Sentence* aux Criminels, le Cardinal fit, ſelon ſa coûtume, nommer des Commiſſaires, qui ſe tranſporterent ſur les lieux, & qui firent toutes les formalitez néceſſaires. Le Chancelier en étoit le Chef, & les autres étoient, *Laubardemont*, *Marca*, *Miraumeſnil*, *De Paris*, *Champigny*, Conſeillers aux Conſeils de Sa Majeſté, *De Chazé*, & *De Seve*, auſſi Conſeillers du Roi, & Maîtres des Requêtes ordinaires de ſon Hôtel.

Pendant que l'on inſtruiſoit ce Procés, le Cardinal, étant encore à Taraſcon, apprit que la Reine-Mere, ſon ancienne Bienfaitrice, & depuis pluſieurs années l'un des

1642. principaux objets de sa haine, étoit morte, le 3. de Juillet à Cologne. Il lui fit faire un Service magnifique, dans l'Eglise Collegiale, pour lui faire réparation, aprés sa mort, du mal qu'il lui avoit fait pendant sa vie. On dit que le Roi témoigna beaucoup de douleur, en apprenant cette nouvelle, & que la tendresse qu'il avoit pour sa Mere se renouvella, lors qu'il ne fut plus temps, & qu'il vint à penser que par sa dureté, & pour satisfaire un Ministre inexorable, il avoit laissé mourir sa Mere dans l'exil, & dans l'indigence; sans avoir voulu se réconcilier avec elle, quoi qu'elle eût pû faire pour cela.

Le Cardinal ayant demeuré encore quelque temps à Tarascon, & se trouvant mieux, songea à reprendre le chemin de Paris. Comme il n'étoit pas encore entiérement remis, & qu'il craignoit que le mouvement ne renouvellât son mal, il fit faire une espece de Littiére, dans laquelle étoit son lit, avec une petite table & une chai-

re, pour une perſonne qui s'entre- 1642.
tenoit avec lui. Elle étoit couverte de Damas, & d'une toile de cire par deſſus, en temps de pluye. Cette Littiére devoit être portée par dix-huit hommes, & le Cardinal avoit réſolu de faire choiſir des Païſans pour cela; mais ſes Gardes s'offrirent de lui rendre cet office, & ils ſe relayoient tour à tour, comme firent autrefois les Soldats d'Alexandre, dans une ſemblable occaſion. Quelque temps qu'il fit, ceux qui portoient ſa Littiére avoient la tête découverte. Comme cette Littiére étoit trop large, pour paſſer par les Portes des Villes, il fallut abattre la muraille de toutes celles dans leſquelles le Cardinal voulut entrer, auſſi bien que celles des maiſons, où il logea, & où il voulut faire entrer ſa chambre portative. Il fallut encore élargir les chemins, lors qu'ils étoient trop étroits, & les rendre plus unis, où ils étoient trop raboteux. Ainſi cet ambitieux Miniſtre fit, dans ce lit triomphal, prés de deux cens lieuës de che-

Digitized by Google

1642. min; & entra, pour ainsi dire, par tout par la bréche, aprés avoir également ruiné ses Ennemis particuliers, & détruit tous les Privileges de la France.

Pour revenir présentement aux Conjurez, Cinq-Mars ayant été * mené à Lion & examiné, soûtint d'abord fortement, que ce que Monsieur avoit déposé étoit faux. Il eut la même fermeté, lors qu'on lui confronta le Duc de Boüillon, quoi qu'il en fût extrémement étourdi. Ce qui embarrassoit les Juges, dans cette rencontre, c'est que n'ayant qu'une copie du Traité, il étoit difficile de condamner le Grand-Ecuyer, sans sa confession. On fit ce qu'on put, pour tirer la verité de De Thou, que Monsieur & le Duc de Boüillon assuroient avoir tout sçû, excepté la Ligue avec l'Espagne; mais il protesta qu'il n'avoit rien sçu de tout ce qu'on lui demandoit, & qu'il n'avoit travaillé à joindre le Duc de Boüilon d'amitié avec Cinq-Mars, que pour des intérêts qui n'avoient rien de criminel.

* *Siri Mercur. T. II. Lib. III. p. 1182 & suiv.*

voient rien de criminel. On parla 1641.
de confronter le Duc d'Orleans, avec les Prisonniers, mais il pria si fort le Roi de l'en exempter, & déclara si nettement, qu'il s'enfuiroit plûtôt au bout du monde, que d'en venir-là; que contre toutes les Loix, son témoignage passa pour bon, sans confrontation, pourvû qu'il répondit aux Interrogats du Chancelier, en présence de sept Commissaires. Cependant Cinq-Mars ayant témoigné qu'il avoüroit tout, si on lui promettoit la vie, le Cardinal lui envoya Laubardemont, Rapporteur de ce Procés, qui la lui promit, à condition qu'il dît la verité contre De Thou, qui avoit, disoit-il, déposé contre lui. Il donna dans ce piége, & étant interrogé le 12. de Septembre, par le Chancelier & les autres Commissaires, il avoüa tout, & répondit à l'égard de De Thou, qu'enfin le Traité avec l'Espagne lui avoit été communiqué à Carcassonne par Fontrailles; mais qu'il s'étoit récrié contre ce dessein, & l'avoit blâmé de tou-

te ſa force : Qu'au reſte il avoit dit plus d'une fois, que s'il n'avoit peur du crédit des coupables, il iroit tout découvrir au Roi, & qu'il avoit tâché de détourner le Duc de Boüillon d'un deſſein, qu'il jugeoit devoir échouër, pour pluſieurs raiſons. On fit comparoître, peu de temps aprés, de Thou, qui nia d'abord, mais qui étant confronté avec Cinq-Mars, avoüa le tout, & ajouta ſeulement, Qu'il avoit fait ce qu'il avoit pû, pour détourner le Grand-Ecuyer de cette entrepriſe, & qu'il lui avoit fait de grands reproches, de ce qu'il en étoit venu à cette extrémité, ſans en conſiderer les conſéquences : Qu'au reſte n'étant inſtruit de l'affaire que trés-imparfaitement, & n'ayant en main aucunes preuves, pour convaincre les Criminels devant le Roi, il n'avoit pas crû devoir réveler ce qu'il en ſçavoit ; ſur tout conſiderant que les Conjurez n'étoient point en état de la faire réüſſir. De Thou crut devoir tout confeſſer, ſans ſe faire preſſer davantage, de peur d'être

mis à la queſtion; ce qu'il n'auroit pu éviter, s'il eût toûjours nié le fait, & dont il avoit une frayeur extraordinaire. 1642.

Le Procureur du Roi conclut à la mort, contre l'un & l'autre. Tous les Juges tomberent d'accord que le Grand-Ecuyer la méritoit, pour avoir fait un Traité avec les Ennemis de la Couronne. On jugea auſſi de Tou coupable du crime de Leze-Majeſté, pour n'avoir pas révelé le Traité, dés qu'il l'avoit ſçû, & pour les préſomptions que l'on avoit contre lui, qu'il avoit travaillé à unir les Conjurez, contre le bien de l'Etat. Il n'y eut que deux Juges, qui n'opinerent pas à la mort, & en cette occaſion Laubardemont fit valloir un Edit de Louïs XI. par lequel ceux qui ſçavent qu'il ſe pratique quelque choſe contre l'Etat, & qui ne le révelent pas, ſont déclarez Criminels de Leze-Majeſté. Ainſi ils furent condamnez à avoir la tête tranchée, dans la Place des Terreaux,* & le même jour la Sentence fut executée; de peur que le Roi,

* *Voyez leur Procés dans le II. Tome du Mercure de Siri Lib. II. & le R[illegible]*

1642. qui avoit beaucoup aimé le Grand-Ecuyer, & qui pouvoit être touché de pitié à l'égard de De Thou, qui n'étoit coupable, que de n'avoir pas accusé son Ami, ne leur fît grace. Le Cardinal eut toûjours la maxime de ne perdre personne à demi, & de prévenir la clémence de Louïs XIII. par une prompte execution. Dans le fonds, on ne pouvoit douter que les Accusez ne fussent coupables, pour s'être voulu rendre maîtres de l'administration des affaires de l'Etat, sans le consentement du Roi; & s'ils avoient pu venir à bout de leurs desseins, & les Peuples n'en auroient pas été plus heureux que sous le Cardinal, & selon les apparences, les Ennemis de la France n'en seroient devenus que plus redoutables. Ni le Roi, ni eux n'étoient pas, selon l'opinion commune, en état de soutenir le poids des affaires, avec une fermeté & une conduite égale à celles du Cardinal. Ils agissoient par ambition & par envie, & nullement pour le repos des Peuples; & il val-

soit mieux pour la France, qu'une ambition soutenuë de si peu de conduite fut fatale aux Accusez, que de voir le plus grand Ministre qu'elle ait eu, périr par leurs intrigues, & le Roi devenir l'Esclave de quelques personnes plus incapables de gouverner que lui. Si néanmoins le Roi avoit eu le courage de faire grace à De Thou, qui étoit le moins coupable, il se seroit attiré les applaudissemens de tout le Royaume, sans commettre de faute contre les regles de la bonne Politique. 1642.

Chavignac, Gentilhomme Huguenot, qui avoit servi sous le Duc de Rohan, & que le Grand-Ecuyer avoit fait rappeller en Cour, pour l'employer dans ses desseins, fut absous & délivré; parce qu'il n'avoit voulu entrer dans aucune affaire, quoi qu'il fît profession, disoit-il, d'être Serviteur de Cinq-Marc. Il faut que son innocence fut bien claire, pour échapper de la sorte, à des gens qui étoient prêts, disoit-on, à trouver coupables tous ceux que le Cardinal avoit voulu perdre.

1642. Le Duc de Beaufort avoit été chargé d'avoir reçû une visite De Thou, qui l'avoit voulu persuader d'entrer dans l'entrepriſe ; & le Cardinal, qui ſouhaitoit de découvrir tous les Complices, le fit appeller à la Cour, & obligea le Roi de lui écrire là-deſſus. Le Duc répondit, qu'il ne ſçavoit rien de tout cela, mais quoi que le Roi lui eût écrit par trois fois de ſe rendre auprés de lui, il trouva plus à propos de feindre une maladie, & enſuite de ſe retirer en Angleterre.

A l'égard du Duc de Boüillon, le Roi lui pardonna, à condition qu'il lui remettroit la Ville & le Château de Sedan, pour être annexez à la Couronne ; ſans exiger aucune condition que celle de la liberté & de la vie, ſe remettant entiérement à la généroſité du Roi, pour ce qui regardoit ce qu'on lui pourroit donner en échange. * Il obtint des Lettres d'abolition d'attées du 15. Septembre, & ſur la fin du même mois, le Cardinal Mazarin alla prendre poſſeſſion de

* *Siri Mercur. T. II. Lib. III. & Aubery. Mem. T. II. f. 766 & ſeq.*

Sedan avec onze Compagnies des Gardes. Comme on lui eut rendu la liberté, il prit la poſte pour Montargis, où étoit le Cardinal, à qui il rendit viſite; aprés quoi, ſans voir le Roi, il ſe retira en Champagne, chez le Comte de Rouſſi, ſon Beau-frere, où étoit la Ducheſſe de Bouillon, & de là dans un Château, qu'il avoit dans le Perigord. On plaignit ce Prince de la perte qu'il faiſoit, mais on étoit ſurpris qu'il fût entré ſi facilement dans cette entrepriſe, peu de temps aprés être ſorti heureuſement d'un autre démélé.

C'eſt ainſi que le Cardinal ſe tira glorieuſement pour lui, & en même temps avantageuſement pour la France, de la derniére entrepriſe que l'on fit contre lui. Quoi que ceux qui portoient envie à ſon autorité, ne fuſſent pas, à proprement parler, Ennemis de l'Etat, comme ils ne pouvoient perdre ce Miniſtre qu'en troublant le Royaume, par le moyen de ſes veritables Ennemis, ils donnoient lieu de les accuſer aſſez plauſiblement de vou-

1642. loir trahir le Roi & leur Patrie. Le Cardinal ayant reçû la nouvelle de la mort de Cinq-Mars & de De Thou, presque en même temps qu'il reçut celle de la prise de Perpignan, écrivit une Lettre au Roi qui commençoit de cette maniére: *Sire, vos armes sont dans Perpignan; & vos Ennemis sont morts.* Dans un même mois, la France se mit ainsi en possession de deux Places de la derniére importance pour elle, particulierement étant en guerre avec l'Espagne. Perpignan l'assuroit du Roussillon, & la mettoit en état de conserver la Catalogne, en cas qu'elle eût eu dessein de le faire; & Sedan fermoit aux Espagnols l'entrée de la France de ce côté-là, au lieu qu'auparavant, en gagnant le Duc de Boüillon, ce qui n'étoit pas difficile ils y pouvoient entrer, quand il leur plaisoit. Au contraire, les affaires de l'Espagne alloient toûjours plus mal.

Jean IV. ayant été proclamé Roi de Portugal, pensa non seulement à conserver la Couronne,

Digitized by Google

qu'on venoit de lui mettre ſur la 1642.
tête, mais encore à regagner tout ce qu'elle avoit autrefois poſſédé en Afrique, en Amerique, & dans les Indes. La domination des Caſtillans étoit devenuë ſi odieuſe par tout où il y avoit des Portugais, que ce deſſein ne réüſſit pas moins bien, loin de l'Eſpagne, qu'il avoit réüſſi autour du Tage. Les Portugais reçûrent avec joye les nouvelles du rétabliſſement de la Maiſon de Bragance, qu'ils reconnurent preſque par tout malgré les Eſpagnols. Cependant le nouveau Roi trouvant les Caſtillans hors d'état de conſerver leurs uſurpations, les chaſſa non ſeulement des anciennes bornes du Royaume de Portugal, mais entra encore dans les Etats du Roi Catholique, & s'avança juſqu'a Salamanque. Il ſuccagea quantité de Villes dans la Gallice, l'Eſtremadure, & l'Andalouſie, & auroit même fait de ces Provinces le théatre de la guerre, en y faiſant ſubſiſter ſon Armée, s'il y avoit eu des Places fortes, ou en état d'être fortifiées,

1642. pour s'y retirer en cas de beſoin.

L'Eſpagne ſe trouvoit en une extréme foibleſſe, par le peu de prévoyance du Comte-Duc, & par le mécontentement de quelques Provinces & de divers Grands Seigneurs. Les Royaumes de Valence & d'Arragon, qui avoient d'aſſez grands Privileges, ne les voyoient enfraindre tous les jours, qu'avec beaucoup de chagrin. La Catalogne, qui venoit d'appeller les François, pour cette ſeule raiſon, leur avoit donné un trés-mauvais exemple, & pouvoit les porter à faire quelque choſe de ſemblable, ſi l'on n'y mettoit ordre de bonne heure. Les intrigues du Duc de Medina Sidonia, & du Marquis d'*Aiamont*, rendoient l'Andalouſie chancelante; & elle étoit d'ailleurs irritée par le changement que l'on avoit fait depuis peu à la monoye, qui aprés avoir été fort haute, avoit été enſuite décriée. La Biſcaye ayant aſſaſſiné un Fermier, qui y avoit été envoyé pour y introduire le papier

marqué, contre les Franchiſes de ce Païs, avoit été punie, par le ſupplice des principaux Mécontens, attirez à Madrid, par le Comte-Duc, ſous promeſſe de pardon; & quoi que cela ſe fût paſſé quelques années auparavant, elle ſe reſſentoit encore de cette perfidie. Enfin la pauvreté de la Gallice, qui de plus eſt environnée de pluſieurs côtez par le Portugal, la mettoit hors d'état de contribuer beaucoup aux frais de la guerre. Joignez à cela que le Roi Catholique avoit fait de grandes pertes en Catalogne, ſans y rien avancer, par la mauvaiſe conduite de ſes Généraux; & que la Flotte de l'Amerique s'étoit perduë, de ſorte que l'on avoit été contraint de prendre la vaiſſelle d'argent des Particuliers, pour en battre de la monnoye. L'on ne donnoit, depuis long-temps, les Gouvernemens, & les Charges, qu'à des Créatures du Favori, ſans ſe mettre en peine de leur capacité, & ceux qui pouvoient le plus ſervir étoient éloignez de la Cour, pour ne pouvoir ſe ſoumettre à ſa fierté. 1642.

1642. Cependant il faiſoit défiler de toutes parts, avec des dépenſes incroyables, des Troupes pour tâcher de ſecourir Perpignan; & l'on remarque que dans ſix mois de tems, en faiſant les derniers efforts, il ne put mettre que trente mille hommes ſur pied. Pour comble de malheur, ils arriverent trop tard, parce que la Place, affamée depuis long-temps, ſans qu'on eût eu ſoin de la pourvoir, fut obligée de ſe rendre, le 7. de Septembre, aprés avoir ſouffert de trés-grandes extrémitez. D. Flores d'Avila la remit au Marêchal de la Meilleraye, entiérement depourvûë de vivres, mais parfaitement bien garnie de munitions de guerre; puis qu'il y avoit un Arſenal capable d'armer vingt mille hommes à pied & à cheval, ſix vingt piéces de Canon, & trois mille livres de poudre, avec tout ce qui pouvoit ſervir à la bien défendre. Le Marêchal en donna le Gouvernement à *Varennes*, Marêchal de Camp, juſqu'à ce que le Roi y eût autrement pourvû.

Cette conquête donna une trés-grande joye à la Cour de France, à cauſe de l'importance d'une Place qui couvroit ſes frontiéres de ce côté-là, & la rendoit maîtreſſe du Rouſſillon. Le Roi d'Eſpagne au contraire en eut un chagrin mortel, & ne pouvoit le diſſimuler, pendant que le Comte-Duc affectoit une joye & une gayeté, qui ſurprenoit tout le monde, Il s'imaginoit par là de ſoutenir l'eſprit du Roi, qui ſembloit s'abattre, & de rendre le courage à l'Armée & aux Peuples, qui s'effrayoient des progrés de l'Ennemi. Il ne laiſſoit pas de former la plus grande Armée qu'il lui fut poſſible, & les Grands d'Eſpagne contribuérent à l'envi à la lever & à l'entretenir, dans les beſoins preſſans de l'Etat. Mais au lieu de lui donner un Général capable de rélever les eſperances de l'Eſpagne, il fit nommer le Marquis de Leganés pour la commander, contre l'attente générale, parce que ce Marquis n'avoit même pas pu obtenir de venir à la Cour, & étoit comme 1642.

1642. relegué à Valence, à cauſe des plaintes des Alliez, & des Sujets de l'Eſpagne; mais quoi qu'on le maltraitât en apparence, le Comte-Duc lui faiſoit eſperer en ſecret de nouveaux avancemens. Pendant qu'il ſe mettoit en état de marcher, *D. Benito Henriquez de Quiroga* rendit *Salſe* aux Maréchaux de Schomberg & de la Meilleraye, le 30. de Septembre, faute de vivres.

L'Armée de France, que l'on avoit employée au blocus de Perpignan & de Salſe, marcha enſuite en partie en Catalogne, pour renforcer celle du Maréchal de la Mothe; qui ſe diſpoſoit à ſoûtenir toutes les forces de l'Eſpagne, prêtes à y entrer, pour tâcher de réparer par quelque avantage la perte du Rouſſillon. Lerida étoit Particuliérement menacée, & pendant que Leganés y marchoit d'un côté, le Marquis de Torrecuſe, Italien, s'avançoit d'un autre, ſans que le Maréchal, qui ſuivoit ce dernier, pût retarder ſa marche. Il étoit d'avis d'attaquer prompte-

ment la Place, ſans attendre Lega- 1641.
nés, mais les Eſpagnols, qui commandoient ſous lui, s'y oppoſerent. Cela le chagrina ſi fort, qu'il remit le Commandement au Marquis d'Inoyoſa, qui avoit été l'un de ceux qui l'avoient le plus contredit. L'Eſpagnol, peu capable de profiter de la conjoncture, quitta le poſte où il étoit, de peur que les François ne lui coupaſſent les vivres, & mena ſes Troupes joindre Leganés. Ce dernier, au lieu de ſe ſervir des conſeils de Torrecuſe, infiniment plus capable de commander que lui, le contraignit de quitter le Camp, & d'aller trouver le Roi à Sarragoce. Il diſoit même que quand il devroit cõquerir la France, par les conſeils de cet Italien, il ne le feroit pas. L'Armée Eſpagnole étoit de dix-ſept mille Fantaſſins, de quinze cens Dragons, & de ſix mille Chevaux, & avoit quarante piéces de Canon. Preſque toute la Nobleſſe d'Eſpagne s'y trouvoit, & particuliérement un grand nombre de gens qui avoient ſervi dans les Armées de cette Cou-

1642. ronne, de ſorte qu'il y avoit ſujet de s'en promettre un bon ſuccés. L'Armée du Maréchal de la Mothe n'étoit que d'environ huit mille Fantaſſins, & de quatre mille Chevaux, mais l'experience du Chef ſuppleoit au petit nombre de ſes Troupes. Il y avoit même cette difference, entre celles des Eſpagnols, & celles des François, que les dérnieres ſe fioient entiérement dans leur Général; au lieu qu'une bonne partie de l'Armée Eſpagnole avoit perdu courage, en voyant partir le Marquis de Torrecuſe, généralement eſtimé de ceux qui le connoiſſoient. Les Armées étant dans cet état, Laganés crut devoir aller attaquer la Motne, & marcha à lui en ordre de bataille, des le commencement d'Octobre. Le ſeptiéme les Armées êtant en vuë, & les François ſçachant l'inégalité de leurs Troupes, tâcherent de profiter du terrain, en ſe plaçant ſur des hauteurs, où ils avoient fait mettre leur Canon, dont il falloit néceſſairement eſſuyer toute la décharge, pour aller à eux,

Cependant les Eſpagnols s'avancerent, avec beaucoup d'intrépidité, & ayant donné vigoureuſement, renverſerent d'abord la Cavalerie de l'aile droite, & la mirent en fuite, mais ils furent repouſſez à la gauche, où le Maréchal ſe trouvoit en perſonne. La Cavalerie Françoiſe de l'aile droite, abandonna aux Eſpagnols trois piéces de Canon, & Leganés craignant de les réprendre, donna ordre qu'on travaillât inceſſamment à les tirer de là, pour les joindre à l'Artillerie Eſpagnole, qui venoit de les gagner, au lieu de continuer à charger les François, s'arrêta tout court juſqu'à ce qu'on eût retiré les trois piéces de Canon; de ſorte que le Maréchal eût le temps de rallier ſa Cavalerie, & de la remener à la charge. Elle rendit en trés-peu de temps la pareille aux Eſpagnols, & les chaſſa en deſordre vers le gros de leur Armée, qu'ils mirent en confuſion. L'inégalité des Troupes & la nuit, qui approchoit, empêcherent le Maréchal d'en profiter, & ayant fait ſonner 1642.

1642. la retraite ; il se retira dans son Camp ; mais comme on lui rapporta peu de temps aprés, que les Espagnols se retiroient aussi, il revint dans le Champ de bataille, où il passa la nuit, pour faire voir que l'avantage de cette Journée lui étoit demeuré. Leganés de son côté écrivit à la Cour, qu'il avoit remporté une victoire signalée sur les François, & qu'il leur avoit pris leur Canon. Cependant la perte avoit été assez ègale, & l'on comptoit environ cinq cens hommes de morts, de l'un & de l'autre côté ; mais le petit nombre des François rendoit leurs avantages plus considerables ; outre qu'ils avoient fait ce qu'ils s'étoient proposez de faire, en empéchânt par-là que les Espagnols ne formassent le siége de Lerida. La Cour d'Espagne ne laissa pas de faire de grandes réjoüissances de cette préteduë victoire, & c'est un ancien usage, en ce Païs-là, que de repaître le Peuple de nouvelles chimeriques, en dissimulant, ou en extenuant les pertes, & en augmentant de

beaucoup les avantages que l'on 1642.
remporte. Les Eſpagnols, qui ſortent peu de leur Païs, & n'entretiennent preſque aucun commerce avec les Etrangers, ne pourroient ſçavoir la verité que des Officiers de leur Nation, qui ſervent dans les Armées du Roi, & qui ſçachant les maximes de la Cour, n'ont garde de publier leurs pertes. Ainſi on croit communément en Eſpagne, que les Armées du Roi ſont victorieuſes par tout, & que les Provinces éloignées qu'elle poſſede demeurent toûjours en leur entier, juſqu'à ce que les Traitez de Paix faſſent voir le contraire. Encore le détail n'en parvient-il qu'à peu de gens, & le commun du monde demeure dans ſon ancienne erreur.

Leganés finit la Campagne par la priſe de quelques petits Châteaux, dans la Châtelenie d'Ampoſte, & donna de ſi mauvais ordres pour les vivres, que ſon Armée fut obligée de ſe nourrir, pendant trois jours, de chair d'âne, & de biſcuit gâté; ce qui produiſit

1642. de grandes maladies, & dissipa entiérement les Troupes au mois de Novembre. Cela affermit les François, dans la possession de la Catalogne, & les Catalans dans la Rebellion. Alors le Roi ouvrit enfin les yeux, & s'apperçût qu'on l'avoit trompé, en lui excusant la conduite de Leganés. Ce qui s'étoit passé dans cette Campagne le persuada, que les plaintes que les Italiens avoient portée contre lui, depuis si long-temps, n'étoient que trop veritables. Les artifices du Comte-Duc, qui commençoit à perdre le credit dans l'esprit du Roi, furent inutiles; Leganés fut dépossé de son Généralat, envoyé d'abord en prison, & enfin comme relegué dans sa Maison de Madrid, d'où il lui étoit défendu de sortir, aussi bien que d'y recevoir qui que ce fût. *D. Philippe de Silva*, qui avoit servi long-temps dans les Armées d'Espagne, mais sans y aquerir aucun honneur, fut mis en sa place; aprés avoir été disgracié, pour n'avoir pas secouru Arras. Toute l'Europe fut surprise

d'un ſi étrange choix, mais la diſette de gens capables de commander étoit dés-lors ſi grande en ce Païs là, qu'on ne ſçavoit ſur qui jetter les yeux. 1642.

Pendant que la France remportoit ces avantages ſur les Eſpagnols, les affaires de la Maiſon d'Autriche n'alloient pas mieux en Allemagne. * *Leonard Torſtenſon*, Général des Suedois, les défit deux fois, pendant cette Campagne. Il tailla en piéces en Sileſie l'Armée de l'Empereur, commandée par *François Albert*, Duc de Saxe Lavvembourg, & le prit lui même priſonnier; & il défit, prés de Leipſic, l'Archiduc Leopol. Il prit pluſieurs Places conſiderables, & remporta pluſieurs autres avantages ſur les Impériaux.

* *Voyez le XIV. Liv. de l'uſende-f. Hiſt. Rer. Suet.*

Le Comte de Guebriant, avec quelques Troupes Françoiſes, & le reſte de l'Armée du Duc de Vvymar, qu'il commandoit toûjours depuis le départ du Duc de Longueville, contribua beaucoup à ces victoires, quoi qu'il fût trés-éloigné des Suedois; parce qu'il

1642. arrêta autour du Rhin, un Corps considerable de Troupes Impériales. Il * entra, dés le commencement de l'année, dans l'Archevêché de Cologne, avec sept mille hommes, & cinq piéces de Canon. Le *Comte de Herbestein* se joignit à lui, avec quatre mille hommes des Troupes du Langrave de Hesse, & neuf piéces de Campagne. Ils assiégerent ensemble *Ordinguen*, & le prirent par capitulation, quoi que Lamboi ne fut qu'à trois lieuës de là, avec douze mille hommes. Mais soit qu'il crût que la Place tiendroit plus long temps, ou qu'il voulût attédre que le Général *Hazfeldt* se joignit à lui, il ne fit aucun mouvement. Le Comte de Guebriant ayant été averti du dessein que ces deux Généraux avoient de se joindre, résolut d'attaquer Lamboi, quoi que retranché dans un lieu avantageux, & aussi fort que lui, pour ne les avoir pas tous deux sur les bras. Il divisa son Armée en trois Corps, dont l'un étoit composé des François, qu'il commandoit lui-mê-

* *Siri Mercur. T. II. Lib. I. p. 4. & suiv.*

me, l'autre des Heſſiens, commandez par leur Général, & le troiſiéme des Troupes du Duc de Vvymar, ſous le Général *Tubadel*. Dans cet ordre, il fit attaquer les retranchemens des Impériaux, & aprés une aſſez longue réſiſtance, il les emporta de trois côtez, & mit Lamboi en déroute, quelque effort qu'il fît pour rallier ſes gens. Ce Général deſeſperé de voir ſon Armée défaite, revint à la charge, avec un petit Corps de réſerve, & aprés avoir donné de grandes preuves de valeur, fut obligé de ſe rendre priſonnier. Il perdit trois mille hommes, qui demeurerent ſur la place; outre quatorze cens priſonniers, entre leſquels étoient les principaux Officiers, auſſi bien que le Général. Enſuite * le Comte de Guebriant prit la Ville de *Nuys*, & quantité d'autres petites Places de l'Eléctorat de Cologne, où il fit de grands ravages.

* *Le 26. de Janvier.*

On parla beaucoup cette année du lieu du Congrés, pour traiter de la Paix générale, & des Paſſe-ports

1642. des Ambaſſadeurs, qui s'y devoient trouver, * Les Eſpagnols ſonhaittoient en leur particulier de conclurre avec la France, une Treve pour deux ans, dans la penſée de faire de nouveaux preparatifs pendant ce temps-là ; mais la France étoit dans une poſture trop formidable pour y conſentir, & le Cardinal témoigna qu'il ne vouloit qu'une Paix, & par laquelle il prétendoit garder quelques Places, pour entrer en Allemagne & en France, quand le Roi le voudroit.

L'Angleterre continuoit dans ſes troubles ; & le Roi ayant entrepris de faire la guerre au Parlement, s'engagea dans des broüilleries, dont il ne put ſortir, & qui lui furent enfin fatales. On le ſoupçonnoit en France d'être porté pour l'Eſpagne, & en Angleterre d'être porté pour la France. L'Ambaſſadeur de cette dérniere Couronne s'étant adreſſé au Parlement, aprés que le Roi eut rompu avec lui, ce Prince en eut un chagrin mortel, & en fit porter de grandes

grandes plaintes à la Cour de France. Louïs XIII. répondit que c'étoit ſans ſes ordres, & pour en convaincre l'Envoyé d'Angleterre. il lui promit de rappeller cet Ambaſſadeur, & le rapella peu de temps aprés. Bien des gens ont crû, qu'il n'avoit pas fait une démarche de cette conſéquence, au moins ſans l'ordre du premier Miniſtre, qui étoit bien-aiſe que ces broüilleries ne finiſſent pas ſi-tôt; étant à craindre que l'Angleterre, jalouſe de la grandeur de la France, ne ſe déclarât pour l'Eſpagne, dés qu'elle ſeroit en repos. L'Ambaſſadeur de France proteſta néanmoins au Roi d'Angleterre qu'il n'avoit rien fait, qu'à deſſein de porter le Parlement à la paix; & l'on diſoit en France qu'il n'étoit pas ds l'interêt de cette Couronne, de laiſſer trop augmenter l'autorité du Parlement; parce que le Calviniſme s'établiſſoit par là plus fortement en Angleterre, & que cette Rebellion pouvoit être de mauvais exemple, pour les Calviniſtes François. Mais enfin on ne 1642.

1641. fit rien en faveur du Roi, pour le soûtenir contre le Parlement; & dans la suite du temps, la France se déclara ouvertement pour *Olivier Cromvvel*, Protecteur d'Angleterre, de peur qu'il ne se joignit aux Espagnols.

L'Italie, qui auroit peut-être pû se mêler de la partie, & se déclarer pour les plus foibles, étoit encore étrangement troublée. Malgré * l'intervention de presque toutes les Puissances d'Italie, pour accommoder le Duc de Parme avec les Barberins, ils prétendoient retenir ce qu'ils lui avoient pris, & qu'il allât encore demander pardon au Pape. Ils le firent citer à Rome, pour y comparoître dans un certain temps, sous peine d'excommunication; & comme le Duc n'eut garde d'y aller, le Pape lança l'excommunication, le 13. de Janvier. Ils parlerent même de mettre ses Etats à l'interdit, mais comme ils virent que toutes les Puissances, qui avoient intercedé pour ce Prince, se déclareroient pour lui, si l'on en venoit à ces extré-

* *Voyez Siri Mercur T. II. Lib. I. f. 178.*

mitez, ils changerent de deſſein. 1642.
Cependant le Duc prit toutes les meſures poſſibles, pour s'aſſurer de la fidelité de ſes Sujets Laïques, & Eccléſiaſtiques, & continua à faire les préparatifs de guerre néceſſaires pour ſa défenſe. Le Pape en faiſoit autant de ſon côté, & l'on craignoit qu'il n'en voulût au reſte des Etats du Duc de Parme. Enfin aprés * pluſieurs négociations inutiles, la République de Veniſe, le Grand-Duc de Florence, & le Duc de Modéne, firent une Ligue défenſive avec le Duc de Parme, pour s'oppoſer aux progrés de l'Armée du Pape, en cas qu'elle entreprît quelque choſe de nouveau, & l'obliger à rendre Caſtro au Duc de Parme. Les Troupes de Veniſe & de Florence avoient ordre de s'avancer vers le Parmeſan, & le Modenois, à meſure que l'armée du Duc de Parme étoit prêt de faire une irruption, dans l'Etat Eccléſiaſtique. Telle étoit la face des affaires d'Italie, au commencement de la Campagne de l'année 1642. Les Barberins ayant appris la réſolu

* *Siri Mercur. Lib. II. & III.*

1642. tion des Princes Liguez, & leurs préparatifs, ceſſerent de menacer, comme ils avoient fait d'abord, ceux qui s'oppoſeroient à leurs deſſeins, & feignirent de vouloir finir cette affaire, par la voye de la négociation. La France s'employa à pacifier ces broüilleries, au moins en apparence; mais le Duc de Parme s'appercevant que les Barberins ne cherchoient qu'à gagner du temps, ſe mit en campagne, le 10. de Septembre, avec environ quatre mille Chevaux, que le Maréchal d'Eſtrées commandoit ſous lui, en qualité de Lieutenant-Général. Son deſſein étoit d'aller attaquer l'Armée du Pape, commandée par *D. Tadeo Barberini*, &, en cas qu'il la battît, d'aller juſqu'aux murailles de Rome; & s'il en étoit battu, de ſe retirer dans ſes Etats, couverts de ceux de Modene, & des Troupes des Princes Liguez. Que s'il arrivoit que l'Armée Barberine demeurât dans ſon Camp, il ſeroit facile d'aller juſqu'à Rome, ſans obſtacle; parce qu'étant inferieure en Ca-

valerie, il ne lui seroit pas 1642.
possible de suivre celle du Duc de Parme.

Le Général du Pape fut averti de ce dessein du Duc, & fit camper la plus grande partie de ses Troupes prés du Château de *S. Jean*, pour être en état de s'opposer à la marche de l'Ennemi. Cependant ni lui, ni ceux qui commandoient sous lui, ne purent s'imaginer que le Duc de Parme osât faire un coup si hardi, que d'entrer dans le Territoire de Bologne, en laissant le Fort *Vrbain* derriére lui, & s'engageant entre Bologne & l'Armée du Pape. Ainsi s'étant endormis là-dessus, ils se trouvereut surpris, par la hardiesse du Duc, & hors d'état de s'y opposer. L'épouvante se mit dans leurs Troupes, & dés que celles de Parme paroissoient, elles fuyoient de toutes parts. Ainsi cette Armée, qui avoit donné l'allarme à toute l'Italie, fut en peu de jours hors d'état de s'opposer à un petit Corps de Cavalerie, sans Artillerie, & sans Fantassins. L'Armée

1641. du Duc de Parme au contraire, s'avança jusqu'à *Castiglione del Lago*, dans la Romagne, & jetta l'épouvante dans Rome. * Alors recommencerent les négociations, le Duc offrant de se retirer, pourvû que l'on remît Castro aux Prince Liguez en dépot, avec promesse de le lui rendre en peu de temps. Les Barberins épouvantez recoururent aux Ministres de la France, & les priérent d'interposer l'autorité du Roi, pour acheminer cette affaire à quelque accommodement. Quoi qu'on ne fût pas fâché en France, que l'Italie se broüillât, on craignoit que les Princes Liguez, voyant les heureux succés de l'entrepriſe du Duc de Parme, ne formassent quelques desseins desavantageux au reste de l'Italie. Ainsi l'on étoit bien aise d'arrêter les progrés de la Ligue, comme on le fit en recommençant à négotier. Les Ministres de divers Princes; & ceux du Pape, se trouverent à *Castel Georgio* pour cela; mais aprés bien des propositions de part & d'autre, on ne con-

* *Siri Mercur. T. II. Lib III.*

clut rien, & cependant le Duc de Parme retira ſes Troupes de l'Etat Eccléſiaſtique. C'étoit-là ce que les Barberins ſouhaitoient, & peut-être que d'autres Puiſſances les aiderent à tromper les Princes Liguez. 1613

Il eſt au moins certain que, pendant ces diviſions, le Prince Thomas de Savoye, Général des Troupes de France en Italie, prit Nice de la Paille au Roi d'Eſpagne, par compoſition, dattée du 3. de Septembre. Le 20. du mois ſuivant, le Marquis de Pianezze reprit auſſi Verruë, dont la priſe fut de conſéquence pour la ſuite du temps; & le Prince Thomas ſe rendit encore maître de la Ville de *Tortone*, au commencement d'Octobre, & du Château le 25. de Novembre. Le Roi, pour récompenſer les ſervices de ce Prince, lui fit préſent de cette Ville, & de ſon Territoire, & la Campagne finit de la ſorte. Les Eſpagnols avoient vainement eſſayé de ſecourir la Place, ils n'avoient pû empêcher qu'elle ne fût priſe, & le ſecours

1642. qu'ils introduisirent peu de temps aprés dans le Château, ne le défendit pas avec plus de succés. Ainsi les projets de la France étoient presque par tout heureux, sous la conduite du Cardinal-Duc, pendant que le Comte-Duc voyoit le Royaume d'Espagne aller par tout en décadence, par son peu d'habileté. Il lui arriva encore une autre disgrace sur la fin de l'année, lors qu'il voulut essayer de faire quelque chose, avant que de retourner en Castille. Le Roi Catholique envoya quelques Troupes contre la Ville de *Monzon*, que les François tenoient sur la Frontiére d'Arragon, & d'où ils inquiétoient la plus fertile partie de ce Royaume; mais il survint une furieuse tempéte, qui rompit le Pont de *Fragues*, qu'il falloit passer, & qui dissipa entiérement le peu de Troupes qui restoit à l'Espagne. Aussi il arriva bien-tôt aprés, que le Roi irrité de ne voir que de mauvais succés de tout ce que l'on entreprenoit, disgracia le Comte-Duc; aprés avoir été pleinement convaincu, que ce

Favori n'étoit, en aucune maniére, comparable au premier Miniſtre de Louïs XIII. 1642.

Pour revenir preſentement au Cardinal, & pour repreſenter la derniere Scene de ſa vie, quoi qu'il eût pris tous les ſoins imaginables pour rétablir ſa ſanté, il avoit toûjours été dans une eſpece de langueur, depuis ſon retour du Rouſſillon. Le Roi étant à Fontainebleau* au mois d'Octobre, ce Miniſtre s'y rendit, quoi qu'il eût encore mal au bras, & qu'il eût eu quelques accés de fiévre. De là il alla à Paris, où ayant fait venir les Conſeillers d'Etat chez lui, il commença à travailler, aux projets que l'on pouvoit faire pour la Campagne prochaine. Quelques-uns étoient d'avis que l'on fît une irruption dans le Royaume d'Arragon, dont l'entrée ſe trouvoit facile, par la diſſipation de l'Armée du Marquis de Leganés. Mais les autres objectoient à cela, qu'il étoit inutile de s'avancer ſi loin, parce que par le premier Traité de Paix, qui ſe feroit, on ſeroit obligé de

* *Le Sir Mere. T. II L. III.*

1642. rendre tout ce que l'on auroit conquis de ce côté-là ; & que d'ailleurs ce Païs étant trop éloigné du cœur de la France, & de la préſence du Roi, néceſſaire pour animer toutes les grandes entrepriſes, il ne s'y pourroit rien faire de conſiderable. D'autres vouloient que l'on fît le principal effort du côté des Païs-Bas, qui ſont plus proches ; mais on objectoit auſſi à cela qu'il y avoit trop de Places fortes, & que l'experience avoit fait voir, que pour en prendre une, il falloit une Campagne entiére, de ſorte que l'avantage que l'on en pouvoit tirer, n'égaloit pas la dépenſe qu'il y faudroit faire, pour y conquerir quelque choſe. Il y en avoit qui propoſoient l'Italie, maîs il y falloit auparavant détruire la Ligue, & en détacher principalement les Venitiens, qui paroiſſoient les plus zelez pour le repos de leurs Voiſins, & qui prendroient l'allarme, s'ils voyoient une puiſſante Armée delà les Monts. Enfin on parloit d'entreprendre en même temps la Franche-Comté, dont on vien-

droit beaucoup plus facilement à bout. Le Cardinal écoutoit ces propositions, comme un homme qui avoit bien des années à vivre, & se flattoit de faire de grandes conquêtes, en peu de Campagnes. 1642.

Pour se délasser néanmoins de tant d'occupations serieuses, qui affoiblissoient insensiblement sa santé, il s'avisa de faire représenter dans son Palais une étrange * Comedie, qui contenoit une partie des pensées qui lui passoient par l'esprit. Elle étoit intitulée l'*Europe*, & l'on y voyoit une Princesse, à qui l'on donnoit ce nom, & qui avoit plusieurs Amans, qui tâchoient de gagner son estime. Les deux principaux se nommoient, l'un *Ibere*, & l'autre *Francion*, & le mérite de ce dernier l'emportoit enfin sur son Rival. On avoit fait entrer dans cette Piéce le recit de tout ce qui s'étoit passé de plus considerable, depuis l'ouverture de la guerre, jusqu'à la Conspiration de Cinq-Mars.

* *Le 15 de Nov.*

Cependant le Roi demeurant à

1642. S. Germain, on ne prenoit aucune réſolution, dans les Conférences qui ſe faiſoient pour la Guerre; ſi bien que le Cardinal jugeoit à propos de les tenir devant le Roi; mais il ne vouloit pas aller à S. Germain, qui étoit un liéu, diſoit-il, trop ouvert, & peu ſûr pour lui, à cauſe des Gardes du Roi, infectez des deſſeins du Grand-Ecuyer. Il propoſoit donc au Roi de venir lui-même à Paris, ou d'aller à *S. Maur*, ou au *Bois de Bologne*; à peu prés comme un Souverain agiroit avec ſon égal. Aprés avoir vû ce Prince lui abandonner ſon Favori, & n'oſer faire grace à perſonne de peur de l'offenſer, il ne voyoit plus rien qui fût au deſſus de lui, ou que le Roi ne dût faire en ſa faveur. Il exigea de ce Prince foible qu'il congediât *Tilladet*, *la Sale*, *des Eſſards*, & *Treville*, Capitaines dans les Gardes, contre qui il ne pouvoit rien dire, ſi ce n'eſt qu'ils n'avoient pas été Ennemis de Cinq Mars. Il vouloit ſurtout qu'on chaſsât le dernier, qu'il ſçavoit avoir été

Digitized by Google

ſollicité contre lui par Cinq-Mars, 1642.
& avoir répondu qu'il feroit tout ce que le Roi lui commanderoit. Etant d'un naturel ouvert & intrépide, il le croyoit capable de tout entreprendre, dés que le Roi parleroit; & il lui étoit devenu ſuſpect, parce qu'il ne s'étoit jamais voulu attacher à perſonne d'autre. Comme il partageoit l'autorité avec le Prince, & qu'il avoit infiniment plus de lumiéres & de fermeté, il s'imaginoit que toute la France ne lui en devoit guere moins qu'au bon Louïs XIII. Mais autant que les François ſont paſſionnez pour la perſonne de leurs Rois, autant haïſſent-ils les Miniſtres, qui abuſent de leur autorité; de ſorte que ſi le Cardinal ſçût ſe faire craindre, il ne put jamais ſe faire aimer.

Il fit encore, en ce temps-là, demander une autre choſe au Roi, que l'on n'auroit pas demandée impunément à tout autre Prince. C'eſt qu'il entendoit que deſormais, lors qu'il iroit voir le Roi, ſes propres Gardes fuſſent intro-

1642. duits, & se mélassent en nombre égal avec ceux du Roi. Ce Prince, qui croyoit que tous les bons succés des Armées, & des négociations, étoient attachez à la personne de son Ministre, & qui étoit accoûtumé depuis long-temps, à avoir de trés-grandes complaisances pour lui, reçût assez doucement la proposition du Cardinal, qui auroit fait un crime de Leze Majesté, en tout autre. Cet habile Ministre connoissant parfaitement bien l'humeur de son Maître, & voulant se faire encore plus valoir, feignit en ce temps-là de ne vouloir plus se mêler des affaires. Il ne donnoit plus d'accés chez lui aux Ministres des Princes Etrangers, à dessein, disoit-il, de se défaire entiérement, dans peu de temps du Ministere. Le Roi ayant appris ces discours, en eut un extréme chagrin, & craignit que le Cardinal ne pensât serieusement à quitter un poste, pour la conservation duquel il avoit abattu tant de Têtes considerables, & fait tant d'injustices; que je ne sçai s'il s'en

eſt autant fait ſous pluſieurs Regnes, que pendant les dix-huit ans de ſon Miniſtere. Il arriva alors une choſe ou par hazard, ou par l'adreſſe du Miniſtre, qui ne ſervit pas peu à augmenter l'inquiétude du Roi là-deſſus. *d'Eſtrade*, qui étoit à la Cour, de la part de Frideric-Henri, Prince d'Orange, dit que ſon Maître avoüoit ingenûment d'avoir écouté des propoſitions de Paix, ou de Triêve avec l'Eſpagne, lors qu'il avoit appris que le Cardinal partoit de Narbonne, & que la faveur du Grand Ecuyer s'augmentoit; dans la penſée que ce Miniſtre étant éloigné des affaires, on ne pourroit faire deſormais aucun fonds, ſur l'égalité de la conduite de la France. Le Roi fut extrémement frappé de ce diſcours, qui lui fut rapporté, & le Cardinal en ſçût ſi bon gré au Prince d'Orange, qu'il lui écrivit, ſix ſemaines avant que de mourir, par le méme D'Eſtrade qui retournoit en Hollande, en ces termes; *Il* (D'Eſtrade) * *vous rapportera la recon-* 1642.

* *Aubéri Mem. T. II. p.* 844.

1642. *noiſſance, que j'ai des ſentimens avantageux pour moi, que vous avez eu ſur le ſujet de ma maladie, & les traverſes que quelques mauvais eſprits ont voulu donner aux affaires du Rois. Je n'ai point de paroles, pour vous remercier de la faveur que vous m'avez faite en ces occaſions; mais je vous ſupplie de croire que je n'en perdrai aucune, pour vous faire voir que je ſuis veritablement, &c.*

Ce pendant le Roi ne pût d'abord ſe réſoudre de congedier des Capitaines, qu'il ſçavoit lui être entiérement attachez, & de la fidelité deſquels il ne pouvoit douter; mais le Cardinal, pour lui arracher ce qu'il demandoit, lui envoya Chavigni, Secretaire d'Etat, avec un Ecrit par où il prioit Sa Majeſté de le décharger des affaires. Alors le Roi, contre ſa coûtume, ne put s'empécher de ſe fâcher contre Chavigni, & de lui défendre de ſe preſenter devant lui. Il ajoûta même, que tenant pour ſuſpects pluſieurs de ceux qui étoient auprés du Cardinal, il étoit juſte que ce Mini-

ſtre le ſatisfît auſſi, en les éloignant, 1642.
& nomma Chavigni lui même & De Noyers. Il traita auſſi fort mal ce dernier, & ne ſe radoucit, qu'aux inſtances du Cardinal Mazarin. Mais aprés s'être faché, comme un Particulier ſe fâcheroit contre ſon égal, il s'appaiſa de même, & ſacrifia au Cardinal les plus zelez de ſes Serviteurs. Il leur donna néanmoins permiſſion de vendre leurs Emplois, & voulut qu'en attendant leurs Lieutenans les exerçaſſent, & que leurs penſions leur fuſſent payées dans les lieux où ils ſe retireroient. Il envoya même un Gentilhomme à Treville, pour l'aſſurer que le Roi l'aimoit autant qu'auparavant, & que ſa faveur ne diminueroit point par l'abſence.

La Cour ayant été purgée, comme parloient les Partiſans du Cardinal, du reſte des Factieux, ſon autorité parut dans toute ſon étenduë; mais en même temps, non ſeulement la ſanté du Roi, qui avoit été extrémement alterée depuis la mort de Cinq-Mars, mais encore celle du Cardinal com-

Digitized by Google

1642. mença à diminuer ſenſiblement; & ſur la fin de Novembre, il ſe trouva attaqué d'une trés-grande douleur de côté, accompagnée de fiévre. Il avoit été, pendant pluſieurs années, incommodé des Hémorrhoïdes, & ce mal l'avoit ſouvent beaucoup fait ſouffrir, juſqu'à ce qu'un Medecin les lui arrêta. Mais depuis ce temps-là, comme ſi ce ſang trop acide ſe fût jetté ſur les parties ſuperieures, il eut une fluxion ſur le bras, à laquelle il fallut employer le Cauſtic & le fer. Il paſſa néanmoins l'année, 1641. ſans incommodité conſiderable, mais la ſuivante, ayant fait fermer l'ulcere qu'il avoit au bras, il ſemble que l'humeur, qui ſortoit par là, forma deux abcés au deſſus du poûmon, qui abregea ſes jours. C'eſt ſouvent la deſtinée des Grands d'être, les plus mal ſervis, en ce qui regarde la cure de leurs maladies, parce que n'étant acceſſibles qu'à des Courtiſans; & les Courtiſans n'entendant aucun métier que celui de la flatterie, ils ne ſçauroient avoir de bons Médecins.

Comme il arrive d'ordinaire, 1642.
dans la maladie dont le Cardinal étoit attaqué, que les malades ſont quelquefois plus mal & quelquefois mieux, les eſperances des Parens, & des Créatures de ce Miniſtre, augmentoient & diminuoient tour à tour, & l'on voyoit tantôt la triſteſſe, peinte ſur leurs viſages, & tantôt la joye. On aſſure que la manière, dont le Roi avoit reçû d'abord ſes derniéres prétenſions, quoi qu'enfin il eût fait ce qu'il vouloit, le fâcha, comme ſi le Roi eût dû être entiérement ſoumis à toutes ſes volontez. Il eſt au moins certain, que le 29. de Novembre, ſon mal de côté s'augmenta extraordinairement, ce qui fit qu'on le ſaigna deux fois. On ordonna auſſi que le S. Sacrement ſeroit expoſé * dans toutes les Egliſes de Paris, pour tâcher d'obtenir de Dieu ſa ſanté; mais ces priéres de céremonies ne furent pas plus efficaces, que les vœux intereſſez de ſes Parens. Le jour ſuivant, il ſembloit qu'il étoit mieux, & ceux qui ſouhaitoient ſa conſervation commençoient à dire,

Digitized by Google

1642. que Dieu lui-même s'y intereſſoit auſſi; mais ſur la fin du même jour, il fallut changer de diſcours, parce que ſon mal de côté devint beaucoup plus grand; auſſi bien que ſa fiévre, qui fut auſſi accompagnée d'une difficulté extraordinaire de reſpirer, ce qui fit que ſes Parens ne l'abandonnerent plus ni jour ni nuit. Le 2. de Décembre on fit faire une Conſulte par les Médecins, dont le réſultat fut, que le Cardinal n'avoit que trés-peu de temps à vivre. Le Roi ayant été averti de l'extremité, où il ſe trouvoit, lui rendit viſite, & lui parla avec beaucoup de tendreſſe. Le Cardinal lui dit, entre autre choſes, „ Qu'il prenoit congé de Sa „ Majeſté, ſçachant qu'il étoit „ condamné à payer en peu de „ temps le tribut commun que tous „ les hommes doivent à la Nature: „ Qu'il diſoit ce dernier adieu à Sa „ Majeſté, avec la ſatisfaction, „ qu'il reſſentoit toute entiére, de „ n'avoir jamais rien fait, qui fût „ contraire à ſon ſervice: Qu'il „ laiſſoit la France dans la plus

Digitized by Google

„ haute réputation, où elle eût ja- 1642.
„ mais été; & ſes Ennemis au con-
„ traire humiliez : Qu'il ne deman-
„ doit de Sa Majeſté autre récom-
„ penſe de ſes ſoins & de ſes pei-
„ nes, que la continuation de ſa
„ protection Royale envers ſes Pa-
„ rens, à qui il ne donneroit ſa be-
„ nediction, qu'à condition qu'ils
„ garderoient une inviolable fide-
„ lité au Roi : Qu'il recõmandoit
„ enfin à Sa Majeſté, de ne pas
„ changer de Miniſtres, ceux qui
„ étoient alors dans l'adminiſtra-
„ tion des affaires de l'Etat en étant
„ parfaitement bien inſtruits, &
„ trés capables de bien ſervir la
„ Couronne. Il joignit à cela des inſtructions importantes, pour la grandeur du Royaume, que l'on n'a pas publiées, mais que l'on aſſeure avoir été ſuivies. Le Roi répondit à tout cela, en témoignant d'être extrémement touché de l'état où il voyoit le Cardinal, & lui promit de proteger ſes Parens, dont il dit avoir d'ailleurs ſujet de ſe louër. Enſuite, comme on apportoit au malade deux jaunes d'œufs,

1642. le Roi les prit, & les lui offrit de sa propre main. Aprés cela, il se confessa à *M. de Lescot*, nommé à l'Evéché de Chartres, de qui il reçut l'absolution. Il demanda ensuite aux Médecins, combien de temps ils jugeoient qu'il pût encore vivre ; ils répondirent que le voyant si résolu à la mort, ils ne lui dissimuleroient rien, mais qu'ils ne croyoient pas encore sa maladie desesperée, & qu'il falloit attendre le septiéme jour. Cependant se trouvant beaucoup plus mal sur le soir, il demanda le Viatique, & le Curé, de S. Eustache le lui apporta. Comme il entroit, il dit : *Voilà mon Juge, qui prononcera bien-tôt ma Sentence, je le prie de tout mon cœur de me condamner, si dans mon Ministere je me suis proposé autre chose, que le bien de la Religion & de l'Etat.* Le lendemain * à l'aube du jour, il voulut recevoir l'Extréme. Onction, & le Curé lui ayant dit, qu'il n'étoit pas nécessaire, qu'une personne de son rang passât par toutes les formes, ausquelles les autres étoient

* *Le 3. de Decembre.*

soumis, il ne voulut pas qu'on le 1642.
traitât autrement qu'un homme du commun. Ainsi, aprés lui avoir recité les principaux Articles de Foi, il dit, *qu'il les embrassoit avec une foi parfaite, & qu'il souhaiteroit d'avoir mille vies, pour les sacrifier pour la Foi & pour l'Eglise.* A la demande, s'il ne pardonnoit pas à ses Ennemis, il répondit, *qu'il le faisoit de bon cœur, & de la même maniére qu'il supplioit la Justice Divine d'en user envers lui.* Comme on lui demanda, si en cas que Dieu lui donnât une plus longue vie, il ne s'employeroit pas mieux à son service que par le passé, il repliqua : *que Dieu m'envoye plûtôt mille morts, s'il prévoit que je doive consentir à un péché mortel.* Il se recommanda aussi aux priéres des Assistans, d'une maniére qui les toucha extrémement ; & un homme qui auroit vêcu d'une maniére tout à fait conforme à l'Evangile, n'auroit pû témoigner plus de confiance en Dieu.

Quoi qu'il eût été condamné par les Médecins, & qu'il n'y eût

1642. aucune apparence qu'il en réchappât, un Empirique de Troyes, nommé *le Fevre*, s'étant présenté, & ayant extraordinairement vanté je ne sçai quelle eau, & je ne sçai quelles pilules qu'il avoit, le Cardinal voulut tenter si cet homme n'en sçauroit point plus que les autres. Il prit le même jour avant dîner de son eau & de ses pilules, dont il parut un peu soulagé; néanmoins il continuoit à dire adieu à ceux qui étoient autour de lui, avec une voix ferme & un visage serein, sans qu'il parût aucun trouble en son esprit. Le Roi le fut encore voir, aprés dîner, & lui témoigna de nouveau une trés-grande tendresse. Sur les cinq heures, ayant pris une nouvelle pilule, il lui sembloit qu'il se trouvoit beaucoup mieux, & le 4. de Decembre au matin, aprés avoir pris médecine, sa fiévre paroissoit diminuée, & on le crut hors de danger. Mais dans peu d'heures il tomba dans une si grande foiblesse, que l'on reconnut sans difficulté qu'il étoit à l'agonie.

Alors

Alors un Religieux, nommé *le* 1642.
Pere Leon, ayant flechi le genoüil auprés de ſon lit, lui demanda ſi étant aux derniers ſoupirs de ſa vie, dont il alloit rendre compte à Dieu, & s'approchant à grands pas de l'éternité, il ne vouloit pas recevoir la derniére abſolution. Le Cardinal ayant marqué de la ſouhaiter, le Religieux repliqua, que pendant que la fluxion lui ôtoit le libre uſage de la parole, il devoit s'unir de cœur à ce qu'on lui diroit, & que pour ſigne de veritable repentance, il le prioit de lui ſerrer la main, ce qu'il fit. On lui recita donc les Priéres ordinaires, que l'on fait pour les agoniſans, & de temps en temps on lui donnoit des cueüillerées de vin, pour le fortifier. Cependant les ſueurs froides le prirent, & ſur le midi, en répetant, *In manus tuas, Domine*, &c. il rendit l'eſprit, ſans aucune violence. Ainſi mourut ce grand Miniſtre, la cinquante-huitiéme année de ſa vie, la dixhuitiéme de ſon Miniſtere, & la neuviéme

1642. me mois de sa maladie, aprés six jours de fiévre.

Il avoit fait son Testament à Narbonne le 23. de Mai, dont on ne rapportera pas * les Articles. On dira seulement, qu'outre le Palais Cardinal, & quelques autres choses, qu'il avoit données au Roi par Contract, il legua huit tentures de Tapisseries, & trois Lits, pour servir à une partie des ameublemens des principaux Appartemens de ce Palais; l'Hôtel qui étoit au devant, & dont il vouloit faire une Place; & de plus la somme de quinze cens mille livres, de laquelle il disoit s'être servi tres-utilement dans les plus grandes affaires de l'Etat, en sorte que s'il n'eût eu cet argent en sa disposition, quelques affaires qui avoient bien succedé, eussent apparemment mal réüssi; ce qui faisoit qu'il supplioit Sa Majesté de destiner cette même somme, pour l'employer en des occasions pressantes, lors qu'il n'y auroit pas d'autre argent dans ses coffres. Il voulut aussi que l'on conservât sa Bibliotheque dans son entier,

* *Voyez le dans le Mercurio de Siri T. II. Lib. III. & à la fin de sa Vie par Aubery.*

Digitized by Google

& que la Sorbonne nommât trois 1642.
personnes, dont les Ducs de Richelieu choisiroient une, pour être Bibliothequaire, avec le gage de mille livres par an. Il récompensa encore tous ceux qui l'avoient servi, & dont il étoit satisfait, à moins qu'il ne les eût récompensez pendant sa vie. Quand on compare ses Legs & ses autres Donations, avec la maniére dont bien des Princes ont récompensé leurs Serviteurs, il semble qu'on lit le Testament d'un Roi, lors qu'on lit le sien; & que l'on voit ceux de quelques Particuliers, quand on lit les derniéres volontez de ces Princes. S'il laissoit d'immenses richesses à *Armand de Maillé*, son Neveu, & à ses autres Héritiers, on peut dire qu'il n'a néanmoins pas épuisé les Finances de l'Etat, pour s'enrichir, ni presque jamais laissé manquer les Armées du Roi, ni négligé aucune occasion favorable, faute de vouloir faire quelque dépense, défauts ordinaires d'une infinité de Ministres d'Etat.

1642. On ouvrit ſon corps, & on lui trouva deux abcés, dont l'un étoit crevé depuis quelque temps, & dont l'autre lui donna la mort en crevant. Il avoit auſſi les poûmons gâtez, mais le reſte de ſes entrailles étoit en bon état. Ceux qui ont écrit l'hiſtoire de ſa vie remarquent, qu'on lui trouva * *les organes de l'entendement doubles ou triples*, ſans marquer quelles parties du cerveau ils prennent pour les organes de l'entendement; aprés quoi ils ajoûtent, que l'on attribuoit à cela la vivacité de ſon eſprit, & la force de ſon jugement. Je laiſſe aux Anatomiſtes & aux Philoſophes, à juger de cette remarque. Le corps demeura expoſé trois ou quatre jours en habit de Cardinal ſur un lit de brocard. On voyoit à ſes pieds d'un côté la Couronne de Duc, & de l'autre le Manteau Ducal. Au bas du lit il y avoit une Croix, & pluſieurs flambeaux d'argent, garnis de cierges allumez. Le treiziéme de Décembre ce corps fut porté dans l'Egliſe de Sorbonne, ſur un char couvert d'un poële de velours noir,

* *Aubery, Siri.*

Digitized by Google

croisé de satin blanc, sur lequel étoient ses armes. Ce char étoit traîné par six chevaux, avec des couvertures traînantes de même étoffe. A côté, marchoient ses Pages, avec des cierges de cire blanche à la main. Une infinité de gent suivirent le cercueil, en carrosse, à cheval, & à pied. Le vingt-huitiéme Janvier on lui fit un Service solemnel à Nôtre Dame, auquel les Cours Souveraines furent invitées. Voici les termes de l'invitation : *Nobles & devotes personnes priez pour l'Ame de trés-haut, trés-puissant, trés-vertueux Illustrissime & Eminentissime Seigneur, Monseigneur* ARMAND-JEAN DU PLESSIS, *Cardinal de Richelieu, Duc, Pair, Grand-Maître & Intendant de la Navigation & Commerce de France, l'un des Prélats & Commandeurs de l'Ordre du S. Esprit, Chef du Conseil, & principal Ministre de l'Etat du Roi, pour l'Ame duquel se feront les Services & Priéres dans l'Eglise de Paris, auquel lieu Lundi prochain, aprés midi, seront dites,* 1642.

1642. *Vêpres & Vigiles des Morts, pour y être le lendemain Mardi, à dix heures du matin, celebré ſon Service ſolemnel. Priez Dieu qu'il en ait l'Ame.* On lui fit encore un autre grand Service, le quatorziéme de Février, dans l'Egliſe de Sorbonne; où *Iſaac Habert*, Théologal de Nôtre-Dame, & enſuite Evêque de Vabres, fit ſa Harangue funebre.

Telle fut la mort, & telles furent les funerailles du Cardinal de Richelieu, * que l'on décrit de la ſorte, pour le corps & pour l'eſprit. Il avoit l'air agréable, quoi qu'il fût maigre, & il étoit d'une taille déliée & aſſez haute. Il étoit d'une complexion délicate, & ſes grandes applications l'avoient encore renduë plus foible. Pour l'eſprit, il l'avoit prompt & vif, & en même temps pénetrant & vaſte, pour les affaires d'Etat. Son jugement étoit profond & ſolide, dans ces ſortes de choſes. Il ne pouvoit ſouffrir les injures, & rien ne lui étoit plus agréable que la vangeance. Il étoit orgueilleux, &

* *Siri, Aubery.*

colere ; & dans le même temps affable & plein de douceur dans l'abord. Il parloit facilement, & avec assez d'éloquence, talent qu'il avoit aquis & cultivé par l'étude, aussi bien que par la pratique. Il n'étoit pas destitué de sçavoir, mais qu'il auroit infiniment augmenté, s'il eût pû continuer à étudier, comme il avoit commencé. Il étoit courageux, & intrepide dans les dangers, où se trouvoit l'Etat, & hazardoit beaucoup ; quoi qu'on l'accuse de timidité dans ses affaires particuliéres. Quand elles ne réüssissoient pas, il se trouvoit abattu & épouvanté ; & quand il obtenoit ce qu'il souhaitoit, il étoit fier & insultant. Il aimoit excessivement la flatterie, & les complimens ne lui plaisoient, que lors qu'ils étoient extraordinairement hyperboliques. 1642.

Outre quantité de maximes de ce Ministre, que l'on a pû lire dans cette Histoire, & qu'on ne répetera pas ici, * on dit qu'il en avoit trois, qui sont dignes de remarque,

* *Siri Mem. Rec. T. VIII. p. 670.*

1642. & qu'on avoit apriſes de lui-même. I. Il diſoit que, dans des choſes de tres-grande importance, il avoit expérimenté que les moins ſages donnoient ſouvent les meilleurs expediens. Il jugeoit qu'à cauſe de cela, il falloit toûjours prendre conſeil. II. Il diſoit que les réſolutions qu'il avoit priſes en colere, lui avoient toûjours mal réüſſi, & qu'il s'en étoit repenti. III. On lui a auſſi ouï dire, que les Grands devoient ſe garder de tenir dans leur Chambre, & prés de leur perſonne, des Serviteurs trop pénetrans; parce qu'à la moindre parole, ou même au moindre ſigne, ils pouvoient découvrir, malgré eux, leurs ſentimens les plus ſecrets, & leurs deſſeins les plus cachez.

Ceux qui avoient été Favoris du Roi depuis le * Connêtable de Luines, comme Baradas & S. Simon, s'étoient contentez de jouïr de la faveur du Roi, ſans ſe mêler des affaires d'Etat; mais le Cardinal ne fut pas plûtôt dans la faveur, qu'il prit en main l'adminiſtration de

* *Siri Mercur. T. II. Lib. III.*

tout. Il étoit l'Arbitre de toutes ſes déliberations, à l'égard de la Paix & de la Guerre, le Maître des Finances, & le Diſpenſateur de de toutes les graces du Roi. Il diſpoſoit des Places les plus fortes de l'Etat, & de toutes les Charges qui dépendent de la Cour; de ſorte que les Grands ne briguoient pas ſa faveur, avec moins d'empreſſement, que les plus Petits. 1642.

Le Roi l'avoit aimé au commencement, avec beaucoup de tendreſſe, mais cette amitié étoit fort diminuée les derniéres années, à cauſe de la trop grande fierté du Cardinal, qui traitoit ſouvent de pair à pair avec lui. Cependant la timidité naturelle de Louïs XIII. & les grands ſervices de ce Miniſtre, empêcherent que cette froideur n'eût aucune fâcheuſe ſuite pour le Cardinal. Le Roi avoit témoigné, plus d'une fois, quelque légere envie de lui ôter l'adminiſtration des affaires, ſur tout lors que lui ayant fait ſçavoir, comme le diſent quelques-uns, par le Duc d'Angoulême, qu'il trouvoit à pro-

1642. pos qu'il licenciât les Gardes qu'on lui avoit accordez pour sa seureté, le Cardinal répondit, qu'il étoit prêt d'obeïr à Sa Majesté en cela, & en toute autre chose; mais que pendant que le Roi se serviroit de sa personne, il prétendoit de vivre en seureté, & se garder des embuches, que des Factieux lui pourroient dresser.

De peur d'être accablé par le poids des affaires d'Etat, ausquelles sa complexion foible ne lui permettoit pas de vaquer sans discontinuation, il avoit de certaines heures de recréation, où il ne vouloit entendre parler de rien, qui demandât trop d'application. Il tenoit pour cela auprés de lui *Boisrobert*, qui le divertissoit par mille contes agréables, & qui lui apprenoit toutes les nouvelles de la Cour & de Paris, propres à le faire rire. On peut mettre encore, dans le nombre de ses amusemens, le plaisir qu'il prenoit de parler de la Langue & de la Poësie Françoise. L'Auteur de l'*Histoire de l'Academie*

en a raporté pluſieurs marques conſiderables, auſquelles je ne me ſuis pas arrêté, parce que je m'étois propoſé d'écrire l'Hiſtoire du Miniſtre du Cardinal, & non celle de ſes divertiſſemens particuliers. On pourra lire, dans cet Auteur, ce qu'il dit de nôtre Miniſtre, à l'occaſion de l'établiſſement de l'*Académie Françoiſe*. Il donnoit même ordre, qu'on ne lui propoſât les affaires épineuſes que l'une aprés l'autre, & il employoit, & pour les ſiennes en particulier, & pour celles de l'Etat, De Noyers, Bouthillier, & Chavigni; quoi qu'il y en eût quelques-unes, qu'il ne communiquoit qu'au Roi. 1642.

Aprés avoir pris les ſoins, qu'il jugeoit néceſſaires pour la conſervation de ſa perſonne, il ne penſoit à rien avec plus d'application, qu'à ſe maintenir dans la faveur, ce qui n'étoit pas facile, à cauſe de la multitude des envieux, & des mécontens qu'il faiſoit. On tâchoit inceſſamment de jetter dans l'eſprit du Roi de ſoupçons

1642. desavantageux à ce Miniſtre, & ce Prince changeant, défiant, & difficile à connoître, ne lui donnoit pas peu de peine. Ainſi pour empêcher que le Roi ne ſe trouvât prévenu, avant qu'il pût ſe juſtifier, il eut ſoin d'éloigner tous ceux qui lui étoient ſuſpects, & ne laiſſa auprés de Sa Majeſté, que des gens qui dépendoient abſolument de lui. Comme il voyoit que le Roi étoit ſcrupuleux, & que la crainte de faire quelque choſe contre ſa conſcience, le tenoit ſouvent dans une ſuſpenſion dangereuſe, pour les affaires d'Etat, il voulut être le Directeur de ſa conſcience, & lui lever les ſcrupules qui l'embarraſſoient. Il prétendoit que le Confeſſeur du Roi ſuivît ſes maximes, & le *P. Cauſſin*, Jeſuite, pour ne l'avoir pas voulu faire, fut rélegué.

Le plus grand deſir de ce Miniſtre étoit celui de regner, & de faire du bruit dans le monde; & pour cela il falloit ſe conſerver dans ſon poſte, & ſe rendre abſo-

lument nécessaire au Roi. C'est 1642.
ce qu'il faisoit, en l'engageant continuellement dans de nouvelles entreprises, parce que ce Prince avoit pour maxime de ne se défaire d'aucun Ministre, qu'aprés l'avoir laissé conclurre les affaires qu'il avoit commencées, & qu'il ne se croyoit pas capable de conduire l'Etat de lui-même. Il voyoit le Roi d'un côté peu ami de la Maison d'Autriche, & de l'autre trés-enclin à la Paix. Pour satisfaire ces deux penchans, il lui promit d'abaisser en sorte cette Couronne, que cela produiroit à la France une Paix assurée. Le Roi, quoi que d'un naturel doux & pacifique, n'étoit pas ennemi de ce qui pouvoit lui aquerir de la réputation, pourvû qu'une entreprise ne lui donnât pas trop de peine; & le Cardinal avoit soin de lui proposer pour cela des projets, propres à faire beaucoup de bruit, & se chargeoit du soin de les faire réüssir. Ainsi il se trouvoit maître de l'esprit du Roi, & faisoit ce qu'il vouloit sous son nom.

Digitized by Google

1642. Pour ſa propre gloire, il s'engageoit volontiers dans des entrepriſes d'éclat, & comme il faiſoit la guerre avec aſſez de bonheur, il ne perdoit aucune occaſion de faire de nouvelles conquêtes, & employoit toutes ſortes d'artifices, pour en venir à bout. Il penſoit à la Monarchie Univerſelle, & il ne deſeſperoit pas d'y arriver par la ruine de l'Eſpagne, à qui il porta de dangereux coups, en ſoutenant les Rebellions des Catalans & des Portugais.

Pour entreprendre l'execution de ſes vaſtes deſſeins, il falloit avant toutes choſes mettre la France à couvert des invaſions des Voiſins, & en état de ſe jetter de quelque côté qu'elle trouveroit à propos. C'eſt auſſi ce qu'il avoit commencé de faire, avec beaucoup de ſuccés. Paris étant trop prés de la Frontiére des Païs-Bas, & ayant été épouvanté plus d'une fois, par les courſes de l'Ennemi, comme du temps de *Jean de Vverth*, le Cardinal entreprit d'éloigner de ce côté-là les Fron-

Digitized by Google

tiéres du Royaume, ce qu'il fit par la conquête de l'Artois ; & qu'il auroit continué, par la réduction de plusieurs Places, qui auroient servi de rempart à la France, s'il eût vécu. Il coloroit ces desseins, sous le prétexte de recouvrer ce qui avoit autrefois appartenu à la Couronne. La même raison lui fit entreprendre le Roussillon, qui étant conquis mettoit à couvert la France, du côté des Pirenées. C'est encore pour cela qu'il avoit conseillé au Roi d'avoir, à quelque prix que ce fût, une Place sur le Rhin ; ce qui fit qu'à la mort du Duc de Vveymar, la France se saisit de Brisac, avec beaucoup d'avidité. Ce fut aussi dans cette seule vûë, que le Roi ne voulut jamais rendre Pignerol, afin d'être en état d'agir en Italie, quand il lui plairoit. Car pour lors il n'y faisoit la guerre, que pour la réputation de la Couronne, & pour soûtenir sa Sœur & son Neveu, contre les Espagnols. Aprés avoir 1642.

Digitized by Google

1642. envoyé en vain Belliévre, pour porter les Princes d'Italie à faire une Ligue contre l'Eſpagne ; il ne ſongea plus à y faire aucune conquête, dans la penſée que cette entrepriſe ne pouvoit réüſſir qu'avec le ſecours, au moins, d'une partie des Puiſſances, entre qui l'Italie eſt partagée.

Parmi ces projets, concernant la grandeur de la Couronne, & pour ſatisfaire ſa propre ambition, il avoit eu ſoin de ſe ménager une retraite aſſurée, en cas qu'il lui arrivât quelque malheur, qui l'obligeât de ſe retirer. Il avoit toûjours pour cela une ſomme conſiderable au *Havre de Grace*, pour s'en ſervir dans le beſoin. Il s'étoit même aquis une Souveraineté ſur la Meuſe, en achetant *Château-Renaud*, ſous le nom du Roi, & ſe rendant maître de *Charleville*. Il avoit auſſi fait conſtruire un Fort Royal, à quelque diſtance de Sedan, ſur une Montagne, à deſſein de ſe rendre maître de cette Ville, lors que cela ſe pourroit

faire, ſans l'incorporer à la Cou- 1642.
ronne. Cette raiſon l'avoit empêché de l'attaquer avec toutes les forces de l'Etat, au commencement des broüilleries du Duc de Boüillon, comme il l'auroit pû faire. Son deſſein étoit de l'acheter pour lui-même, lors qu'il en trouveroit une occaſion favorable.

A cela prés, il eſt certain qu'il rendit le Roi Maître abſolu de ſes Etats, en changeant les Gouvernemens, qui étoient ordinairement à vie, afin que les Gouverneurs ne vinſſent pas à y être trop puiſſans, par la longueur du temps; & en puniſſant ſeverement les Rebellions, au lieu qu'auparavant, on ne faiſoit poſer les armes aux Rebelles, qu'en leur accordant quelque récompenſe. Sous ſon Miniſtere, il ne ſe fit aucun Traité, par lequel on accordât à ceux qui avoient excité quelque broüillerie, autre choſe que l'impunité, ſans leur permettre jamais de ſe mêler enſuite des affaires de l'Etat.

Digitized by Google

1642. Par une conduite ferme & égale, il sçût tirer avantage de tout ce qui arriva pendant ce temps-là & convertir les plus grandes tempêtes en calmes, où il jouît tranquillement des fruits de ses travaux. Enfin aprés avoir triomphé de tous ses ennemis particuliers, aussi bien que de ceux de l'Etat, il mourut dans le comble de la gloire, & dans une estime extraordinaire de son Prince.

FIN.

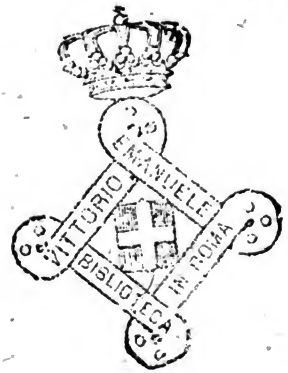

TABLE

Digitized by Google

TABLE

Des matieres contenuës dans la Vie du Cardinal de Richelieu.

a marque le premier Tome, *b* le second *c* le troiſiéme.

A

d'*Aglié* (Comte Philippe d') offenſe le Cardinal *c* 185 *c* 271

Aire aſſiégée & priſe par le Marquis de la Meilleraye *c* 311 *& ſuiv.* Raſſiégée & repriſe par les Eſpagnols. *Ib.* 314. 318

Albert, Voyez *Luines.*

d'*Aligre* (Chancelier) perd les Seaux *a* 392

Almenas ſurpris par les Eſpagnols, & regagnée par les François *c* 337

Ancre (Marêchal d') ſa faveur ſous la Régence de Marie de Medicis *a* 9. Sa maiſon pillée

Digitized by Google

à Paris *a* 26. Ses fautes & sa mort. *Ib.* 30
S. *André Montbrun* défend en vain Privas *b* 54
S. *Ange* (Baron de) éloigné de la Cour *c* 221
Anglois mécontens du Roi Charles I. *a* 350
Anglois tâchent envain de secourir la Rochelle *a* 508
Angoulême, Traité fait avec Marie de Medicis, en cette Ville *a* 45
Angoulême (Duc d') trahit le P. Caussin *c* 92
Anne d'Autriche maltraitée par le le Roi son Epoux. a. 415. Voyage qu'elle fait malgré elle, avec le Cardinal. *b* 290. Maltraitée par le Cardinal. *c* 130. *Ib.* 220. *& suiv.*
Argeles pris par les François. *c* 329.
Arragon (D. Pedro d') battu & fait prisonnier par le Maréchal de la Mothe. *c* 399
Arras assiégé & pris par les François. *c* 232. *& suiv.*
Astrologie Judiciaire, comment ceux qui en sont entêtez la dé-

fendent *b* 10
Aubeterre (Comte d') fait Maréchal de France *a* 101
Avein, Bataille gagnée par les François prés de ce lieu *b* 502

B

Bagni (Nicolas Gui Marquis de) sa lâcheté dans la défense de la Valteline *a* 202 *& suiv.*
Banier (Jean) Général Suedois réduit à l'extrêmité. *b* 486 Gagne une victoire. *Ib.* 486
Bapaume pris par les François *c* 317
Bar (Duché de) confisqué au Duc de Lorraine *b* 530
Baradas, Favori du Roi, disgracié *a* 421
Barberin (François Cardinal) sa Légation en France *a* 282 *& suiv. Ib.* 313. 319 Il se retire. *Ib.* 323 S'enva Légat en Espagne. *Ib.* 370
Barberins, violences qu'ils employent cõtre le Duc de Parme, pour le dépoüiller de Castro *c* 340

& suiv. Leur Armée s'enfuit. *c* 461 Trompent les Princes d'Italie *c* 463

la *Bassée* prise par les François. *c* 316 la Bassée reprise par les Espagnols. *c.* 382

Bassompierre (François de) commande l'Armée de Champagne. a 74. Est Maréchal de Camp dans l'Armée d'Anjou. *Ib.* 85. Fait Maréchal de France. *Ib.* 137. Son Ambassade en Suisse. a. 347. 369. Son Ambassade en Angleterre. *Ib.* 420. Lieutenant Général devant la Rochelle. a. 472. de l'Armée de Suze. *b.* 45. Refuse au Cardinal de lui assurer les Suisses. *b* 148. Mis à la Bastille *b.* 185

Bearn, rétablissement de la Religion Catholique dans ce Païs-là. a. 102. Soulevé & réduit. *Ib.* 113

Beaufort (Duc de) fuit en Angleterre. *c.* 438

Bellegarde (Duc de) envoyé à Angers à la Reine Mere. a. 84. Ruine les affaires de cette Princesse par un retardement. *Ib.* 85. Revient à la Cour pour négocier au nom de Monsieur. a. 681

Bellièvre, Ambaſſadeur de France en Angleterre. *c.* 138. Ses ſentimens ſur le procés du Duc de la Valette. *c.* 152

Berule (Pierre de) Envoyé à Rome pour le Mariage d'Henriette-Marie, a. 172. Sa mort. a. 679. Jugement qu'en fait le Cardinal. *Ib.* 80

Biſcaye, irruption des Eſpagnols dans ce Païs-là. *c.* 26

Blainville, envoyé pour négocier avec la Reine-Mere. a. 65. Ambaſſadeur en Angleterre. *Ib.* 348 *& ſuiv.*

Boizenval, Valet de Chambre du Roi. *c.* 135

Bolonois envahi par Cantelmo. *c.* 387

Bottero (Prince de) bloqué dans Tarragone. *c.* 331

Boüillon (Maréchal de) broüilleries où il eut part. a. 8. 12. 15. 23. 25

Boüillon (Duc de) ennemi du Cardinal. *c.* 345. Se raccommode avec le Roi. *c.* 375. Va en Italie. *c.* 393. Se lie avec le Grand-Ecuyer. *c.* 411. Arrêté à Caſal.

Digitized by Google

c 424 Mené à Lion. *c* 424 Confeſſe. *c* 429 Perd la Ville de Sedan, pour ſauver ſa vie *c* 438

Bourdeaux (l'Archevêque de) commande la Flotte de France. *c* 66 Gagne une Bataille Navale ſur les Eſpagnols. *c* 121 Chaſſe leur Flotte. *c* 326 La bat devant Tarragone. *c* 333 Eſt battu *c* 334 & diſgracié *c* 335

Bragance (Duc de) fait Roi de Portugal *c* 244

Breme aſſiégé & pris par Leganés *c* 101

Breves (** de) Gouverneur dn Duc d'Anjou congedié *a* 180

Brezé (Marquis de) fait Maréchal de France, *b* 288. Commande l'Armée des Païs-Bas. *b* 502 Le Maréchal de Brezé prend Lens. *c* 315 Eſt fait Vice-Roi de Catalogne *c* 338

Brezé (Marquis de) attaque la Flotte Eſpagnole *c* 326

Briſac pris par le Duc de Vveymar. *c* 114 Tombe entre les mains de la France *c* 216

Brulard, Voyez *Puyſieux*.

Buckingham (Duc de) pourquoi il

il vouloit faire la guerre à la France. *a* 456. Descend dans l'Isle de Ré. *a* 459. Son Manifeste. *Ib.* 462. Faute qu'il fit. *Ib.* 485. Chassé de cette Isle. *Ib.* 473. Tué à *Plimouth*. *a* 511

Buël (Eugene) défend Arras *c* 232

Bullion, Fait Surintendant des Finances. *b* 288. Mourant accuse le Cardinal d'être cause de la guerre *c* 359

C

Caën, Citadelle de cette Ville attaquée & prise *a* 76

Campanella (Thomas) sa prédiction que Gaston ne regneroit jamais *b* 10

Cantelmo (D. André) envahit le Bolonis *c* 387

Capelle prise par les Espagnols. *c* 30. Reprise par les François *c* 69

Caracciolo, Mestre de Camp Espagnol, battu par le Duc de Savoye *a* 245

Cardinal-Infant, son irruption en

Picardie. *c* 30. Défait ſept mille hommes des Etats. *c* 117. Fait lever le ſiége de Gueldre. *Ib.* S'efforce en vain de ſecourir Arras. *c* 233. Tâche en vain de ſecourir Aire. *c* 310. Le raſſiége. *c* 315. Meurt *c* 317

Carmail (Comte de) mis en priſon *b* 492

Caſal vainement attaqué par D. Gonzalés de Cordouë. *b* 17. Par Spinola. *b* 120. Delivré *b* 140

Caſal reçoit Garniſon Françoiſe, qui n'en ſort plus *b* 239

Caſtres, Ville Huguenotte, maltraitée par le Parlement de Toulouſe *a* 301

Catalogne ſe rebelle. *c* 235. Appelle les François. *c* 236. Se donne à la France *c* 324

Catelet pris par les Eſpagnols. *c* 30. pris par les François *c* 117

Cauſſin (Jeſuite) Confeſſeur de Louis XIII. diſgracié. *c* 88 *& ſuiv.*

Cengio pris par les Eſpagnols *c* 164

Ceſar de Gonzague, Duc de Gua-

ſtalle, pretend au Duché de Mantouë. *a* 489. S'accommode *b* 218

Chalais (Henri de Tallerand Marquis de) Hiſtoire de ſes deſſeins & de ſa mort. *a* 400. *& ſuiv.* 408

S. Chamond (Marquis de) Lieutenant de Roi en Provence *b* 206

Chambres de Juſtice établies par le Cardinal. *a* 409. *b* 214. 250. Pour l'affaire de Cinq-Mars *c* 428

Chanteloube (le P.) broüille la Reine Mere & le Duc d'Orleans. *b* 201. Nuit à la Reine. *Ib.* 308. 350. *& ſuiv.* 397

Charles I. Roi d'Angleterre, mauvaiſe conduite de ce Prince pour ſon mariage. *a* 177. 348. Commence à ſe broüiller avec la France. *Ib.* 355. 456. Se raccommode avec elle. *b* 52 Se plaint de la France. *c* 457

Charles de Gonzague Duc de Nevers, devient Duc de Mantouë. *a* 489. Comment il en prit poſſeſſion. *b* 4. La France le favo-

rise. *b* 12. Les Espagnols & l'Empereur tâchent de le dépoüiller. *b* 20. 27. 37. *& suiv.* Foiblement secouru de la France & des Venitiens. *b* 19. *& suiv.* 24. Peu capable de se soûtenir *b* 36. Chassé de ses Etats. *b* 120. S'accommode. *b* 218. Meurt. *c* 89

Charles-Emanuel, son dessein sur Genes. *a* 223. Ses préparatifs pour cela. *a* 229. Diversité de sentimens entre lui & le Connêtable de Lesdiguieres, sur l'attaque des Genois. *Ib.* 231. Ses défauts. *a* 234. Mesintelligence entre lui & le Connétable. *Ib.* 148. Faute qu'il fit. *Ib.* 252. Projets contre les Espagnols. *Ib.* 278. Fait des plaintes du Traité de Monzon. *Ib.* 380. On tâche de l'appaiser. *Ib.* 426. Entre dans le Montferrat. *b* 14. *b* 17

Charles-Emanuel veut amuser la France. *b b* 42. Se racommode avec elle. *Ib.* 48. Propositions qu'il fait au Cardinal. *b* 99. Se sauve de Rivoli à Turin. *Ib.* 104. Meurt. *b* 124. Ses

bonnes & mauvaiſes qualitez. *Ibid.*

Charles-Emanuel, fils de Victor-Amedée, Duc de Savoye. *c* 107.

Châteauneuf, Ambaſſadeur à Veniſe, & dans la Valteline, & en Suiſſe. *a* 428. *& ſuiv.* Fait Garde des Seaux. *b* 159. Privé des Seaux. *b* 312

Châtillon (Comte de) fait Maréchal de France. *a* 136. Envoyé pour commander l'Armée dans les Païs-Bas. *b* 502. Prend Yvoix. *c* 71. Aſſiége en vain S. Omer. *c* 115. Eſt diſgracié. *Ib.* 118. Commande en Champagne, & obſerve la conduite de Picolomini. *c* 199. Reprend Yvoix. *Ib.* 200. Va aſſiéger Arras. *c* 232. Commande l'Armée de Champagne. *c* 360. Défait par Lamboi *c* 373

Chavigny, Conférence qu'il eut avec le Nonce Scoti *c* 292

Chevreuſe (Ducheſſe de) aimée & maltraitée du Cardinal *a* 415

Chrêtienne, Voyez *Chriſtine*.

Chriſtine de France, Tutrice des Enfans qu'elle avoit eus de Vi-

Digitized by Google

Ctor-Amedée *c* 82

Christine, embarras où elle se trouva sur la proposition d'une nouvelle Ligue. *c* 99. La conclut. *c* 103. Mal soûtenuë par le Cardinal. *c* 165. Envoye ses Enfans à Montmeillan. *c* 166. Se défie de la France. *c* 171. Fuit à Suze. *c* 177. Remet au Roi toutes ses Places de Piémont. *c* 180. Mais refuse de lui remettre Montmeillan. *Ib.* & *suiv.* Retourne à Turin. *Ib.* 270

Cinq-Mars, Voyez *Effiat*.

Ciudad Real (Duc de) battu par les François *c* 407

Clergé de France, consulté sur les Mariages des Princes du Sang. *b* 453. & *suiv.* De quelles gens il est composé. *Ib.*

Coeuvres (Marquis de) Ambassadeur à Rome, presse la Promotion de l'Evêque de Luçon, sans sçavoir que la Cour ne la souhaitoit pas. *a* 96. 105. 108. Ambassadeur en Suisse. *a* 194. Se saisit de la Valteline par force. *a* 200. Nouveaux progrés qu'il y fait. *Ib.* 292. Est battu

par les Eſpagnols. *a* 294. Avantage qu'il remporte ſur les Eſpagnols. *a* 338. Voyez auſſi *Eſtrées.*

Coigneux (Préſident le) ſuccede à Ornano. *a* 407. Promeſſes qu'on lui fait pour le gagner. *b* 165. Excepté de l'Amniſtie *b* 379

Collalte (Rambold Comte de) menace le Duc de Mantouë. *b* 85. Entre dans ſes Etats. *b* 87. Les progrés qu'il y fait. *Ib. & ſuiv.*

Collioure & ſes Châteaux pris par les François *c* 401

Combalet (Marquis de) épouſe la fille du Sr. de Pont-Courlay *a* 104

Combalet (Marquiſe de) chaſſée du ſervice de la Reine-Mere. *b* 153. On parle de la marier au Comte de Soiſſons. *b* 245. Deſſein de l'enlever découvert. *b* 295. On parle de la marier avec le Cardinal de Lorraine *b* 347

Concini (Arrigo) bon office que lui rendit le Cardinal de Richelieu *a* 146

Digitized by Google

Concino Concini, Voyez *Ancre*.

Condé (Louïs I. Prince de) broüilleries qu'il cauſa ſous la Régence de Marie de Medicis. *a* 10. *& ſuiv.* 16. Se racommode avec la Cour. *Ib.* 21. Sa priſon. *Ib.* 25. Sa délivrance. *Ib.* 54. Déclaration du Roi en ſa faveur. *Ib.* 59. conſeil qu'il donne au Roi pour terminer les broüilleries. *a* 72. Suſpect d'avoir expoſé la perſonne du Roi. *Ib.* 77. Conſeille la Guerre contre les Huguenots. *Ib.* 124. Eſpere d'être Roi. *Ib.* 125. Son acharnement contre les Huguenots. *Ib.* 137. Demande permiſſion d'aller en Italie. *Ib.* 138. Mortifié par le Cardinal *b* 58

Condé (Prince de) Panegyrique qu'il faiſoit du Cardinal *b* 204. Se retire à Bruges. *b* 247. En revint. *Ib.* 312. aſſiége Dole en vain *c* 26. Aſſiége en vain Fontarabie. *c* 120. *& ſuiv.* Prend Salce. *c* 200. & Cannet. *Ib.* Veut en vain ſecourir Salce. *c* 203. *& ſuiv.* Va dans le Rouſſillon

E

*E*cclésiastiques, s'ils peuvent entrer dans les affaires d'Etat *a* 14

Effiat (Marquis d') Ambassadeur en Angleterre. *a* 184. Surintendant des Finances, & son Mémoire touchant l'état des Finances en 1627. *Ib.* 443. Conduit des Troupes en Piémont. *b* 125. Maréchal de France *b* 143.

Effiat (Henri d') avancé par le Cardinal. *c* 224. Favori du Roi. *c* 226. *& suiv.* S'attire la colere du Roi, & est raccommodé par le Cardinal. *c* 276. *& suiv.* Se brouille avec le Cardinal. *c* 282. *& suiv.* Ses cabales contre lui. *c* 410. *& suiv.* N'a point de conduite. *c* 415. Arrêté à Narbonne. *c* 422. Son examen & son procés *c* 432

e pris par les François *c* 329

Emery (Ambassadeur de France en Savoye) dessein violent de cet homme. *c* 83. Ses Instructions pour retourner en Pié-

Digitized by Google

mont *c* 168. 174
Eminentiſſime, quand les Cardinaux reçûrent ce Titre *b* 119
Enguein (Duc d') épouſe une Niéce du Cardinal *c* 286
l'*Eſcalangue* (Urbain de) rend Pignerol par lâcheté *c* 122
Eſpagne, foibleſſe de cette Couronne en 1642. *c* 442
Eſpagne, défauts dans la conduite des Eſpagnols *a* 270
Eſpagnols ſe plaignent en 1633. des François, *b* 325. Réponſe des derniers *b* 326
Eſpagnols, faute énorme qu'ils firent, en aidant le Roi à prendre la Rochelle *a* 496
Eſpagnols, prétexte de Religion dont ils ſe ſervent adroitement *a* 315
d'*Eſpernan* va en Catalogne *c* 237. Se jette dans Tarragone. *c* 238. Capitulation *c* 240
Eſperuon (Jean Louis de la Valette Duc d') entreprend de tirer Marie de Medicis de Blois, & en vient à bout. *a* 41. *& ſuiv.* Son conſeil à la Reine-Mere. *Ib.* 81. Offres qu'on lui fait, pour ſe

Coni pris par le Comte de Harcourt. *c* 308. Remis à la Ducheſſe de Savoye *c* 309

Corbie priſe par les Eſpagnols. *c* 33 Repriſe par les François *c* 40

Cordouë (D. Gonzalés de) ſes qualitez. *a* 270. Attaque vainement Aſti *a* 271. & Verruë. *Ib.* Entre dans le Montferrat. *b* 14. Aſſiége vainement Caſal *b* 16. 37

Coudrai-Montpenſier s'attire l'indignation du Cardinal. *b* 442. Arrêté. *Ib.* 447

Courriers volans inventez à Turin *c* 267

Crequi (Marêchal) va en Piémont avec ſon Beau-pere, *a* 229. Défend Verruë contre les Eſpagnols *a* 273. Ne veut pas paſſer les Monts pour ſecourir le Duc de Mantouë. *b* 24. Ruine malicieucement l'Armée du Marquis d'Uxelles. *b* 25. Inveſtit Pignerol *b* 107

Crequi (Marêchal de) aſſiége vainement Valence en Italie. *b* 513. *& ſuiv.* Ne s'accorde pas avec le Duc de Savoye. 514. Faute de

Digitized by Google

ce Général. *b* 516. Se met en campagne. *c* 14. Prend Oleggio. *Ib.* 15. Passe le Tesin. *Ib.* Bat le Marquis de Leganés. *c* 18. Est tué prés de Brême. *c* 102

Ste. *Croix* (Marquis de) succeda à Spinola. *b* 130. Traité avec les François devant Casal *b* 140

D

D'Anvilliers pris par les François *c* 72

Despreaux Gouverneur de Monsieur *a* 183

Destur (Dominique Eguia) défend Fontarabie *c* 121

Dispense du Pape, si elle est nécessaire pour le Mariage d'une Princesse Catolique avec un Prince Protestant. *a* 169

Dole assiégée en vain par le Prince de Condé *c* 24

Doria (Jean-Jerôme) battu par les Savoyards. *a* 253

Doria (Nicolas) battu par les Savoyards *a* 241

Digitized by Google

& ſuiv. Attaque vainement Aſti. *Ib.* 269. & Verruë. 271. *& ſuiv.*

Feria (Duc de) trompé par les François, & les Savoyards. 232. *& ſuiv.*

Fernamond battu par le Duc de Rohan *b* 520

Ferrandine (Duc de) battu par l'Archêveque de Bourdeaux. *c* 326. 331

Feuquiéres (Marquis de) attaque Thionville, & eſt défait par Picolomini. *c* 397. *& ſuiv.*

Flotte Eſpagnole battuë par la Françoiſe *c* 407

Frideric-Henry, Prince d'Orãge, ſe joint à l'Armée Françoiſe. *b* 502. Progrés qu'il fit la même Câpagne. *b* 504. *& ſuiv.* Ne s'accorde pas avec les Généraux François. *Ib.* 506. Ne veut pas hazarder de bataille. *b* 509. Reçoit le Titre d'Alteſſe. *c* 38. Prend Breda. *c* 73. Leve le ſiége de Guelde. *c* 117. Prend Gennep. *c* 312. Rend un ſervice conſiderable au Cardinal *c* 471

Fontanet pris par le Duc de Savoye *c* 17

Digitized by Google

Fontarabie vainement assiégée par les François. *c* 121. *& suiv.*

Fontrailles, sa négociation en Espagne. *c* 411. *& suiv.*

Force (Jaques Nompar de Caumont Marquis de la) Gouverneur de Bearn. *a* 94. Défend Montauban. *Ib.* 120. Est fait Maréchal de France. *a* 133. Commande en Italie. *b* 123. *& suiv.*

Force (Maréchal de la) en Lorraine. Difficultez qu'il fait d'aller contre Monsieur. 261. Va en Lorraine. *Ib.* 390. En Allemagne. *b* 439. 469. *& suiv.* En Lorraine *b* 480

France, état du Royaume en 1627. *a* 440. *& suiv.*

Franche-Comté attaquée par la France *c* 23.

François, soûmis à l'Autorité Arbitraire des Rois & de leurs Ministres. *a* 436. *& suiv.*

François-Hyacinthe, Duc de Savoye *c* 107

raccommoder. *Ib.* 93. Réduit le Barn. *Ib.* 113

Eſpernon (Duc d') intercede pour le Duc de Montmorenci. *b* 283. Chagrin que lui cauſe le Cardinal. *b* 289. 292. Commence à ſe broüiller avec lui. *b* 294. Relegué dans ſa Maiſon de Plaſſac. *b* 161. *& ſuiv.*

Eſtrées (Marêchal d') ſa terreur panique, aprés la diſgrace de Châteauneuf. *b* 316. Va Ambaſſadeur à Rome malgré le Pape. *c* 9. Etant rappellé il s'arrête à Parme. *c* 341. Eſt Lieutenant-Général du Duc *c* 460

Etats du Royaume convoquez ſous Louïs XIII. *a* 12

Etats abolis en France *a* 436

Etatt Généraux des Provinces-Unies ſecourent le Roi contre les Rochellois. *a* 305. Leur Traité avec le Roi en 1633. *b* 320. Laſſez de la Guerre avec l'Eſpagne. *b* 495. Font néanmoins une Ligue avec la France. *b* 498. Font au Cardinal des offres qu'il n'accepte pas. *c* 28. Font un nouveau Traité avec la

France *c* 37
Europe, Comedie que fait jouër le Cardinal *c* 467

F

Fabbroni (Luc trompe la Reine-Mere par des prédictions chimeriques. *a* 480. *b* 10
Fabbroni, Résident de la Reine-Mere à Rome, est obligé d'en sortir *b* 462
Fargis (Marquis du) Traitez qu'il fit en Espagne, concernant la Valteline. *a* 373. 377. Envoyé au Bois de Vincennes *b* 449
Fayette (Mademoiselle de la) aimée du Roi, se retire *c* 135
Ferdinand. II. Empereur, écrit aux Princes d'Italie sur l'affaire de Mantouë *b* 83
Ferdinand III. Empereur. Le Cardinal refuse de le reconnoître *c* 80
Feria (Duc de) Gouverneur de Milan. Faute qu'il fit à l'égard de la Valteline. *a* 205. Secourt Genes. *Ib.* 242. 156. Suit les François & prend Aiqui. *Ib.* 263.

Digitized by Google

G

Galas (Matthias) commande un Armée Imperiale en Allemagne. *b* 471. Prend Vvormes. *Ib.* 476. & Keiſerſlauter. *Ib.* 481. Abandonne le ſiége de Deuxponts. *Ib.* 483. Fuit devant le Duc de Vveymar. *Ibid.* Le ſuit à ſon tour. *b* 484. Ravage l'Electorat de Trêves & ſaccage l'Alſace. *b* 494. Ravage la Bourgogne, & ſe retire. *c* 25

Gaſton de Bourbon, Duc d'Anjou, ſon éducation. *a* 180. Entre dans le Conſeil. *Ib.* Efforts qu'il fit en faveur du Maréchal d'Ornano. *Ib.* 393. *& ſuiv.* Baſſeſſe de ce Prince. *a* 396. Cabale contre le Miniſtre. *Ib.* 400. Autre baſſeſſe. *a* 410. Se marie à Mademoiſelle de Montpenſier. *a* 414. A une Fille, & perd ſa Femme. *a* 457. Intrigues pour le remarier. *Ib.* 458. Son envie de commander l'Armée de la Rochelle. *a* 460. *& ſuiv.* S'entête de Marie de Gonzague. *a*

Digitized by Google

482. On s'oppose à ce Mariage. *b* 4. *& suiv.* Part pour le Dauphiné & retourne à Paris. *b* 41. 66. Il se retire à Joinville & de là à Nanci. *b* 71. Se plaint aigrement du Cardinal. *b* 73. Se raccommode & se broüille. *b* 168. Se retire à Orleans. *b* 169. Sort du Royaume. *Ib.* 186. Se plaint au Parlement de Paris. *Ib.* 186

Gaston de Bourbon, Duc d'Orleans, obligé de sortir de Nanci. *b* 243. Y retourne. *b* 248. Entre armé en France. *b* 258. Déclaration du Roi contre lui. *b* 259. Intercede en vain pour le Duc de Montmorenci. *b* 267. 272. Son accommodement. *b* 271. Se plaint qu'on l'avoit trompé. *b* 298. Se retire dans les Païs-Bas. *b* 300. Son Mariage avec la Princesse Marguerite de Lorraine. *b* 329. Vit mal avec la Reine sa Mere. *b* 363. Declaration qui le concerne. *b* 378. Embarras du Parlement sur son Mariage. *b Ibid. & suiv.* Son Mariage jugé valide, par l'Université de Louvain. *b* 404. Traité qu'il fait avec le

b 4(

Roi d'Eſpagne. *b* 407. *& ſuiv.* Ne veut pas accepter des Arbitres pour ſon Mariage. *b* 411. *& ſuiv.* Se réconcilie avec la Reine ſa Mere. *b* 414. Traite avec le Roi ſon Frere, pour ſon retour *b* 421. Se rend en France. *b* 423. Ne veut pas conſentir à la diſſolution de ſon Mariage. *Ib.* 425. 444. *& ſuiv.* 460. Déclaration du Roi en ſa faveur *b* 428. Fait civilité aux Eſpagnols. *b* 443. Ses Domeſtiques arrêtez. *Ib.* 447. Reçoit un nouveau Conſeil. *b* 452. Eſt Généraliſſime de l'Armée de Picardie. *c* 36. Se joint avec le Comte de Soiſſons pour perdre le Cardinal. *c* 40. Il ſe retire à Blois. *Ib.* 45. Ce qui ſe paſſa entre la Cour & lui aprés cette retraite. *Ibid. & ſuiv.* Son accommodement. *c* 55. Entre dans le parti du Grand Ecuyer. *c* 410. Confeſſe tout ce que l'on veut 424. 429

Gatta (Charles della) entre dans Turin. *c* 23

Gavi aſſiégé & pris ſur les Genois. *a* 247

Digitized by Google

Genes, démélez du Duc de Savoye avec cette Ville. *a* 222. Entrepriſe ſur cette Ville. *a* 227. *& ſuiv.* 234. *& ſuiv.* Secouuë par les Eſpagnols. *a* 254. Puiſſances d'Italie s'intereſſent pour elle. *a* 257. Reprend courage. *a* 261. 267. Eſt entiérement délivrée de la peur. *a* 279

Gennep pris par les Hollandois. *c* 312

S. George (Duc de) eſt bleſſé mortellement ſous les murailles de Barcelonne. *c* 321

S. Geran. (Maréchal de) quand élevé à cette Dignité. *a* 49

Gondi, ſon voyage aux Païs-Bas & ſes entretiens avec la Reine-Mere. *b* 415. *& ſuiv.*

Gregoire XV. Pape. *a* 112

Griſons abandonnez par la France. *a* 383

Griſons mécontens de la France. *a* 424

Griſons ſe liguent avec la Maiſon d'Autriche. *c* 74

Guiche (Comte de) épouſe une parente du Cardinal. *b* 428 battu par les Eſpagnols. *c* 383. Con-

ſolé par le Cardinal. *c* 385
uiſe (Duc de) broüilleries où il fut mélé ſous la Régence de Marie de Medecis. *a* 16. 28. Fait la guerre aux Rochelois. *a* 139. Amiral du Levant, ne veut pas traiter de ſa Charge avec le Cardinal. *b* 161
Guiſe (Duc de) maltraité & contraint de ſe retirer en Italie. *b* 208. Perd ſon Gouvernement de Provence. *b* 254. Ne peut obte-obtenir de venir en France. *b* 255.
Guiton (Jean) Marie de la Rochelle, ſa conſtance. *a* 513. Ses réponſes remarquables. *a* 542
Guebriant (Comte de) commande une partie des Troupes du Duc de Rohan. *c* 78. Eſt dans l'Armée du Duc de Vveymar. *c* 209. La commande. *c* 230. Fait Maréchal de France. *c* 397. de fait Lamboi. *c* 454. prend diverſes Places dans l'Electorat de Cologne. *c* 455
Guſtave-Adolfe entre en Allemagne, & s'allie avec la France. *b* 122. Souhaite en vain de voir le Roi de France. *b* 244. Sa ré-

Digitized by Google

ponſe ſur la propoſition de s'aboucher avec le Cardinal. *Ib.*
Guſtave-Adolfe, tué *b* 302

H

du *Hallier* prend Câtelet, *c* 117. Eſcorte un Convoi à Arras *c* 233
Hallwyn (Duc de) fait lever le ſiége de Leucate. *c* 67. Obtient le Bâton de Maréchal *c* 68
Harcourt (Comte de) regagne les Iſles de St. Honorat & de Ste. Marguerite *c* 65. Prend Quiers & bat les Eſpagnols. *c* 186. Retourne à Carmagnole & bat le Prince Thomas. *c* 188. Fait lever le ſiége de Caſal. *c* 250. Aſſiége Turin. *c* 255. *& ſuiv.* Le prend. *c* 269. Aſſiége en vain Yvrée. *c* 302. Prend diverſes Places. *c* 307. Regagne ce que Cantelmo avoit pris dans le Bolonois. *c* 387
Hautefort (Madame de) aimée du Roi *c* 222. Eloignée de la Cour. *c* 225
Hêdin attaqué & pris par le Mar-

quis de la Meilleraye. *c* 196 *& ſuiv.*

Henriette-Marie négociations pour ſon mariage avec le Prince de Galles. *a* 158. *& ſuiv.* 175

Huguenots maltraitez en France. *a* 115. Se ſoulevent. *Ib.* 117. Guerre qu'on leur fait. *Ib.* Deſſeins coutre eux. *Ib.* 129. Sont en mauvais état. *Ib.* 130. Recommencent la guerre. *Ib.* 300. Si la Politique permettoit qu'on laiſsât ſubſiſter leur parti. *Ib.* 301. Traité fait avec eux. *Ib.* 303. Endormis par le Cardinal. *a* 343. Obtiennent une Déclaration avantageuſe. *a* 365. Recommencent la guerre. *a* 463. Amniſtie en leur faveur. *b* 40. Attaquez & ruinez en Vivarêts. *b* 53. & dans les Sevenes. *b* 56. Ils rentrent dans l'obeïſſance. *b* 57. Pourquoi on ne les abîma pas tout à fait. *Ib.* 63. *& ſuiv.*

Digitized by Google

I

Jaques I. Roi d'Angleterre, sa mauvaise conduite dans le Mariage de son Fils *a* 177
Jars (Chevalier du) sa fermeté sur l'échaffaut *b* 314
S. Jean d'Angely assiégé & pris. *a* 118. *& suiv.*
S. Jean de Lône assiégé en vain par le Duc de Lorraine *c* 25
S. Jean de Luz pris par les Espagnols *c* 26
Impériaux formidables à la France en 1635. *b* 478. Faute qu'ils firent. *Ib.*
Ioseph (le Pere) Capucin, quel homme c'étoit. *a* 218. *b* 133. Trompe le Maréchal d'Ornano. *a* 386. Va à Ratisbonne. *b* 132. On demande pour lui un Chapeau de Cardinal. *c* 10. Sa mort. *Ib.* 162
Isles de Ste. Marguerite & de St. Honorat saisies par les Espagnols. *b* 521. Regagnées *c* 65
Juan IV. élevé sur le Trône de Portugal *c* 244

Digitized by Google

K

Kaiſerſlauter pris, malgré la réſiſtance des Suedois *b* 481

L

Lamboi entre en Franche-Comté. *c* 24. Bat le Maréchal de Châtillon. *c* 372. Prend Dunchery *c* 375

Lamboi tente en vain de ſécourir Arras. *c* 232. Attaqué dans ſes retranchemens & défait, par le Comte de Guebriant. *c* 454. *& ſuiv.*

Landgrave de Heſſe, ſes Traitez avec la France *c* 218

Landreci pris par les François *c* 69

Leganés (Marquis de) prend quelques Places dans le Montferrat. *c* 63. 167. Battu par le Maréchal de Crequi. *Ib.* & 18. Ses Manifeſtes. *c* 106. Aſſiégé Caſal. *c* 247. Leve le ſiége. *Ib.* 253. Tache en vain de ſecourir Tu-

Digitized by Google

rin. *c* 261. *& suiv.* Rappellé du Gouvernement de Milan. *c* 301. Commande en Catalogne. *c* 332. 445. Donne bataille à la Mothe-Houdancourt. *c* 448. Finit la Campagne. *c* 451. Eſt diſgracié *c* 452

Lens pris par les François. *c* 315. Repris par les Eſpagnols *c* 381

Leon Brulart, ſa négociation à Ratisbonne *b* 132

Leſdiguieres. (François de Bonne, Sieur de) reçû Duc & Pair. *a* 56. Fait Meſtre de Camp Général des Armées du Roi *Ib.* 113. Change de Religion pour être Connêtable. *Ib.* 135. Va à Suze pour s'aboucher avec le Duc de Savoye. *a* 222. Va à Turin, avec une Armée, pour aller contre Genes. *a* 229. Diverſité de ſentimens entre le Duc de Savoye & lui. *Ib.* 231. Ses progrés. *a* 237. Més-intelligence entre le Duc & lui. *Ib.* 248. 259. Sa retraite à la vûë de l'Armée Eſpagnole. *Ib.* 266. Tombe malade & ſe retire. *a* 271. Sa mort *a* 420

Leucate aſſiégée en vain par les Eſ-

Digitized by Google

pagnols *c* 67
Ligue de la France & de l'Eſpagne contre l'Angleterre *a* 487
Ligue de la France, de la République de Veniſe, & du Duc de Savoye *a* 192
Ligue de la France & du Duc de Savoye contre Genes *a* 222
Ligue en Italie en 1635. avec Savoye, Mantouë & Parme. *b* 511. Progrés de cette Ligue. *b* 512. *c* 13
Longueville (Duc de) ſe broüille avec la Cour. *a* 23. Abandonne Rouën. *Ib.* 75. & 76. Ecrit de Dieppe une Lettre ſoumiſe. *Ib.* 79
Longueville (Ducheſſe de) envoyée à Vincennes. *b* 67. Délivrée. *Ib.* 70
Longueville (Fils du précedent, Duc de) en Piemont. *c* 173. Commande en Allemagne l'Armée du Duc de Vveymar. *c* 217. Se joint à Banier. *c* 229. Quitte l'Armée *c* 230
Lorraine ſaiſie par le Roi. *b* 430. *& ſuiv.* Renduë. *c* 296. Repriſe *c* 298
Lorraine (Duc de) s'attire la guer-

re en prenant le parti de Mr. *b* 213. Perd Moyenvic & diverſes Places. *Ib.* 216. S'accommode. *b* 240. Se broüille. *Ib.* 249. Se racommode. *Ib.* Enfraint de nouveau le Traité. *b* 328. *& ſuiv.* Va à Charmes & y conclut un Traité. *b.* 344 *& ſuiv.* Cité à comparoître devant le Parlement de Paris. *b* 376. Eſt traité avec plus de douceur. *b* 381. Fait une donation feinte de ſes Etats à ſon Frere. *Ib.* 382. Battu par les Suedois. *b* 394. Tâche vainement de regagner la Lorraine. *b* 485. Joint Galas. *Ibid.* 493. Va en Franche-Comté. *c* 24. Aſſiége en vain S. Jean de Lône. *Ib.* Se racommode avec le Roi. *c* 291. *& ſuiv.* Veut faire divorce avec ſa Femme. *c* 292. Rentre dans le parti de la Maiſon d'Autriche. *c* 298

Lorraine (Ducheſſe de) menée à Paris, & les chagrins qu'elle y eut. *b* 429 *& ſuiv.* Maltraitée par le Duc ſon Epoux. 493. *& ſuiv.*

Lorraine (Nicolas-François, Cardinal de) il tâche d'appaiſer

le Roi envers son Frere. *b* 332. 339. Offre d'épouser la Combalet. *b* 335. Irrite le Roi. 342. On parle de nouveau de le marier, avec la Combalet. *b* 347. 359. 362. Va à Paris. *ib.* 376. Prend le Titre de Duc. *ib.* 383. *& suiv.* Se marie à sa Cousine. *ib.* 390. Arrêté à Nanci. *ib.* 391. Se sauve avec sa femme *b* 395.

Loudun, Traité fait en cette Ville *a* 17

Louïs XIII. Son mariage cause des broüilleries. *a* 10. Il soumet la Normandie. *ib.* 75. *& suiv.* Va en Anjou. *ib.* 79. 84. S'accommode avec sa Mere. *ib.* 89. Fait la guerre aux Huguenots. *ib.* 93. *& suiv.* Va en Poitou. *ibid.* 132. A de la jalousie & de la haine pour son Frere. *a* 412. *b* 39. Se rend à l'armée de la Rochelle. *a* 472. Retourne à Paris. *ib.* 497. Il se rend de nouveau à l'Armée de la Rochelle. *a* 507. Demande au Clergé trois millions. *b* 12. Veut aller en Italie plûtôt que de donner le commandement de

l'Armée à ſon Frere. *b* 39. Retourne en France. *b* 51. & à Paris. *b* 58. Va à Lion & de là en Savoye. *b* 116. *& ſuiv.* Tombe malade à Lyon. *b* 146. Guerit & va à Paris. *b* 149. Prend le parti du Cardinal contre ſa Mere. *ib.* 153

Loüis XIII. Déclare Criminels de Leze-Majeſté ceux qui étoient avec ſon Frere. *b* 194. Fait une Déclaration contre ſa Mere. *b* 198. Gens conſultez ſur ſon horoſcope punis. *b* 212. Va en Lorraine. *b* 240. Y retourne. *ib.* 249. Y va une troiſiéme fois. *b* 251. Témoigne quelque froideur au Cardinal. *b* 441. Maniére dure dont il traite ſa Mere. *b* 459. Va en Champagne, & delà en Lorraine. *b* 488. Retourne à Paris. *b* 491. Déclare la guerre à l'Eſpagne. *ib.* 501. Leve une Armée pour reprendre ce que les Eſpagnols lui avoient pris en Picardie. *c* 34. *& ſuiv.* Pleure en voyant blûler la Picardie. *c* 38. A des remords d'avoir laiſſé ſi long-temps ſa Mere

Digitized by Google

hors du Royaume. *c.* 88. La maltraite. *c.* 143. *& suiv.* Consulte ſes Miniſtres là-deſſus. *c* 148. Fait le procés au Duc de la Valette contre toutes les formes. *c* 152. Aime Madame de Hautefort. *c* 222. Prend H. d'Effiat pour ſon Favori. *ib.* 224. L'aime plus que qui que ce ſoit. *c* 225. Le querelle. *c* 278. Etant malade héſite s'il ira en Rouſſillon, *c* 390. Il part. *c* 394. Tombe malade dans le Camp. *c* 417. Va à Narbonne, & y fait arrêter ſon Favori. *c* 422. Voit le Cardinal. *c* 426

Louïs XIII. croyoit facilement le mal qu'on lui diſoit des autres. *a* 143

Etoit cruel. *a* 134. *b* 54

Son humeur diſſimulée. *a* 30. 405. & chagrine. *c* 36

Ne pouvoit ſe paſſer d'un Miniſtre qui gouvernât pour lui. *a* 69

Timide & défiant. *a* 61

Louvain aſſiégé en vain par les Hollandois & les François. *b* 505

Luines (Charles d'Albert, Sr. de)

Digitized by Google

commencemens de sa faveur. *a* 23. Son pouvoir sur l'esprit du Roy. *Ib.* 37. Embarras où il se trouva dans l'administration des affaires. *Ib.* 39. 42. Fait Duc & Pair. *Ib.* 49. Défiances entre la Reine-Mere & lui. *Ib.* 65. S'oppose à la Promotion de l'Evêque de Luçon. *Ib.* 96. 97. Presse cette Promotion. *Ib.* 104. Fait Connêtable de France. *Ib.* 112. Sa mort. *Ib.* 123.

Lude (Comte du) Gouverneur du Duc d'Anjou. *a* 182

Lunel, Capitulation pour la reddition de cette Ville mal gardée. *a* 136

M

Maillé (Urbain de) Beau-frere du Cardinal. *a* 4. Voyez *Brezé*.

Mansfeld (Comte de) ses projets. *a* 205

Mangot (Claude) Adjoint à la Charge de Secretaire d'Etat. *a* 19. A les Sceaux. *a* 27

Mantouë, Voyez *Charles de Gon-*

zague.
Mantouë attaquée par les Impériaux. *b* 88. Attaquée une seconde fois & prise. *ib.* 120
Marguerite de Lorraine s'enfuit de Nanci, déguisée en homme. *b* 341
Marie de Gonzague aimée de Gaston de Bourbon. *a* 484. Intrigues pour & contre son Mariage. *b* 4. *& suiv.* 65. Mise en prison *b* 66. Délivrée. *ib.* 70.
Marie de Medicis, Histoire Abregée de sa Régence. *a* 7. *& suiv.* En est privé & mise en prison. *ib.* 31. Se sauve. *ib.* 41. Difficultez qu'elle fait de revenir à la Cour. *ib.* 45. *& suiv.* Voit le Roi prés de Tours. *ib.* 51. Va à Angers & n'en veut pas sortir *ib.* 52. *& suiv.* Rend son parti formidable. *a* 70. Délibere si elle abandonneroit Angers. *ib.* 81. Son accommodement avec le Roi. *ib.* 89. Trompée par l'Evéque de Luçon. *ib.* Déclaration en sa faveur. *a* 99. Rentre dans le Conseil. *ib.* 226. Presse pour faire le Cardinal de Richelieu

Digitized by Google

Conſeiller d'Etat. *a* 141. Veut donner une des Filles du Duc de Florence à Gaſton. *Ib.* 479. Se laiſſe entêter par des prédictions. *Ib.* 480. Elle eſt traverſée par le Roi & le Cardinal. *a* 481. Elle commence à ſe plaindre du Cardinal. *b* 7. Sa conduite trop violente envers Marie de Gonzague deſapprouvée. *b* 68. Chagrin qu'elle eut de la retraite du Duc d'Orleans en Lorraine. *b* 72. Reçoit mal le Cardinal, & rompt avec lui. *b*, 74. *& ſuiv.* Prend trop d'autorité ſur ſes Fils. *Ib.* 80. Elle éclate de nouveau contre le Cardinal. *ib.* 150. *& ſuiv.* Croit mal à propos l'avoir ruiné. *ib.* 156. Se réconcilie en apparence. *ib.* 162. Ne ſe trouve plus au Conſeil. *ib.* 164. Elle va à Compiegne, ſans s'accommoder. *b* 170. Arrêtée à Compiegne. *ib.* 183. Se plaint au Parlement de Paris. *b.* 187. Se retire dans les Païs Bas. *ib.* 188

Marie de Medicis, Déclaration du Roi ſon Fils contre elle.

Digitized by Google

b. 198. Chagrin qu'elle eut à l'occasion de son Hôtel. *b*. 297. Se plaint de Gaston. *ib*. 300. Vouloit se retirer en Angleterre. *ib*. 309. Veut se réconcilier. *ib*. 349. Accusée d'avoir voulu faire assassiner le Cardinal. *b*. 350. On demande en vain qu'elle abandonne ses Serviteurs. *b* 353. 357. 370. Se plaint de Monsieur, & veut s'accommoder avec le Roi. *b*. 355. 390. Ecrit au Cardinal, *b* 398. On demande qu'elle livre Chanteloube, S. Germain, & Fabbroni. *ib*. 402. On la veut envoyer à Florence. *ib*. 416. Mais elle le refuse. *ib*. 417. Peu satisfaite de ses Domestiques. *ib*. 418. Ecrit à Rome pour soûtenir le Mariage de Monsieur. *b* 453. Se plaint au Pape. *ibid*. Ecrit au Roi pour l'exhorter à la paix. *b* 457. Se plaint de ce qu'on ne veut pas qu'elle ait un Résident à Rome. *b* 463. Demande en vain d'être rétablie. *c* 62. Va en Angleterre, & tâche de se raccommoder avec son fils. *c* 139. Le Roi ne lui

Digitized by Google

répond que des duretez, & la veut envoyer à Florence. *b* 443. *& suiv.* Sentimens des Ministres de Louïs XIII. sur son retour. *b* 148. Va à Cologne. *b* 343. Où elle meurt *Ib.*

Marillac *** (Garde de Seaux. *a* 392. Mis en prison *b* 159

Marillac (Louïs) fait Maréchal de France. *b* 56. Arrêté en Italie. *Ib.* 160. Son procés. *b.* 250. *& suiv.*

Mayenne (Duc de) broüilleries où il eut part. *a* 17. 19. 61. Tué devant Montauban. *Ib.* 122

Mazarin (Jules) négocie une suspension d'armes, entre la Garnison de Casal & les assiegeans. *b* 127. Ses négociations favorables aux François. *b* 138. *& suiv.*

Mazarin, trop appliqué à gagner la faveur du Cardinal, est rappellé par le Pape *c* 6.

Meilleraye (Marquis de la) Grand-Maître de l'Artillerie. *b* 440. Attaque Hêdin & le prend. *c* 195. Assiége Arras. *c* 232. Prend Aire. *c* 311. Obligé par

Digitized by Google

le Cardinal - Infant de déloger de devant Aire. *c* 315. Prend la Baſſée. *c* 316. & Bapaume. *c* 317

Mello (D. Franciſco de) prend Lens. *c* 381. La Baſſée. *c* 382. Bat le Maréchal de Guiche. *c* 38. Faute de ce Général *Ibid.*

Merode (Comte de) entre dans le Païs des Griſons avec une Armée Impériale. *b* 82

Mirabel (Marquis de) Ambaſſadeur d'Eſpagne en France *a* 208

Monod (Jeſuite) ſes intrigues contre le Cardinal. *c* 96. Chagrin du Cardinal contre lui. *c Ib.* 110

Montaigu (Lord) veut traiter avec le Cardinal *a* 500

Montauban, ſiége de cette Ville. *a* 120. Levé. *Ib.* 122

Montauban, réduit par le Cardinal *b* 59

Montbazon (Duc de) employé à négocier avec la Reine - Mere. *a* 46. *& ſuiv. Ib.* 63

Montcalvo pris par le Vicomte de Turenne. *c* 300. Repris par les Eſpagnols *c* 308

Digitized by Google

Montjui, Combat donné prés de cette Montagne *c* 300

Montmorenci (Henri Duc de) Amiral de France, bat la Flotte Rocheloiſe. *a* 312. Conduit des Troupes en Piémont. *b* 123. Fait Maréchal de France. *b* 143. Se charge de proteger le Cardinal *b* 147

Montmorenci (Henri Duc de) ſujets de chagrin que lui donne le Cardinal. *b* 262. Prend les armes pour Monſieur, & le reçoit dans ſon Gouvernement. *b* 263. Eſt bleſſé & pris. *b* 266. Son procés. *b* 280. Tout le monde intercede en vain pour lui. *b* 280. *& ſuiv.*

Monzon, deſſein des Eſpagnols ſur cette Place échoüé *b* 464

Monzon, Traité fait en cette Ville. *a* 377

la *Mothe Houdancourt*, va commander en Catalogne. *c* 326. Ses progrés. *c* 327. Bloque Tarragone. *c* 328. *& ſuiv.* Bat les Eſpagnols. *c* 330. Secourt Almenas. *c* 337. Eſt fait Maréchal de France. *c* 397. Bat & prend pri-

ſonnier D. Pedro d'Arragon. *c* 399. Aſſiége en vain Tortoſe. *c* 404. Et prend Monzon. *ib.* Donne bataille à Leganés. *c* 448. *& ſuiv.*

Moyenvic pris ſur le Duc de Lorraine *b* 216

N

Nanci remis au Roi *b* 346

Nari (Bernardin) envoyé par Urbain VIII. en France. 212. Sa négociation concernant la Valteline. *ibid.* 213

Negrepeliſſe paſſée au fil de l'épée. *a* 134

Nobleſſe ruinée ſous Louïs XIII. *a* 449

Norlingue, Bataille perduë prés de cette Ville, par les Suedois. *b* 436

Notables, aſſemblée de Notables à Fontainebleau. *a* 327. Autre à Paris. *ib.* 435

Novi pris aux Genois *a* 238

Digitized by Google

O

Oleggio pris par le Maréchal de Crequi. *c* 15
Olivarés (Comte-Duc) sa mauvaise conduite. *c* 442. *& suiv.* *c* 464
Orleans) Duc d') Voyez *Gaſton.*
Ornano (Colonel d') Gouverneur de Monſieur. *a* 182. Mis en priſon & délivré. *Ib.* & 184. Fait Maréchal de France. *Ib.* 385. Cauſe de ſa diſgrace. *ib.* Empriſonné. *a* 391 Sa mort au Bois de Vincennes. *Ib.* 417
Orval (Comte d') défend Montauban *a* 120
Oſſonville, faute de cet homme *c* 423
Ottagio, Eſpagnols & Genois défaits prés de cette Place. *a* 244
Oxenſtiern, Chancelier de Suede, ſe rend à Paris *b* 475

P

Papenheim bat les François en Valteline 337
Parlement de Paris, part qu'il

Digitized by Google

prend au Gouvernement, ſous la Regence de Marie de Medicis. *a* 15. Conſeille au Roi de s'accommoder avec ſa Mere. *Ib.* 73. Enterine malgré lui divers Edits 131

Parlement de Paris refuſe d'enteriner une Déclaration contre Monſieur. *b* 195. Cenſuré par le Roi. *Ibid.* Refuſe de verifier une Déclaration pour l'établiſſement d'une Chambre de Juſtice. *b* 214. Mortifié par le Roi. 215, 242. 317. *c* 288. *& ſuiv.* Défenſe des droits du Parlement *c* 280

Parme (Edoüard Duc de) ſe ligue avec la France. *b* 511. Va à Paris. *c* 11. Puni par les Eſpagnols de s'étre ligué contre eux. *Ib.* 12. 20. S'accommode avec les Eſpagnols. *c* 63. Dépoüillé de Caſtro, par les Barbarins. *c* 341. Excommunié. *c* 458. Ligue pour le défendre. *c* 459. Fait une irruption dans l'Etat Eccléſiaſtique. *Ibid.*

Paſſage pris par les François. *c* 120.

Digitized by Google

Perez (Michel) défend Fontarabie. *c* 121

Perpignan assiégé & pris par les François. *c* 401. 444. Factions dans le Camp François. *c* 416

Phalsbourg (Princesse de) se retire habilement de Nanci. *b* 393

Philippe IV. part pour l'Arragon. *c* 406. Trompé par une fausse nouvelle *c* 48

Philisbourg surpris par les Impériaux. *b* 467

Picardie envahie par les Espagnols *c* 30. *& suiv.*

Picolomini défait Feuquieres. *c.* 197. Attaque vainement Monzon. *ib.* 199

Pignerol attaqué & pris par le Cardinal. *b* 108

Pignerol, importance de cette Place entre les mains de la France. *b* 225. Adresse pour le garder en feignant de le rendre. *b* 226. Cedé par accord au Roi de France. *b.* 257

Du *Plessis Bezançon*, négocie avec les Catalans. *c* 236. Bat les Espagnols prés de Barcelonne. *c* 321. *& suiv.*

Du *Pleſſis-Prâlin* Gouverneur de Turin. *c* 270

Pleſſis (Alphonſe du (Frere du Cardinal, eſt fait Evêque de Luçon. *a* 3. Y renonce pour ſe faire Chartreux. *ib* 4. Archevêque de Lion & Cardinal. *b.* 93.

Pleſſis (François du) Pere du Cardinal. *a* 3. Ses Enfans. *ib.* 3.

Pleſſis (Armand-Jean du) Sa naiſſance & ſon éducation. *a* 4. Se fait d'Egliſe & eſt nommé à l'Evêché de Luçon. *ib.* 5. Sollicite lui-même ſes Bulles & les obtient. *ib.* 6. S'attache à la Prédication. *ibid.* & au Marquis d'Ancre. *ib.* 7. 21. Sa Harangue dans les Etats. *ib.* 13. Eſt fait Grand-Aumônier de la Reine, *ib.* 22. Conſeiller d'Etat. *ibid.* Conſeille de mettre le Prince de Condé en priſon. *ib.* 24. Fait Secretaire d'Etat. *ib.* 27. Obtient la préſéance ſur les autres Secretaires. *ibi.* Diſgracié aprés la mort du Marquis d'Ancre. *ib.* 31. Va à Blois. *Ib.* 34. A ordre de ſe retirer en Anjou, d'où il écrit au Roi. *ibid.* Relegué à Avignon. *ib.* 36. Y

Digitized by Google

fait des Livres de Religion. *ibid.* Eſt rappellé. *ib.* 43. Sa conduite aupres de Marie de Medicis. *ib.* 44. *& ſuiv.* 58. Conſeil intereſſé qu'il donna à cette Princeſſe. *ib.* 82. La ruine & obtient par ſon moyen que le Roi demanderoit pour lui un Chapeau de Cardinal. *ib.* 89. Ennemis qu'il avoit à la Cour. *ib.* 95. Qui s'oppoſoient en ſecret à ſa Promotion. *ib.* 96. 99. 127. On la preſſe tout de bon, & il l'obtient *a* 140

Pleſſis (Armand-Jean du, Cardinal de Richelieu) déclaré Conſeiller d'Etat. *a* 156. Reçoit les Ambaſſadeurs d'Angleterre au lit. *a* 160. Son ſentiment ſur le mariage d'Henriette-Marie. *ib.* 169. Converſations qu'il eut avec le Nonce Spada, ſur le Mariage d'Henriette-Marie. *a* 170. 197. Sur la Valteline. *a* 213. 216. 298. 326. Avec le Légat *ib.* 283. *& ſuiv.* 318. Son Diſcours dans l'Aſſemblée des Notables à Fontainebleau. *ib.* 332. Penſe à faire la guerre à l'Eſpagne. *a* 207. Sa Converſation avec le Mar-

quis de Mirabel .*ib.* 209. Veut perdre les Hugenots.*a* 343. Accuſé fauſſement de les favoriſer. *ib.* 361 .367 . Fait ſemblant de vouloir quitter le Miniſtere. *a* 381. Travaille à ruiner le Maréchal d'Ornano.*ib.* 386. *& ſuiv.* Nommé *le Roi du Roi ib.* 393. Feint de ſe vouloir retirer.*a* 397. Conſpiration contre lui.*ib.* 400. Dupe Meſſieurs de Vendôme. *a* 405. Obtient des Gardes pour ſa ſûreté.*a* 422. Eſt fait Amiral ſous un autre nom. *a* 452. Ses Gouvernemens d'Oleron & de broüage. *a* 461. Se moque des Hollandois & des Eſpagnols. *a* 471. S'attache au blocus de la Rochelle. *a* 478. A le Titre de Lieutenant Général. *ib.* 497. Ordre qu'il met dans l'Armée. *a.* 501. Traite avec les Rochellois.*ib.* 524. *& ſuiv.* Leur accorde la Capitulation qu'il veut. *a* 538. Entre dans la Ville. *ib.* 542

Pleſſis (Armand-Jean du) Entêté d'Aſtrologie Judiciaire.*b* 9. Opine à aider le Duc de Mantouë,

& y porte le Roi. *b* 31. Va à Grenoble, & de là à Suze. *b* 41. Négocie avec le Prince de Piémont. *ib.* 43. Revient en France, & ruine les Huguenots, à qui il donne enfin la paix. *b* 54. *& suiv.* Reduit Montauban. *b* 59. Refuse d'avoir part aux bénefices du Grand-Prieur. *b.* 68. Ne veut plus dépendre de la Reine-Mere. *b* 69. Mal reçû de cette Princesse. *b* 74. Rupture entre elle & lui. *b* 75. *& suiv.* Déclaré principal Ministre d'Etat. *b* 80. Lieutenant-Général dans l'Armée du Piémont. *ib.* 96. Part pour le Dauphiné. *ibid.* Refuse d'aller au Pont de Beauvoisin, traiter avec le Prince de Piémont. *b* 94. Traite avec lui auprés de Suze. *b* 101. Habits du Cardinal en Piémont. *b* 105. Sa marche pour aller à Rivoli. *ibid.* Va attaquer Pignerol & le prend. *b* 107. *& suiv.* On s'efforce en vain de l'engager à le rendre. *b* 112. Va à Grenoble, à Lyon, & en Savoye. *ib.* 116. *& suiv.* Fait un traité avec Guf-

tave-Aldolfe. *b* 122. Cabale contre lui pendant la maladie du Roi à Lyon. *b* 147. Mesures prises pour le sauver. *b ibid.* La Reine-Mere rompt de nouveau avec lui. *b* 150. Est protegé par le Roi. *b* 154. *& suiv.* Se reconcilie en apparence avec sa Bienfaitrice. *b* 163. Son sentiment touchant le dessein d'arrêter la Reine-Mere. *a* 172. *& suiv.*

Plessis (Armand-Jean du, Cardinal de Richelieu) Fait Duc & Pair. *b* 201. Gouverneur de Bretagne *ibid.* Discours qu'il tenoit de la Reine-Mere. *b* 208.

Va en Lorraine. *b* 241. Essaye en vain de marier sa Niéce au Comte de Soissons. *b* 246. Opine contre le Duc de Montmorenci. *b.* 274. Sa conduite en cette occasion. *b* 280. *& suiv.* Tombe malade en Guienne. *b* 292. Se broüille avec le Duc d'Espernon. *b* 291. 293. Ses sentimens sur les affaires d'Allemagne, aprés la mort de Gustave. *ib.* 303. *& suiv.* Il vouloit envoyer la Reine-Mere à Florence. 348.

Digitized by Google

Reçu Chevalier du S. Esprit *b* 318. Ses sentimens sur la guerre qu'on auroit pû faire aux Espagnols, en 1633. *ib.* 321. Va en Lorraine, & traite avec le Cardinal de Lorraine. *b.* 322. Ses sentimens sur la Lorraine. *b* 335. Assassins envoyez pour le tuer *b* 350. Ses sentimens touchant la réconciliation du Roi avec sa Mere & son Frere. *b* 366. 389. Sa harangue dans le Parlement, en 1634. *ib.* 379. Se plaint du Cardinal de Lorraine. *ib.* 383. *& suiv.* Sa dureté envers la Reine-Mere. *b* 400. Son avis pour prévenir les mauvais desseins de Monsieur. *ib.* 412. Plaintes qu'il fait des Domestiques de le Reine Mere. *ib.* 420. Augmente le nombre de ses gardes. *ib.* 434. Obtient la Coadjutorerie de Spire. *b* 435. On lui en refuse les provisions à Rome. *b. ibid.* Son sentiment sur les affaires d'Allemagne, aprés la Bataille de Norlingue. *b* 437. Fait tenir le Conseil chez lui. *b* 461. Inquiétude dont sa grandeur étoit

étoit accompagnée. *b* 462. Plaintes que la Reine-Mere fait de lui au Pape. *b* 463. Il donne de mauvais ordres pour réſiſter aux Impériaux. *b* 478. Frayeur du Cardinal. *ib.* 479. Juge qu'il vaut mieux déclarer la guerre à l'Eſpagne, que de traverſer ſimplement ſes deſſeins. *b* 495. La Cour de Rome lui refuſe ſes Bulles de Général de Ciſteaux, & de Prémontré. *c* 7. Craint qu'il ne veüille ſe faire Patriarche. *c* 8. On le déchire à Paris. *c* 33. Son courage dans cette occaſion. *c* 34. Peur qu'il témoigna alors. *c* 36. Danger qu'il courut à Amiens. *c* 72. *& ſuiv.* Ses avis à la Ducheſſe de Savoye. *c.* 85. 107. 170. 173. 180. 181. 247. 254. Accuſé par le Confeſſeur du Roi. *c.* 90. Fait maltraiter la Reine. *c* 131. *& ſuiv.* 220. Diſcours qu'il tint au Comte Philippe d'Aglié. *c* 184. Ses démêlez avec la Cour de Rome. *c* 191. Plaintes qu'il fait à la Cour de Rome. *c* 194. Ses avis au nouveau Roi de Portugal. *c*

Digitized by Google

243. Ses desseins concernant les Huguenots. c 272. Touchant le Patriarchat. c 274. Aspire à être Régent du Royaume. c 275. Ses démêlez avec le Comte de Soissons & le Duc de Boüillon. c 345. Avec l'Archevêque de Rheims, depuis Duc de Guise. c. 346. Conspiration contre lui. c. 350. Se repẽd d'avoir poussé le Comte de Soissons. c 378. Sentimens de Bullion sur la guerre, causée par le Cardinal. c 378. *& suiv.* Plaintes de son administration. c 361. Porte le Roi à l'entreprise du Roussillon. c 388. *& suiv.* Son conseil d'y mener Monsieur & la Reine. c 392. Part pour le Languedoc. c 394. Tombe malade à Narbonne. c 416. Ne s'y croit pas en sureté. c 419. Découvre la Conspiration de Cinq-Mars. c 420. Son entrevuë avec le Roi à Tarascon. c 426. Son voyage à Paris. c 430. Tient conseil sur les desseins de la Campagne suivante. c 465. Comedie mysterieuse qu'il fait jouër. c 467. Propos-

tions insolentes qu'il fait au Roi, pour le voir. *c* 468. Fait chasser divers Capitaines. *ibid.* Veut que ses Gardes se mêlent avec ceux du Roi. *c* 468. Feint de vouloir quitter le Ministere. *ibid.* Sa derniére maladie. *c* 474. *& suiv.* Ses derniéres paroles. *c* 476. *& suiv.* Sa mort. *c* 481. Son Testament. *c* 482. Disposition de son cerveau. *c* 484. Ses Funerailles. *c* 485

Plessis (Armand-Jean du, Cardinal).

Portrait de sa personne. *c* 486. Ses maximes générales & ses projets *c* 487

Son humeur ambitieuse. *a* 34

Changeoit de conduite, & en donnoit la faute aux autres Ministres. *b* 131. 132

Abandonne ses principaux desseins pour profiter d'un incident. *b* 119

S'attiroit la haine de tout le monde. *a* 421

Croit les visions. *b* 116

Usage qu'il faisoit des Favoris du Roi. *b*. 280

Digitized by Google

Sa maxime de ne point pardonner les crimes d'Etat. *a* 448
Sa maxime d'engager le Roi à maltraiter ſes plus proches. *a* 416
Adreſſe pour mettre le Roi mal avec la Reine ſa Mere. *b* 150. & pour l'entretenir en mauvaiſe humeur contre elle. *ib.* 352
Touchant ceux qu'il prenoit à ſon ſervice. *a* 548
Son adreſſe à rendre les gens ſuſpects. *a* 387
Pont de Cé, victoire du Roi ſur les Troupes de la Reine-Mere prés de cette Ville. *a* 86. Cette Ville priſe par les Royaliſtes. *a ibid.*
Pont-Courlay (Marquis de) bat les Eſpagnols. *c* 129
La *Porte*, Agent du Cardinal-Infant à Paris. *c* 131
Portugais ſe rebellent. *c* 242
Portugais ſecoüent par tout le joug de l'Eſpagne. *c* 441
Pozzevera, courage des Habitans de cette Vallée. *a* 263
Prâlin (Maréchal de) quand élevé à cette Dignité. *a* 49

Privas assiégé & pris par l'Armée Royale *a* 53. *& suiv.*

Pu laurens, Favori de Monsieur, presens & promesses qu'on lui fit pour le gagner. *b* 165

Puilaurens, on tâche en vain de l'éloigner de Monsieur. *b* 355. Il traite avec le Cardinal. *Ibid.* & 395. On essaye de l'assassiner. *b* 406. Avantages que le Cardinal lui fait. *b* 423. Se Marie à une parente du Cardinal. *Ib.* 427. Achete la Duché d'Eguillon *b* 428. S'attire l'indignation du Ministre. *b* 445. Envoyé au Bois de Vincennes *b* 449

Puisieux (Pierre Brulard, Marquis de) a la survivance de la Charge de Secretaire d'Etat. *a* 27. Disgracié. *Ib.* 148. *& suiv.*

Q

Querasque, Traité fait en cette Ville *b* 217

Quiers pris par le Comte de Harcourt *b* 186

Digitized by Google

R

Ratisbonne, Traité fait en cette Ville *b* 132
Ré, Isle, attaquée par les Anglois, s'il la falloit secourir, *a* 467. secouruë *a* 472
Renty pris par les François *c* 117
Retz (Duc de) blâmé de lâcheté *a* 86
Revenus Royaux sous Henri IV. *a* 440. *& suiv.*
Rheims (Archevêque de cette Ville) ses démêlez avec le Cardinal *c* 346
Richelieu, Voyez *Plessis*.
la *Richerie* arrêté accuse plusieurs personnes *c* 347
Riviére (Abbé de la) Serviteur infidele de Monsieur *a* 396.
Rochelle, Forts bâtis au tour de cette Ville. Elle recommence à faire la guerre au Roi. *a* 211. Brûle quelques Vaisseaux François & Hollandois. *Ib.* 305. Sa Flotte est battuë. *Ib.* 312. obtient la paix. *a* 338. A promesse des Anglois d'être secouruë. *Ib.*

Digitized by Google

355, & *ſuiv.* Traite de nouveau avec le Roi. *Ibid,* 363. Bloquée par l'Armée Royale. *a* 475. Demande du ſecours en Angleterre. *Ib.* 376. & *ſuiv.* Digue pour boucher ſon Port. *Ib.* 394. Continuation de ſon ſiége. *a* 500. & *ſuiv.* Diſette extrême dans la Ville. *a* 504. Tâche en vain de ſe défaire des bouches inutiles. *a* 505. 513. Les Anglois tâchent en vain de la ſecourir. *a* 508. 516. La Ville parlemente. *a* 524. & *ſuiv.* Capitule & ſe rend *a* 525

Rohan (Henri Duc de) Chef des Huguenots. *a* 118. Jette du ſecours dans Montauban. *a* 121. Fait rendre Montpellier. *a* 138. Recommence la guerre. *Ib.* 300. Remuë une troiſiéme fois. *Ib.* 463. *b* 12. Traite avec le Roi *b* 58

Rohan (Henri Duc de) va chez les Griſons *b* 324. & *ſuiv.* Ses progrés & ſes victoires, dans la Valteline. *b* 519. Tente en vain de ſe joindre au Duc de Savoye. *c* 19. Obligé d'abandonner la

Digitized by Google

Valteline. *c* 74. *& ſuiv.* Va trouver le Duc de Vveymar. *c* 112. Meurt *c* 113

Rois, s'il eſt avantageux pour eux & pour leurs Peuples qu'ils ſoient abſolus *a* 437

Rome, maniére de traiter avec cette Cour *a* 221

Roſſiglione, defaite des Genois prés de cette Place *a* 241

Rouſſillon, deſſein de l'envahir. *c* 388. *& ſuiv.*

Roye priſe par les Eſpagnols. *c* 32. Repriſe par les François *c* 39

S

Salce pris par le Prince de Condé. *c* 200. Repris par le Marquis de Spinola. *b Ib. & ſuiv.* Rendu aux François *c* 446

Sardaigne, deſcente qu'y fit la Flotte de France *c* 64

Savoye, conquiſe par Louïs XIII. *b* 117

Savoye, broüilleries de la Maiſon de Savoye aprés la mort de Victor-Amedée. *c* 82. *& ſuiv. c* 163. *& ſuiv. c* 300

Digitized by Google

Savoye (Cardinal de) ſes deſſeins ſur le Piémont. *c* 107. Se ſaiſit de Nice & de Villefranche. *c* 180. S'accommode avec la France, & avec ſa Belle-ſœur. *c* 379. Chaſſe les Garniſons Eſpagnoles de Nice & de Villefranche. *Ibid.*

Schenk, Fort pris par les Eſpagols. *b* 508

Schomberg (Comte) perd ſa Charge de Surintendant des Finances. *a* 142. Fait Maréchal de France. *a* 296. Secourt l'Iſle de Ré. *Ib.* 473. Commande un Corps à part en Italie. *b* 130. Va ſecourir Caſal. *b* 138. *& ſuiv.*

Scoti, Nonce, ſa Conférence avec Chavigni, *c* 190. Maltraité à la Cour de France. *c.* 292. *& ſuiv.*

Seguier (Pierre) fait Chancelier de France. *c* 1. Va interroger la Reine *c* 133

Senecey (Marquiſe de) éloignée de la Cour *c* 220

Serbellon (Jean dupé par le Duc de Rethel. *a* 491. Battu par le

Digitized by Google

Duc de Rohan. *b* 521. Assiége Leucate & leve le siege. *c* 67. *& suiv.*

Serignan entre en Catalogne *c* 319

Serravalle, défaite des Espagnols prés de cette Place *a* 240

Sillery (Commandeur de) rappellé de son Ambassade de Rome. *a* 153

Sillery (Chancelier de) privé des Seaux *a* 19. 148

Silvio-Emanuel de Savoye défend Yvrée *c* 302

S. Simon, Favori du Roi *a* 421

Sirvela (Comte de) Gouverneur de Milan, son incapacité dans la guerre. *c* 303. Chagrine le Prince Thomas de Savoye *c* 377

Socoa pris par les Espagnols. *c* 26. Abandonné *c* 66

Soissons (Comte de) se retire en Italie. *a* 416. Se plaint du Cardinal. *ib.* 484. Reçû par le Comte de Bethune, malgré la Cardinal. *Ibid.* 485

Soissons (Comte de) on parle de le marier avec la Combalet. *b* 217. *Ib.* 245. Mortifié par le

Digitized by Google

Cardinal. *Ib.* 466. 492. Commande l'Armée de Picardie. *c* 31. Eſt Lieutenant-Général de l'Armée de Picardie *c.* 35. Se joint avec Monſieur, contre le Cardinal. *c* 40. Il prend la fuite, & ſe retire à Sedan. *c* 45. Négociations pour le faire revenir. *c* 51. Son accommodement. *c* 60. *& ſuiv.* Ses nouveaux démelez avec le Cardinal. *c* 345. 349. Son Manifeſte contre le Cardinal. *c* 361. Déclaré Criminel de Leze-Majeſté par le Parlement. *c* 371. Eſt tué dans la Bataille de Sedan. *c* 373

Sondrio, pris par le Marquis de Cœuvres *a* 203

Soubize, chaſſé de l'Iſle de Ré. *a* 132. *& ſuiv.* Prend ſix Vaiſſeaux du Roi à Blavet. *Ib.* 211. Deſcentes qu'il fait en divers lieux. *Ib.* 299. Va en Angleterre. *a* 310. Comment il y fut reçû *a* 351

Sourdis (Cardinal de) ſon ſentiment dans l'Aſſemblée des Notables à Fontainebleau *a* 332

Spada, Nonce, ſes négociations

dans la Cour de France. *a* 165. 170. Concernant la Valteline. *a* 196. 280. Se rend ennemi du Cardinal. *Ib.* 326

Spinola (Ambroise) son conseil sur le siége de la Rochelle. *a* 495. Censure la conduite des Espagnols. *Ibid.* Assiége Casal. *b* 120. Se broüille avec les Généraux de l'Empereur, & avec le Duc de Savoye. *b* 129. Tombe malade. *b* 130. Meurt. *b* 131. & 132

Spinola (D. Philippe) prend Pontesture *b* 119

Strigio (Comte) attaché aux interêts du Duc de Nevers. *a* 489. 492

Spire attaquée & prise par les François *b* 471

Suede, sa Ligue avec la France renouvellée *b* 319

Suisses, leur mauvaise politique. *a* 255. *& suiv.*

Sully (Duc de) chassé de la Cour *a* 8. & 9

Suze, passage de cette Ville forcé. *b* 45. & 46. Renduë aux François. *Ib.*

Digitized by Google

538

T

Targon (Pompée) Ingenieur, tache vainement de fermer le Port de la Rochelle. *Ib.* 493

Tarragone bloquée par les François. *c* 328. *& suiv.*

Tillieres (Comte de) Ambaſſadeur en Angleterre. *a* 162. Rappellé. *Ib.* 184

Themines (Marquis de) fait Maréchal de France. *a* 25. A le Gouvernement de Bretagne. *Ib.* 419

Thoiras (Jean de S. Bonnet de) deſcend dans l'Iſle de Ré. *a* 309. S'y fortifie. *Ib.* 453. Va à Caſal. *b* 51. Prend quelques Places par force. *b* 82. Preſſé dans Caſal. *b* 126. Fait Maréchal de France *b* 143.

Thoiras (Maréchal de) commande l'Armée du Duc de Savoye comme ſon Lieutenant. *c* 13. Eſt tué *c* 16

Thomas de Savoye entre au ſervice de l'Eſpagne. *b* 410. Battu à

Digitized by Google

Avein. *b* 502. Fait lever le siége de S. Omer. *c* 115. Se rend maître de diverses Places en Piémont. *c* 165. 167. Surprend Turin. *c* 176. Parle de traiter avec sa Belle-sœur *c* 244. *& suiv.* Défend Turin. *c* 257. Le rend. *c* 269. Manque de parole à la France. *c* 299. Veut secourir Yvrée, malgré les Espagnols. *c* 304. Attaque en vain Chivas. *c* 305. S'accomode avec la France. *c* 378. Dupe Sirvela. *Ibid.*

Thou (François de) entre dans le parti de Cinq-Mars, & y fait entrer Monsieur, & le Duc de Boüillon. *c* 285. Arrêté à Narbonne. *c* 422. Son examen & son procés. *c* 434. *& suiv.*

Tirlemont pris par les Hollandois & les François *b* 504

Torrecuse (Marquis de) jette du secours dans Perpignan. *c* 396. A ordre d'y retourner. *c* 406. Est contre-mandé. *c* 409. S'avance pour assiéger Lerida. *c* 446. Quitte l'Armée à cause des contradictions des Espagnols *c* 447

Digitized by Google

Torſtenſon (Leonard) gagne deux Batailles contre les Impériaux *c* 453
Tréves ſurpris par les Eſpagnols. *b* 472. Archevêque de cette Ville pris priſonnier. *b ibid.*
Turenne (Vicomte de) Lieutenant du Comte de Harcourt. *c* 251. Prend Montcalvo *c* 300
Turin ſurpris par le Prince Thomas. *c* 176. Repris par le Comte de Harcourt *c* 269

V

Vair (Préſident du) a les Seaux *a* 19
Val de Grace, Superieure de ce Convent transferée ailleurs *c* 71
Valence ſur le Pau vainement attaqué par la Ligue. *b* 512. *& ſuiv.*
Valette (Louïs de la) Archevêque de Bourdeaux promu au Cardinalat. *a* 110. Rend un ſignalé ſervice au Cardinal de Richelieu. *b* 156. Va commander une Armée en Allemagne. *b* 482. Ravitaille quelques Villes d'Alſace. *c* 23. Va commander en

Digitized by Google

Italie. *c* 103. Nommé *le Valet du Cardinal. c* 129. Baſſeſſes de ce Prélat. *c*, 161. 178. Prend Chivas. *c* 272. *& ſuiv.* Sa mort. *c* 186.

Valette (Duc de la) épouſe une parente du Cardinal. *b* 428. Défend la Biſcaye. *c* 26. Sa conduite au ſiége de Fontarabie. *c* 124. 127. Procés qui lui fut fait. *ib.* 149

Valteline, origine des démêlez de la France & de l'Eſpagne, dans ce Païs-là. *a* 191. Invaſion des Eſpagnols pour s'en aſſurer. *ibid.* Ils remettent leurs Forts entre les mains du Pape. *a* 193. Négociations en France du Légat là-deſſus. *a* 283. *& ſuiv. Ib.* 344. Fin de cette affaire. *ib.* 430.

Valteline, de nouveau le theatre de la guerre. *b* 519. Perduë par les François. *c* 73. *& ſuiv.*

Vautier, premier Médecin de la Reine-Mere mis à la Baſtille. *b* 185. *& ſuiv.*

Vendôme. (Duc de) trompé par Louïs XIII. *a* 405. Obtient des Lettres d'abolition. *a* 483. Ac-

Digitized by Google

cuſé d'avoir voulu faire aſſaſſiner le Cardinal. *c* 350

Vendôme (Grand-Prieur de) dupé par le Cardinal. *a* 404. Eſt plus reſſerré en priſon. *ib.* 483. *& ſuiv.* Sa mort. *b* 67

Venitiens, ſe plaignent du Traité de Monzon. *a* 379. Font un nouveau Traité avec le Roi. *a* 429

Verſeil, aſſiégé & pris par les Eſpagnols. *c* 103. *& ſuiv.*

Verruë (Comte de) négocie avec le Cardinal. *b* 42

Victor Amedée, Prince de Piémont, ſes progrés contre les Genois. *a* 252. Se plaint des François. *a* 380. Va au Pont de Beauvoiſin, pour y attendre le Cardinal. *b* 94. Succede à ſon Pere. *b* 125. Continuë la guerre contre la France. *Ib.* Battu par les François à Carignan. *b* 126

Victor-Amedée, Duc de Savoye, s'accommode avec la France. *b* 218. S'accorde avec elle pour tromper les Eſpagnols. *b* 232. Se ligue avec la France. *ib.* 511. Ne s'accorde pas avec Crequi. *b* 513. Se met en Campagne. *c* 16.

Digitized by Google

Bat le Marquis de Leganés. *c* 19. Meurt. *c* 81

Vieville (Marquis de la) Surintendant des Finances. *a* 145. Entre dans le Conseil. *ibid.* Sa disgrace *ib.* 186

Villeroi (Marquis de) reçoit un Adjoint dans la charge de Secretaire d'Etat. *a* 19. Mortifié à la Cour. *ib.* 27

Villeroi (Marquis de) garde Pignerol en feignant de le rendre. *b* 228. *& suiv.*

Vincent de Gonzague, Duc de Mantouë, meurt. *a* 488

Vitri tuë le Marêchal d'Ancre. *a* 30

Vitri (Marêchal de) fait Gouverneur de Provence. *b* 255. Traverse le dessein de recouvrer les Isles de St. Honorat & de Ste. Marguerite. *c* 27. Mis à la Bastille. *c* 68

Uxelles (Marquis d') Marêchal de Camp va à Turin. *a* 229. Défait les Espagnols *a* 240. Entreprend vainement de passer les Monts. *c* 25

Digitized by Google

W

Vailenſtein, ſes deſſeins, & les intrigues du Cardinal avec lui. *b* 432. *& ſuiv.*

Vvignerod (René de) Beau-frere du Cardinal. *a* 4. Voyez *Pont de Courlay.*

Vveymar (Bernard Duc de) ſecouru de la France. *b* 470. 480. Pourſuit Galas. *ib.* 483. Le fuit. *ibid.* Fait un nouveau Traité avec le Roi. *b* 492. Va à Paris. *c* 111. Aſſiége Rhinfeld, & bat les Impériaux. *c* 112. *& ſuiv.* Prend Rhinfeld, Fribourg, & Briſach. *c* 113. Ne veut pas le remettre à la France. *c* 205. Ses deſſeins. *ibid.* Sa mort. *c* 207. Son Teſtament. *ib. & ſuiv.* Traité que la France fit avec ſon Armée. 210. *& ſuiv.*

Y

Voix pris par le Maréchal de Châtillon. *c* 71. Repris. *c* 200.

Yvrée, attaquée par les François. *c* 301. Ils l'abandonnent. *c.* 307

Z

Zuccarello, Marquisat contesté entre le Duc de Savoye & les Genois. *a* 222. Accord entre eux là-dessus. 240

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RESTAURO
ANTICO
G. DI GIACOMO
PESCARA
NOV. 1909
Google

Digitized by Google